NOTRE SERVICE TELEPHONIQUE

On peut communiquer avec l'Evénement de la façon suivante :

Jusqu'à 9 heures le soir : appeler l'échange 2-6412. Depuis 6 heures et durant la nuit, utiliser les numéros suivants :

Le rédacteur en chef 5706
Le chef de l'information 2-7521
Nouvelles générales.. 2-7570
Sport et annonces 2-7310

L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

L'Evénement
vous apporte, chaque matin une information impartiale précise et soignée

70ième ANNEE No 198 | Tirage certifié par l'A. B. C. | QUEBEC, SAMEDI 30 JANVIER 1937 | Température : Beau et modérément froid | VINGT-SIX PAGES

Avec une impatience fébrile, les Allemands attendent le nouveau plan d'action de leur Fuhrer

Un compromis

Dans tous les foyers et toutes les brasseries, on ne parle que de colonies. O...

La grève est

Mort de l'hon. Charles Marcil, député de Bonaventure et doyen de la Chambre

Ottawa, 30. — (P.C.) — L'honorable M. Charles Marcil, L.L.D., député du comté de Bonaventure depuis 1900 et doyen de la Cham...

Treize conspirateurs bolchévistes mourront sous les balles; quatre autres sont envoyés en prison

...slature
...urnée

...ontarienne s'a-...près avoir adopté ...sures pour protéger...ro.

— (P.C.) Le gouver...ntario détient, depuis ... nouveaux pouvoirs ...c les compagnies d'é... province de Québec ...ontrats pour fourni... électrique déclarés ...l'une loi votée par la ... 1935.
...estinés à immuniser ... hydro-électrique de ...e les procédures lé... adoptés en troisième ... quelques minutes ...ment de la Législa... période de deux se...ent.
...Chambre se rassem...au, le 16 février, le ...te Mitchell Hepburn, ...en voyage pour sa ...rizona, sera proba...ur ici.
...s concernant l'Hydro ...action royale une ou ...près avoir été adop...umbre. Ils ne pren...le jour où ils seront ... arrêté ministériel, ...a discrétion du ca...
...ures pourvoient à ce ...
... pour l'Hydro con...s légales pour l'exé...ments ou de juge...tre obtenus dans la ...
... l'Hydro des $127,... garantir un appel ...é contre un juge... de l'Ottawa Valley ...xemption de dépo...s dans tout appel ...
...exécutoire sera né...nir pour prendre ...Commission hydro-

Karl Radek, homme de lettres et ancien directeur de l'Izvestia, est condamné à dix ans d'emprisonnement. — Tous les défendeurs avaient admis leur culpabilité.—Les juges mlitaires délibèrent durant 8 heures.— Un condamné demande d'avoir seulement le courage d'affronter les balles.

Un grand procès

Moscou, 30. — (P.C. P.A.) — Le plus haut tribunal des Soviets — le conseil militaire de la Cour suprême — a condamné ce matin à mourir sous les balles treize des dix-sept hommes que le gouvernement accusait de trahison et dont le procès s'est déroulé ici durant plusieurs jours.

Deux des principaux défendeurs, Karl Radek, ancien directeur du journal Izvestia, et Gregory Sokolnikoff, ont été condamnés à dix ans d'emprisonnement.

M.-S. Stroiloff a reçu une sentence identique, et V.-V. Arnold a été condamné à huit ans de détention.

Ce verdict, qui épargne la vie de quatre hommes dont deux étaient accusés d'avoir été les principaux chefs d'un complot trotskyste contre le régime soviétique, fut prononcé par les trois juges après qu'ils eurent délibéré durant huit heures.

Radek, dans ses dernières déclarations prononcées devant le tribunal hier, avait admis sa trahison et ajouté : "Nous devons payer nos crimes de nos vies".

Sokolnikoff, ancien ambassadeur en Grande-Bretagne, fut l'un des rares défendeurs à réclamer la clémence du tribunal. D'autres promirent de renoncer à leurs prétendues activités contre le gouvernement, après avoir confessé qu'ils avaient agi à l'instigation de Léon Trotsky, chef bolchéviste actuellement en exil au Mexique.

D'autres, dans leurs déclarations finales, se déclarèrent prêts à faire face au peloton d'exécution, châtiment prévu en Russie pour les ac...

(Suite à la page 25, 5e col.)

King déplore la mort de Marcil

"Il possédait les qualités de chevalerie et de courtoisie qui sont les caractéristiques de sa race", dit-il.

Ottawa, 30. — (D.N.C.) Très peiné de la mort de l'hon. Charles Marcil, le très hon. William Lyon Mackenzie King, premier ministre du Canada, a fait, hier soir, la déclaration suivante aux journalistes :

"La nouvelle de la mort de l'hon. Charles Marcil créera partout les plus profonds regrets. Ainsi disparaît de la vie publique de notre pays un de ceux qui en furent le plus bel ornement.

"Le vide se fait donc de plus en plus dans les rangs de ceux qui ont commencé leur carrière politique avant le commencement du présent siècle et qui furent les compagnons d'armes de sir Wilfrid Laurier.

"L'hon. Charles Marcil appartenait à l'une des plus vieilles familles de la province de Québec. Il possédait ces qualités de chevalerie et de courtoisie qui sont les caractéristiques de sa race. Il était le doyen de la Chambre des Communes. Il y avait été élu pour la première fois en 1900. Il fit partie de dix parlements, ce qui est probable...

(Suite à la page 25, 3e col.)

Décédé

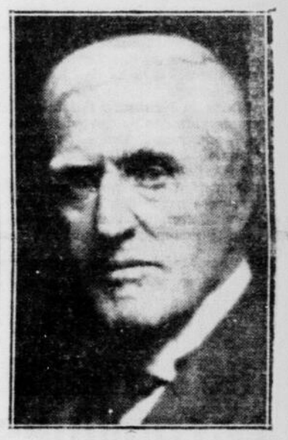

L'honorable CHARLES MARCIL, député fédéral de Bonaventure, est mort hier soir, à Ottawa, à l'âge de 76 ans. Siégeant aux Communes depuis 1900, il en était le doyen.

Une centaine de victimes

La tempête continue de semer la mort et de causer des ravages dans toute l'Europe occidentale.

Londres, 30. (P.C.-P.A.)—La tempête effroyable qui s'est abattue sur l'Europe jeudi, n'avait pas diminué de violence hier, et le nombre de ceux qui ont péri en mer pendant la tourmente augmente toujours.

On croit que près de 100 personnes ont perdu la vie. La neige et la pluie ont causé de considérables dégâts en France, et des vagues géantes continuent de s'écraser avec fracas sur les côtes anglaises.

Les vents qui ont souffle avec une force extraordinaire sur la mer du Nord ont mis plusieurs navires en péril. Les routes qui bordent la côte anglo-écossaise sont transformées en véritables patinoires, et la tempête fait rage au sud de l'Angleterre.

Il y a au moins 74 personnes qui ont péri en mer, et l'on pense que le nombre des navires en détresse ou dont on ne connait plus la position exacte, va augmenter encore considérablement.

Les dernières nouvelles annonçaient que tout l'équipage du navire hollandais "Jonge Jacobus" avait sombré au large des côtes du Portugal. On n'a pas pu préciser cependant combien il y avait de marins à bord.

Ont également péri, le capitaine et les 16 hommes d'équipage du frêteur "Olifer" qui a coulé à pic au...

(Suite à la page 25, 4e col.)

FAITS-DIVERS

Visite à Enzesfeld

Londres, 30. — (P.C.-P.A.) — La princesse royale, la comtesse de Harewood et son mari partiront prochainement pour l'Autriche. La princesse rendra visite à son frère, le duc de Windsor, à Enzesfeld.

Elu président

Ottawa, 30. — (P.C.) — M. J.-H. Lavoie, du ministère de l'Agriculture de Québec, a été nommé président du comité économique du Conseil d'Horticulture du Canada à la fin de la 19e convention annuelle de cette organisation jeudi soir.

Le bibliothécaire de Toronto est décédé

Toronto, 30 — (P.C.) — Le Dr George-H. Locke, en charge de la bibliothèque publique de Toronto depuis 1908, et bibliothécaire de réputation internationale vient de mourir à l'âge de 67 ans. Le distingué savant a succombé à une maladie de coeur, après avoir été au lit pendant quatre semaines.

On répare l'ambassade allemande à Londres

Londres, 30. — (P.C.) — A une interpellation de M. George Hicks, député travailliste, sir John Simon secrétaire du "Home Office" a déclaré à la chambre des Communes, que 140 ouvriers allemands travaillaient actuellement à réparer les édifices de l'ambassade allemande à Londres. Sir John a ajouté que les diplomates de Berlin avaient reçu les autorisations nécessaires à cet effet.

La mutinerie est due à la nourriture

Guelph, Ontario, 30. — (P. C.) Après une enquête sévère sur les causes de la mutinerie qui a été déclenchée par les détenus du pénitencier de Guelph, l'honorable juge James-E. Hadden, a appris, hier, que les désordres étaient dus à la mauvaise nourriture qui est dispensée aux prisonniers. Ce sont deux détenus qui ont fait cet aveu au président du tribunal enquêteur.

...des
...R.

...d'un
...naliste

...illips, l'as des ... guerre anglais, ...hier à l'âge de ...

... (P. C. — Câble) ...e a perdu hier l'un ...lants de guerre les ... l'un de ses meil... es activités politi... vec la mort de sir ... décédé à l'âge de ...d'une névrite con... t au Maroc.
...ne vie consacrée ...sir Percival voya... monde et il re... des plus grosses ... quarante dernié... Lorsque la guerre ... révolutions sur... où un événement ... l'attention du ... trouva sir Perci...
...ais, il fit son pre... t dans les jour... Il vint en An... du siècle et il fit ...if dans les trois ...de Londres, le ...Daily Mail et le ... Il finit par se ...citoyen britanni...
...ita le Canada à ... Ce fut lui qui ...le la tournée du ... travers le Domi... nt après la gran... 9. En 1926, le ...à aux Etats-Unis ...erciale spéciale. ...arcourut de nou... Il était de nou...rs la fin de 1936.

...ttaque des ...repoussée.

...C.) Les armées ...ent encouragées ...nts lors des es... de la Cité Uni... ussi à repousser ... des insurgés ... hier, après avoir été considérablements renforcées.

Six morts dans une collision de navires

Melbourne, Australie, 30 — (P.C., Câble) — Deux frêteurs sont venus en collision hier dans les eaux de la Baie Philipp, et le "Kakariki" a coulé à pic entraînant à la mer 6 marins de l'équipage qui avaient été tués par le choc. Le frêteur "Caradale" qui frappa le "Kakariki" a pu sauver les 16 autres marins du frêteur naufragé. A bord du "caradale" il n'y eut pas de pertes de vie ni d'hommes blessés.

SUPPLEMENT DE

L'ÉVÉNEMENT

Vol. II, No 4 | Quebec, Samedi 30 Janvier 1937 | 12 Pages

Comment on couronne un roi de Grande-Bretagne

C'est au Comte Maréchal qu'échoit la responsabilité de la direction de toutes les cérémonies qui marqueront le couronnement du Roi Georges VI et de la Reine Elisabeth, à l'Abbaye de Westminster, le 12 mai prochain.

Par B. R. MILTON

(Exclusif à l'Evénement)

MA CHERE, qu'est-ce au juste qu'un minniver ?"

"Ce qui me tracasse c'est de savoir ce qu'est un kirtle ?"

S'il vous arrive d'entendre une pareille conversation dans les rues de Londres, vous saurez que ces dames sont à discuter des accessoires de toilette que porteront les pairesses le 12 mai prochain quand le roi George VI et la Reine Elisabeth se rendront solennellement à l'Abbaye de Westminster pour y être couronnés. Comme question de fait, deux questions de la plus grande importance agitent les pairesses du royaume en ce moment :

1o Seront-elles assez chanceuses pour obtenir un siège dans l'Abbaye?

2o Si oui, auront-elles le temps voulu pour se procurer les toilettes prescrites pour une pareille occasion par le comte maréchal ?

Il n'y a pas encore si longtemps, le commun des mortels —tous ceux qui n'ont ni titre ni influence — enviaient les personnages nobles du royaume parce que l'on croyait qu'ils étaient tous assurés d'avoir de bonnes places pour le couronnement. On sait aujourd'hui qu'il n'en est rien.

On tente, en effet, en ce moment, d'arranger les choses de façon à pouvoir recevoir 8,000 invités dans l'abbaye, mais il y a énormément de gens qui croient avoir des droits à assister au couronnement. On a déjà dû annoncer qu'un nombre limité seulement des pairesses du royaume pourrait assister à la cérémonie. En conséquence les esprits sont très montés car on ne sait pas encore quelles seront les favorisées.

Et même quand on le saura, les élues n'auront que juste le temps de se procurer les toilettes nécessaires, car les tailleurs et couturiers du Royaume-Uni sont déjà débordés. Une pairesse ne peut, comme cela, se commander une toilette quelconque pour le couronnement. Non, Mesdames !

Le comte Maréchal doit lui-même décider de tous ces détails et ce qu'il a décrété a force de loi. Et il a déjà rendu de nombreuses décisions...

—o—

Voici quelques-unes de ces décisions. Une baronne devra porter une robe ou manteau de velours pourpre dont la cape sera doublée de fourrure "minniver" et "poudrée" de deux barres d'hermine, et la traine ne pourra avoir plus de trois pieds sur le sol.

La robe ou manteau d'une vicomtesse sera en tout semblable à celle d'une baronne mais avec trois barres et demie d'hermine et avec une traine d'une verge et quart.

Une marquise devra avoir une cape avec trois barres et demie d'hermine et une traine d'une verge et trois quarts.

Enfin, une duchesse portera une cape à quatre barres d'hermine avec traine de deux verges de longueur. En d'autres mots, plus la traine est longue, plus élevé est le rang de celle qui la porte.

Des lois à peu près semblables ont été édictées pour les robes et manteaux des pairs tout comme pour les couronnes qu'ils porteront. Le velours pourpre prescrit pour les hommes et les femmes est d'une très belle qualité qui ne peut s'obtenir que dans des largeurs très étroites. Les manufacturiers français de Lyon vont avoir une fort bonne saison.

Certaines personnes, même en Grande-Bretagne, se demandent qui est ce tout-puissant Comte Maréchal qui a le pouvoir de donner des ordres à la noblesse sur la façon dont elle doit se vêtir. C'est une très vieille histoire.

En 1483, le chef du clan des Howard fut créé duc de Norfolk. Au cours des générations suivantes, la famille s'enrichit grandement, faisant l'acquisition de grandes propriétés et de châteaux parmi lesquels le plus connu est celui d'Arundel.

Dans ces temps reculés, alors que les cérémonies entourant la personne du roi étaient des plus compliquées, c'était le rôle du Comte Maréchal de la cour de voir à l'observance de l'étiquette. De nombreux ducs de Norfolk remplirent cette fonction et, finalement, en 1672, le poste de Comte Maréchal devint héréditaire dans la famille de Norfolk.

Les Norfolk sont l'une des rares familles nobles d'Angleterre qui soit catholique romaine. Malgré tous les dangers courus par les catholiques au temps du Roi Henri VIII et de la reine Elisabeth, et, sous le protectorat de Cromwell, les Howard ne voulurent jamais abandonner leur foi, ce qui ne les empêcha pas, quelque surprenant que cela puisse paraitre, de garder leur titre et leurs domaines.

(Suite à la page 2)

Sa Majesté le Roi George VI et la Reine Elisabeth.

En haut— la couronne de Saint-Edouard que portera George VI. Au-dessous—la couronne d'apparat portée après le couronnement ; à droite— le globe. En haut à droite, le trône d'Edouard 1er, sur lequel le roi prendra place pour le couronnement.

Le sceptre que Georges VI portera au cours des cérémonies du couronnement.

Sa Sainteté le Pape Pie XI a pu passer la plus grande partie de la journée d'hier, installé dans sa chaise roulante, prenant part plus activement que jamais depuis qu'il est malade, à l'administration des affaires de l'Eglise.

On croit que c'est la température ensoleillée qui a contribué à redonner des forces au souverain pontife.

Les autorités du Vatican ont même déclaré qu'à l'heure actuelle le pape est "plus un convalescent qu'un malade", et il semble aussi que la circulation du sang dans les jambes de l'auguste malade est devenue plus normale.

"Est-ce vous qui demandez un compagnon pour partager les frais d'un voyage dans les pays chauds ?"

(Lickty, dans le "Brooklyn Eagle")

" 18 et 19—Finance;
" 20—Sport;
" 21—Autres nouvelles locales et étrangères;
" 22 et 23—Amusemetns ;
" 24—T. S. F.

Le hockey

HIER SOIR

Ligue Intercollégiale:
McGill 3, U. de Montréal 2.
Ligue Junior:
Bourgeois 6, Aces Jrs 3.

Régina	—30	—16
Winnipeg	—16	0
Toronto	30	36
Ottawa	10	30
Montréal	8	34
Québec	8	26
St-Jean	4	32
Halifax	6	26

(—) Sous zéro.

PRONOSTICS:
Vallée du Bas Saint-Laurent. — Beau et modérément froid.

HOTEL MONTCALM
161-169, rue St-Jean, Québec
Chambre avec eau courante, $1.00; avec douches, $1.25; avec bain, $1.50. Repas table d'hôte, 0.50.

L'ARTISTE CANADIEN-FRANCAIS SUZOR-COTE EST DECEDE

Daytona Beach, Floride, 30. — (P.C.-P.A.) — Marc-Aurèle De Foy Suzor-Côté, célèbre peintre et sculpteur canadien-français, est mort ici, hier soir, à sa résidence, après avoir éprouvé plusieurs attaques de paralysie. Il était âgé de 66 ans.

Suzor-Côté vint s'établir ici en 1929 à la suite d'une première attaque qui lui avait immobilisé la main gauche et le côté gauche. Il habitait alors Montréal.

Né dans le village d'Arthabaska, Québec, Suzor-Côté étudia à Paris où il se révéla en gagnant le Grand Prix de l'exhibition annuelle du Salon de Paris alors qu'il n'avait que 28 ans.

Après avoir obtenu des succès répétés dans les capitales artistiques de l'Europe, il rentra dans sa province natale et il ouvrit un studio à Montréal en 1907. Il y a trois ans, il épousa Mlle Mathilde Savard, qui avait été son infirmière et sa compagne depuis sa maladie.

L'intervention du gouvernement

NOUVEAUX DOCTEURS

Montréal, 28. — (D. N. C.) M. Edouard Montpetit, secrétaire-général de l'Université de Montréal, a annoncé, hier, que des grades honorifiques de doctorat étaient accordés à l'hon. F.-J. Leduc, ministre de la Voirie, et à Son Excellence Mgr F.-X. Ross, évêque de Gaspé.

M. Leduc est fait docteur ès sciences appliquées et il recevra son titre à la réunion annuelle de l'Ecole Polytechnique dont il est le premier ancien élève à entrer dans le cabinet provincial.

Mgr Ross sera fait docteur ès pédagogie.

Ecrasé par une charge de billots

M. Léon Grenier, de Beauce-Jonction, est victime, hier matin, d'un sérieux accident. — Il est transporté à l'Hôtel-Dieu de Lévis où on croit le sauver.

Beauce-Jonction, 29. — (D. N. C.) Un brave citoyen de Beauce-Jonction, M. Léon Grenier, âgé d'une cinquantaine d'années, a été victime hier avant-midi d'un triste accident qui pourrait même lui coûter la vie. M. Grenier conduisait une charge de bois à l'habitation de son patron, M. Thomas Cliche, quand il roula tout à coup sous la sleigh, qui lui passa sur le corps et le blessa sérieusement à la tête.

L'accident est survenu vers 9 heures 45 hier matin. M. Grenier revenait du bois avec une charge de billots assez imposante et n'avait plus que quelques arpents à faire pour arriver à destination. Pour on ne sait trop quelle raison — un étourdissement, croit-on — il tomba tout-à-coup en avant de la sleigh, dans les pattes de son cheval, et la voiture chargée lui passa sur le corps.

On se porta aussitôt à son secours et on le releva inconscient. M. le curé Jules Turcotte, et le docteur Rousseau arrivèrent peu après sur les lieux et prodiguèrent les premiers soins au blessé qui reprit peu à peu connaissance. M. Grenier souffrait de sérieuses blessures à la tête, et l'on craint qu'un patin l'ait frappé à la tête. On ne croit pas cependant qu'il y ait fracture du crâne, et l'on espère sauver ce père d'une famille de six enfants.

A l'Hôtel-Dieu de Lévis, où il fut transporté au cours de l'après-midi par l'ambulance Lépine, on nous a appris hier soir que le patient semblait reposer assez paisiblement et qu'on ne craignait pas trop de complications.

M. THOMAS DUHAMEL

MM. les membres de l'Unité nationale de Limoilou ont été heureux d'apprendre que M. Thomas Duhamel a été nommé président de la Société St-Jean-Baptiste, section St-Fidèle. Ils le prient d'accepter leurs vives félicitations.

L'hon. M. Duplessis parle, hier, à Montréal, à la réunion des membres de la "Canadian Pulp and Paper Association". — Il déclare que le gouvernement ne doit pas trop intervenir dans l'industrie de la pulpe.

Conférence

Montréal, 29. — (P.C.) Le premier ministre Maurice Duplessis a déclaré hier à Montréal, au cours de la réunion des membres de la "Canadian Pulp and Paper Association", que son gouvernement était prêt à prendre les mesures voulues de concert avec les autres provinces intéressées dans l'industrie du bois pour stabiliser et aider l'industrie canadienne de la pulpe et du papier.

"L'industrie est importante, a-t-il dit, en raison des capitaux qui y sont investis, de la main d'oeuvre qu'elle requiert et de la prospérité qu'elle apporte lorsqu'elle est prospère".

Il a ajouté que le gouvernement de Québec se proposait de convoquer en conférence tous les industriels intéressés dans la fabrication du papier afin d'être mieux en mesure d'élaborer des lois qui seront "justes, honnêtes et protégeront tous les intéressés".

Il s'est déclaré opposé à l'"intervention quotidienne du gouvernement dans les entreprises individuelles". Le premier ministre a formulé de plus le voeu que toutes les provinces agissent de concert et il a dit que dès que le gouvernement de la province de Québec se sera occupé de sa population, il sera prêt à négocier ses ressources avec ses voisins.

ELLE EST MORDUE PAR UN CHIEN

Frampton, 29. — (D.N.C.) Sauvagement assaillie par un chien furieux, Mlle Marguerite Whealan, institutrice, a reçu des morsures à une jambe qui ont nécessité les soins du médecin. Mlle Whealan revenait à sa maison de pension après avoir donné ses cours, lorsqu'elle fut assaillie par la bête, qui appartenait à M. G. Lessard. Ce dernier a abattu son chien.

Mlle Whealan fut pansée par le Dr C. Hamel.

LES FLANEURS DANS LES GARES

Drummondville, 29. — (D. N. C.) Les flâneurs dans les gares de chemin de fer, n'ont certainement pas de chance ici. Samedi dernier, notre police municipale, aidée d'un détective du C. N. R., fit l'arrestation de deux flaneurs à la gare du C. N. R., à Drummondville, sans domicile connu, qui donnèrent leurs noms Léon Lacroix et Ubald Lalonde. Ils ont été conduits aux quartiers généraux de la police à Montréal.

L'INTRONISATION DE MGR ARTHUR MELANSON

L'intronisation de monseigneur Arthur Melanson, évêque de Gravelbourg, comme archevêque de Moncton, N.-B., est fixée au 22 février. Elle sera présidée par Mgr P.-A. Bray, évêque de St-Jean, qui est l'administrateur du nouvel archidiocèse.

L'église-cathédrale de Moncton est celle de l'Immaculée-Conception. De belles cérémonies s'y dérouleront le 22 et le 23. La cérémonie d'intronisation fixée au soir du 22 sera en effet suivie de la célébration d'une [illegible] archevêque.

Son E[illegible] un de ses [illegible] bec à ces [illegible]

Discou[illegible] M. T[illegible]

Le député [illegible] le de la [illegible] représent[illegible] carte él[illegible] rédistribu[illegible] ble des c[illegible]

Ottawa, 29. D.-S. Trembla[illegible] Dorchester, p[illegible] résolution de [illegible] puté libéral de [illegible] de rajuster la [illegible] fectuer une ré[illegible] table des dist[illegible] claré hier à l[illegible] munes:

Cette résolu[illegible] tion d'un com[illegible] pour donner j[illegible] du Canada.

M. l'Orateur[illegible] député de Ch[illegible] l'autre jour, c[illegible] patent d'injus[illegible] comté que j'a[illegible] senter dans c[illegible] parfaitement r[illegible] de la carte él[illegible] lieu après ch[illegible] cennal a été [illegible] les population[illegible] conscriptions, [illegible] groupements à[illegible] en nombre, au[illegible] lire un repré[illegible] des Commune[illegible] député vous a[illegible] division électo[illegible] parlé du chif[illegible] que je conna[illegible] que lui; mai[illegible] rapport du di[illegible] élections pour[illegible] drez compte [illegible] la population [illegible] comtés avoisi[illegible] raux et reconn[illegible] lechasse et Be[illegible] différence de [illegible] entre ces dive[illegible] permettrez bie[illegible] ter des chiffre[illegible] nier remanien[illegible] torale de Dor[illegible] population tot[illegible] circonscription[illegible] sin, comptait [illegible] 700 âmes. Mo[illegible] évidemment c[illegible] souci de l'équ[illegible] essayer de réta[illegible] paroisses du c[illegible] comté de Beau[illegible] à peu près de[illegible] du comté de D[illegible]

Maintenant,

(Suite à la

Le programme du comité catholique

Les membres du comité catholique du conseil de l'Instruction publique se réuniront au Parlement, le trois février. — Ils auront plu-

UNE FEMME DE 104 ANS

Dalhousie, 29. — (D.N.C.) —

Chaque tasse un régal
THÉ "SALADA"
SOIF

Comment on couronne un roi...

(Suite de la 1ère page)

Le présent duc de Norfolk, le seizième à porter ce titre, est Bernard Marmaduke Fitzalan Howard, un jeune homme de vingt-huit ans. Ce n'est pas un génie mais il connait dans ses moindres détails en quoi consistent ses fonctions de Comte Maréchal.

Pour les quelques mois qui vont suivre il a établi ses quartiers généraux dans une résidence à proximité du palais de Buckingham. Il est entouré d'un personnel nombreux divisé en six groupes principaux.

Donner les ordres concernant les toilettes des pairs et pairesses ne fut pour lui qu'un jeu d'enfant. C'est maintenant qu'il se voit en face d'un problème autrement difficile.

Quand le défunt roi George V fut couronné, il y avait sept mille invités dans l'Abaye. En mai prochain, il y en aura huit mille qui devront être choisis parmi plus de douze mille personnes ayant toutes des droits à assister au couronnement.

Les pairs et les pairesses sont le moindre de ses soucis. Il lui faudra tout d'abord réserver les places indispensables aux envoyés de tous les pays qui seront représentés au couronnement par des délégués spéciaux et des diplomates. Les Dominions ont également droit à une représentation importante et il y aura encore des délégations de toutes les colonies qu'il ne faudra pas oublier !

Quand le programme de la procession et de la cérémonie du couronnement aura été finalement arrêté, ce sera la besogne du Comte Maréchal de voir à ce que tout s'exécute à la minute.

—o—

L'une des questions que l'on se pose en ce moment, est de quelle façon les Dominions se feront représenter.

C'est là un problème qui ne s'était pas posé lors du couronnement de George V. Mais depuis ce temps, à la suite du Statut de Westminster, l'Empire Britannique est devenu un "Commonwealth" de nations. Les grands Dominions se transformant, de ce fait, en pays pratiquement indépendants. Le seul lien les retenant à l'Empire est la personne du Roi d'Angleterre qui est également le Roi du Canada, de l'Australie, de l'Afrique-Sud, et de la Nouvelle-Zélande.

Une commission est en ce moment au travail pour déterminer quels changements devront être faits au serment prononcé par le Roi de façon à prendre soin de cette nouvelle situation et à donner satisfaction aux Dominions.

Quant aux communs des morteis, le grand événement de la semaine du couronnement sera nécessairement la procession qui se déroulera à travers les rues de Londres. Ce sera un spectacle magnifique car des régiments de toutes les forces de l'Empire ainsi que des souverains et des hommes d'Etat du monde entier y figureront. L'Angleterre est le seul pays qui, aujourd'hui, soit encore capable d'offrir un pareil spectacle au monde.

Mais pour les huit mille invités privilégiés, le grand événement sera le couronnement lui-même dont certaines cérémonies remontent à l'an 766.

Les cérémonies du couronnement sont essentiellement religieuses et dirigées presqu'en entier par l'Archevêque de Canterbury. Le 12 mai, le Roi George VI et la Reine Elisabeth se rendront dans le carrosse royal à la porte ouest de l'Abbaye où ils seront reçus par l'Archevêque de Canterbury entouré de son clergé. La procession se formera aussitôt pour remonter la travée centrale de l'Abbaye, précédée des évêques portant la Bible et les autres objets religieux nécessaires et des officiers de la couronne portant tous les emblèmes royaux.

Quand le Roi et la Reine apparaîtront dans la nef, les enfants de l'école de Westminster, exerçant en cela un très vieux privilège, crieront d'une seule voix : Vivat Rex Georgius"—Vive le Roi George.

Une plate-forme en bois appelée le "théâtre" aura été dressée près du grand autel et les marches y conduisant auront été recouvertes de riches tapis. C'est sur cette plate-forme qu'auront été placés les trônes du Roi et de la Reine.

Le Roi et la Reine monteront immédiatement sur la plate-forme où l'Archevêque les présentera aux quatre coins cardinaux. "Etes-vous consentant, demandera-t-il au peuple, à rendre hommage à votre souverain ?" Et l'assistance répondra par un "God save King George".

Une litanie sera ensuite chantée et un court service religieux suivra. Après un court sermon, le Roi, précédé par un héraut portant l'épée royale, se rendra tête nue jusqu'au pied de l'autel. Plaçant sa main sur la Bible il prononcera alors le serment solennel requis de lui. Trois questions lui seront posées concernant la défense du royaume et de la religion d'Etat et le Roi y répondra dans l'affirmative. Ceci fait, il signera le parchemin du serment.

—o—

Cette cérémonie sera suivie par l'onction de l'huile sainte. On lui présentera ensuite les différents objets en quoi consiste la toilette du sacre qui, dans leur symbolisme, signifient qu'il est prêt à accomplir ses devoirs royaux et qu'il n'oubliera pas que le monde entier est sujet de l'Empire du Christ Rédempteur.

Puis vient le couronnement. L'Archevêque debout devant l'autel prend la couronne entre ses mains et prononce une prière. Le Roi prend place sur le vieux trône d'Edouard le Confesseur, sous lequel se trouve la vieille "Pierre de Scone", qui servait au couronnement des Rois d'Ecosse et qui se trouve à Londres depuis le treizième siècle. L'Archevêque place ensuite la couronne sur la tête du Roi. L'assistance tout entière crie alors à plusieurs reprises "Dieu sauve le roi", les trompettes se font entendre, les pairs se couvrent à leur tour de leur couronne et les canons de la Tour de Londres tirent une salve.

Vient ensuite le couronnement de la Reine. Cette cérémonie sera très simple. La Reine Elisabeth s'agenouillera entre deux évêques sur les degrés de l'autel. L'Archevêque de Canterbury prononcera une seconde prière à son intention, qui sera suivie d'une seule onction faite sur la tête de la souveraine. La couronne sera ensuite placée sur sa tête et les pairesses se coifferont alors de leur couronne tout comme les pairs l'avaient fait quelques instants plus tôt.

Pendant toutes ces cérémonies, la princesse héritière Elisabeth, et sa petite soeur la princesse Magaret Rose se tiendront à proximité de leurs parents.

Après quelques autres cérémonies très brèves, tout sera terminé dans l'Abbaye. Le Roi, couronne en tête, recevra le sceptre et se rendra dans la chapelle de Saint-Edouard. Parvenu là, il enlèvera la lourde toilette du sacre et, vêtu de sa robe de velours il remplacera la lourde couronne de St-Edouard par la couronne impériale. Puis, le sceptre dans sa main droite et le globe dans la main gauche, il quittera l'Abbaye en compagnie de la Reine pour regagner le Palais de Buckingham.

(Copyright, 1937)

La pompe et l'apparat du couronnement d'un roi de Grande-Bretagne. . . Photographie prise lors du couronnement de George V en 1911 ; la procession royale remontant le Strand.

Le Duc de Norfolk, 28 ans, Comte Maréchal des cérémonies du couronnement.

Bien que le Groenland soit au nord du cercle arctique, on y trouve plus de 400 variétés de fleurs.

• • •

Le balsa est l'arbre qui pousse le plus vite au monde. Il atteint un diamètre de 15 pouces en 5 ans.

• • •

D'après les historiens, l'Egypte fut le premier pays connu à avoir une armée régulière. Palamedesm en 1193 avant J.-C. commanda une armée organisée. Ramses III fut le premier grand chef militaire de l'Egypte. (1620 avant J.-C.).

• • •

La principauté de Monaco dont Monte-Carlo fait partie a une étendue d'environ 8 milles carrés.

• • •

Les poumons d'un homme ordinaire pèsent environ 40 onces.

• • •

Le bananier fleurit pour la première fois 2 ans après qu'on l'a planté. Son fruit mûrit rapidement.

• • •

L'eau est le plus grand de tous les dissolvants. Elle dissout plus ou moins toutes les substances avec lesquelles elle vient en contact.

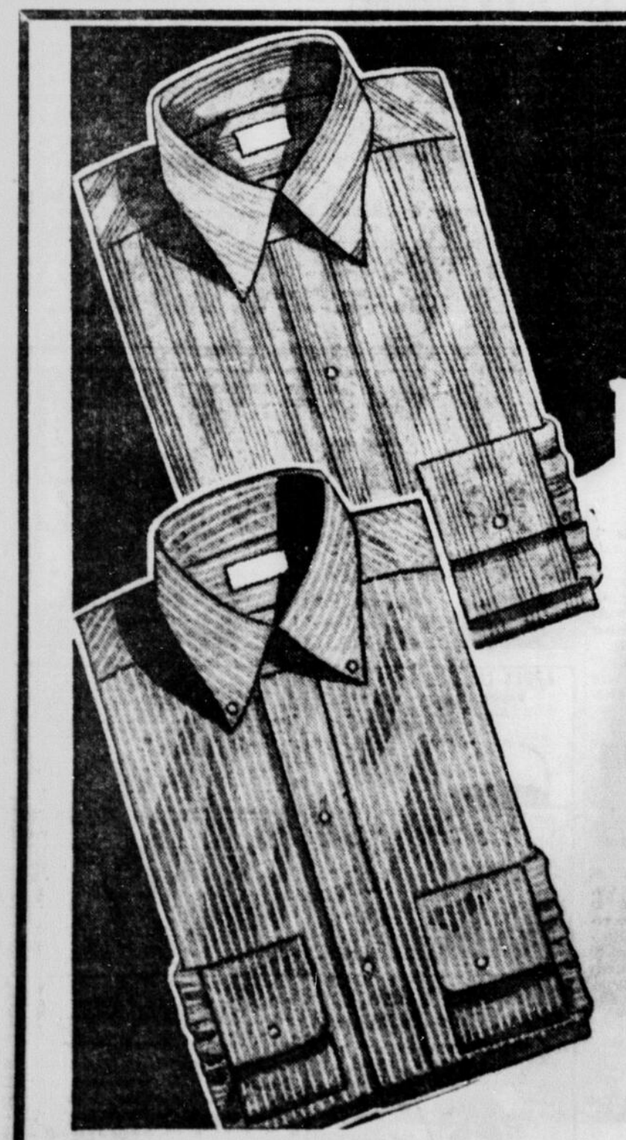

Une
C
po
fins
Toutes
imprim
grands
tisfaire
Long
Faites votre choix dans le genre à col rabattu ou avec deux faux-cols.
Rez-de-Chaussée — Syndicat
Aux Grands Magasins à Rayons du
SYNDICAT de QUEBEC LTEE

Pianos Radios Laveuses
C. ROBITAILLE ENR.
320 RUE ST-JOSEPH
LA MAISON DU SERVICE ET DE LA QUALITE
Meubles Poêles Réfrigérateurs

NOTRE SERVICE TELEPHONIQUE

On peut communiquer avec l'Evénement de la façon suivante :

Jusqu'à 6 heures le soir : appeler l'échange 2-6412. Depuis 6 heures et durant la nuit, utiliser les numéros suivants :

Le rédacteur en chef 5706
Le chef de l'information 2-7521
Nouvelles générales.. 2-7570
Sport et annonces 2-7310

L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

L'Evénement vous apporte, chaque matin une information impartiale précise et soignée

70ième ANNEE No 198 | Tirage certifié par l'A. B. C. | QUEBEC, SAMEDI 30 JANVIER 1937 | Température : Beau et modérément froid | VINGT-SIX PAGES

Avec une impatience fébrile, les Allemands attendent le nouveau plan d'action de leur Fuhrer

Un compromis

Dans tous les foyers et toutes les brasseries, on ne parle que de colonies. — On

La grève est

Mort de l'hon. Charles Marcil, député de Bonaventure et doyen de la Chambre

Ottawa, 30. — (P.C.) — L'honorable M. Charles Marcil, L.L.D., député du comté de Bonaventure depuis 1900 et doyen de la Chambre des Communes, est décédé à bonne heure, hier soir, à l'âge de

Treize conspirateurs bolchévistes mourront sous les balles; quatre autres sont envoyés en prison

Législature rnée

ontarienne s'a- s avoir adopté es pour proté-

(P.C.) Le gouverrio détient, depuis ouveaux pouvoirs es compagnies d'é ovince de Québec rats pour fourniectrique déclarés e loi votée par la 35.

nés à immuniser ydro-électrique de es procédures lépés en troisième uelques minutes nt de la Législaiode de deux se-

mbre se rassemle 16 février, le Mitchell Hepburn, voyage pour sa ona, sera probaici.

ncernant l'Hydro on royale une ou s avoir été adopre. Ils ne prenjour où ils seront rêté ministériel, liscrétion du ca-

s pourvoient à ce

ur l'Hydro conégales pour l'exénts ou de juge- obtenus dans la

Hydro des $127,arantir un appel contre un juge- l'Ottawa Valley mption de dépodans tout appel

écutoire sera népour prendre mmission hydro-

Karl Radek, homme de lettres et ancien directeur de l'Izvestia, est condamné à dix ans d'emprisonnement. — Tous les défendeurs avaient admis leur culpabilité.—Les juges mlitaires délibèrent durant 8 heures.— Un condamné demande d'avoir seulement le courage d'affronter les balles.

Un grand procès

Moscou, 30. — (P.C. P.A.) — Le plus haut tribunal des Soviets — le conseil militaire de la Cour suprême — a condamné ce matin à mourir sous les balles treize des dix-sept hommes que le gouvernement accusait de trahison et dont le procès s'est déroulé ici durant plusieurs jours.

Deux des principaux défendeurs, Karl Radek, ancien directeur du journal Izvestia, et Gregory Sokolnikoff, ont été condamnés à dix ans d'emprisonnement.

M.-S. Strolloff a reçu une sentence identique, et V.-V. Arnold a été condamné à huit ans de détention.

Ce verdict, qui épargne la vie de quatre hommes dont deux étaient accusés d'avoir été les principaux chefs d'un complot trotskyste contre le régime soviétique, fut prononcé par les trois juges après qu'ils eurent délibéré durant huit heures.

Radek, dans ses dernières déclarations prononcées devant le tribunal hier, avait admis sa trahison et ajouté : "Nous devons payer nos crimes de nos vies".

Sokolnikoff, ancien ambassadeur en Grande-Bretagne, fut l'un des rares défendeurs à réclamer la clemence du tribunal. D'autres promirent de renoncer à leurs prétendues activités contre le gouvernement, après avoir confessé qu'ils avaient agi à l'instigation de Léon Trotsky, chef bolchéviste actuellement en exil au Mexique.

D'autres, dans leurs déclarations finales, se déclarerent prêts à faire face au peloton d'exécution, châtiment prévu en Russie pour les ac-

(Suite à la page 25, 5e col.)

King déplore la mort de Marcil

"Il possédait les qualités de chevalerie et de courtoisie qui sont les caractéristiques de sa race", dit-il.

Ottawa, 30. — (D.N.C.) Très peiné de la mort de l'hon. Charles Marcil, le très hon. William Lyon Mackenzie King, premier ministre du Canada, a fait, hier soir, la déclaration suivante aux journalistes :

"La nouvelle de la mort de l'hon. Charles Marcil créera partout les plus profonds regrets. Ainsi disparaît de la vie publique de notre pays un de ceux qui en furent le plus bel ornement.

"Le vide se fait donc de plus en plus dans les rangs de ceux qui ont commence leur carrière politique avant le commencement du présent siècle et qui furent les compagnons d'armes de sir Wilfrid Laurier.

"L'hon. Charles Marcil appartenait à l'une des plus vieilles familles de la province de Québec. Il possédait ces qualités de chevalerie et de courtoisie qui sont les caractéristiques de sa race. Il était le doyen de la Chambre des Communes. Il y avait été élu pour la première fois en 1900. Il fit partie de dix parlements, ce qui est probable-

(Suite à la page 25, 3e col.)

Décédé

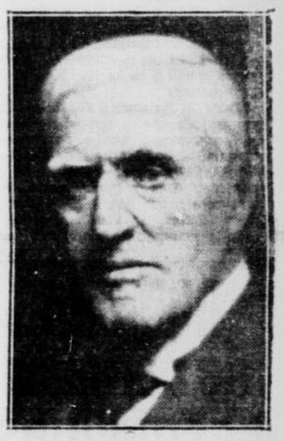

L'honorable CHARLES MARCIL, député fédéral de Bonaventure, est mort hier soir, à Ottawa, à l'âge de 76 ans. Siégeant aux Communes depuis 1900, il en était le doyen.

Une centaine de victimes

La tempête continue de semer la mort et de causer des ravages dans toute l'Europe occidentale.

Londres, 30. (P.C.-P.A.)—La tempête effroyable qui s'est abattue sur l'Europe jeudi, n'avait pas diminué de violence hier, et le nombre de ceux qui ont péri en mer pendant la tourmente augmente toujours.

On croit que près de 100 personnes ont perdu la vie. La neige et la pluie ont causé de considérables dégâts en France, et des vagues géantes continuent de s'écraser avec fracas sur les côtes anglaises.

Les vents qui ont souffle avec une force extraordinaire sur la mer du Nord ont mis plusieurs navires en péril. Les routes qui bordent la côte anglo-écossaise sont transformées en véritables patinoires, et la tempête fait rage au sud de l'Angleterre.

Il y a au moins 74 personnes qui ont péri en mer, et l'on pense que le nombre des navires en detresse ou dont on ne connait plus la position exacte, va augmenter encore considérablement.

Les dernières nouvelles annonçaient que tout l'équipage du navire hollandais "Jonge Jacobus" avait sombré au large des côtes du Portugal. On n'a pas pu préciser cependant combien il y avait de marins à bord.

Ont également péri, le capitaine et les 16 hommes d'équipage du frêteur "Olifer" qui a coulé à pic au

(Suite à la page 25, 4e col.)

FAITS-DIVERS

Visite à Enzesfeld

Londres, 30. — (P.C.-P.A.) — La princesse royale, la comtesse de Harewood et son mari partiront prochainement pour l'Autriche. La princesse rendra visite à son frère, le duc de Windsor, à Enzesfeld.

Elu président

Ottawa, 30. — (P.C.) — M. J.-H. Lavoie, du ministère de l'Agriculture de Québec, a été nommé président du comité économique du Conseil d'Horticulture du Canada à la fin de la 19e convention annuelle de cette organisation jeudi soir.

Le bibliothécaire de Toronto est décédé

Toronto, 30 — (P.C.) — Le Dr George-H. Locke, en charge de la bibliothèque publique de Toronto depuis 1908, et bibliothécaire de réputation internationale vient de mourir à l'âge de 67 ans. Le distingué savant a succombé à une maladie de coeur, après avoir été au lit pendant quatre semaines.

On répare l'ambassade allemande à Londres

Londres, 30. — (P.C.) — A une interpellation de M. George Hicks, député travailliste, sir John Simon secrétaire du "Home Office" a déclaré à la chambre des Communes, que 140 ouvriers allemands travaillaient actuellement à réparer les édifices de l'ambassade allemande à Londres. Sir John a ajouté que les diplomates de Berlin avaient reçu les autorisations nécessaires à cet effet.

La mutinerie est due à la nourriture

Guelph, Ontario, 30. — (P. C.) Après une enquête sévère sur les causes de la mutinerie qui a été déclenchée par les détenus du pénitencier de Guelph, l'honorable juge James-E. Hadden, a appris, hier, que les désordres étaient dus à la mauvaise nourriture qui est dispensée aux prisonniers. Ce sont deux détenus qui ont fait cet aveu au président du tribunal enquêteur.

...les ...d'un ...aliste

...ips, l'as des ...guerre anglais, ...ier à l'âge de

...P. C. — Câble) ...a perdu hier l'un ...nts de guerre les ...l'un de ses meilactivités politi...c la mort de sir ...décédé à l'âge de ...une névrite con...au Maroc.

...e vie consacrée ...Percival voyamonde et il re...les plus grosses ...uarante dernière...rsque la guerre ...révolutions sur...un événement ...l'attention du ...ouva sir Perci...

...s, il fit son pre...dans les jour... Il vint en An...u siècle et il fit ...dans les trois ...Londres, le ...Daily Mail et le ... Il finit par se ...toyen britanni...

...a le Canada a ... Ce fut lui qui ... la tournée du ...ravers le Domi... après la gran... En 1926, le ...aux Etats-Unis ...rciale spéciale. ...ecourut de nou... Il était de nou...s la fin de 1936.

...taque des ...epoussée.

...C.) Les armées ...t encouragées ...nts lors des es... de la Cité Uni...ssi à repousser ... des insurgés ...é considérable...ments renforcées.

Six morts dans une collision de navires

Melbourne, Australie, 30. — (P.C., Câble) — Deux frêteurs sont venus en collision hier dans les eaux de la Baie Philipp, et le "Kakariki" a coulé à pic entraînant à la mer 6 marins de l'équipage qui avaient été tués par le choc. Le frêteur "Caradale" qui frappa le 'Kakariki" a pu sauver les 16 autres marins du frêteur naufragé. A bord du "caradale" il n'y eut pas de pertes de vie, ni d'hommes blessés.

L'ARTISTE CANADIEN-FRANCAIS SUZOR-COTE EST DECEDE

Daytona Beach, Floride, 30. — (P.C.-P.A.) — Marc-Aurèle De Foy Suzor-Côté, célèbre peintre et sculpteur canadien-français, est mort ici, hier soir, à sa résidence, après avoir éprouvé plusieurs attaques de paralysie. Il était âgé de 66 ans.

Suzor-Côté vint s'établir ici en 1929 à la suite d'une première attaque qui lui avait immobilisé la main gauche et le côté gauche. Il habitait alors Montréal.

Né dans le village d'Arthabaska, Québec, Suzor-Côté étudia à Paris où il se révéla en gagnant le Grand Prix de l'exhibition annuelle du Salon de Paris alors qu'il n'avait que 28 ans.

Après avoir obtenu des succès répétés dans les capitales artistiques de l'Europe, il rentra dans sa province natale et il ouvrit un studio à Montréal en 1907. Il y a trois ans, il épousa Mlle Mathilde Savard, qui avait été son infirmière et sa compagne depuis sa maladie.

...16 et 19—Finance;
" 20—Sport;
" 21—Autres nouvelles locales et étrangères;
" 22 et 23—Amusemetns ;
" 24—T. S. F.

Le hockey

HIER SOIR

Ligue Intercollégiale:
McGill 3, U. de Montréal 2.
Ligue Junior:
Bourgeois 6, Aces Jrs 3.

Regina	—30	—15
Winnipeg	—16	0
Toronto	30	36
Ottawa	10	30
Montréal	8	34
Québec	8	26
St-Jean	4	32
Halifax	6	26

(—) Sous zéro.

PRONOSTICS:
Vallée du Bas Saint-Laurent. — Beau et modérément froid.

HOTEL MONTCALM
161-169, rue St-Jean, Québec
Chambre avec eau courante, $1.00; avec douches, $1.25; avec bain, $1.50. Repas table d'hôte, 0.50.

...passer la plus grande partie de la journée d'hier, installé dans sa chaise roulante, prenant part plus activement que jamais depuis qu'il est malade, à l'administration des affaires de l'Eglise.

On croit que c'est la température ensoleillée qui a contribué à redonner des forces au souverain pontife.

Les autorités du Vatican ont même déclaré qu'à l'heure actuelle le pape est "plus un convalescent qu'un malade", et il semble aussi que la circulation du sang dans les jambes de l'auguste malade est devenue plus normale.

"Est-ce vous qui demandez un compagnon pour partager les frais d'un voyage dans les pays chauds ?"

(Lickty, dans le "Brooklyn Eagle")

L'intervention du gouvernement

NOUVEAUX DOCTEURS

Montréal, 28. — (D. N. C.) M. Edouard Montpetit, secrétaire-général de l'Université de Montréal, a annoncé, hier, que des grades honorifiques de doctorat étaient accordés à l'hon. F.-J. Leduc, ministre de la Voirie, et à Son Excellence Mgr F.-X. Ross, évêque de Gaspé.

M. Leduc est fait docteur ès sciences appliquées et il recevra son titre à la réunion annuelle de l'Ecole Polytechnique dont il est le premier ancien élève à entrer dans le cabinet provincial.

Mgr Ross sera fait docteur ès pédagogie.

Ecrasé par une charge de billots

M. Léon Grenier, de Beauce-Jonction, est victime, hier matin, d'un sérieux accident. — Il est transporté à l'Hôtel-Dieu de Lévis où on croit le sauver.

Beauce-Jonction, 29. — (D. N. C.) Un brave citoyen de Beauce-Jonction, M. Léon Grenier, âgé d'une cinquantaine d'années, a été victime hier avant-midi d'un triste accident qui pourrait même lui coûter la vie. M. Grenier conduisait une charge de bois à l'habitation de son patron, M. Thomas Cliche, quand il roula tout à coup sous la sleigh, qui lui passa sur le corps et le blessa sérieusement à la tête.

L'accident est survenu vers 9 heures 45 hier matin. M. Grenier revenait du bois avec une charge de billots assez imposante et n'avait plus que quelques arpents à faire pour arriver à destination. Pour on ne sait trop quelle raison — un étourdissement, croit-on — il tomba tout-à-coup en avant de la sleigh, dans les pattes de son cheval, et la voiture chargée lui passa sur le corps.

On se porta aussitôt à son secours et on le releva inconscient. M. le curé Jules Turcotte, et le docteur Rousseau arrivèrent peu après sur les lieux et prodiguèrent les premiers soins au blessé qui reprit peu à peu connaissance. M. Grenier souffrait de sérieuses blessures à la tête, et l'on craint qu'un patin l'ait frappé à la tête On ne croit pas cependant qu'il y ait fracture du crâne, et l'on espère sauver ce père d'une famille de six enfants.

A l'Hôtel-Dieu de Lévis, où il fut transporté au cours de l'après-midi par l'ambulance Lépine, on nous a appris hier soir que le patient semblait reposer assez paisiblement et qu'on ne craignait pas trop de complications.

M. THOMAS DUHAMEL

MM. les membres de l'Unité nationale de Limoilou ont été heureux d'apprendre que M. Thomas Duhamel a été nommé président de la Société St-Jean-Baptiste, section St-Fidèle. Ils le prient d'accepter leurs vives félicitations.

L'hon. M. Duplessis parle, hier, à Montréal, à la réunion des membres de la "Canadian Pulp and Paper Association". — Il déclare que le gouvernement ne doit pas trop intervenir dans l'industrie de la pulpe.

Conférence

Montréal, 29. — (P.C.) Le premier ministre Maurice Duplessis a déclaré hier à Montréal, au cours de la réunion des membres de la "Canadian Pulp and Paper Association", que son gouvernement était prêt à prendre les mesures voulues de concert avec les autres provinces intéressées dans l'industrie du bois pour stabiliser et aider l'industrie canadienne de la pulpe et du papier.

"L'industrie est importante, a-t-il dit, en raison des capitaux qui y sont investis, de la main d'oeuvre qu'elle requiert et de la prospérité qu'elle apporte lorsqu'elle est prospère".

Il a ajouté que le gouvernement de Québec se proposait de convoquer en conférence tous les industriels intéressés dans la fabrication du papier afin d'être mieux en mesure d'élaborer des lois qui seront "justes, honnêtes et protégeront tous les intéressés".

Il s'est déclaré opposé à l'"intervention quotidienne du gouvernement dans les entreprises individuelles". Le premier ministre a formulé de plus le voeu que toutes les provinces agissent de concert et il a dit que dès que le gouvernement de la province de Québec se sera occupé de sa population, il sera prêt à négocier ses ressources avec ses voisins.

ELLE EST MORDUE PAR UN CHIEN

Frampton, 29. — (D.N.C.) Sauvagement assaillie par un chien furieux, Mlle Marguerite Whealan, institutrice, a reçu des morsures à une jambe qui ont nécessité les soins du médecin. Mlle Whealan revenait à sa maison de pension après avoir donné ses cours, lorsqu'elle fut assaillie par la bête, qui appartenait à M. G. Lessard. Ce dernier a abattu son chien.

Mlle Whealan fut pansée par le Dr C. Hamel.

LES FLANEURS DANS LES GARES

Drummondville, 29. — (D. N. C.) Les flâneurs dans les gares de chemin de fer, n'ont certainement pas de chance ici. Samedi dernier, notre police municipale, aidée d'un détective du C. N. R., fit l'arrestation de deux flaneurs à la gare du C. N. R., à Drummondville, sans domicile connu, qui donnèrent leurs noms Léon Lacroix et Ubald Lalonde. Ils ont été conduits aux quartiers généraux de la police à Montréal.

L'INTRONISATION DE MGR ARTHUR MELANSON

L'intronisation de monseigneur Arthur Melanson, évêque de Gravelbourg, comme archevêque de Moncton, N.-B., est fixée au 22 février. Elle sera présidée par Mgr P.-A. Bray, évêque de St-Jean, qui est l'administrateur du nouvel archidiocèse.

L'église-cathédrale de Moncton est celle de l'Immaculée-Conception. De belles cérémonies s'y dérouleront le 22 et le 23. La cérémonie d'intronisation fixée au soir du 22 sera en effet suivie de la célébration d'une [illegible] le lendemain par [illegible] archevêque.

Son E[illegible] un de ses [illegible] bec à ces [illegible]

Discou[illegible] M. T[illegible]

Le député [illegible] le de la [illegible] représent[illegible] carte él[illegible] rédistribu[illegible] ble des c[illegible]

Ottawa, 29. D.-S. Trembla[illegible] Dorchester, pr[illegible] résolution de [illegible] puté libéral de [illegible] de rajuster la [illegible] fectuer une ré[illegible] table des disti[illegible] claré hier à l[illegible] munes:

Cette résolu[illegible] tion d'un com[illegible] pour donner j[illegible] du Canada.

M. l'Orateur[illegible] député de Ch[illegible] l'autre jour, c[illegible] patent d'injus[illegible] comté que j'a[illegible] senter dans c[illegible] parfaitement r[illegible] de la carte él[illegible] lieu après ch[illegible] cennal a été [illegible] les population[illegible] conscriptions, [illegible] groupements [illegible] en nombre, au[illegible] lire un repré[illegible] des Commune[illegible] député vous a[illegible] division électo[illegible] parlé du chif[illegible] que je connai[illegible] que lui; mai[illegible] rapport du di[illegible] élections pour[illegible] drez compte [illegible] la population [illegible] comtés avoisin[illegible] raux et reconn[illegible] lechasse et Be[illegible] différence de [illegible] entre ces dive[illegible] permettrez bie[illegible] ter des chiffre[illegible] nier remanie[illegible] torale de Dor[illegible] population tot[illegible] circonscription[illegible] sin, comptait [illegible] 700 âmes. Mo[illegible] évidemment c[illegible] souci de l'équ[illegible] essayer de rét[illegible] paroisses du c[illegible] comté de Beau[illegible] à peu près de[illegible] du comté de L[illegible]

Maintenant,

(Suite à la

Le programme du comité catholique

Les membres du comité catholique du conseil de l'Instruction publique se réuniront au Parlement, le trois février. — Ils aura[illegible] plu-

UNE FEMME DE 104 ANS

Dalhousie, 29. — (D.N.C.) —

Chaque tasse un régal
THÉ "SALADA"
SOIF

VARIETE

LE COIN DES PHILATELISTES

par J. MONTAGNES

En haut, deux nouveaux timbres de l'Union Sud-Africaine montrant une mine d'or et une ville dans le lointain ; le roi Carol de Roumanie sur un nouveau timbre de ce pays ; timbre de la Croix Rouge d'Ethiopie émis par le gouvernement réfugié à Gore ; un timbre de charité de Ruanda, Congo Belge, montrant la reine Astrid entourée d'enfants nègres et un des quatre timbres émis à l'occasion du Jubilé d'Argent du Sultan de Zanzibar.

La Grèce ayant récemment émis les premiers timbres portant l'effigie du défunt roi Constantin et devant mettre bientôt en vente une nouvelle émission illustrée de l'effigie du roi actuel George, revenu d'exil en Angleterre, quand la république fut remplacée par la monarchie, il est intéressant de noter que tous les timbres grecs émis jusqu'à date ont toujours été illustrés de sujets historiques. Les premiers timbres émis de 1861 à 1896 étaient illustrés d'une reproduction d'un buste du dieu Hermès ou Mercure. La plupart de ces timbres sont aujourd'hui assez rares à trouver et leur valeur augmente d'année en année.

A partir de 1896, les timbres grecs furent illustrés de reproductions de monuments et de statues antiques, et cela, tout particulièrement, à l'occasion des jeux olympiques de 1896 et de 1906. Cette pratique se continua jusqu'en 1913, alors que des événements historiques plus récents servirent de sujet aux timbres émis. Ces timbres sont illustrés de vieilles ruines grecques, de portraits de héros anglais, français et hollandais qui prirent part à la guerre de l'Indépendance.

Les timbres de poste aérienne représentent des avions modernes survolant de vieux monuments de la Grèce antique. La Grèce possède deux genres de timbres de poste aérienne, les uns ne servant que pour certaines destinations déterminées et les autres pour le service général. La plupart de ces derniers timbres sont illustrés de scènes mythologiques. Les timbres de charité grecs apparurent pour la première fois pendant la grande guerre et ont été continués à de rares intervalles jusqu'en 1934. Pour tenir compte de tous les timvres émis par la Grèce, il faut encore faire mention des émissions imprimées pour le compte des territoires annexés pendant la guerre des Balkans en 1912 et pour les îles grecques de la Méditerranée, telles que Lemnos, etc.

—o—

Un des plaisirs de la philatélie est de pouvoir échanger des timbres avec les autres collectionneurs. Il existe de nombreux clubs de ces derniers à travers le monde et dont les membres se recrutent dans tous les pays. Plusieurs de ces clubs exigent un montant annuel minime de leurs membres donnant droit à ceux-ci à une revue mensuelle ou trimestrielle. Ces clubs tiennent aussi une liste noire de tous leurs membres qui ne remplissent pas toutes leurs obligations dans l'échange des timbres entre membres du même club.

Sans vouloir suggérer la fondation à Québec d'un club de ce genre, il pourrait cependant être facile d'organiser ici une association du genre de celle qui fonctionne actuellement à Toronto et dont les seules obligations consistent pour les membres à échanger entre eux rapidement et

(Suite à la page 10)

LA GUERRE D'ESPAGNE ET LA REPUBLIQUE D'ANDORRE

Pour la première fois en douze siècles, la petite république d'Andorre se voit menacée d'un sérieux danger. Située entre la France et l'Espagne, elle est prise entre les deux partis qui se disputent l'Espagne. Elle a fait appel à la France, sa protectrice depuis toujours. Sa petite armée de dix-sept soldats vêtus des brillants uniformes d'un autre âge, et ses deux canons, ne peuvent lui être d'un grand secours. La France a envoyé à sa petite voisine quelques douaniers supplémentaires, mais cela non plus ne pourra lui être fort utile.

Les trois autres petits états de l'Europe, le Lichtenstein, Monaco et San Marino, ont eux aussi des ennuis. L'Europe, en ce moment, n'est pas un endroit pour les petites nations paisibles. Elles sont menacées non seulement par le militarisme grandissant, mais par toutes les forces modernes qui bouleversent en ce moment ce continent : le nazisme, le facisme, le bolchévisme, etc.

La république d'Andorre, dont le statut politique remonte à l'époque de la feodalité, a été laissée jusqu'ici tranquille par les autres nations européennes tout d'abord parce qu'elle est vraiment trop petite, mais surtout parce qu'on n'y trouve ni huile ni minéraux. Mais, avant même la révolution espagnole, certaines nations commençaient à tourner les yeux vers elle, à cause de ses pouvoirs d'eaux.

LA FIN EST PROCHE

Des hommes aux vêtements élégants et aux riches automobiles visitaient depuis quelque temps ses

vallées, invitant les citoyens importants à de grands banquets, au cours desquels ils affirmaient dans de grandes phrases que le moment était

(Suite à la page 10)

A TRAVERS LE MONDE CLEVELAND

La place principale de Cleveland

L'Auditorium de Cleveland.

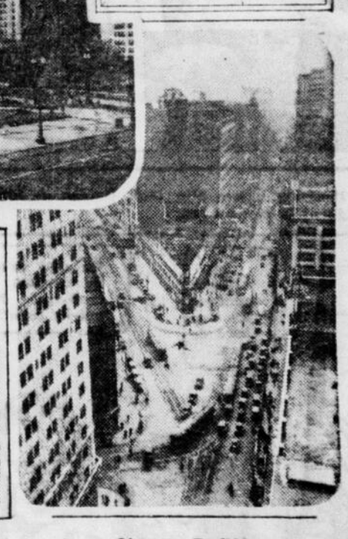

L'avenue Euclid.

DESCRIPTION. — Cleveland, la plus grande ville de l'Ohio, est aussi un centre industriel et commercial important. La ville est située sur la rive sud du lac Erié à l'embouchure de la rivière Cuyahoga. Sa population en 1930 était de 900,429 habitants et, en comprenant la banlieue, de 1,194,989 habitants.

HISTOIRE.—La ville reçut à sa fondation le nom du général Moses Cleveland, qui dirigeait l'expédition envoyée par le gouvernement pour faire l'inspection du territoire acheté du Connecticut en 1795. Cleveland fonda un établissement sur la rivière Cuyahoga en juillet 1796. Ce territoire fut tout d'abord incorporé aux Territoires du Nord-Ouest par un acte du congrès voté en 1800. Cleveland devint le chef-lieu du comté de Trumbull en 1809. La construction du canal de l'Ohio aida fortement au développement de Cleveland qui obtint sa charte de cité en 1836.

INDUSTRIE ET COMMERCE. — Cleveland, étant à proximité des champs d'huile et des mines de charbon de l'Ohio et de la Pennsylvanie, tout comme de la région aurifère du lac Supérieur et des territoires agricoles du Middle-West, a bénéficié largement de ces avantages. La ville reçoit une large part du trafic des grands lacs et nous citerons tout particulièrement parmi ses principales industries, les produits du fer et de l'acier, les parties d'automobiles, les appareils électriques et les conserves de viande.

POINTS INTERESSANTS.—La cité possède de nombreux parcs dont l'un des plus beaux est le parc Rockfeller, don de John-D. Rockfeller qui habita pendant quelque temps à Cleveland. Le centre de la ville est la place principale ou Public Square où se dresse la statue du général Cleveland et le monument aux soldats et aux marins de la grande guerre.

Une
C
pc
fins
Toutes
imprimé
grands
tisfaire
Long
Er

Faites votre choix dans le genre à col rabattu ou avec deux faux-cols.

Rez-de-Chaussée — Syndicat

Aux Grands Magasins à Rayons du
SYNDICAT de QUEBEC LTEE

Pianos
Radios
Laveuses

C. ROBITAILLE ENR.
320 RUE ST-JOSEPH
LA MAISON DU SERVICE ET DE LA QUALITE

Meubles
Poêles
Réfrigérateurs

NOTRE SERVICE TELEPHONIQUE

On peut communiquer avec l'Evénement de la façon suivante :

Jusqu'à 6 heures le soir : appeler l'échange 2-6412. Depuis 6 heures et durant la nuit, utiliser les numéros suivants :

Le rédacteur en chef 5706
Le chef de l'information 2-7521
Nouvelles générales.. 2-7570
Sport et annonces 2-7310

L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

L'Evénement vous apporte, chaque matin une information impartiale précise et soignée

70ième ANNEE No 198 | Tirage certifié par l'A. B. C. | QUEBEC, SAMEDI 30 JANVIER 1937 | Température : Beau et modérément froid | VINGT-SIX PAGES

Avec une impatience fébrile, les Allemands attendent le nouveau plan d'action de leur Fuhrer

Un compromis

Dans tous les foyers et toutes les brasseries, on ne parle que de colonies. — On

La grève est

Mort de l'hon. Charles Marcil, député de Bonaventure et doyen de la Chambre

Ottawa, 30. — (P.C.) — L'honorable M. Charles Marcil, L.L.D., député du comté de Bonaventure depuis 1900 et doyen de la Chambre des Communes, est décédé à bonne heure, hier soir, à l'âge de

Treize conspirateurs bolchévistes mourront sous les balles; quatre autres sont envoyés en prison

Législature ... rnée

...ontarienne s'a... ...s avoir adopté ...es pour proté...

(P.C.) Le gouver... ...rio détient, depuis ...ouveaux pouvoirs ...es compagnies d'é... ...rovince de Québec ...rats pour fourni... ...lectrique déclarés ...e loi votée par la ...35. ...inés à immuniser ...ydro-électrique de ...es procédures lé... ...ptés en troisième ...quelques minutes ...nt de la Législa... ...riode de deux se...

...mbre se rassem... ...le 16 février, le ...Mitchell Hepburn, ...voyage pour sa ...ona, sera proba... ...ici.

...oncernant l'Hydro ...ion royale une ou ...s avoir été adop... ...bre. Ils ne pren... ...jour où ils seront ...crété ministériel, ...discrétion du ca...

...s pourvoient à ce

...our l'Hydro con... ...égales pour l'exé... ...nts ou de juge... ...e obtenus dans la

...Hydro des $127,... ...garantir un appel ...contre un juge... ...l'Ottawa Valley ...mption de dépo... ...dans tout appel

...écutoire sera né... ...pour prendre ...mmission hydro...

Karl Radek, homme de lettres et ancien directeur de l'Izvestia, est condamné à dix ans d'emprisonnement. — Tous les défendeurs avaient admis leur culpabilité.—Les juges mlitaires délibèrent durant 8 heures.— Un condamné demande d'avoir seulement le courage d'affronter les balles.

Un grand procès

Moscou, 30. — (P.C. P.A.) — Le plus haut tribunal des Soviets — le conseil militaire de la Cour suprême — a condamné ce matin à mourir sous les balles treize des dix-sept hommes que le gouvernement accusait de trahison et dont le procès s'est déroulé ici durant plusieurs jours.

Deux des principaux défendeurs, Karl Radek, ancien directeur du journal Izvestia, et Gregory Sokolnikoff, ont été condamnés à dix ans d'emprisonnement.

M.-S. Stroiloff a reçu une sentence identique, et V.-V. Arnold a été condamné à huit ans de détention.

Ce verdict, qui épargne la vie de quatre hommes dont deux étaient accusés d'avoir été les principaux chefs d'un complot trotskyste contre le régime soviétique, fut prononcé par les trois juges après qu'ils eurent délibéré durant huit heures.

Radek, dans ses dernières déclarations prononcées devant le tribunal hier, avait admis sa trahison et ajouté : "Nous devons payer nos crimes de nos vies".

Sokolnikoff, ancien ambassadeur en Grande-Bretagne, fut l'un des rares défendeurs à réclamer la clémence du tribunal. D'autres promirent de renoncer à leurs prétendues activités contre le gouvernement, après avoir confessé qu'ils avaient agi à l'instigation de Léon Trotsky, chef bolchéviste actuellement en exil au Mexique.

D'autres, dans leurs déclarations finales, se déclarèrent prêts à faire face au peloton d'exécution, châtiment prévu en Russie pour les ac-

(Suite à la page 25, 5e col.)

King déplore la mort de Marcil

"Il possédait les qualités de chevalerie et de courtoisie qui sont les caractéristiques de sa race", dit-il.

Ottawa, 30. — (D.N.C.) Très peiné de la mort de l'hon. Charles Marcil, le très hon. William Lyon Mackenzie King, premier ministre du Canada, a fait, hier soir, la déclaration suivante aux journalistes :

"La nouvelle de la mort de l'hon. Charles Marcil créera partout les plus profonds regrets. Ainsi disparaît de la vie publique de notre pays un de ceux qui en furent le plus bel ornement.

"Le vide se fait donc de plus en plus dans les rangs de ceux qui ont commencé leur carrière politique avant le commencement du présent siècle et qui furent les compagnons d'armes de sir Wilfrid Laurier.

"L'hon. Charles Marcil appartenait à l'une des plus vieilles familles de la province de Québec. Il possédait ces qualités de chevalerie et de courtoisie qui sont les caractéristiques de sa race. Il était le doyen de la Chambre des Communes. Il y avait été élu pour la première fois en 1900. Il fit partie de dix parlements, ce qui est probable-

(Suite à la page 25, 3e col.)

Décédé

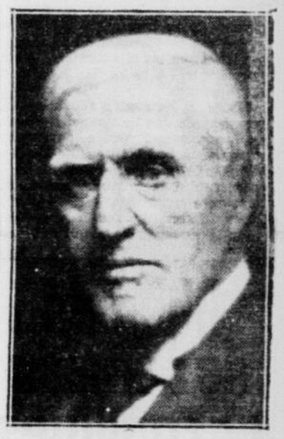

L'honorable CHARLES MARCIL, député fédéral de Bonaventure, est mort hier soir, à Ottawa, à l'âge de 76 ans. Siégeant aux Communes depuis 1900, il en était le doyen.

Une centaine de victimes

La tempête continue de semer la mort et de causer des ravages dans toute l'Europe occidentale.

Londres, 30. (P.C.-P.A.)—La tempête effroyable qui s'est abattue sur l'Europe jeudi, n'avait pas diminué de violence hier, et le nombre de ceux qui ont péri en mer pendant la tourmente augmente toujours.

On croit que près de 100 personnes ont perdu la vie. La neige et la pluie ont causé de considérables dégâts en France, et des vagues géantes continuent de s'écraser avec fracas sur les côtes anglaises.

Les vents qui ont souffle avec une force extraordinaire sur la mer du Nord ont mis plusieurs navires en péril. Les routes qui bordent la côte anglo-écossaise sont transformées en véritables patinoires, et la tempête fait rage au sud de l'Angleterre.

Il y a au moins 74 personnes qui ont péri en mer, et l'on pense que le nombre des navires en détresse ou dont on ne connait plus la position exacte, va augmenter encore considérablement.

Les dernières nouvelles annonçaient que tout l'équipage du navire hollandais "Jonge Jacobus" avait sombré au large des côtes du Portugal. On n'a pas pu préciser cependant combien il y avait de marins à bord.

Ont également péri, le capitaine et les 16 hommes d'équipage du frêteur "Olifer" qui a coulé à pic au

(Suite à la page 25, 4e col.)

Saviez-vous que...

PAUL BERDANIER

UNE VICTOIRE A LA PYRRHUS

LEGENDE ET HISTOIRE

L'HOMME QUI HAISSAIT JEFFERSON

Lisez notre Supplément et faites-le lire

...les

...d'un ...aliste

...ips, l'as des ...guerre anglais, ...ier à l'âge de

...P. C. — Câble) ...a perdu hier l'un ...nts de guerre les ...l'un de ses meil... ...activités politi... ...c la mort de sir ...décédé à l'âge de ...une névrite con... ...au Maroc. ...e vie consacrée ...Percival voya... ...monde et il re... ...les plus grosses ...uarante dernière... ...rsque la guerre ...révolutions sur... ...un événement ...l'attention du ...ouva sir Perci...

...s, il fit son pre... ...dans les jour... ...Il vint en An... ...u siècle et il fit ...dans les trois ...Londres, le ...Daily Mail et le ...Il finit par se ...toyen britanni...

...a le Canada à ...Ce fut lui qui ...la tournée du ...ravers le Domi... ...après la gran... ...En 1926, le ...aux Etats-Unis ...rciale spéciale, ...courut de nou... ...Il était de nou... ...s la fin de 1936.

...taque des ...epoussée.

...C.) Les armées ...nt encouragées ...nts lors des es... ...de la Cité Uni... ...ssi à repousser ...attaque des insurgés ...avoir été considérable... ...ments renforcées.

Six morts dans une collision de navires

Melbourne, Australie, 30. — (P.C., Câble) — Deux frêteurs sont venus en collision hier dans les eaux de la Baie Philipp, et le "Kakariki" a coulé à pic entraînant à la mer 6 marins de l'équipage qui avaient été tués par le choc. Le frêteur "Caradale" qui frappa le "Kakariki" a pu sauver les 16 autres marins du frêteur naufragé. A bord du "caradale" il n'y eut pas de pertes de vie, ni d'hommes blessés.

FAITS-DIVERS

Visite à Enzesfeld

Londres, 30. — (P.C.-P.A.) — La princesse royale, la comtesse de Harewood et son mari partiront prochainement pour l'Autriche. La princesse rendra visite à son frère, le duc de Windsor, à Enzesfeld.

Elu président

Ottawa, 30. — (P.C.) — M. J.-H. Lavoie, du ministère de l'Agriculture de Québec, a été nommé président du comité économique du Conseil d'Horticulture du Canada à la fin de la 19e convention annuelle de cette organisation jeudi soir.

Le bibliothécaire de Toronto est décédé

Toronto, 30 — (P.C.) — Le Dr George-H. Locke, en charge de la bibliothèque publique de Toronto depuis 1908, et bibliothécaire de réputation internationale vient de mourir à l'âge de 67 ans. Le distingué savant a succombé à une maladie de coeur, après avoir été au lit pendant quatre semaines.

On répare l'ambassade allemande à Londres

Londres, 30. — (P.C.) — A une interpellation de M. George Hicks, député travailliste, sir John Simon secrétaire du "Home Office" a déclaré à la chambre des Communes, que 140 ouvriers allemands travaillaient actuellement à réparer les édifices de l'ambassade allemande à Londres. Sir John a ajouté que les diplomates de Berlin avaient reçu les autorisations nécessaires à cet effet.

La mutinerie est dus à la nourriture

Guelph, Ontario, 30. — (P. C.) Après une enquête sévère sur les causes de la mutinerie qui a été déclenchée par les détenus du pénitencier de Guelph, l'honorable juge James-E. Hadden, a appris, hier, que les désordres étaient dus à la mauvaise nourriture qui est dispensée aux prisonniers. Ce sont deux détenus qui ont fait cet aveu au président du tribunal enquêteur.

Winnipeg	—16	0
Toronto	30	36
Ottawa	10	30
Montréal	8	34
Québec	8	26
St-Jean	4	32
Halifax	6	26

(—) Sous zéro.

PRONOSTICS:

Vallée du Bas Saint-Laurent. — Beau et modérément froid.

HOTEL MONTCALM
161-169, rue St-Jean, Québec
Chambre avec eau courante, $1.00; avec douches, $1.25; avec bain, $1.50. Repas table d'hôte, 0.80.

16 et 19—Finance;
" 20—Sport;
" 21—Autres nouvelles locales et étrangères;
" 22 et 23—Amusemetns ;
" 24—T. S. F.

Le hockey

HIER SOIR

Ligue Intercollégiale:
McGill 3, U. de Montréal 2.
Ligue Junior:
Bourgeois 6, Aces Jrs 3.

passer la plus grande partie de la journée d'hier, installé dans sa chaise roulante, prenant part plus activement que jamais depuis qu'il est malade, à l'administration des affaires de l'Eglise.

On croit que c'est la température ensoleillée qui a contribué à redonner des forces au souverain pontife.

Les autorités du Vatican ont même déclaré qu'à l'heure actuelle le pape est "plus un convalescent qu'un malade", et il semble aussi que la circulation du sang dans les jambes de l'auguste malade est devenue plus normale.

"Est-ce vous qui demandez un compagnon pour partager les frais d'un voyage dans les pays chauds ?"

(Lickty, dans le "Brooklyn Eagle")

L'ARTISTE CANADIEN-FRANCAIS SUZOR-COTE EST DECEDE

Daytona Beach, Floride, 30. — (P.C.-P.A.) — Marc-Aurele De Foy Suzor-Côté, célèbre peintre et sculpteur canadien-français, est mort ici, hier soir, à sa résidence, après avoir éprouvé plusieurs attaques de paralysie. Il était âgé de 66 ans.

Suzor-Côté vint s'établir ici en 1929 à la suite d'une première attaque qui lui avait immobilisé la main gauche et le côté gauche. Il habitait alors Montréal.

Né dans le village d'Arthabaska, Québec, Suzor-Côté étudia à Paris où il se révéla en gagnant le Grand Prix de l'exhibition annuelle du Salon de Paris alors qu'il n'avait que 28 ans.

Après avoir obtenu des succès répétés dans les capitales artistiques de l'Europe, il rentra dans sa province natale et il ouvrit un studio à Montréal en 1907. Il y a trois ans, il épousa Mlle Mathilde Savard, qui avait été son infirmière et sa compagne depuis sa maladie.

L'intervention du gouvernement

L'hon. M. Duplessis parle, hier, à Montréal, à la réunion des membres de la "Canadian Pulp and Paper Association". — Il déclare que le gouvernement ne doit pas trop intervenir dans l'industrie de la pulpe.

Conférence

Montréal, 29. — (P.C.) Le premier ministre Maurice Duplessis a déclaré hier à Montréal, au cours de la réunion des membres de la "Canadian Pulp and Paper Association", que son gouvernement était prêt à prendre les mesures voulues de concert avec les autres provinces intéressées dans l'industrie du bois pour stabiliser et aider l'industrie canadienne de la pulpe et du papier.

"L'industrie est importante, a-t-il dit, en raison des capitaux qui y sont investis, de la main d'oeuvre qu'elle requiert et de la prospérité qu'elle apporte lorsqu'elle est prospère".

Il a ajouté que le gouvernement de Québec se proposait de convoquer en conférence tous les industriels intéressés dans la fabrication du papier afin d'être mieux en mesure d'élaborer des lois qui seront "justes, honnêtes et protégeront tous les intéressés".

Il s'est déclaré opposé à l'"intervention quotidienne du gouvernement dans les entreprises individuelles". Le premier ministre a formulé de plus le voeu que toutes les provinces agissent de concert et il a dit que dès que le gouvernement de la province de Québec se sera occupé de sa population, il sera prêt à négocier ses ressources avec ses voisins.

NOUVEAUX DOCTEURS

Montréal, 28. — (D. N. C.) M. Edouard Montpetit, secrétaire-général de l'Université de Montréal, a annoncé, hier, que des grades honorifiques de doctorat étaient accordés à l'hon. F.-J. Leduc, ministre de la Voirie, et à Son Excellence Mgr F.-X. Ross, évêque de Gaspé.

M. Leduc est fait docteur ès sciences appliquées et il recevra son titre à la réunion annuelle de l'Ecole Polytechnique dont il est le premier ancien élève à entrer dans le cabinet provincial.

Mgr Ross sera fait docteur ès pédagogie.

Ecrasé par une charge de billots

M. Léon Grenier, de Beauce-Jonction, est victime, hier matin, d'un sérieux accident. — Il est transporté à l'Hôtel-Dieu de Lévis où on croit le sauver.

Beauce-Jonction, 29. — (D. N. C.) Un brave citoyen de Beauce-Jonction, M. Léon Grenier, âgé d'une cinquantaine d'années, a été victime hier avant-midi d'un triste accident qui pourrait même lui coûter la vie. M. Grenier conduisait une charge de bois à l'habitation de son patron, M. Thomas Cliche, quand il roula tout à coup sous la sleigh, qui lui passa sur le corps et le blessa sérieusement à la tête.

L'accident est survenu vers 9 heures 45 hier matin. M. Grenier revenait du bois avec une charge de billots assez imposante et n'avait plus que quelques arpents à faire pour arriver à destination. Pour on ne sait trop quelle raison — un étourdissement, croit-on — il tomba tout-à-coup en avant de la sleigh, dans les pattes de son cheval, et la voiture chargée lui passa sur le corps.

On se porta aussitôt à son secours et on le releva inconscient. M. le curé Jules Turcotte, et le docteur Rousseau arrivèrent peu après sur les lieux et prodiguèrent les premiers soins au blessé qui reprit peu à peu connaissance. M. Grenier souffrait de sérieuses blessures à la tête, et l'on craint qu'un patin l'ait frappé à la tête. On ne croit pas cependant qu'il y ait fracture du crâne, et l'on espère sauver ce père d'une famille de six enfants.

A l'Hôtel-Dieu de Lévis, où il fut transporté au cours de l'après-midi par l'ambulance Lépine, on nous a appris hier soir que le patient semblait reposer assez paisiblement et qu'on ne craignait pas trop de complications.

M. THOMAS DUHAMEL

MM. les membres de l'Unité nationale de Limoilou ont été heureux d'apprendre que M. Thomas Duhamel a été nommé président de la Société St-Jean-Baptiste, section St-Fidèle. Ils le prient d'accepter leurs vives félicitations.

ELLE EST MORDUE PAR UN CHIEN

Frampton, 29. — (D.N.C.) Sauvagement assaillie par un chien furieux, Mlle Marguerite Whealan, institutrice, a reçu des morsures à une jambe qui ont nécessité les soins du médecin. Mlle Whealan revenait à sa maison de pension après avoir donné ses cours, lorsqu'elle fut assaillie par la bête, qui appartenait à M. G. Lessard. Ce dernier a abattu son chien.

Mlle Whealan fut pansée par le Dr C. Hamel.

LES FLANEURS DANS LES GARES

Drummondville, 29. — (D. N. C.) Les flâneurs dans les gares de chemin de fer, n'ont certainement pas de chance ici. Samedi dernier, notre police municipale, aidée d'un détective du C. N. R., fit l'arrestation de deux flaneurs à la gare du C. N. R., à Drummondville, sans domicile connu, qui donnèrent leurs noms Léon Lacroix et Ubald Lalonde. Ils ont été conduits aux quartiers généraux de la police à Montréal.

L'INTRONISATION DE MGR ARTHUR MELANSON

L'intronisation de monseigneur Arthur Melanson, évêque de Gravelbourg, comme archevêque de Moncton, N.-B., est fixée au 22 février. Elle sera présidée par Mgr P.-A. Bray, évêque de St-Jean, qui est l'administrateur du nouvel archidiocèse.

L'église-cathédrale de Moncton est celle de l'Immaculée-Conception. De belles cérémonies s'y dérouleront le 22 et le 23. La cérémonie d'intronisation fixée au soir du 22 sera en effet suivie de la célébration d'une [illegible] archevêque.

Son E[illegible] un de ses [illegible] bec à ces [illegible]

Le programme du comité catholique

Les membres du comité catholique du conseil de l'Instruction publique se réuniront au Parlement, le trois février. — Ils auront plu-

UNE FEMME DE 104 ANS

Dalhousie, 29. — (D.N.C.) —

Chaque tasse un régal
THÉ "SALADA"
BOIT

Disco[illegible] M. T[illegible]

Le député [illegible] le de la [illegible] représent[illegible] carte él[illegible] rédistribu[illegible] ble des c[illegible]

Ottawa, 29. — D.-S. Trembla[illegible] Dorchester, pr[illegible] résolution de [illegible] puté libéral de [illegible] de rajuster la [illegible] fectuer une ré[illegible] table des distr[illegible] claré hier à l[illegible] munes:

Cette résolu[illegible] tion d'un com[illegible] pour donner j[illegible] du Canada.

M. l'Orateur[illegible] député de Ch[illegible] l'autre jour, c[illegible] patent d'injus[illegible] comté que j'a[illegible] senter dans c[illegible] parfaitement r[illegible] de la carte él[illegible] lieu après ch[illegible] cennal a été [illegible] les population[illegible] conscriptions, [illegible] groupements à[illegible] en nombre, au[illegible] lire un représ[illegible] des Commune[illegible] député vous a[illegible] division électo[illegible] parlé du chif[illegible] que je connai[illegible] que lui; mai[illegible] rapport du di[illegible] élections pour[illegible] drez compte [illegible] la population [illegible] comtés avoisin[illegible] raux et reconn[illegible] lechasse et Be[illegible] différence de [illegible] entre ces dive[illegible] permettrez bie[illegible] ter des chiffre[illegible] nier remanie[illegible] torale de Dor[illegible] population tot[illegible] circonscription[illegible] sin, comptait [illegible] 700 âmes. Mo[illegible] évidemment c[illegible] souci de l'équ[illegible] essayer de rét[illegible] paroisses du c[illegible] comté de Beat[illegible] à peu près de[illegible] du comté de D[illegible]

Maintenant,

(Suite à la

Ils ont ce qu'il [illegible]

Un coup chanceux n'apporte pas le succès ; c'est le courage qui compte.

Exclusif à L'Evénement

ON ENSEIGNE aux enfants chinois cette maxime: "Le sage regarde la pauvreté ou la richesse d'un oeil indifférent". En langage moderne on dirait simplement: Pouvez-vous tenir le coup?

"Pourquoi réussissent-ils alors que j'échoue? Pourquoi possèdent-ils ce que je n'ai point? Si j'avais la même occasion, je ferais certes mieux. Certaines gens ont toutes les chances."

Voilà autant de phrases qui expriment la complainte des pitoyables, de ceux qui se courbent sous l'infortune, qui n'ont jamais su lui faire face, enfin le leit-motiv de tous ceux qui n'ont su tenir le coup et le tenir jusqu'au bout.

Les acteurs des vues animées sont souvent la cible de ces comparaisons larmoyantes. "Mais, dit Mlle Chose ou M. Machin, elle n'est pas jolie du tout sans son maquillage"— "Il n'est pas acteur pour un sou... N'importe qui pourrait faire aussi bien que lui."

Je n'ai jamais rencontré quelqu'un qui soit parvenu à quelque chose sans qu'il ait longtemps turbiné pour y parvenir. Ignorant leurs insuccès les rebuffades, ils ont tenu ferme.

Wallace Beery le dit vertement: "Dure? . . . sans doute la vie est dure! Mais il faut avoir subi ses coups pour pouvoir ensuite apprécier les bienfaits qu'elle nous donne. Il y a un système de compensation quelque part dans ce mystère que nous appelons la vie. Un individu touche l'abîme, mais bientôt après il se hisse jusqu'au sommet. Qu'est-ce donc qui l'a aidé à retrouver son état normal?"

Croiriez-vous possible qu'un homme qui n'a pratiquement pas eu de formation scolaire puisse dire ces choses? Beery quitta l'école après sa troisième année, pour se faire soigneur d'éléphants dans le cirque Ringling. Il gagnait $3.50 par semaine et son entretien.

Quelque part, après avoir été employé comme nettoyeur de locomotive et manoeuvre dans une fonderie, Wallace décida de rejoindre son frère Noah, qui jouait sur les trétaux à New-York. Si Noah pouvait gagner $25.00 par semaine, pourquoi n'en ferait-il pas autant? Il se fit accepter et obtint un bout de rôle dans "Babes in Toyland".

En 1912 il était sans le sou et c'est alors qu'il trouva sa philosophie: "Un homme ne peut aller plus bas..."—Un rôle dans "The Balkan Princess" le sauva et, plus tard, les studios Essanay.

Il épousa Gloria Swanson en 1916, alors qu'ils jouaient tous deux pour les comédies "Keystone". Ils furent heureux pendant deux ans. Puis, quelque chose arriva; soudainement on découvrit qu'ils s'étaient séparés et bientôt, ils divorçaient. Beery en eut le coeur brisé. Il erra pendant longtemps, ne faisant rien, ne se souciant de rien. La faim le réveilla au devoir qui lui incombait de nourrir ses parents. Il joua dans "The Impardonable Sin" et remporta un succès éclatant.

"Un homme peut atteindre jusqu'à tel point...!" Cette fois, ce fut le "crash" de la Bourse et la faillite d'une banque d'Hollywood qui descendirent Wallace Beery du sommet qu'il avait atteint. Il perdit sa fortune, sa maison brûla, mais il avait Rita Gilman, sa seconde épouse et elle sut remplacer tout le reste.

Aujourd'hui, il se retrouve en bonne posture. "La chance n'est stable pour personne", aime-t-il à dire. Et il réchauffe son avion particulier, y embarque sa fille adoptive, Carole Ann, et l'enlève dans les airs pour une longue randonnée.

Est-ce la chance ou sa volonté qui a juché Beery où il se trouve actuellement?

Auriez-vous été capable de mener de front vos études jusqu'aux diplômes si vous aviez commencé dans la carrière théâtrale à l'âge de 4 ans? Quand vous regardez jouer votre petite fille avec ses poupées, son chien ou un jouet, songez à Ann Shirley qui dut lutter pour vivre, d'aussi loin qu'elle puisse se rappeler. Elle a maintenant 18 ans et depuis deux ans, elle est au rang des grandes actrices: mais auparavant sa vie fut aussi précaire que celle d'un acrobate sur son trapèze.

WALLACE BEERY a débuté dans un cirque—il soignait les éléphants. C'est pourquoi il était si à l'aise avec Sparky McFarland dans "O'Shaughnessy's Boy".

"Ce n'était pas si mal quand l'une de nous travaillait," dit naïvement Ann Shirley en parlant de sa mère et d'elle-même. Les moments difficiles arrivaient lorsque ni l'une ni l'autre ne pouvait trouver d'emploi."

On ne peut appeler "un foyer" un misérable appartement situé au-dessus d'un petit magasin; c'est pourtant la seule demeure qu'Ann a connue pendant de nombreuses années, à l'époque où elle courait d'un studio à l'autre dans la recherche désespérée d'un emploi.

Ce dut être une grande tentation pour la mère d'Ann lorsque le directeur Herbert Brennon et son épouse lui offrirent $50,000 pour sa petite fille. Mais elle n'a pas accepté, malgré qu'elle ne doutait pas que sa fille en eût bénéficié. "Toutes deux contre l'univers", telle était son idée directrice et toutes deux ont triomphé.

Les "reporters" d'un journal ne sont pas trop influençables et il a fallu un grand courage à Nelson Eddy pour faire sa trouée parmi ses confrères et les convaincre de son talent. Pourtant il y réussit parce qu'il savait qu'il avait une voix et que, ne pouvant retenir les services d'un professeur, il pratiquait à l'aide de disques de gramophone.

Scotti, Campanari et Werrenrath ont été les maîtres de Nelson Eddy sans qu'ils le sachent. Ils les a étudiés eux et leurs chansons avec la reproduction du gramophone, encouragé par sa mère et par deux de ses amis.

Il fut congédié une couple de fois pour avoir chanté pendant qu'il écrivait des nouvelles ou de la copie de publicité, mais il continua à chanter.

Quand Nelson Eddy s'en fut parfaire ses études musicales à New-York, à Paris et à Dresde, il l'avait bien mérité. Il joua le tout pour le tout, et il emprunta l'argent nécessaire à ce voyage. C'est probablement pour cela qu'il travailla si bien et qu'il connut si peu la vie de bohême que mènent la plupart des étudiants qui vont en Europe étudier la peinture ou la musique.

Aujourd'hui, il a autant d'argent que le banquier qui lui avança l'argent de son voyage. C'est une chose d'avoir une belle voix; et c'en est une autre de sacrifier sa jeunesse pour elle.

Pouvez-vous vous imaginer Joan Crawford gagnant ses cours de High School en ayant soin d'une nichée d'enfants malcommodes et en se hâtant autour d'un poêle pour servir le repas en temps? C'est pourtant de cette façon qu'elle dut d'abord se tirer d'affaire. Plus tard, comme danseuse sans engagement, elle connut la faim; comme actrice qui ne pouvait obtenir un bon rôle, elle connut l'humiliation de la défaite; mais rien ne l'a découragée. Elle ne fut jamais satisfaite tant qu'elle n'eut pas atteint le sommet de la gloire. Elle y est déjà depuis longtemps, qu'elle assure encore qu'elle ne fait que commencer. Elle soutient que c'est le but qui compte, non pas la satisfaction de l'avoir atteint.

Clark Gable admet qu'il n'a jamais su pourquoi il voulait être acteur, pourquoi le théâtre l'attirait tant. Quand vous le voyez sur l'écran, l'idole de milliers de femmes, l'un des hommes les plus popu-

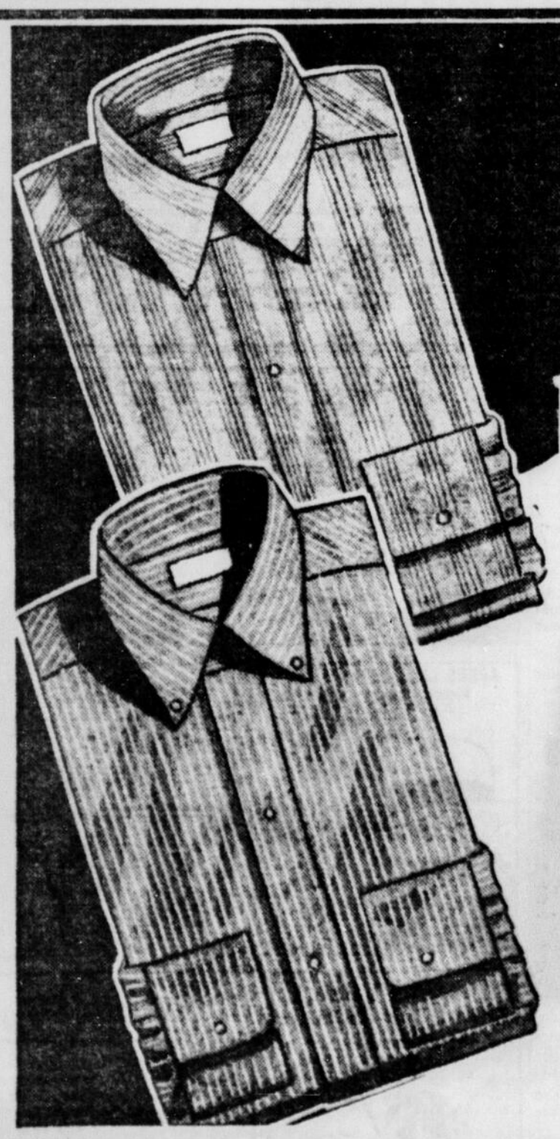

Une
C
pc
fins
Toutes
imprimé
grands
tisfaire
Long
Faites votre choix dans le genre à col rabattu ou avec deux faux-cols.

Rez-de-Chaussée — Syndicat

Aux Grands Magasins à Rayons du
SYNDICAT de QUEBEC LTEE

[illegible] décorées moyennant un léger supplément.

Pianos
Radios
Laveuses

C. ROBITAILLE ENR.
320 RUE ST-JOSEPH
LA MAISON DU SERVICE ET DE LA QUALITE

Meubles
Poêles
Réfrigérateurs

NOTRE SERVICE TELEPHONIQUE

On peut communiquer avec l'Evénement de la façon suivante :

Jusqu'à 6 heures le soir : appeler l'échange 2-6412. Depuis 6 heures et durant la nuit, utiliser les numéros suivants :

Le rédacteur en chef 5706
Le chef de l'information 2-7521
Nouvelles générales.. 2-7570
Sport et annonces 2-7310

L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

L'Evénement vous apporte, chaque matin une information impartiale précise et soignée

70ième ANNEE No 198 | Tirage certifié par l'A. B. C. | QUEBEC, SAMEDI 30 JANVIER 1937 | Température : Beau et modérément froid | VINGT-SIX PAGES

Avec une impatience fébrile, les Allemands attendent le nouveau plan d'action de leur Fuhrer

Un communiqué | Dans tous les foyers et toutes | La grève est

Mort de l'hon. Charles Marcil, député de Bonaventure et doyen de la Chambre

Ottawa, 30. — (P.C.) — L'honorable M. Charles Marcil, L.L.D.,

Treize conspirateurs bolchévistes mourront sous les balles; quatre autres sont envoyés en prison

Législature journée

bre ontarienne s'a- après avoir adopté mesures pour protéhydro.

30 — (P.C.) Le gouverl'Ontario détient, depuis de nouveaux pouvoirs avec les compagnies d'é e la province de Québec es contrats pour fourni- gie électrique déclarés tu d'une loi votée par la en 1935.

ls destinés à immuniser sion hydro-électrique de ontre les procédures lété adoptés en troisième ier, quelques minutes urnement de la Législaune période de deux selement.

la Chambre se rassemouveau, le 16 février, le inistre Mitchell Hepburn, it en voyage pour sa l'Arizona, sera probaretour ici.

bills concernant l'Hydro a sanction royale une ou tes après avoir été adopChambre. Ils ne prenque le jour où ils seront par arrêté ministériel, à la discrétion du ca-

mesures pourvoient à ce

mité pour l'Hydro conédures légales pour l'exéjugements ou de jugeant être obtenus dans la

e à l'Hydro des $127,pour garantir un appel Privé contre un jugeaveur de l'Ottawa Valley et exemption de déporanties dans tout appel

écret exécutoire sera nél'avenir pour prendre re la Commission hydro-

Karl Radek, homme de lettres et ancien directeur de l'Izvestia, est condamné à dix ans d'emprisonnement. — Tous les défendeurs avaient admis leur culpabilité.—Les juges militaires délibèrent durant 8 heures.— Un condamné demande d'avoir seulement le courage d'affronter les balles.

Un grand procès

Moscou, 30. — (P.C. P.A.) — Le plus haut tribunal des Soviets — le conseil militaire de la Cour suprême — a condamné ce matin à mourir sous les balles treize des dix-sept hommes que le gouvernement accusait de trahison et dont le procès s'est déroulé ici durant plusieurs jours.

Deux des principaux défendeurs, Karl Radek, ancien directeur du journal Izvestia, et Gregory Sokolnikoff, ont été condamnés à dix ans d'emprisonnement.

M.-S. Stroiloff a reçu une sentence identique, et V.-V. Arnold a été condamné à huit ans de détention.

Ce verdict, qui épargne la vie de quatre hommes dont deux étaient accusés d'avoir été les principaux chefs d'un complot trotskyste contre le régime soviétique, fut prononcé par les trois juges après qu'ils eurent délibéré durant huit heures.

Radek, dans ses dernières déclarations prononcées devant le tribunal hier, avait admis sa trahison et ajouté : "Nous devons payer nos crimes de nos vies".

Sokolnikoff, ancien ambassadeur en Grande-Bretagne, fut l'un des rares défendeurs à réclamer la clemence du tribunal. D'autres promirent de renoncer à leurs prétendues activités contre le gouvernement, après avoir confessé qu'ils avaient agi à l'instigation de Léon Trotsky, chef bolchéviste actuellement en exil au Mexique.

D'autres, dans leurs déclarations finales, se déclarèrent prêts à faire face au peloton d'exécution, châtiment prévu en Russie pour les ac-

(Suite à la page 25, 5e col.)

King déplore la mort de Marcil

"Il possédait les qualités de chevalerie et de courtoisie qui sont les caractéristiques de sa race", dit-il.

Ottawa, 30. — (D.N.C.) Très peiné de la mort de l'hon. Charles Marcil, le très hon. William Lyon Mackenzie King, premier ministre du Canada, a fait, hier soir, la déclaration suivante aux journalistes :

"La nouvelle de la mort de l'hon. Charles Marcil créera partout les plus profonds regrets. Ainsi disparaît de la vie publique de notre pays un de ceux qui en furent le plus bel ornement.

"Le vide se fait donc de plus en plus dans les rangs de ceux qui ont commencé leur carrière politique avant le commencement du présent siècle et qui furent les compagnons d'armes de sir Wilfrid Laurier.

"L'hon. Charles Marcil appartenait à l'une des plus vieilles familles de la province de Québec. Il possédait ces qualités de chevalerie et de courtoisie qui sont les caractéristiques de sa race. Il était le doyen de la Chambre des Communes. Il y avait été élu pour la première fois en 1900. Il fit partie de dix parlements, ce qui est probable-

(Suite à la page 25, 3e col.)

Décédé

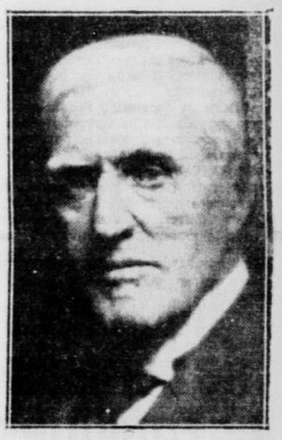

L'honorable CHARLES MARCIL, député fédéral de Bonaventure, est mort hier soir, à Ottawa, à l'âge de 76 ans. Siégeant aux Communes depuis 1900, il en était le doyen.

des R.

ort d'un urnaliste

al Phillips, l'as des ers de guerre anglais, cédé hier à l'âge de

30. — (P. C. — Câble) nglaise a perdu hier l'un espondants de guerre les gués et l'un de ses meilters des activités politigères avec la mort de sir illips, décédé à l'âge de suites d'une névrite conemment au Maroc.

toute une vie consacrée isme, sir Percival voyers le monde et il reajorité des plus grosses le ces quarante dernières. Lorsque la guerre nd des révolutions surtout où un événement attira l'attention du , on trouva sir Percilieux.

Etats-Unis, il fit son preinement dans les journicains. Il vint en Andébut du siècle et il fit successif dans les trois rnaux de Londres, le ess, le Daily Mail et le graph. Il finit par se raliser citoyen britanni-

ival visita le Canada à eprises. Ce fut lui qui rtage de la tournée du Galles à travers le Domiliatement après la grande en 1919. En 1926, le l'envoya aux Etats-Unis commerciale spéciale. lte, il parcourut de nouninion. Il était de nounada vers la fin de 1936.

ontre-attaque des es est repoussée.

30. — (P. C.) Les armées fortement encouragées cès récents lors des es- du parc de la Cité Uniont réussi à repousser une contre-attaque des insurgés hier, après avoir été considérablements renforcées.

Six morts dans une collision de navires

Melbourne, Australie, 30. — (P.C.-Câble) — Deux frêteurs sont venus en collision hier dans les eaux de la Baie Philipp, et le "Kakariki" a coulé à pic entraînant à la mer 6 marins de l'équipage qui avaient été tués par le choc. Le frêteur "Caradale" qui frappa le "Kakariki" a pu sauver les 16 autres marins du frêteur naufragé. A bord du "caradale" il n'y eut pas de pertes de vie, ni d'hommes blessés.

FAITS-DIVERS

Visite à Enzesfeld

Londres, 30. — (P.C.-P.A.) — La princesse royale, la comtesse de Harewood et son mari partiront prochainement pour l'Autriche. La princesse rendra visite à son frère, le duc de Windsor, à Enzesfeld.

Elu président

Ottawa, 30. — (P.C.) — M. J.-H. Lavoie, du ministère de l'Agriculture de Québec, a été nommé président du comité économique du Conseil d'Horticulture du Canada à la fin de la 19e convention annuelle de cette organisation jeudi soir.

Le bibliothécaire de Toronto est décédé

Toronto, 30 — (P.C.) — Le Dr George-H. Locke, en charge de la bibliothèque publique de Toronto depuis 1908, et bibliothécaire de réputation internationale vient de mourir à l'âge de 67 ans. Le distingué savant a succombé à une maladie de coeur, après avoir été au lit pendant quatre semaines.

On répare l'ambassade allemande à Londres

Londres, 30. — (P.C.) — A une interpellation de M. George Hicks, député travailliste, sir John Simon secrétaire du "Home Office" a déclaré à la chambre des Communes, que 140 ouvriers allemands travaillaient actuellement à réparer les édifices de l'ambassade allemande à Londres. Sir John a ajouté que les diplomates de Berlin avaient reçu les autorisations nécessaires à cet effet.

La mutinerie est due à la nourriture

Guelph, Ontario, 30. — (P. C.) Après une enquête sévère sur les causes de la mutinerie qui a été déclenchée par les détenus du pénitencier de Guelph, l'honorable juge James-F. Hadden, a appris hier, que les désordres étaient dus à la mauvaise nourriture qui est dispensée aux prisonniers. Ce sont deux détenus qui ont fait cet aveu au président du tribunal enquêteur.

L'ARTISTE CANADIEN-FRANCAIS SUZOR-COTE EST DECEDE

Daytona Beach, Floride, 30. — (P.C.-P.A.) — Marc-Aurèle De Foy Suzor-Côté, célèbre peintre et sculpteur canadien-français, est mort ici, hier soir, à sa résidence, après avoir éprouvé plusieurs attaques de paralysie. Il était âgé de 66 ans.

Suzor-Côté vint s'établir ici en 1929 à la suite d'une première attaque qui lui avait immobilisé la main gauche et le côté gauche. Il habitait alors Montréal.

Né dans le village d'Arthabaska, Québec, Suzor-Côté étudia à Paris où il se révéla en gagnant le Grand Prix de l'exhibition annuelle du Salon de Paris alors qu'il n'avait que 28 ans.

Après avoir obtenu des succès répétés dans les capitales artistiques de l'Europe, il rentra dans sa province natale et il ouvrit un studio à Montréal en 1907. Il y a trois ans, il épousa Mlle Mathilde Savard, qui avait été son infirmière et sa compagne depuis sa maladie.

l faut *par* Grace Wilcox

Verrenrath ont
Eddy sans qu'ils
és eux et leurs
tion du gramo-
ère et par deux

le de fois pour
il écrivait des
publicité, mais

n fut parfaire
ew-York, à Pa-
bien mérité. Il
et il emprunta
vage. C'est pro-
travailla si bien
vie de bohème
s étudiants qui
peinture ou la

t d'argent que
l'argent de son
avoir une belle
de sacrifier sa

ner Joan Craw-
High School en
d'enfants mal-
nt autour d'un
en temps? C'est
qu'elle dut d'a-
us tard, comme
t, elle connut
qui ne pouvait
connut l'humi-
rien ne l'a dé-
mais satisfaite
eint le sommet
jà depuis long-
core qu'elle ne
e soutient que
on pas la satis-

il n'a jamais su
cteur, pourquoi
Quand vous le
de milliers de
les plus popu-

CLARK GABLE ; il abandonna une bonne position et préféra jeûner pour devenir acteur.

GRACE MOORE : elle perdit sa voix.

GINGER ROGERS : elle commença dans un concours d'amateurs.

laires du jour, pouvez-vous l'imaginer affamé, grelottant et désespérément seul?

A Butte, Montana, par une journée glaciale, il était sur le quai de la gare, ayant à prendre la plus grande décision de sa vie. La compagnie pour laquelle il travaillait avait fait faillite. Quand il retourna ses poches, il trouva deux dix sous, un cinq sous et un sou noir. Un emploi aux champs d'huile de l'Oklahoma lui donnerait $12.00 par jour. Il y avait déjà travaillé pendant un an.

Il écrivit un télégramme; en écrivit un autre, puis un autre et les déchira tous pour enfin décider qu'il deviendrait acteur coûte que coûte et adieu aux puits d'huile! Il se glissa dans un convoi d'animaux et se réveilla à Portland, Oregon.

Il avait déjà tâté de tous les métiers depuis qu'il avait quitté son emploi comme surveillant dans une fabrique d'articles de caoutchouc. Il s'en fut travailler dans les forêts de l'Oregon jusqu'à ce qu'il se fût ramassé un peu d'argent. Mais, le soir, il jouait dans un petit théâtre, tant la scène était devenue une obsession pour lui.

Clark Gable est très fier de pouvoir dire qu'il a fait antichambre à chacun des bureaux d'emploi de tous les studios d'Hollywood et qu'il s'y est assis sur toutes les chaises. Il a vécu dans une chambre misérable et il mangeait juste assez pour pouvoir circuler dans cet Hollywood où il est acclamé aujourd'hui comme le plus brillant des acteurs.

Il lui aurait été plus facile d'abandonner ses ambitions théâtrales et de se contenter d'une autre vie. Pourquoi ne l'a-t-il pas fait?

Et Gary Cooper, pourquoi n'a-t-il pas demandé de l'aide à son père quand il eut dépensé ses derniers sous à l'achat d'un pain et que sa maitresse de pension l'eut mis à la porte.

Pendant plus d'un an Cooper a vécu chichement la vie misérable des "extras", un de ces anonymes, un de ces milliers d'inconnus qui, à Hollywood ,travaillent un jour et jeûnent une semaine. Il essaya de faire du dessin commercial mais la fringale de la scène le tenait toujours. La vie était dure, mais il y avait quelque chose au bout; si quelqu'un seulement voulait lui confier les mots magiques qui ouvrent les portes et hissent un individu hors de la foule. Il trouva ce qu'il fallait.

Si vous étiez un commis-voyageur prospère, avec une position stable et un bon salaire, laisseriez-vous votre emploi parceque vous êtes pris du besoin obscur de devenir un acteur? Probablement que non. —C'est pourtant ce que Warner Baxter a fait.

Ce n'est pas si facile de devenir agent d'assurances, de monter en grade et d'être, un jour, assis derrière un vaste pupitre pour dire aux autres ce qu'il faut faire. Baxter connut cette situation mais il n'en était pas satisfait. Il voulait être acteur — pouvez-vous imaginer quelque chose de plus ridicule.

Rassemblant toutes ses économies, Warner Baxter décida un beau jour que son bureau de Tulsa ne payait pas, et il lâcha tout. Il se trouva bientôt sans le sou et sans ouvrage. Que fit-il? — Il accepta un rôle de jeune premier dans une petite troupe et un salaire de $25.00 par semaine. Pour la première fois de sa vie, il se sentit heureux.

De nouveau, cependant, il fut chômeur et affamé; mais jamais il n'abandonna le théâtre. Il persista et réussit.

Si vous perdiez votre voix, auriez-vous le courage de vous retirer dans une île déserte avec pour compagne, une servante? Grace Moore eut ce courage, après avoir découvert qu'elle perdait sa voix. Pour cette voix, Grace Moore s'était enfuie de chez elle et quand son père la retrouva, elle chantait pour ses repas dans un restaurant de Greenwich Village.

Quand Otto Kahn lui dit, après un audition, qu'elle ne chanterait jamais dans un opéra, elle répondit au directeur du Metropolitan qu'avant deux ans elle ferait ses débuts au

(Suite à la page 10)

" 17—Carnet mondain;
" 18 et 19—Finance;
" 20—Sport;
" 21—Autres nouvelles locales et étrangères;
" 22 et 23—Amusemetns ;
" 24—T. S. F.

Le hockey

HIER SOIR

Ligue Intercollégiale:
McGill 3, U. de Montréal 2.
Ligue Junior:
Bourgeois 6, Aces Jrs 3.

	Min.	Max.
Dawson	—22	—10
Régina	—30	—16
Winnipeg	—16	0
Toronto	30	36
Ottawa	10	30
Montréal	8	34
Québec	8	26
St-Jean	4	32
Halifax	6	26

(—) Sous zéro.

PRONOSTICS:
Vallée du Bas Saint-Laurent. — Beau et modérément froid.

HOTEL MONTCALM
161-169, rue St-Jean, Québec
Chambre avec eau courante, $1.00; avec douches, $1.25; avec bain, $1.50. Repas table d'hôte, 0.80.

Cité Vaticane, 30. — (P.C. P.A.)— Sa Sainteté le Pape Pie XI a pu passer la plus grande partie de la journée d'hier, installé dans sa chaise roulante, prenant part plus activement que jamais depuis qu'il est malade, à l'administration des affaires de l'Eglise.

On croit que c'est la température ensoleillée qui a contribué à redonner des forces au souverain pontife.

Les autorités du Vatican ont même déclaré qu'à l'heure actuelle le pape est "plus un convalescent qu'un malade", et il semble aussi que la circulation du sang dans les jambes de l'auguste malade est devenue plus normale.

"Est-ce vous qui demandez un compagnon pour partager les frais d'un voyage dans les pays chauds ?"

(Lickty, dans le "Brooklyn Eagle")

L'intervention du gouvernement

L'hon. M. Duplessis parle, hier, à Montréal, à la réunion des membres de la "Canadian Pulp and Paper Association". — Il déclare que le gouvernement ne doit pas trop intervenir dans l'industrie de la pulpe.

Conférence

Montréal, 29. — (P.C.) Le premier ministre Maurice Duplessis a déclaré hier à Montréal, au cours de la réunion des membres de la "Canadian Pulp and Paper Association", que son gouvernement était prêt à prendre les mesures voulues de concert avec les autres provinces intéressées dans l'industrie du bois pour stabiliser et aider l'industrie canadienne de la pulpe et du papier.

"L'industrie est importante, a-t-il dit, en raison des capitaux qui y sont investis, de la main d'oeuvre qu'elle requiert et de la prospérité qu'elle apporte lorsqu'elle est prospère".

Il a ajouté que le gouvernement de Québec se proposait de convoquer en conférence tous les industriels intéressés dans la fabrication du papier afin d'être mieux en mesure d'élaborer des lois qui seront "justes, honnêtes et protégeront tous les intéressés".

Il s'est déclaré opposé à l'"intervention quotidienne du gouvernement dans les entreprises individuelles". Le premier ministre a formulé de plus le voeu que toutes les provinces agissent de concert et il a dit que dès que le gouvernement de la province de Québec se sera occupé de sa population, il sera prêt à négocier ses ressources avec ses voisins.

NOUVEAUX DOCTEURS

Montréal, 28. — (D. N. C.) M. Edouard Montpetit, secrétaire-général de l'Université de Montréal, a annoncé, hier, que des grades honorifiques de doctorat étaient accordés à l'hon. F.-J. Leduc, ministre de la Voirie, et à Son Excellence Mgr F.-X. Ross, évêque de Gaspé.

M. Leduc est fait docteur ès sciences appliquées et il recevra son titre à la réunion annuelle de l'Ecole Polytechnique dont il est le premier ancien élève à entrer dans le cabinet provincial.

Mgr Ross sera fait docteur ès pédagogie.

Ecrasé par une charge de billots

M. Léon Grenier, de Beauce-Jonction, est victime, hier matin, d'un sérieux accident. — Il est transporté à l'Hôtel-Dieu de Lévis où on croit le sauver.

Beauce-Jonction, 29. — (D. N. C.) Un brave citoyen de Beauce-Jonction, M. Léon Grenier, âgé d'une cinquantaine d'années, a été victime hier avant-midi d'un triste accident qui pourrait même lui coûter la vie. M. Grenier conduisait une charge de bois à l'habitation de son patron, M. Thomas Cliche, quand il roula tout à coup sous la sleigh, qui lui passa sur le corps et le blessa sérieusement à la tête.

L'accident est survenu vers 9 heures 45 hier matin. M. Grenier revenait du bois avec une charge de billots assez imposante et n'avait plus que quelques arpents à faire pour arriver à destination. Pour on ne sait trop quelle raison — un étourdissement, croit-on — il tomba tout-à-coup en avant de la sleigh, dans les pattes de son cheval, et la voiture chargée lui passa sur le corps.

On se porta aussitôt à son secours et on le releva inconscient. M. le curé Jules Turcotte, et le docteur Rousseau arrivèrent peu après sur les lieux et prodiguèrent les premiers soins au blessé qui reprit peu à peu connaissance. M. Grenier souffrait de sérieuses blessures à la tête, et l'on craint qu'un patin l'ait frappé à la tête. On ne croit pas cependant qu'il y ait fracture du crâne, et l'on espère sauver ce père d'une famille de six enfants.

A l'Hôtel-Dieu de Lévis, où il fut transporté au cours de l'après-midi par l'ambulance Lépine, on nous a appris hier soir que le patient semblait reposer assez paisiblement et qu'on ne craignait pas trop de complications.

M. THOMAS DUHAMEL

MM. les membres de l'Unité nationale de Limoilou ont été heureux d'apprendre que M. Thomas Duhamel a été nommé président de la Société St-Jean-Baptiste, section St-Fidèle. Ils le prient d'accepter leurs vives félicitations.

ELLE EST MORDUE PAR UN CHIEN

Frampton, 29. — (D.N.C.) Sauvagement assaillie par un chien furieux, Mlle Marguerite Whealan, institutrice, a reçu des morsures à une jambe qui ont nécessité les soins du médecin. Mlle Whealan revenait à sa maison de pension après avoir donné ses cours, lorsqu'elle fut assaillie par la bête, qui appartenait à M. G. Lessard. Ce dernier a abattu son chien.

Mlle Whealan fut pansée par le Dr C. Hamel.

LES FLANEURS DANS LES GARES

Drummondville, 29. — (D. N. C.) Les flâneurs dans les gares de chemin de fer, n'ont certainement pas de chance ici. Samedi dernier, notre police municipale, aidée d'un détective du C. N. R., fit l'arrestation de deux flaneurs à la gare du C. N. R., à Drummondville, sans domicile connu, qui donnèrent leurs noms Léon Lacroix et Ubald Lalonde. Ils ont été conduits aux quartiers généraux de la police à Montréal.

L'INTRONISATION DE MGR ARTHUR MELANSON

L'intronisation de monseigneur Arthur Melanson, évêque de Gravelbourg, comme archevêque de Moncton, N.-B., est fixée au 22 février. Elle sera présidée par Mgr P.-A. Bray, évêque de St-Jean, qui est l'administrateur du nouvel archidiocèse.

L'église-cathédrale de Moncton est celle de l'Immaculée-Conception. De belles cérémonies s'y dérouleront le 22 et le 23. La cérémonie d'intronisation fixée au soir du 22 sera en effet suivie de la célébration d'une [illegible] archevêque.

Son E[illegible] un de ses [illegible] bec à ces [illegible]

Le programme du comité catholique

Les membres du comité catholique du conseil de l'Instruction publique se réuniront au Parlement, le trois février. — Ils aura[illegible] plu-

UNE FEMME DE 104 ANS

Dalhousie, 29. — (D.N.C.) —

Disco[illegible] M. T[illegible]

Le député [illegible] le de la [illegible] représent[illegible] carte él[illegible] rédistribu[illegible] ble des c[illegible]

Ottawa, 29. [illegible] D.-S. Trembla[illegible] Dorchester, pr[illegible] résolution de [illegible] puté libéral de[illegible] de rajuster la [illegible] fectuer une ré[illegible] table des disti[illegible] claré hier à l[illegible] munes:

Cette résolu[illegible] tion d'un com[illegible] pour donner [illegible] du Canada.

M. l'Orateur [illegible] député de Chi[illegible] l'autre jour, c[illegible] patent d'injus[illegible] comté que j'a[illegible] senter dans c[illegible] parfaitement r[illegible] de la carte él[illegible] lieu après ch[illegible] cennal a été [illegible] les population[illegible] conscriptions, [illegible] groupements à[illegible] en nombre, au[illegible] lire un représ[illegible] des Commune[illegible] député vous a[illegible] division électo[illegible] parlé du chif[illegible] que je conna[illegible] que lui; mai[illegible] rapport du di[illegible] élections pour[illegible] drez compte [illegible] la population [illegible] comtés avoisi[illegible] raux et reconn[illegible] lechasse et Be[illegible] différence de [illegible] entre ces dive[illegible] permettrez bie[illegible] ter des chiffre[illegible] nier remanie[illegible] torale de Dor[illegible] population tot[illegible] circonscription[illegible] sin, comptait [illegible] 700 âmes. Mo[illegible] évidemment c[illegible] souci de l'équ[illegible] essayer de réta[illegible] paroisses du c[illegible] comté de Beau[illegible] à peu près de[illegible] du comté de [illegible]

Maintenant,

(Suite à la

Chaque tasse un régal
THÉ "SALADA"
SOIF

PAGE FEMININE

Bonnes résolutions pour 1937

par Grace Grandville

(Ecrit spécialement pour l'Evenement)

VOICI une année pour devenir belle. Regardons-la ainsi et refusons de nous laisser troubler par le fait que, volontiers ou non, nous devons vieillir aussi d'une année. Débarrassons-nous du passé et allons vers l'avenir. Il y a de quoi faire.

Le calendrier nous apprend qu'il est temps de prendre un nouveau contact avec la vie, d'étreindre le temps fermement dans nos mains à la manicure irréprochable et de l'employer le plus fidèlement possible à rejoindre nos désirs. Nous avons une chance maintenant de reprendre ce que nous voulions faire et n'avons point fait pendant l'année qui s'est écoulée. Recommençons.

Qu'en pensez-vous? Nous devenons sentimentaux. C'est l'espoir de renouveau qu'offre une page nette, fraiche, faite de 365 jours et de 12 mois, qui me saisit. Je ne puis m'empêcher de vous servir un beau plat de résolutions de beauté pour la nouvelle année.

Toute autre personne qui peut être dans votre cas doit se joindre à nous. Ensuite ajoutez votre signature au document pour le rendre légal — puis vous n'oublierez pas d'avoir un peu honte si vous ne tenez pas votre parole.

—o—

Attendu que, connaissant ma paresse naturelle, je prends l'engagement solennel avec moi-même, à l'effet que:

J'aurai confiance dans mon propre partage de charmes et dans mon apparence et que je leur rendrai justice. Je ne me laisserai pas abattre par mes imperfections. Je sais bien que Cléôpatre avait un nez tout à fait irrégulier et que Mme Récamier soulevait les plus ardentes protestations d'amour alors qu'elle était grand'mère. Je sais encore qu'il y a des femmes qui ont le monde à leurs pieds en dépit de leurs yeux louches, de leur vilaine peau, de leurs dents fausses, de leurs jambes arquées et de leurs hanches épaisses. Même si j'avais tous ces défauts, ce sera par la confiance que j'aurai en moi-même que je saurai triompher de toutes les embuches.

Je me pommaderai la figure chaque soir. Evidemment, je la laverai avec de l'eau et du savon, mais je n'oublierai jamais de me servir de la crème, parceque je sais que l'huile de la crème dissoudra mieux le maquillage que ne pourraient le faire l'eau et le savon et apportera à ma peau la nourriture dont elle a besoin.

Je ferai ceci et bien d'autres choses que je considère comme nécessaire au rite quotidien de la beauté. Peu importe mes fatigues, peu importe l'heure à laquelle j'irai au lit, je prendrai soin de ma beauté avant d'oser m'abandonner au sommeil.

Je me tiendrai le corps droit et la tête haute. Je ne veux pas avoir un double menton et d'ailleurs je n'ai à rougir de rien au point de marcher la tête basse. Je ferai valoir mon buste, car les nouvelles modes épousent les lignes. Afin que ma taille reste mince, je la contiendrai en marchant, en m'asseyant ou en restant debout.

Tous les jours je ferai des exercices. Si je ne puis me livrer à de véritables exercices où pratiquer des sports, je marcherai. La marche est encore le meilleur moyen de se rendre d'un endroit à un autre.

Je me brosserai souvent les cheveux et j'étudierai avec soin les différentes coiffures. Je ne me contenterai pas facilement de la manière dont je m'arrange les cheveux et je changerai au besoin. Que de fois j'ai entendu dire que rien ne changeait une femme comme sa coiffure.

—o—

J'étudierai aussi avec soin la couleur des poudres, du rouge et du "lipstick" et je n'oublierai pas l'effet magique produit par l'ombre des yeux. Cependant, j'éviterai que tout cosmétique vienne compromettre l'état naturel de ma peau, de mes yeux ou de mes cheveux. C'est la Nature qui m'a faite et je crois qu'elle est encore plus sage que moi. Et c'est ainsi que je dois, de plus, choisir les vêtements qui conviennent le mieux à ma personne en tenant compte surtout de la couleur.

J'userai du lipstick avec discrétion. Il ne faut pas épaissir les lèvres et le rouge ne doit pas tacher les dents. C'est pourquoi chaque fois que je me maquillerai les lèvres, je devrai ensuite faire disparaitre le rouge superflu.

Je ne referai pas ma beauté en public et je ne raconterai pas à mes parents et à mes amis les moindres détails de ma toilette. Je comprends que cela ne les intéresse pas.

Jamais, je ne poserai une couche de cosmétique sur une peau qui n'aura pas été complètement nettoyée. J'éviterai même de me poudrer le bout du nez avant d'avoir enlevé tout cosmétique qui pourrait s'y trouver.

J'éviterai toute diète faisant disparaitre de mon menu un aliment nécessaire à ma santé. Je crois bien n'avoir jamais la taille de Ginger Rogers, mais je saurai éviter les pâtisseries et les nourritures trop lourdes: on peut toujours se priver de féculents avant tout autre aliment. Pour soigner ma peau, je boirai l'eau à la pinte, le jus de fruit à la chopine et le lait raisonnable-

(Suite à la page 10)

Virginia Reid, que l'on verra bientôt dans "Maytime", prend note de ses résolutions pour la nouvelle année.

Pomades et crèmes capillaires

Nous avons déjà indiqué à nos lectrices des formules de crèmes et pommades favorables à la santé des cheveux. Nous n'y reviendrons pas, sauf pour conseiller de faire un massage gras, avec une de ces crèmes médicales, si l'état du cheveu laisse à désirer.

Par le massage lent, appuyé et assez prolongé du cuir chevelu, les crèmes ou pommades pénètrent beaucoup mieux dans le bulbe pileux pour le nourrir et le régénérer.

Les personnes qui ont les cheveux gras se masseront le cuir chevelu avec des pommades au soufre, au goudron, antiséborrhéiques et désinfectantes. Les personnes à cheveux secs se masseront avec de l'huile de pin, de l'huile d'olive, qui empêcheront le cheveu de devenir cassant et le lubrifieront dans toute sa longueur.

Nous vous avons déjà signalé l'avantage du bain d'huile pour les cheveux exposés à l'eau de mer. C'est un remède excellent à beaucoup de "fatigues" du cheveu: ondulations au fer, permanentes, bigoudis, shampooings desséchants, etc.

En principe, toute personne qui a exposé sa chevelure à quelques-uns des tourments susdits devrait lui accorder le réconfort d'un bain d'huile au moins une fois par mois.

Les lotions capillaires à la quinine, à la pilocarpine, et autres produits revitalisants ne doivent être employés que si les cheveux sont malades ou affaiblis. Il ne faut pas s'en servir sans examen et ordonnance d'un bon spécialiste.

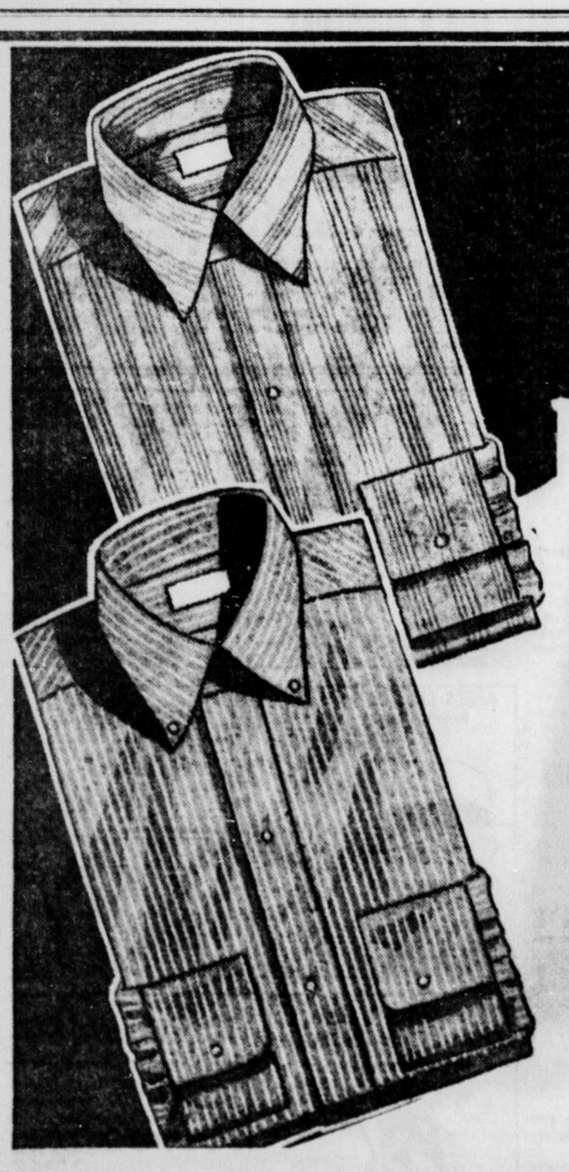

Une
C
po
fins

Toutes
imprim
grands
tisfaire

Long

Faites votre choix dans le genre à col rabattu ou avec deux faux-cols.

Rez-de-Chaussée — Syndicat

Aux Grands Magasins à Rayons du
SYNDICAT de QUEBEC LTEE

Pianos
Radios
Laveuses

C. ROBITAILLE ENR.
320 RUE ST-JOSEPH
LA MAISON DU SERVICE ET DE LA QUALITE

Meubles
Poêles
Réfrigérateurs

[illegible] moyennant un léger supplément.

NOTRE SERVICE TELEPHONIQUE

On peut communiquer avec l'Evénement de la façon suivante :

Jusqu'à 6 heures le soir : appeler l'échange 2-6412. Depuis 6 heures et durant la nuit, utiliser les numéros suivants :

Le rédacteur en chef 5705
Le chef de l'information 2-7521
Nouvelles générales.. 2-7570
Sport et annonces 2-7310

L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

L'Evénement vous apporte, chaque matin une information impartiale précise et soignée

70ième ANNEE No 198 | Tirage certifié par l'A. B. C. | QUEBEC, SAMEDI 30 JANVIER 1937 | Température : Beau et modérément froid | VINGT-SIX PAGES

Avec une impatience fébrile, les Allemands attendent le nouveau plan d'action de leur Fuhrer

Mort de l'hon. Charles Marcil, député de Bonaventure et doyen de la Chambre

Ottawa, 30. — (P.C.) — L'honorable M. Charles Marcil, L.L.D.

Treize conspirateurs bolchévistes mourront sous les balles; quatre autres sont envoyés en prison

Un compromis

Dans tous les foyers et toutes les brasseries on ne parle

La grève est

Si notre Supplément illustré du samedi vous plaît -- prenez également l'habitude de lire l'Evenement chaque matin. Il est le premier à vous renseigner de façon complète et impartiale.

Législature journée

...ne ontarienne s'a- ...après avoir adopté ...mesures pour protéhydro.

30 — (P.C.) Le gouverl'Ontario détient, depuis de nouveaux pouvoirs avec les compagnies d'é la province de Québec ...s contrats pour fourni...gie électrique déclarés ...tu d'une loi votée par la ...en 1935.

...s destinés à immuniser ...sion hydro-électrique de ...ontre les procédures lé...tté adoptés en troisième ...ier, quelques minutes ...rnement de la Législa...ne période de deux se...lement.

...la Chambre se rassem...ouveau, le 16 février, le ...nistre Mitchell Hepburn, ...t en voyage pour sa ... l'Arizona, sera proba... retour ici.

...bills concernant l'Hydro ...sanction royale une ou ...es après avoir été adop... Chambre. Ils ne prenque le jour où ils seront ... par arrêté ministériel, ...à la discrétion du ca...

...mesures pourvoient à ce ...nité pour l'Hydro con...édures légales pour l'exé... jugements ou de jugeant être obtenus dans la ...e à l'Hydro des $127,... pour garantir un appel Privé contre un jugeveur de l'Ottawa Valley ...et exemption de déporanties dans tout appel ...cret exécutoire sera né... l'avenir pour prendre ...re la Commission hydro-

Karl Radek, homme de lettres et ancien directeur de l'Izvestia, est condamné à dix ans d'emprisonnement. — Tous les défendeurs avaient admis leur culpabilité.—Les juges militaires délibèrent durant 8 heures.— Un condamné demande d'avoir seulement le courage d'affronter les balles.

Un grand procès

Moscou, 30. — (P.C. P.A.) — Le plus haut tribunal des Soviets — le conseil militaire de la Cour suprême — a condamné ce matin à mourir sous les balles treize des dix-sept hommes que le gouvernement accusait de trahison et dont le procès s'est déroulé ici durant plusieurs jours.

Deux des principaux défendeurs, Karl Radek, ancien directeur du journal Izvestia, et Gregory Sokolnikoff, ont été condamnés à dix ans d'emprisonnement.

M.-S. Strolloff a reçu une sentence identique, et V.-V. Arnold a été condamné à huit ans de détention.

Ce verdict, qui épargne la vie de quatre hommes dont deux étaient accusés d'avoir été les principaux chefs d'un complot trotskyste contre le régime soviétique, fut prononcé par les trois juges après qu'ils eurent délibéré durant huit heures.

Radek, dans ses dernières déclarations prononcées devant le tribunal hier, avait admis sa trahison et ajouté : "Nous devons payer nos crimes de nos vies".

Sokolnikoff, ancien ambassadeur en Grande-Bretagne, fut l'un des rares défendeurs à réclamer la clémence du tribunal. D'autres promirent de renoncer à leurs prétendues activités contre le gouvernement, après avoir confessé qu'ils avaient agi à l'instigation de Léon Trotsky, chef bolchéviste actuellement en exil au Mexique.

D'autres, dans leurs déclarations finales, se déclarèrent prêts à faire face au peloton d'exécution, châtiment prévu en Russie pour les ac-

(Suite à la page 25, 5e col.)

King déplore la mort de Marcil

"Il possédait les qualités de chevalerie et de courtoisie qui sont les caractéristiques de sa race", dit-il.

Ottawa, 30. — (D.N.C.) Très peiné de la mort de l'hon. Charles Marcil, le très hon. William Lyon Mackenzie King, premier ministre du Canada, a fait, hier soir, la déclaration suivante aux journalistes :

"La nouvelle de la mort de l'hon. Charles Marcil créera partout les plus profonds regrets. Ainsi disparaît de la vie publique de notre pays un de ceux qui en furent le plus bel ornement.

"Le vide se fait donc de plus en plus dans les rangs de ceux qui ont commencé leur carrière politique avant le commencement du présent siècle et qui furent les compagnons d'armes de sir Wilfrid Laurier.

"L'hon. Charles Marcil appartenait à l'une des plus vieilles familles de la province de Québec. Il possédait ces qualités de chevalerie et de courtoisie qui sont les caractéristiques de sa race. Il était le doyen de la Chambre des Communes. Il y avait été élu pour la première fois en 1900. Il fit partie de dix parlements, ce qui est probable-

(Suite à la page 25, 3e col.)

Décédé

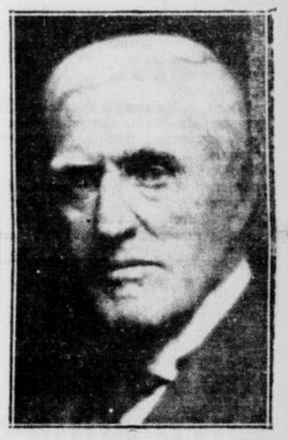

L'honorable CHARLES MARCIL, député fédéral de Bonaventure, est mort hier soir, à Ottawa, à l'âge de 76 ans. Siégeant aux Communes depuis 1900, il en était le doyen.

des R.

...ort d'un ...urnaliste

...al Phillips, l'as des ...ers de guerre anglais, ...cédé hier à l'âge de

30. — (P. C. — Câble) ...nglaise a perdu hier l'un ...espondants de guerre les ...gués et l'un de ses meil...ters des activités politi...tères avec la mort de sir ...illips, décédé à l'âge de ...suites d'une névrite con...emment au Maroc.

...loute une vie consacrée ...isme, sir Percival voya...ers le monde et il re...ajorité des plus grosses ...le ces quarante dernières. Lorsque la guerre ...nd des révolutions sur...rtout où un événement ...attira l'attention du ..., on trouva sir Percilieux.

...Etats-Unis, il fit son pre...inement dans les jour...icains. Il vint en Andébut du siècle et il fit ...successif dans les trois ...rnaux de Londres, le ...ess, le Daily Mail et le ...graph. Il finit par se ...raliser citoyen britanni...

...ival visita le Canada à ...eprises. Ce fut lui qui ...rtage de la tournée du ...Galles à travers le Domidiatement après la gran... en 1919. En 1926, le ...l'envoya aux Etats-Unis ... commerciale spéciale. ...lte, il parcourut de nou...inion. Il était de nou...nada vers la fin de 1936.

...ontre-attaque des ...es est repoussée.

...0. — (P. C.) Les armées ...fortement encouragées ...ccès récents lors des es... du parc de la Cité Uni... ont réussi à repousser ...-attaque des insurgés ...hier, après avoir été considérablements renforcées.

Six morts dans une collision de navires

Melbourne, Australie, 30. — (P.C., Câble) — Deux fréteurs sont venus en collision hier dans les eaux de la Baie Philipp, et le "Kakariki" a coulé à pic entraînant à la mer 6 marins de l'équipage qui avaient été tués par le choc. Le fréteur "Caradale" qui frappa le "Kakariki" a pu sauver les 16 autres marins du fréteur naufragé. A bord du "caradale" il n'y eut pas de pertes de vie, ni d'hommes blessés.

FAITS-DIVERS

Visite à Enzesfeld

Londres, 30. — (P.C.-P.A.) — La princesse royale, la comtesse de Harewood et son mari partiront prochainement pour l'Autriche. La princesse rendra visite à son frère, le duc de Windsor, à Enzesfeld.

Elu président

Ottawa, 30. — (P.C.) — M. J.-H. Lavoie, du ministère de l'Agriculture de Québec, a été nommé président du comité économique du Conseil d'Horticulture du Canada à la fin de la 19e convention annuelle de cette organisation jeudi soir.

Le bibliothécaire de Toronto est décédé

Toronto, 30 — (P.C.) — Le Dr George-H. Locke, en charge de la bibliothèque publique de Toronto depuis 1908, et bibliothécaire de réputation internationale vient de mourir à l'âge de 67 ans. Le distingué savant a succombé à une maladie de coeur, après avoir été au lit pendant quatre semaines.

On répare l'ambassade allemande à Londres

Londres, 30. — (P.C.) — A une interpellation de M. George Hicks, député travailliste, sir John Simon secrétaire du "Home Office" a déclaré à la chambre des Communes, que 140 ouvriers allemands travaillaient actuellement à réparer les édifices de l'ambassade allemande à Londres. Sir John a ajouté que les diplomates de Berlin avaient reçu les autorisations nécessaires à cet effet.

La mutinerie est due à la nourriture

Guelph, Ontario, 30. — (P. C.) Après une enquête sévère sur les causes de la mutinerie qui a été déclenchée par les détenus du pénitencier de Guelph, l'honorable juge James-E. Hadden, a appris hier, que les désordres étaient dus à la mauvaise nourriture qui est dispensée aux prisonniers. Ce sont deux détenus qui ont fait cet aveu au président du tribunal enquêteur.

Une centaine de victimes

La tempête continue de semer la mort et de causer des ravages dans toute l'Europe occidentale.

Londres, 30. (P.C.-P.A.)—La tempête effroyable qui s'est abattue sur l'Europe jeudi, n'avait pas diminué de violence hier, et le nombre de ceux qui ont péri en mer pendant la tourmente augmente toujours.

On croit que près de 100 personnes ont perdu la vie. La neige et la pluie ont causé de considérables dégâts en France, et des vagues géantes continuent de s'écraser avec fracas sur les côtes anglaises.

Les vents qui ont soufflé avec une force extraordinaire sur la mer du Nord ont mis plusieurs navires en péril. Les routes qui bordent la côte anglo-écossaise sont transformées en véritables patinoires, et la tempête fait rage au sud de l'Angleterre.

Il y a au moins 74 personnes qui ont péri en mer, et l'on pense que le nombre des navires en détresse ou dont on ne connait plus la position exacte, va augmenter encore considérablement.

Les dernières nouvelles annonçaient que tout l'équipage du navire hollandais "Jonge Jacobus" avait sombré au large des côtes du Portugal. On n'a pas pu préciser cependant combien il y avait de marins à bord.

Ont également péri, le capitaine et les 16 hommes d'équipage du fréteur "Olifer" qui a coulé à pic au

(Suite à la page 25, 4e col.)

L'ARTISTE CANADIEN-FRANCAIS SUZOR-COTE EST DECEDE

Daytona Beach, Floride, 30. — (P.C.-P.A.) — Marc-Aurèle De Foy Suzor-Côté, célèbre peintre et sculpteur canadien-français, est mort ici, hier soir, à sa résidence, après avoir éprouvé plusieurs attaques de paralysie. Il était âgé de 66 ans.

Suzor-Côté vint s'établir ici en 1929 à la suite d'une première attaque qui lui avait immobilisé la main gauche et le côté gauche. Il habitait alors Montréal.

Né dans le village d'Arthabaska, Québec, Suzor-Côté étudia à Paris où il se révéla en gagnant le Grand Prix de l'exhibition annuelle du Salon de Paris alors qu'il n'avait que 28 ans.

Après avoir obtenu des succès répétés dans les capitales artistiques de l'Europe, il rentra dans sa province natale et il ouvrit un studio à Montréal en 1907. Il y a trois ans, il épousa Mlle Mathilde Savard, qui avait été son infirmière et sa compagne depuis sa maladie.

" 17—Carnet mondain;
" 18 et 19—Finance;
" 20—Sport;
" 21—Autres nouvelles locales et étrangères;
" 22 et 23—Amusemetns ;
" 24—T. S. F.

Le hockey

HIER SOIR

Ligue Intercollégiale:
McGill 3, U. de Montréal 2.
Ligue Junior:
Bourgeois 6, Aces Jrs 3.

	max.	min.
Dawson	—22	—10
Régina	—30	—16
Winnipeg	—16	0
Toronto	30	36
Ottawa	10	30
Montréal	8	34
Québec	8	26
St-Jean	4	32
Halifax	6	26

(—) Sous zéro.

PRONOSTICS:
Vallée du Bas Saint-Laurent. — Beau et modérément froid.

HOTEL MONTCALM
161-169, rue St-Jean, Québec
Chambre avec eau courante, $1.00; avec douches, $1.25; avec bain, $1.50. Repas table d'hôte, 0.50.

Cité Vaticane, 30. — (P.C. P.A.)— Sa Sainteté le Pape Pie XI a pu passer la plus grande partie de la journée d'hier, installé dans sa chaise roulante, prenant part plus activement que jamais depuis qu'il est malade, à l'administration des affaires de l'Eglise.

On croit que c'est la température ensoleillée qui a contribué à redonner des forces au souverain pontife.

Les autorités du Vatican ont même déclaré qu'à l'heure actuelle le pape est "plus un convalescent qu'un malade", et il semble aussi que la circulation du sang dans les jambes de l'auguste malade est devenue plus normale.

"Est-ce vous qui demandez un compagnon pour partager les frais d'un voyage dans les pays chauds ?"

(Lickty, dans le "Brooklyn Eagle")

L'intervention du gouvernement

L'hon. M. Duplessis parle, hier, à Montréal, à la réunion des membres de la "Canadian Pulp and Paper Association". — Il déclare que le gouvernement ne doit pas trop intervenir dans l'industrie de la pulpe.

Conférence

Montréal, 29. — (P.C.) Le premier ministre Maurice Duplessis a déclaré hier à Montréal, au cours de la réunion des membres de la "Canadian Pulp and Paper Association", que son gouvernement était prêt à prendre les mesures voulues de concert avec les autres provinces intéressées dans l'industrie du bois pour stabiliser et aider l'industrie canadienne de la pulpe et du papier.

"L'industrie est importante, a-t-il dit, en raison des capitaux qui y sont investis, de la main d'oeuvre qu'elle requiert et de la prospérité qu'elle apporte lorsqu'elle est prospère".

Il a ajouté que le gouvernement de Québec se proposait de convoquer en conférence tous les industriels intéressés dans la fabrication du papier afin d'être mieux en mesure d'élaborer des lois qui seront "justes, honnêtes et protégeront tous les intéressés".

Il s'est déclaré opposé à l'"intervention quotidienne du gouvernement dans les entreprises individuelles". Le premier ministre a formulé de plus le voeu que toutes les provinces agissent de concert et il a dit que dès que le gouvernement de la province de Québec se sera occupé de sa population, il sera prêt à négocier ses ressources avec ses voisins.

NOUVEAUX DOCTEURS

Montréal, 28. — (D. N. C.) M. Edouard Montpetit, secrétaire-général de l'Université de Montréal, a annoncé, hier, que des grades honorifiques de doctorat étaient accordés à l'hon. F.-J. Leduc, ministre de la Voirie, et à Son Excellence Mgr F.-X. Ross, évêque de Gaspé.

M. Leduc est fait docteur ès sciences appliquées et il recevra son titre à la réunion annuelle de l'Ecole Polytechnique dont il est le premier ancien élève à entrer dans le cabinet provincial.

Mgr Ross sera fait docteur ès pédagogie.

Ecrasé par une charge de billots

M. Léon Grenier, de Beauce-Jonction, est victime, hier matin, d'un sérieux accident. — Il est transporté à l'Hôtel-Dieu de Lévis où on croit le sauver.

Beauce-Jonction, 29. — (D. N. C.) Un brave citoyen de Beauce-Jonction, M. Léon Grenier, âgé d'une cinquantaine d'années, a été victime hier avant-midi d'un triste accident qui pourrait même lui coûter la vie. M. Grenier conduisait une charge de bois à l'habitation de son patron, M. Thomas Cliche, quand il roula tout à coup sous la sleigh, qui lui passa sur le corps et le blessa sérieusement à la tête.

L'accident est survenu vers 9 heures 45 hier matin. M. Grenier revenait du bois avec une charge de billots assez imposante et n'avait plus que quelques arpents à faire pour arriver à destination. Pour on ne sait trop quelle raison — un étourdissement, croit-on — il tomba tout-à-coup en avant de la sleigh, dans les pattes de son cheval, et la voiture chargée lui passa sur le corps.

On se porta aussitôt à son secours et on le releva inconscient. M. le curé Jules Turcotte, et le docteur Rousseau arrivèrent peu après sur les lieux et prodiguèrent les premiers soins au blessé qui reprit peu à peu connaissance. M. Grenier souffrait de sérieuses blessures à la tête, et l'on craint qu'un patin l'ait frappé à la tête. On ne croit pas cependant qu'il y ait fracture du crâne, et l'on espère sauver ce père d'une famille de six enfants.

A l'Hôtel-Dieu de Lévis, où il fut transporté au cours de l'après-midi par l'ambulance Lépine, on nous a appris hier soir que le patient semblait reposer assez paisiblement et qu'on ne craignait pas trop de complications.

M. THOMAS DUHAMEL

MM. les membres de l'Unité nationale de Limoilou ont été heureux d'apprendre que M. Thomas Duhamel a été nommé président de la Société St-Jean-Baptiste, section St-Fidèle. Ils le prient d'accepter leurs vives félicitations.

ELLE EST MORDUE PAR UN CHIEN

Frampton, 29. — (D.N.C.) Sauvagement assaillie par un chien furieux, Mlle Marguerite Whealan, institutrice, a reçu des morsures à une jambe qui ont nécessité les soins du médecin. Mlle Whealan revenait à sa maison de pension après avoir donné ses cours, lorsqu'elle fut assaillie par la bête, qui appartenait à M. G. Lessard. Ce dernier a abattu son chien.

Mlle Whealan fut pansée par le Dr C. Hamel.

LES FLANEURS DANS LES GARES

Drummondville, 29. — (D. N. C.) Les flâneurs dans les gares de chemin de fer, n'ont certainement pas de chance ici. Samedi dernier, notre police municipale, aidée d'un détective du C. N. R., fit l'arrestation de deux flaneurs à la gare du C. N. R., à Drummondville, sans domicile connu, qui donnèrent leurs noms Léon Lacroix et Ubald Lalonde. Ils ont été conduits aux quartiers généraux de la police à Montréal.

L'INTRONISATION DE MGR ARTHUR MELANSON

L'intronisation de monseigneur Arthur Melanson, évêque de Gravelbourg, comme archevêque de Moncton, N.-B., est fixée au 22 février. Elle sera présidée par Mgr P.-A. Bray, évêque de St-Jean, qui est l'administrateur du nouvel archidiocèse.

L'église-cathédrale de Moncton est celle de l'Immaculée-Conception. De belles cérémonies s'y dérouleront le 22 et le 23. La cérémonie d'intronisation fixée au soir du 22 sera en effet suivie de la célébration d'une [illegible] archevêque.

Son E[illegible] un de ses [illegible] bec à ces [illegible]

Discou[illegible] M. T[illegible]

Le député [illegible] le de la [illegible] représent[illegible] carte él[illegible] rédistribu[illegible] ble des c[illegible]

Ottawa, 29. — D.-S. Tremble[illegible] Dorchester, p[illegible] résolution de [illegible] puté libéral de[illegible] de rajuster la [illegible] fectuer une ré[illegible] table des dist[illegible] claré hier à [illegible] munes:

Cette résolu[illegible] tion d'un com[illegible] pour donner [illegible] du Canada.

M. l'Orateur[illegible] député de Ch[illegible] l'autre jour, [illegible] patent d'injus[illegible] comté que j'a[illegible] senter dans c[illegible] parfaitement [illegible] de la carte él[illegible] lieu après ch[illegible] cennal a été [illegible] les population[illegible] conscriptions, [illegible] groupements [illegible] en nombre, au[illegible] lire un représ[illegible] des Commune[illegible] député vous a[illegible] division électo[illegible] parlé du chif[illegible] que je conna[illegible] que lui; mai[illegible] rapport du d[illegible] élections pour[illegible] drez compte [illegible] la population [illegible] comtés avoisi[illegible] raux et reconn[illegible] lechasse et Be[illegible] différence de [illegible] entre ces divi[illegible] permettrez bie[illegible] ter des chiffre[illegible] nier remanien[illegible] torale de Doi[illegible] population tot[illegible] circonscription[illegible] sin, comptait [illegible] 700 âmes. Mo[illegible] évidemment [illegible] souci de l'équ[illegible] essayer de rét[illegible] paroisses du c[illegible] comté de Bea[illegible] à peu près d[illegible] du comté de [illegible]

Maintenant,

(Suite à la

Le programme du comité catholique

Les membres du comité catholique du conseil de l'Instruction publique se réuniront au Parlement, le trois février. — Ils aura[illegible] plu-

UNE FEMME DE 104 ANS

Dalhousie, 29. — (D.N.C.) —

Chaque tasse un régal
THÉ "SALADA"
SOIF

Le coin des philatélistes

(Suite de la page 4)

honnêtement des timbres soit pour de l'argent ou pour d'autres timbres. De cette façon, une collection peut se développer rapidement, les philatélistes se servant des timbres qu'ils ont en double pour obtenir d'autres timbres qui leur manquent.

—o—

Un certain nombre de feuilles non perforées des timbres de Vimy émis par le gouvernement français ont été imprimées à Paris pour être distribuées aux personnages canadiens qui prirent part aux cérémonies du dévoilement du monument. . . Le service aérien transpacifique devant être étendu jusqu'à Hong-Kong le 15 février prochain, les collectionneurs ont donc encore quelques jours pour adresser leurs enveloppes de première envolée . . . Une nouvelle émission de cinq timbres portant l'effigie de Mustapha Kemal Ataturk vient d'être mise en vente en Turquie.

La Grèce célébra en 1930 le centième anniversaire de son indépendance de la Turquie. Nous reproduisons ci-dessus l'un des timbres commémoratifs émis à cette occasion.

ILS ONT CE QU'IL FAUT

(Suite de la page 7)

Metropolitan même. Elle réussit, mais elle étudia avec tant d'ardeur qu'elle en sortit toute affaiblie. Elle n'a pas jeûné, elle n'a pas souffert de la pauvreté depuis longtemps, mais quand vous la verrez dans son prochain film, songez qu'elle a donné sa vie et sa jeunesse à cette voix merveilleuse que vous entendrez encore lorsque vous serez sorti du théâtre.

Après une enfance choyée, Norma Shearer s'est trouvé obligée, à l'âge de 14 ans, de vendre et de jouer des morceaux de musique populaire dans un magasin de Montréal.

Sa mère cependant demeurait courageuse; elle vendit ses meubles et partit avec ses deux filles pour New-York où elles louèrent une pièce dénudée à la hauteur des tramways élevés.

Norma n'entend jamais parler d'une "extra" qui fait chauffer son café sur une lampe à gaz sans se rappeler le temps où sa famille cuisinait sur un poêle "sterno" et mangeait sur une valise.

Les deux jeunes filles, Norma et Athole, gagnaient leur vie. Elles obtinrent des rôles peu importants dans une comédie, mais pendant des mois, peut-être des années, elles durent vivre pauvrement. Norma n'avait pas perdu ses espoirs de succès, mais elle dut retourner à Montréal avec sa mère et supporter l'humiliation de l'insuccès.

Avant de pouvoir continuer sa carrière interrompue, Norma Shearer a servi de modèle pour les photographes commerciaux et vécu avec des salaires de famine. Quand elle eut un peu d'argent, elle retourna à New-York et arriva un jour à Hollywood, où elle connut les jours tristes du travail irrégulier et sans encouragement. Elle fit face à la vie et fut enfin découverte par un homme qui devint son mari, le regretté Irving Thalberg.

On pourrait répéter ces faits à l'infini et ils rappelleraient l'histoire de la plupart de ceux qui ont réussi à l'écran. Les acteurs dont la renommée est récente eurent eux aussi des débuts difficiles. Michael Whalen n'eut un jour que 27 sous en poche; Barbara Stanwick travailla pour une compagnie de téléphone à l'âge de huit ans; Ginger Rogers passa son enfance sur la scène du vaudeville ou de la comédie musicale. Sans argent pour payer vos leçons de danse, auriez-vous l'audace de vous présenter pour obtenir un emploi de danseuse? Ginger Rogers débuta dans un concours d'amateurs pour devenir la brillante danseuse qu'elle est aujourd'hui.

"Qu'ont-ils donc que je n'aie point?"— Apparemment, ils ont eu ce qu'il faut avoir: la persévérance.

(Copyright, 1937)

LA GUERRE D'ESPAGNE ET LA REPUBLIQUE D'ANDORRE

(Suite de la page 4)

venu pour l'Andorre de prendre sa place au milieu des nations industrielles. D'autres encore, vêtus avec plus d'élégance si possible et possesseurs d'automobiles encore plus rutilantes arrivaient avec les plans de casinos et de salles de jeux qui, à les entendre, feraient la richesse de l'Andorre en quelques semaines. Des hommes d'affaires, venus d'Irlande, offrirent à leur tour d'y installer les quartiers généraux de "sweepstakes" mirifiques. Tous insistaient pour obtenir de nombreuses concessions qui, si elles devaient jamais leur être accordées, en feraient les maitres du pays.

L'austère Poc Palleres, le Président ou Syndic de la République est fort troublé. Quelque soit la prospérité qui attende son petit pays, il ne peut voir dans tous ces plans que la fin de la période pacifique connue par lui jusqu'à ce jour. Aussi, entouré des chefs de la République, se refuse-t-il à transiger avec tous ces étrangers, n'espérant plus qu'en l'aide de la France pour se tirer d'affaires, puisqu'il ne peut plus compter, du moins pour l'instant, sur l'amitié et les secours de l'Espagne. Malgré tout, lui et ses conseillers font tout en leur possible pour conserver à leur petit pays ses coutumes et ses traditions, espérant, semble-t-il, contre tout espoir que les doctrines politiques des grands pays européens ne parviendront pas à prévaloir en Andorre.

DANS UN COFFRE DE FER

Le président Palleres est un fermier. Il cultive le tabac et élève des mules et ses concitoyens peuvent venir le consulter sur les affaires d'Etat alors même qu'il est à labourer ses champs derrière une charrue tirée par des boeufs. Il s'asseoit alors sur le manche de sa charrue, allume sa pipe, médite un instant et prend ses décisions. Andorre n'aime pas les lois écrites. Les chefs des six Communes feront en de rares occasions de nouvelles lois mais celles-ci sont habituellement transmises verbalement à la population.

Palleres a dit que plus un peuple se conduit mal, plus il semble avoir besoin de nouvelles lois. Pour être effectives, pense-t-il, les lois doivent d'abord être respectées et si elles le sont à quoi bon les voir rédigées dans de gros volumes? Il n'a aucune confiance dans les peuples où le meurtre et le vol doivent être prévenus par la force. Son salaire est de $15.00 par année. Quant aux chefs des Communes, ils servent gratuitement la République. L'Andorre n'a ni dettes ni taxes. Leur minuscule Trésor, leur charte et les quelques lois écrites du pays sont conservés dans un vieux coffre de fer qui a six clefs. Chaque chef de Commune en possède une. Le coffre ne peut être ouvert sans que les six chefs soient présents et ce, en présence du président.

VIE INCHANGEE

Bien que la plupart des fonctionnaires ne reçoivent pas de salaire, l'Andorre doit tout de même payer quelque peu pour la protection que lui accordent les pays voisins. L'évêque d'Urgel, qui représenta l'Espagne pendant des années dans le protectorat double, recevait $50.00 par année comme salaire, plus 12 fromages, 12 poulets et 6 jambons. Mais le vieil évêque aimé du peuple, a dû s'éloigner quand éclata la Rébellion en Espagne.

On est inquiet en Andorre mais malgré tout, les habitants continuent de travailler à leurs champs, leurs églises sonnent toujours aux heures des services religieux, leurs grands boeufs s'acquittent encore des travaux des champs et les vieilles maisons de la vallée sont toujours tout aussi propres qu'au temps de Charlemagne. Les habitants ont conservé également leurs vieilles coutumes et leur costume national.

Combien de temps encore cet état de chose durera-t-il? Verrons-nous bientôt les armées, les routes modernes, les automobiles, la mode, les distinctions de classes, les dettes, les taxes, les politiciens et les dépressions cycliques venir transformer ce petit pays? Il est à craindre que cela arrive dans un avenir rapproché, malgré tous les efforts des notables de l'Andorre pour sauver leur pays du modernisme.

Les pouvoirs d'eau et les sites merveilleux de la minuscule République sont trop tentants pour les spéculateurs et les promoteurs d'Europe, et il faut entrevoir le jour où les usines électriques et les casinos s'élèveront sur le sol de l'Andorre, dont les vieilles coutumes auront alors vécu.

Bonnes résolutions pour 1937

(Suite de la page 8)

ment. Je ne passerai pas toutefois mon temps à parler de ma diète, car cela ennuie les autres et une femme ne doit pas être ennuyeuse.

—o—

Je ne fronceraï jamais les sourcils, car je pourrais en prendre l'habitude. Lorsque quelque chose m'irritera, je ne pousserai pas de hauts cris. Même, lorsque tout ira mal, je me souviendrai qu'une voix douce plaît toujours chez une femme.

Je ne négligerai pas les détails. J'aurai toujours les ongles bien polis; je me ferai couper les cheveux chaque fois qu'il sera temps; je ferai disparaître les poils superflus de mes sourcils et ceux qui par hasard pourraient se dessiner au-dessus de ma lèvre; je me souviendrai que les bas de chiffon sont transparents et laissent voir tous les défauts de mes jambes; je m'assiérai avec discrétion; je me rougirai le bout des oreilles, lorsque mes cheveux ne les cacheront pas; j'emploierai un parfum discret.

Enfin je dormirai suffisamment, car il n'y a aucun moyen artificiel qui remplace le sommeil. J'apprendrai à me reposer pour que les nerfs ne me contractent pas le visage. Et avant tout, je ne me laisserai jamais aller au découragement.

—o—

Et, maintenant, à vous de signer toutes ces bonnes résolutions!

(Copyright, 1937)

Le cinéma parlant et la lutte contre la pègre

(Suite de la page 12)

Au milieu de la rue encombrée de piétons et de voitures, ils le pincèrent . . . au bout de 15 minutes . . . et cependant, il avait changé d'habits!

Un tel exploit enthousiasma les détectives assemblés à Trenton. Plusieurs d'entre eux ont prédit qu'une telle méthode d'identification des bandits serait bientôt adoptée par les départements de police des principales villes du pays.

Et n'oublions pas que chaque département local de police enverra des négatifs des criminels dangereux qu'il aura dans son territoire au Département de la Justice à Washington. Les G-men feront des copies et les distribueront aux autres départements de police ou aux cinémas.

Et ainsi, le criminel récidiviste sera traqué de façon plus effective que jamais. La chaise électrique sera plus rapprochée que jamais de lui et cette appréhension deviendra peut-être assez forte pour qu'il s'abstienne de commettre un crime qui sûrement le conduira à la peine capitale. Tel a été le but du colonel Schwarzkopf en inventant son procédé.

(Copyright, 1937).

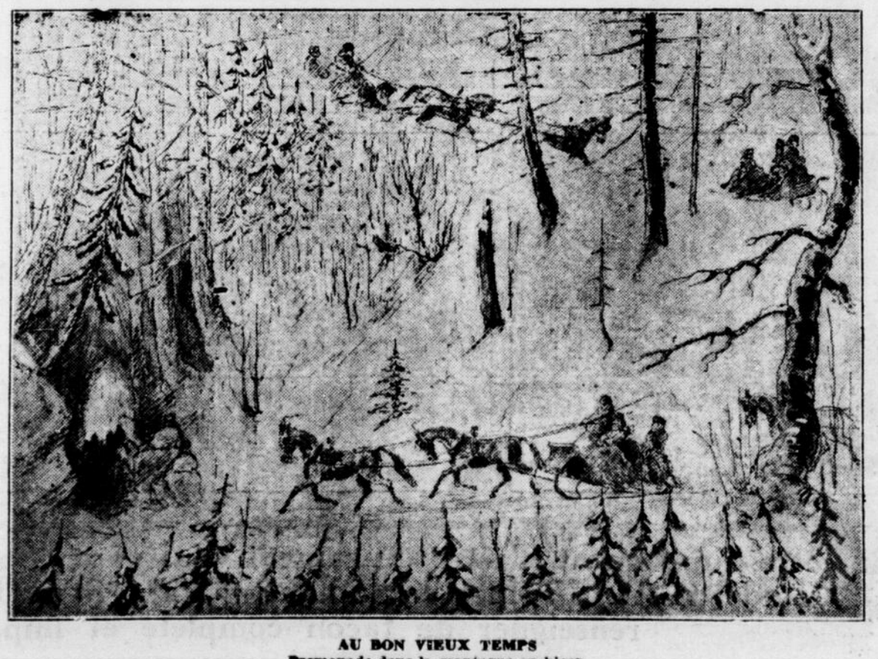

AU BON VIEUX TEMPS
Promenade dans la montagne en hiver.

Une
C
po
fins
Toutes
imprim
grands
tisfaire
Long
Faites votre choix dans le genre à col rabattu ou avec deux faux-cols.
Rez-de-Chaussée — Syndicat

Aux Grands Magasins à Rayons du
SYNDICAT de QUEBEC LTEE

A votre service jour et nuit

[illegible] peuvent être décorées moyennant un léger supplément.

Pianos Radios Laveuses
C. ROBITAILLE ENR.
320 RUE ST-JOSEPH
LA MAISON DU SERVICE ET DE LA QUALITE
Meubles Poêles Réfrigérateurs

NOTRE SERVICE TELEPHONIQUE

On peut communiquer avec l'Evénement de la façon suivante :

Jusqu'à 6 heures le soir : appeler l'échange 2-6412. Depuis 6 heures et durant la nuit, utiliser les numéros suivants :

Le rédacteur en chef 5706
Le chef de l'information 2-7521
Nouvelles générales.. 2-7570
Sport et annonces 2-7310

L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

L'Evénement vous apporte, chaque matin une information impartiale précise et soignée

70ième ANNEE No 198 | Tirage certifié par l'A. B. C. | QUEBEC, SAMEDI 30 JANVIER 1937 | Température : Beau et modérément froid | VINGT-SIX PAGES

Avec une impatience fébrile, les Mort de l'hon. Charles Marcil *Treize conspirateurs bolchévistes [illegible]nourront sous les balles; quatre autres sont envoyés en prison*

LA VIE QUOTIDIENNE

Quelques sujets de discussion

par J. Norman Lynd

égislature ajournée

ambre ontarienne s'a- ne après avoir adopté mesures pour protéger l'Hydro.

to, 30 — (P.C.) Le gouver- de l'Ontario détient, depuis r, de nouveaux pouvoirs ter avec les compagnies d'é de la province de Québec t des contrats pour fourni- nergie électrique déclarés vertu d'une loi votée par la ure en 1935.

bills destinés à immuniser mission hydro-électrique de contre les procédures lé- t été adoptés en troisième hier, quelques minutes ajournement de la Législa- ur une période de deux se- seulement.

le la Chambre se rassem- nouveau, le 16 février, le ministre Mitchell Hepburn, nent en voyage pour sa ans l'Arizona, sera proba- de retour ici.

ois bills concernant l'Hydro t la sanction royale une ou nutes après avoir été adop- la Chambre. Ils ne pren- fet que le jour où ils seront s par arrêté ministériel, ire à la discrétion du ca-

ois mesures pourvoient à ce

munité pour l'Hydro con- rocédures légales pour l'exé- es jugements ou de juge- ouvant être obtenus dans la

mise à l'Hydro des $127,- sés pour garantir un appel eil Privé contre un juge- faveur de l'Ottawa Valley o., et exemption de dépo- garanties dans tout appel

décret exécutoire sera né- à l'avenir pour prendre ntre la Commission hydro-

Karl Radek, homme de lettres et ancien directeur de l'Izvestia, est condamné à dix ans d'emprisonnement. — Tous les défendeurs avaient admis leur culpabilité.—Les juges militaires délibèrent durant 8 heures.— Un condamné demande d'avoir seulement le courage d'affronter les balles.

Un grand procès

Moscou, 30. — (P.C. P.A.) — Le plus haut tribunal des Soviets — le conseil militaire de la Cour suprême — a condamné ce matin à mourir sous les balles treize des dix-sept hommes que le gouvernement accusait de trahison et dont le procès s'est déroule ici durant plusieurs jours.

Deux des principaux défendeurs, Karl Radek, ancien directeur du journal Izvestia, et Gregory Sokolnikoff, ont été condamnés à dix ans d'emprisonnement.

M.-S. Stroiloff a reçu une sentence identique, et V.-V. Arnold a été condamné à huit ans de détention.

Ce verdict, qui épargne la vie de quatre hommes dont deux étaient accusés d'avoir été les principaux chefs d'un complot trotskyste contre le régime soviétique, fut prononcé par les trois juges après qu'ils eurent délibéré durant huit heures.

Radek, dans ses dernières déclarations prononcées devant le tribunal hier, avait admis sa trahison et ajouté : "Nous devons payer nos crimes de nos vies".

Sokolnikoff, ancien ambassadeur en Grande-Bretagne, fut l'un des rares défendeurs à réclamer la clémence du tribunal. D'autres promirent de renoncer à leurs prétendues activités contre le gouvernement, après avoir confessé qu'ils avaient agi à l'instigation de Léon Trotsky, chef bolchéviste actuellement en exil au Mexique.

D'autres, dans leurs déclarations finales, se déclarèrent prêts à faire face au peloton d'exécution, châtiment prevu en Russie pour les ac-

(Suite à la page 25, 5e col.)

King déplore la mort de Marcil

"Il possédait les qualités de chevalerie et de courtoisie qui sont les caractéristiques de sa race", dit-il.

Ottawa, 30. — (D.N.C.) Très peiné de la mort de l'hon. Charles Marcil, le très hon. William Lyon Mackenzie King, premier ministre du Canada, a fait, hier soir, la déclaration suivante aux journalistes :

"La nouvelle de la mort de l'hon. Charles Marcil créera partout les plus profonds regrets. Ainsi disparaît de la vie publique de notre pays un de ceux qui en furent le plus bel ornement.

"Le vide se fait donc de plus en plus dans les rangs de ceux qui ont commence leur carrière politique avant le commencement du présent siècle et qui furent les compagnons d'armes de sir Wilfrid Laurier.

"L'hon. Charles Marcil appartenait à l'une des plus vieilles familles de la province de Québec. Il possédait ces qualités de chevalerie et de courtoisie qui sont les caractéristiques de sa race. Il était le doyen de la Chambre des Communes. Il y avait été élu pour la première fois en 1900. Il fit partie de dix parlements, ce qui est probable-

(Suite à la page 25, 3e col.)

Décédé

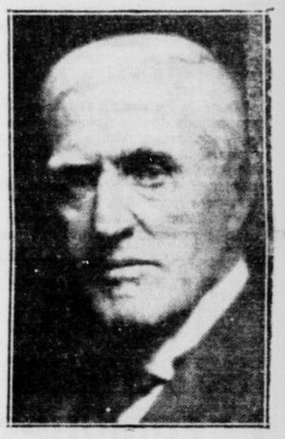

L'honorable CHARLES MARCIL, député fédéral de Bonaventure, est mort hier soir, à Ottawa, à l'âge de 76 ans. Siégeant aux Communes depuis 1900, il en était le doyen.

s des . R.

lort d'un ournaliste

ival Phillips, l'as des ters de guerre anglais, écédé hier à l'âge de s.

, 30. — (P. C. — Câble) anglaise a perdu hier l'un rrespondants de guerre les ngués et l'un de ses meilorters des activités politingères avec la mort de sir Phillips, décédé à l'âge de s suites d'une névrite consemment au Maroc.

toute une vie consacrée alisme, sir Percival voyavers le monde et il re- majorité des plus grosses de ces quarante dernières. Lorsque la guerre iand des révolutions surpartout où un événement attira l'attention du e, on trouva sir Percis lieux.

Etats-Unis, il fit son prerainement dans les jourricains. Il vint en Anu début du siècle et il fit successif dans les trois urnaux de Londres, le ress, le Daily Mail et le egraph. Il finit par se uraliser citoyen britanni-

cival visita le Canada à reprises. Ce fut lui qui ortage de la tournée du Galles à travers le Domédiatement après la gran- en 1919. En 1926, le l'envoya aux Etats-Unis commerciale spéciale. uite, il parcourut de nouveau le Dominion. Il était de nouveau en Canada vers la fin de 1936.

FAITS-DIVERS

Visite à Enzesfeld

Londres, 30. — (P.C.-P.A.) — La princesse royale, la comtesse de Harewood et son mari partiront prochainement pour l'Autriche. La princesse rendra visite à son frère, le duc de Windsor, à Enzesfeld.

Elu président

Ottawa, 30. — (P.C.) — M. J.-H. Lavoie, du ministère de l'Agriculture de Québec, a été nommé président du comité économique du Conseil d'Horticulture du Canada à la fin de la 19e convention annuelle de cette organisation jeudi soir.

Le bibliothécaire de Toronto est décédé

Toronto, 30 — (P.C.) — Le Dr George-H. Locke, en charge de la bibliothèque publique de Toronto depuis 1908, et bibliothécaire de réputation internationale vient de mourir à l'âge de 67 ans. Le distingué savant a succombé à une maladie de coeur, après avoir été au lit pendant quatre semaines.

On répare l'ambassade allemande à Londres

Londres, 30. — (P.C.) — A une interpellation de M. George Hicks, député travailliste, sir John Simon secrétaire du "Home Office" a déclaré à la chambre des Communes, que 140 ouvriers allemands travaillaient actuellement à réparer les édifices de l'ambassade allemande à Londres. Sir John a ajouté que les diplomates de Berlin avaient reçu les autorisations nécessaires à cet effet.

La mutinerie est due à la nourriture

Guelph, Ontario, 30. — (P. C.) Après une enquête sévère sur les causes de la mutinerie qui a été déclenchée par les détenus du pénitencier de Guelph, l'honorable juge James-E. Hadden, a appris hier, que les désordres étaient dus à la mauvaise nourriture qui est dispensée aux prisonniers. Ce sont deux détenus qui ont fait cet aveu au président du tribunal enquêteur.

Une centaine de victimes

La tempête continue de semer la mort et de causer des ravages dans toute l'Europe occidentale.

Londres, 30. (P.C.-P.A.)—La tempête effroyable qui s'est abattue sur l'Europe jeudi, n'avait pas diminué de violence hier, et le nombre de ceux qui ont péri en mer pendant la tourmente augmente toujours.

On croit que près de 100 personnes ont perdu la vie. La neige et la pluie ont causé de considérables dégâts en France, et des vagues géantes continuent de s'écraser avec fracas sur les côtes anglaises.

Les vents qui ont soufflé avec une force extraordinaire sur la mer du Nord ont mis plusieurs navires en péril. Les routes qui bordent la côte anglo-écossaise sont transformées en véritables patinoires, et la tempête fait rage au sud de l'Angleterre.

Il y a au moins 74 personnes qui ont péri en mer, et l'on pense que le nombre des navires en détresse ou dont on ne connait plus la position exacte, va augmenter encore considérablement.

Les dernières nouvelles annonçaient que tout l'équipage du navire hollandais "Jonge Jacobus" avait sombré au large des côtes du Portugal. On n'a pas pu préciser cependant combien il y avait de marins à bord.

Ont également péri, le capitaine et les 16 hommes d'équipage du frêteur "Olifer" qui a coulé à pic au

(Suite à la page 25, 4e col.)

VOUS TROUVEREZ...

Page 14—Nouvelles de Lévis, pour les travailleurs;
" 15—Nouvelles locales;
" 16—Editorial, nouvelles du Palais, etc;
" 17—Carnet mondain;
" 18 et 19—Finance;
" 20—Sport;
" 21—Autres nouvelles locales et étrangères;
" 22 et 23—Amusemetns ;
" 24—T. S. F.

Le hockey

HIER SOIR

Ligue Intercollégiale:
McGill 3, U. de Montréal 2.
Ligue Junior:
Bourgeois 6, Aces Jrs 3.

LE TEMPS QU'IL FERA...

Toronto, 30. — (P.C.) Dans les provinces maritimes et dans la province de Québec, il va faire moins froid. Généralement beau dans tout le pays.

	Min.	Max.
Dawson	—22	—10
Régina	—30	—16
Winnipeg	—16	0
Toronto	30	36
Ottawa	10	30
Montréal	8	34
Québec	8	26
St-Jean	4	32
Halifax	6	26

(—) Sous zéro.

PRONOSTICS:
Vallée du Bas Saint-Laurent. — Beau et modérément froid.

HOTEL MONTCALM
161-169, rue St-Jean, Québec
Chambre avec eau courante, $1.00; avec douches: $1.25; avec bain, $1.50. Repas table d'hôte, 0.50.

Le Pape se livre à une grande activité

Cité Vaticane, 30. — (P.C. P.A.)— Sa Sainteté le Pape Pie XI a pu passer la plus grande partie de la journée d'hier, installé dans sa chaise roulante, prenant part plus activement que jamais depuis qu'il est malade, à l'administration des affaires de l'Eglise.

On croit que c'est la température ensoleillée qui a contribué à redonner des forces au souverain pontife.

Les autorités du Vatican ont même déclaré qu'à l'heure actuelle le pape est "plus un convalescent qu'un malade", et il semble aussi que la circulation du sang dans les jambes de l'auguste malade est devenue plus normale.

"Est-ce vous qui demandez un compagnon pour partager les frais d'un voyage dans les pays chauds ?"

(Lickty, dans le "Brooklyn Eagle")

Une contre-attaque des rebelles est repoussée.

Madrid, 30. — (P. C.) Les armées socialistes, fortement encouragées par des succès récents lors des escarmouches du parc de la Cité Universitaire, ont réussi à repousser une contre-attaque des insurgés hier, après avoir été considérablements renforcées.

Six morts dans une collision de navires

Melbourne, Australie, 30. — (P.C. Câble) — Deux frêteurs sont venus en collision hier dans les eaux de la Baie Philipp, et le "Kakariki" a coulé à pic entrainant à la mer 6 marins de l'équipage qui avaient été tués par le choc. Le frêteur "Caradale" qui frappa le "Kakariki" a pu sauver les 16 autres marins du frêteur naufragé. A bord du "caradale" il n'y eut pas de pertes de vie, ni d'hommes blessés.

L'ARTISTE CANADIEN-FRANCAIS SUZOR-COTE EST DECEDE

Daytona Beach, Floride, 30. — (P.C.-P.A.) — Marc-Aurèle De Foy Suzor-Côté, célèbre peintre et sculpteur canadien-français, est mort ici, hier soir, à sa résidence, après avoir éprouvé plusieurs attaques de paralysie. Il était âgé de 66 ans.

Suzor-Côté vint s'établir ici en 1929 à la suite d'une première attaque qui lui avait immobilisé la main gauche et le côté gauche. Il habitait alors Montréal.

Né dans le village d'Arthabaska, Québec, Suzor-Côté étudia à Paris où il se révéla en gagnant le Grand Prix de l'exhibition annuelle du Salon de Paris alors qu'il n'avait que 28 ans.

Après avoir obtenu des succès répétés dans les capitales artistiques de l'Europe, il rentra dans sa province natale et il ouvrit un studio à Montréal en 1907. Il y a trois ans, il épousa Mlle Mathilde Savard, qui avait été son infirmière et sa compagne depuis sa maladie.

L'intervention du gouvernement

L'hon. M. Duplessis parle, hier, à Montréal, à la réunion des membres de la "Canadian Pulp and Paper Association". — Il déclare que le gouvernement ne doit pas trop intervenir dans l'industrie de la pulpe.

Conférence

Montréal, 29. — (P.C.) Le premier ministre Maurice Duplessis a déclaré hier à Montréal, au cours de la réunion des membres de la "Canadian Pulp and Paper Association", que son gouvernement était prêt à prendre les mesures voulues de concert avec les autres provinces intéressées dans l'industrie du bois pour stabiliser et aider l'industrie canadienne de la pulpe et du papier.

"L'industrie est importante, a-t-il dit, en raison des capitaux qui y sont investis, de la main d'oeuvre qu'elle requiert et de la prospérité qu'elle apporte lorsqu'elle est prospère".

Il a ajouté que le gouvernement de Québec se proposait de convoquer en conférence tous les industriels intéressés dans la fabrication du papier afin d'être mieux en mesure d'élaborer des lois qui seront "justes, honnêtes et protégeront tous les intéressés".

Il s'est déclaré opposé à l'"intervention quotidienne du gouvernement dans les entreprises individuelles". Le premier ministre a formulé de plus le voeu que toutes les provinces agissent de concert et il a dit que dès que le gouvernement de la province de Québec se sera occupé de sa population, il sera prêt à négocier ses ressources avec ses voisins.

NOUVEAUX DOCTEURS

Montréal, 28. — (D. N. C.) M. Edouard Montpetit, secrétaire-général de l'Université de Montréal, a annoncé, hier, que des grades honorifiques de doctorat étaient accordés à l'hon. F.-J. Leduc, ministre de la Voirie, et à Son Excellence Mgr F.-X. Ross, évêque de Gaspé.

M. Leduc est fait docteur ès sciences appliquées et il recevra son titre à la réunion annuelle de l'Ecole Polytechnique dont il est le premier ancien élève à entrer dans le cabinet provincial.

Mgr Ross sera fait docteur ès pédagogie.

Ecrasé par une charge de billots

M. Léon Grenier, de Beauce-Jonction, est victime, hier matin, d'un sérieux accident. — Il est transporté à l'Hôtel-Dieu de Lévis où on croit le sauver.

Beauce-Jonction, 29. — (D. N. C.) Un brave citoyen de Beauce-Jonction, M. Léon Grenier, âgé d'une cinquantaine d'années, a été victime hier avant-midi d'un triste accident qui pourrait même lui coûter la vie. M. Grenier conduisait une charge de bois à l'habitation de son patron, M. Thomas Cliche, quand il roula tout à coup sous la sleigh, qui lui passa sur le corps et le blessa sérieusement à la tête.

L'accident est survenu vers 9 heures 45 hier matin. M. Grenier revenait du bois avec une charge de billots assez imposante et n'avait plus que quelques arpents à faire pour arriver à destination. Pour on ne sait trop quelle raison — un étourdissement, croit-on — il tomba tout-à-coup en avant de la sleigh, dans les pattes de son cheval, et la voiture chargée lui passa sur le corps.

On se porta aussitôt à son secours et on le releva inconscient. M. le curé Jules Turcotte, et le docteur Rousseau arrivèrent peu après sur les lieux et prodiguèrent les premiers soins au blessé qui reprit peu à peu connaissance. M. Grenier souffrait de sérieuses blessures à la tête, et l'on craint qu'un patin l'ait frappé à la tête. On ne croit pas cependant qu'il y ait fracture du crâne, et l'on espère sauver ce père d'une famille de six enfants.

A l'Hôtel-Dieu de Lévis, où il fut transporté au cours de l'après-midi par l'ambulance Lépine, on nous a appris hier soir que le patient semblait reposer assez paisiblement et qu'on ne craignait pas trop de complications.

M. THOMAS DUHAMEL

MM. les membres de l'Unité nationale de Limoilou ont été heureux d'apprendre que M. Thomas Duhamel a été nommé président de la Société St-Jean-Baptiste, section St-Fidèle. Ils le prient d'accepter leurs vives félicitations.

ELLE EST MORDUE PAR UN CHIEN

Frampton, 29. — (D.N.C.) Sauvagement assaillie par un chien furieux, Mlle Marguerite Whealan, institutrice, a reçu des morsures à une jambe qui ont nécessité les soins du médecin. Mlle Whealan revenait à sa maison de pension après avoir donné ses cours, lorsqu'elle fut assaillie par la bête, qui appartenait à M. G. Lessard. Ce dernier a abattu son chien.

Mlle Whealan fut pansée par le Dr C. Hamel.

LES FLANEURS DANS LES GARES

Drummondville, 29. — (D. N. C.) Les flâneurs dans les gares de chemin de fer, n'ont certainement pas de chance ici. Samedi dernier, notre police municipale, aidée d'un détective du C. N. R., fit l'arrestation de deux flaneurs à la gare du C. N. R., à Drummondville, sans domicile connu, qui donnèrent leurs noms Léon Lacroix et Ubald Lalonde. Ils ont été conduits aux quartiers généraux de la police à Montréal.

L'INTRONISATION DE MGR ARTHUR MELANSON

L'intronisation de monseigneur Arthur Melanson, évêque de Gravelbourg, comme archevêque de Moncton, N.-B., est fixée au 22 février. Elle sera présidée par Mgr P.-A. Bray, évêque de St-Jean, qui est l'administrateur du nouvel archidiocèse.

L'église-cathédrale de Moncton est celle de l'Immaculée-Conception. De belles cérémonies s'y dérouleront le 22 et le 23. La cérémonie d'intronisation fixée au soir du 22 sera en effet suivie de la célébration d'une [illegible] archevêque.

Son E[illegible] un de ses [illegible] bec à ces [illegible]

Discou[illegible] M. T[illegible]

Le député [illegible] le de la [illegible] représent[illegible] carte él[illegible] rédistribu[illegible] ble des c[illegible]

Ottawa, 29. [illegible] D.-S. Trembla[illegible] Dorchester, p[illegible] résolution de [illegible] puté libéral de [illegible] de rajuster la [illegible] fectuer une ré[illegible] table des dist[illegible] claré hier à [illegible] munes:

Cette résolu[illegible] tion d'un com[illegible] pour donner [illegible] du Canada.

M. l'Orateur [illegible] député de Ch[illegible] l'autre jour, [illegible] patent d'injus[illegible] comté que j'a[illegible] senter dans c[illegible] parfaitement [illegible] de la carte éla[illegible] lieu après ch[illegible] cennal a été [illegible] les population[illegible] conscriptions, [illegible] groupements [illegible] en nombre, au[illegible] lire un repres[illegible] des Commune[illegible] député vous a[illegible] division électo[illegible] parlé du chif[illegible] que je conna[illegible] que lui; mai[illegible] rapport du d[illegible] élections pour[illegible] drez compte [illegible] la population [illegible] comtés avoisi[illegible] raux et reconn[illegible] lechasse et Be[illegible] différence de [illegible] entre ces div[illegible] permettrez bie[illegible] ter des chiffre[illegible] nier remanien[illegible] torale de Dor[illegible] population tot[illegible] circonscription[illegible] sin, comptait [illegible] 700 âmes. Mo[illegible] évidemment [illegible] souci de l'équ[illegible] essayer de rét[illegible] paroisses du [illegible] comté de Bea[illegible] à peu près d[illegible] du comté de [illegible]

Maintenant,

(Suite à la

Le programme du comité catholique

Les membres du comité catholique du conseil de l'Instruction publique se réuniront au Parlement, le trois février. — Ils aura[illegible] plu-

UNE FEMME DE 104 ANS

Dalhousie, 29. — (D.N.C.) —

Chaque tasse un régal
THÉ "SALADA"
SOIF

Le cinéma parlant et la luttre contre la pègre

Par THOMAS M. JOHNSON

(Exclusif à L'Evénement"

Il se trouva en face d'un homme dont le regard semblait le transpercer. Cet homme tenait un revolver à la main. "Suivez-moi, Shippey", prononça le détective Bill Morris.

LE DETECTIVE Bill Morris ne tenait pas en place sur son siège de "Hollywood Palace". Le principal cinéma de Pleasant City ne pouvait-il pas trouver un meilleur programme que cela ? Cette histoire de bandits, avec cette chasse à l'homme ...usé !

Mais tout à coup, Morris devint attentif. Devant ses yeux fulguraient ces mots, en lettres de feu :

"Cet homme est actuellement à Pleasant City, aujourd'hui, à cette minute même ! Il est recherché pour meurtre ! Capturez-le !"

Puis il vit cette légende faire place à un spectacle étonnant. Sur une espèce de petite scène, avec son décor sobre et ses coulisses, brillamment illuminées, se trouvait un homme, la tête baissée.

"Relève la tête !" s'écriait un homme à l'intonation rude. "Maintenant, il faut t'entendre parler !"

L'homme montra alors une figure jeune et chafouine, dont le côté droit était crispé d'un rictus spasmodique. Sa bouche s'ouvrit et une voix éraillée s'écria :

"Vous voulez donc faire de moi un acteur de cinéma ?"

"Eh oui !" reprit l'autre voix. "Ceci est ton épreuve de l'écran. Maintenant, marche, pour les Dames et les Messieurs. Assieds-toi. Souris. Allume une cigarette."

Le repris de justice obéit en maugréant, mais il dut s'exécuter tout de même et exécuter bien d'autres mouvements. Et, en obéissant, il se trahissait lui-même par ses paroles et ses manières. Lorsqu'il eut fini, les spectateurs le connaissaient presqu'autant que s'ils l'avaient vu en chair et en os. Et la voix grave disait :

"L'homme que vous venez de voir est Young Shippey, alias Taugh Guy, recherché pour le meurtre de Willa Schmidt, le 1er avril dernier. Remarquez qu'il boite légèrement du côté gauche lorsqu'il marche ; remarquez son rictus lorsqu'il est effrayé ; remarquez aussi que lorsqu'il allume une cigarette, il la tient entre le pouce et l'index. Cet homme fréquente les salles de billard. Il est dans Pleasant City actuellement, aujourd'hui, à l'instant même ! Vous pouvez vous heurter à lui en sortant de ce théâtre ! Cherchez-le ! Cinq mille dollars de récompense !"

Le détective Bill Morris sursauta et déguerpit le plus vite possible. Il s'en alla sur-le-champ écornifler dans les salles de billard louches où frayaient d'ordinaire les personnes suspectes. Il examina à la dérobée tous les joueurs et les considéra de plus près qu'à l'habitude . . . Mais . . . cet homme, tournant autour du tapis vert et boitant légèrement . . . !

Le détective se rapprocha. Son coude toucha un support de queue de billard. Il le regarda pendant un instant, puis, se retournant, les mains derrière le dos, il fit subrepticement tomber l'une des queues. On entendit le bruit sec de la tige de bois frapper le plancher dur. Tout le monde dans la salle se retourna, étonné. L'homme, qui boitait s'était retourné également. Il paraissait mal à l'aise. Le détective s'approcha de lui.

"Excusez-moi", dit-il. "Je dois vous avoir bien effrayé pour que votre figure se crispe comme ça. Voulez-vous une cigarette ?".

L'étranger accepta la cigarette et le détective ne lui présenta pas d'allumette. L'homme plongea alors une main dans la poche de son gilet, tenant de l'autre sa cigarette entre le pouce et l'index. Il releva la tête et son visage se convulsa. Il avait devant lui un homme dont le regard accusateur semblait le transpercer. Il vit en même temps qu'un revolver était braqué sur lui.

"Suivez-moi, Shippey !", dit le détective Bill Morris. . . et c'est ainsi qu'un dangereux tueur fut capturé..

Cette histoire n'est jamais arrivée, je l'avoue. De fait, elle est purement imaginaire. Mais je crois que ce n'est qu'un regard vers l'avenir et un avenir peu éloigné. Car c'est ainsi que fonctionne le musée parlant des criminels, la dernière arme employée contre le crime. Ce musée ajoute une merveilleuse documentation aux services policiers et constitue un pas de géant, croyons-nous, dans les méthodes employées pour la découverte des criminels.

Comment on enregistre un film parlant d'un criminel. L'officier (à gauche) contrôle l'enregistrement grâce à un petit appareil qu'il tient à la main.

Maintenant, avec l'aide de la science, des milliers d'officiers de police par tout le pays pourront "être présents" à la prise de mesures anthropométriques de l'individu récidiviste et pourront le voir devant eux "vivant", sans pour cela avoir à se déplacer de leurs villes respectives. Ceci est rendu possible grâce à une méthode simplifiée de prise de vues parlantes.

Cette idée est venue en premier au colonel H. Norman Schwarzkopf, jusqu'à ces derniers temps chef de la police de l'Etat de New-Jersey. Il collabora avec des ingénieurs de la division Photophone de la Radio Corporation of America Manufacturing Co. Inc. et la J.-M. Wall Machine Co. Ils ont perfectionné des appareils et des méthodes qui permettent à un ou deux officiers de police, avec un peu d'entrainement spécial, d'enregistrer l'apparence d'un prisonnier, ses actions et ses paroles. Des copies du film peuvent ensuite être faites et montrées partout, à l'aide d'un projecteur portatif ou d'un projecteur régulier de 35 mm., sur un film de 35mm ou de 16mm.

Il y a deux microphones (l'un pour le policier, maitre de cérémonies, et l'autre pour le criminel) un amplificateur et un haut-parleur dynamique, assez puissant pour un nombreux auditoire. L'appareil peut projeter des images de 9 par 12 pieds, sur une longueur de 2,000 pieds.

Un tel film, fait remarquer le colonel Schwarzkoft, pourrait être employé de deux façons. D'abord, pour l'usage des officiers de police incapables d'assister à la séance ordinaire, vieux style des enrégistrements anthropométriques. Deuxièmement, comme dans l'épisode imaginaire du détective Bill Morris, dans les cinémas d'une ville où est supposé se trouver le criminel recherché, ou même, pour un Dillinger ou un Karpis, dans les cinémas de tout le pays.

Une telle méthode aurait pour effet de faire partir en chasse des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants, détectives amateurs, qui fouilleraient leurs villes dans l'espoir de retrouver l'homme qu'ils viennent d'apercevoir si bien sur l'écran de leur cinéma favori.

Cela semble-t-il une simple invention de magasine de détectives? Non! A Trenton, quatre criminels ont été ainsi exhibés en public, avec le résultat que, vingt-quatre heures plus tard, tous quatre avaient été appréhendés.

Mentionnons aussi qu'une escouade de policiers de Trenton vit une étude cinématographique d'un "criminel" fournie par le commissaire William-J. Ellis. Ils le virent, nu jusqu'à la ceinture, de façon à connaître son développement musculaire, ses cicatrices et ses marques de tatouage ; ils virent sa tête profilée contre une carte régulière "Bertillon" pour mesurer de façon exacte les caractéristiques de la figure et de la tête.

"Cet homme est dans un territoire d'un mille carré autour de la ville. Allez et rattrappez-le !"

(Suite à la page 10)

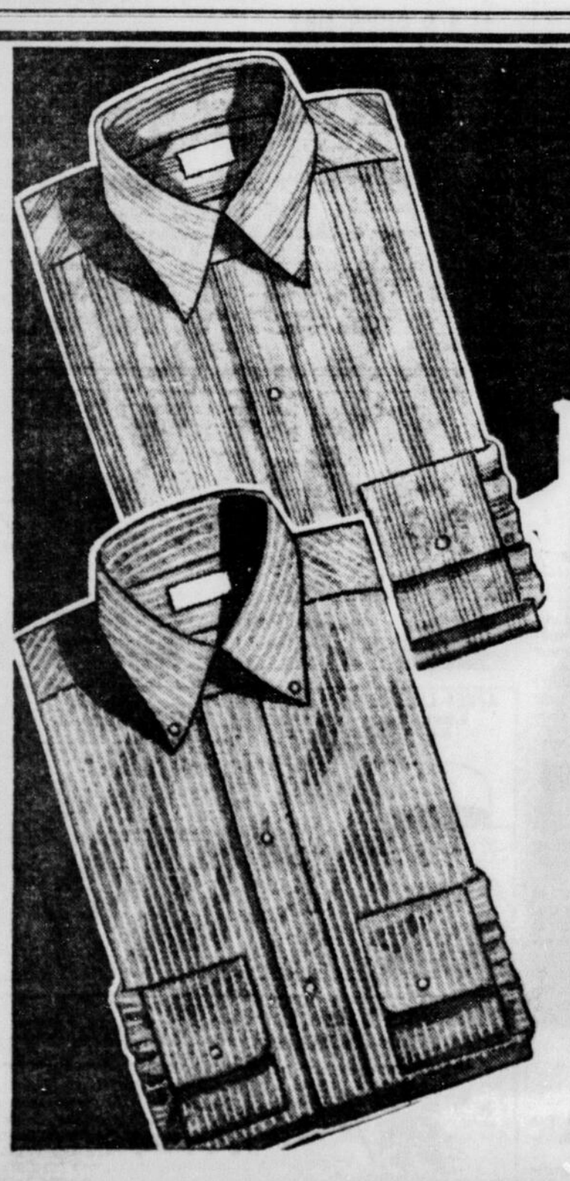

Une
C
po
fins

Toutes
imprim
grands
tisfaire

Lon

Faites votre choix dans le genre à col rabattu ou avec deux faux-cols.

Rez-de-Chaussée — Syndicat

Aux Grands Magasins à Rayons du
SYNDICAT de QUEBEC LTEE

A votre service jour et nuit

[illegible] seront accordées moyennant un léger supplément.

Pianos Radios Laveuses
C. ROBITAILLE ENR.
320 RUE ST-JOSEPH
LA MAISON DU SERVICE ET DE LA QUALITE
Meubles Poêles Réfrigérateurs

NOTRE SERVICE TELEPHONIQUE

On peut communiquer avec l'Evénement de la façon suivante :

Jusqu'à 6 heures le soir : appeler l'échange 9-6412. Depuis 6 heures et durant la nuit, utiliser les numéros suivants :

Le rédacteur en chef 5706
Le chef de l'information 2-7521
Nouvelles générales.. 2-7570
Sport et annonces 2-7310

L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

L'Evénement
vous apporte, chaque matin une information impartiale précise et soignée

70ième ANNEE No 198 | Tirage certifié par l'A. B. C. | QUEBEC, SAMEDI 30 JANVIER 1937 | Température : Beau et modérément froid | VINGT-SIX PAGES

Avec une impatience fébrile, les Allemands attendent le nouveau plan d'action de leur Fuhrer

Un compromis logique

Le général Sanjuro Hayashi, choisi par l'empereur japonais pour former un cabinet, devrait réussir.

Tokio, 30. — (P.C. P.A.) — Le général Sanjuro Hayashi, ministre de la guerre dans deux récents cabinets, a assumé aujourd'hui la tâche de former un nouveau cabinet et de mettre un terme à la crise politique provoquée il y a une semaine par le conflit survenu entre l'armée et les forces politiques civiles.

Le général Hayashi, considéré comme l'un des militaires les plus modérés du Japon, espère réussir là où un autre général en retraite, le libéral Kazushige Ugaki, a vu ses efforts échouer devant l'inimitié irréductible de l'aile extrémiste de l'armée.

Hier, le général Ugaki, après avoir essayé durant cinq jours à rallier à lui les généraux de l'armée active, informa l'empereur qu'il ne lui était pas possible de former un gouvernement.

Peu de temps après, dans un communiqué à la presse, Ugaki reprocha à l'armée son ingérence dans la politique. Il annonça son intention de donner sa démission comme général "pour mieux exprimer son

(Suite à la page 25, 3e col.)

Prédiction

Le feld-maréchal lord MILNE a laissé entendre, dernièrement, à Londres, qu'il ne serait pas du tout surpris si la guerre éclatait en Europe, d'ici cinq mois.

Aberhart perd un collègue

L'hon. Charles-C. Cockroft, trésorier provincial, donne sa démission pour des raisons de santé.

Edmonton, 30. — (P.C.) — Par J.-F. Sanderson, de la Presse Canadienne. — L'hon. Charles-C. Cockroft, trésorier provincial dans le gouvernement Aberhart, a annoncé sa démission hier. Celle-ci prendra effet le 31 janvier. On s'attend à ce qu'il soit remplacé dans le cabinet par M. Solon-E. Low, 37 ans, instituteur de Stirling, Alberta.

Le trésorier démissionnaire, qui occupait sa charge depuis l'avènement des créditistes au pouvoir en août 1935, a déclaré qu'il n'y avait aucune friction entre lui-même et le premier ministre Aberhart. Il a dit qu'il démissionnait parce que sa santé faisait défaut et pour des motifs commerciaux.

Cette démission est la seconde à survenir dans l'administration Aberhart en l'espace d'un mois. Le 5 janvier dernier, M. Charles-C. Ross, qui détenait le portefeuille des Terres et des Mines, abandonnait son chef à la suite d'un désaccord avec M. Aberhart au sujet d'une nomination ministérielle.

Commentant la décision de M. Cockroft, le premier ministre a dé-

(Suite à la page 25, 3e col.)

VOUS TROUVEREZ...

Page 14—Nouvelles de Lévis, pour les travailleurs;
" 15—Nouvelles locales;
" 16—Editorial, nouvelles du Palais, etc;
" 17—Carnet mondain;
" 18 et 19—Finance;
" 20—Sport;
" 21—Autres nouvelles locales et étrangères;
" 22 et 23—Amusemetns ;
" 24—T. S. F.

Le hockey

HIER SOIR

Ligue Intercollégiale:
McGill 3, U. de Montréal 2.
Ligue Junior:
Bourgeois 6, Aces Jrs 3.

Dans tous les foyers et toutes les brasseries, on ne parle que de colonies. — On s'attend à ce que le chancelier Hitler définisse aujourd'hui les ambitions coloniales d eson pays. — Il parlera durant trois heures et appuiera principalement sur la politique étrangère et le communisme.

Intentions pacifiques

Berlin, 30. — P.C.) Par Louis P. Lochner, de la Presse Associée) — "Des colonies". Tel est le mot qui vole de bouche en bouche dans tous les foyers et toutes les brasseries de Berlin, au moment où le chancelier Hitler est sur le point d'adresser à la nation un message dans lequel il définira ses nouveaux objectifs.

Le réarmement nazi étant un fait accompli et le plan quadriennal adopté pour hâter le relèvement économique étant bien engagé, le Fuhrer se présentera devant le Reichstag cet après-midi, entouré de sa garde de chemises noires, pour tracer une nouvelle politique au pays.

Cette session sera la première depuis qu'Hitler proclama l'entrée des forces nazies dans la Rhénanie, geste qui annonça la mort du traité de Locarno, en dépit des protestations de la France.

Aujourd'hui, on s'attend à ce que le chancelier expose la nécessité pour l'Allemagne d'avoir des colonies. Dans les brasseries, les ateliers et les foyers, on prédit avec confiance que le Fuhrer va proclamer que l'Allemagne est redevenue une puissance coloniale ou du moins qu'elle est manifestement en voie de le devenir.

Le nom d'Angola, une possession du Portugal en Afrique, revient souvent dans les conversations, bien que les officiels aient nié la rumeur que l'Allemagne louerait ou achèterait cette colonie portugaise. (Hier, le Portugal a officiellement déclaré que cette colonie ne passera pas à l'Allemagne).

(Suite à la page 25, 5e col.)

La grève est enfin réglée

Les 1,500 grévistes d'Asbestos obtiennent une augmentation de salaire et reprendront le travail lundi.

Asbestos, Qué., 30 — (P.C.) — Le règlement de la grève qui paralysait les opérations de la Johns-Manville Company depuis une semaine a été annoncé hier soir par M. Oliva Cyr, président de l'organisation ouvrière, le Syndicat catholique national.

Des augmentations de salaire portant le taux minimum de l'heure à 33 1-2 cents ont été consenties par les directeurs de la Johns-Manville à New - York, a déclaré M. Cyr sur réception d'un télégramme du président de la compagnie, M. Lewis - H. Brown. D'autres concessions relatives aux salaires ont également été accordées.

Les opérations normales reprendront lundi, après que l'on aura effectué aujourd'hui un travail préliminaire dans l'usine et la mine. Des piquets de grévistes montaient la garde autour de ces lieux depuis vendredi dernier.

M. Etienne Demers, secrétaire du Syndicat catholique national, a dit hier soir que le nouveau contrat à être signé par la compagnie s'étendra du 30 janvier au 31 décembre de cette année.

M. McInnis a été réélu président

Montréal, 30. — (P.C.) A l'issue de l'assemblée annuelle de la "Canadian Pulp and Paper Association", M. R. A. McInnis a été réélu président de l'association. L'honorable M. Oscar Drouin, C. R., ministre des Terres et Forêts de la province de Québec qui assistait au diner de clôture a déclaré que le gouvernement se proposait de "régler une fois pour toutes" le problème de l'industrie forestière dans la province.

FAITS-DIVERS

Construction remise

Londres, 30. — (P.C.) — On a décidé de remettre à une date indéfinie la construction de nouveaux bureaux pour le gouvernement. Les plans actuels pourvoient à une construction de $10,000,000.

Le prince Michel est plus mal

Florence, Italie, 30.—(P.C.-P.A.)— Le prince Michel, héritier du trône de Roumanie, a éprouvé une nouvelle attaque de grippe hier soir. Il a de plus le poumon gauche légèrement congestionné. La semaine dernière, il fut opéré après une attaque d'appendicite aiguë.

Feu sur un paquebot

New-York, 30. — (P.C. — P.A.) Ayant à lutter contre un incendie dans ses soutes et contre le mauvais temps, le paquebot "Shawnee", de la Clyde Mallory Line qui a coûté $3,500,000, naviguait péniblement vers New-York, hier soir, après avoir avisé les autres navires des alentours que ses 190 passagers et ses 174 hommes d'équipage n'étaient pas en danger immédiat.

Requête du Vatican

Berlin, 30. — (P. C.) Le Vatican a prié hier le chancelier Hitler de réaffirmer dans le discours qu'il doit prononcer aujourd'hui, que le concordat allemand avec le Saint-Siège tient toujours.

Cette note du Vatican, arrivée ici dans la journée, remet la question religieuse au premier plan.

Manoeuvres générales

Londres, 30. — (P.C.) De grandes manoeuvres navales, aériennes et militaires pour éprouver les moyens de défense de l'importante base britannique de Singapour commenceront demain, a-t-on annoncé ici, hier soir.

LE TEMPS QU'IL FERA...

Toronto, 30. — (P.C.) Dans les provinces maritimes et dans la province de Québec, il va faire moins froid. Généralement beau dans tout le pays.

	Min.	Max.
Dawson	—22	—10
Régina	—30	—16
Winnipeg	—16	0
Toronto	30	36
Ottawa	10	30
Montréal	8	34
Québec	8	26
St-Jean	4	32
Halifax	6	26

(—) Sous zéro.

PRONOSTICS:
Vallée du Bas Saint-Laurent. — Beau et modérément froid.

HOTEL MONTCALM
161-169, **rue St-Jean, Québec**
Chambre avec eau courante, $1.00; avec douches, $1.25; avec bain, $1.50. Repas table d'hôte, 0.50.

Mort de l'hon. Charles Marcil, député de Bonaventure et doyen de la Chambre

Ottawa, 30. — (P.C.) — L'honorable M. Charles Marcil, L.L.D., député du comté de Bonaventure depuis 1900 et doyen de la Chambre des Communes, est décédé à bonne heure, hier soir, à l'âge de 76 ans. Il a succombé à une maladie de coeur qui le retint à ses appartements durant plusieurs semaines.

Gravement atteint au mois de décembre dernier, on avait craint déjà que l'hon. M. Marcil ne passerait pas le temps des fêtes de Noël et du Nouvel An. Dans la suite, cependant, il sembla recouvrer quelque peu ses forces. Son état fut satisfaisant jusqu'à la semaine dernière, alors que la maladie empira. Et, hier, c'était la fin. Il mourut vers six heures, entouré de tous les membres de sa famille.

Député de Bonaventure pendant 36 ans, sans aucune intermittence, le vieux parlementaire n'avait pas pu occuper son siège des Communes cette année. Pendant tout le cours de sa maladie, ce qui l'affecta davantage ce fut précisément son manque de santé.

Lorsque le premier ministre du Canada, l'honorable M. Mackenzie King, lui rendit visite dans le temps de Noël. M. Marcil, croyant probablement qu'il allait mourir, lui laissa entendre avec chagrin qu'il lui faudrait bien renoncer à ses activités. Le premier ministre le rassura alors spontanément: "Nous nous occuperons nous-même du comté de Bonaventure", dit-il.

C'est également à cette époque des fêtes que M. Marcil fut administré. Mais, peu de temps après, on constata un mieux sensible, au point que l'on crut un moment qu'il reviendrait à la santé.

(Suite à la page 25, 2e col.)

Les eaux du Mississipi se gonflent lentement

Chicago, 30. — (P. C. P. A.) — Sous l'effet de la crue de la rivière Ohio, le fleuve Mississipi a commencé à se gonfler lentement hier soir tandis que sur tout son parcours de mille milles des milliers d'hommes travaillaient à consolider le réseau des digues qui enserrent ses flots.

Aucune digue n'a encore cédé, et cette nouvelle, courant de Cairo, Ill, à la Nouvelle-Orléans, a redonné un peu d'espoir aux riverains du "Père des Eaux."

Mais ce n'est qu'une victoire préliminaire et conditionnelle L'Ohio, qui a inondé toute la vallée qu'il parcourt, a encore à déverser dans le Mississipi des milliards et des milliards de gallons d'eau.

Selon des estimés passablement conservateurs, les dommages dépassent de beaucoup $400,000,000 et le nombre des morts connus est d'environ 350.

Dans la vallée de l'Ohio on a commencé le nettoyage de la ville de Louisville et de plusieurs autres endroits d'où les eaux se retirent peu à peu. Un surintendant d'hôpital, le Dr J.-B. Buschmeyer, a déclaré que le nombre des morts sera certainement supérieur aux calculs actuels.

"J'ai raison de croire", a-t-il dit, "que 400 corps avaient été inhumés ou le seront incessamment, et le travail ne fait que commencer."

La ville de Cairo, Ill, qui se trouve située au confluent de l'Ohio et du Mississipi, est protégée par un énorme barrage au sommet duquel, par mesure de prudence, on a entassé des sacs de sable, mais la plus grande partie de sa population a fui depuis longtemps. On s'attend à ce que le niveau de la crue atteigne 62 pieds, alors que le mur de protection n'a que 60 pieds de hauteur.

Les sacs de sables empilés sur ce mur ajoutent trois pieds à sa hauteur.

Treize conspirateurs bolchévistes mourront sous les balles; quatre autres sont envoyés en prison

Législature ajournée

La Chambre ontarienne s'ajourne après avoir adopté trois mesures pour protéger l'Hydro.

Toronto, 30 — (P.C.) Le gouvernement de l'Ontario détient, depuis hier soir, de nouveaux pouvoirs pour lutter avec les compagnies d'électricité de la province de Québec au sujet des contrats pour fourniture d'énergie électrique déclarés nuls en vertu d'une loi votée par la Législature en 1935.

Trois bills destinés à immuniser la Commission hydro-électrique de l'Ontario contre les procédures légales ont été adoptés en troisième lecture, hier, quelques minutes avant l'ajournement de la Législature pour une période de deux semaines seulement.

Lorsque la Chambre se rassemblera de nouveau, le 16 février, le premier ministre Mitchell Hepburn, actuellement en voyage pour sa santé dans l'Arizona, sera probablement de retour ici.

Les trois bills concernant l'Hydro obtinrent la sanction royale une ou deux minutes après avoir été adoptés par la Chambre. Ils ne prendront effet que le jour où ils seront proclamés par arrêté ministériel, c'est-à-dire à la discrétion du cabinet.

Ces trois mesures pourvoient à ce qui suit :

1.—Immunité pour l'Hydro contre les procédures légales pour l'exécution des jugements ou de jugements pouvant être obtenus dans la suite.

2.—Remise à l'Hydro des $127,000 déposés pour garantir un appel au Conseil Privé contre un jugement en faveur de l'Ottawa Valley Power Co., et exemption de déposer des garanties dans tout appel futur.

3.—Un décret exécutoire sera nécessaire à l'avenir pour prendre action contre la Commission hydro-électrique.

Karl Radek, homme de lettres et ancien directeur de l'Izvestia, est condamné à dix ans d'emprisonnement. — Tous les défendeurs avaient admis leur culpabilité.—Les juges militaires délibèrent durant 8 heures.— Un condamné demande d'avoir seulement le courage d'affronter les balles.

Un grand procès

Moscou, 30. — (P.C. P.A.) — Le plus haut tribunal des Soviets — le conseil militaire de la Cour suprême — a condamné ce matin à mourir sous les balles treize des dix-sept hommes que le gouvernement accusait de trahison et dont le procès s'est déroulé ici durant plusieurs jours.

Deux des principaux défendeurs, Karl Radek, ancien directeur du journal Izvestia, et Gregory Sokolnikoff, ont été condamnés à dix ans d'emprisonnement.

M.-S. Stroiloff a reçu une sentence identique, et V.-V. Arnold a été condamné à huit ans de détention.

Ce verdict, qui épargne la vie de quatre hommes dont deux étaient accusés d'avoir été les principaux chefs d'un complot trotskyste contre le régime soviétique, fut prononcé par les trois juges après qu'ils eurent délibéré durant huit heures.

Radek, dans ses dernières déclarations prononcées devant le tribunal hier, avait admis sa trahison et ajouté : "Nous devons payer nos crimes de nos vies".

Sokolnikoff, ancien ambassadeur en Grande-Bretagne, fut l'un des rares défendeurs à réclamer la clemence du tribunal. D'autres promirent de renoncer à leurs prétendues activités contre le gouvernement, après avoir confessé qu'ils avaient agi à l'instigation de Léon Trotsky, chef bolchéviste actuellement en exil au Mexique.

D'autres, dans leurs déclarations finales, se déclarèrent prêts à faire face au peloton d'exécution, châtiment prévu en Russie pour les ac-

(Suite à la page 25, 5e col.)

FAITS-DIVERS

Visite à Enzesfeld

Londres, 30. — (P.C.-P.A.) — La princesse royale, la comtesse de Harewood et son mari partiront prochainement pour l'Autriche. La princesse rendra visite à son frère, le duc de Windsor, à Enzesfeld.

Elu président

Ottawa, 30. — (P.C.) — M. J.-H. Lavoie, du ministère de l'Agriculture de Québec, a été nommé président du comité économique du Conseil d'Horticulture du Canada à la fin de la 19e convention annuelle de cette organisation jeudi soir.

Le bibliothécaire de Toronto est décédé

Toronto, 30 — (P.C.) — Le Dr George-H. Locke, en charge de la bibliothèque publique de Toronto depuis 1908, et bibliothécaire de réputation internationale vient de mourir à l'âge de 67 ans. Le distingué savant a succombé à une maladie de coeur, après avoir été au lit pendant quatre semaines.

On répare l'ambassade allemande à Londres

Londres, 30. — (P.C.) — A une interpellation de M. George Hicks, député travailliste, sir John Simon secrétaire du "Home Office" a déclaré à la chambre des Communes, que 140 ouvriers allemands travaillaient actuellement à réparer les édifices de l'ambassade allemande à Londres. Sir John a ajouté que les diplomates de Berlin avaient reçu les autorisations nécessaires à cet effet.

La mutinerie est due à la nourriture

Guelph, Ontario, 30. — (P. C.) Après une enquête sévère sur les causes de la mutinerie qui a été déclenchée par les détenus du pénitencier de Guelph, l'honorable juge James-E. Hadden, a appris, hier, que les désordres étaient dus à la mauvaise nourriture qui est dispensée aux prisonniers. Ce sont deux détenus qui ont fait cet aveu au président du tribunal enquêteur.

King déplore la mort de Marcil

"Il possédait les qualités de chevalerie et de courtoisie qui sont les caractéristiques de sa race", dit-il.

Ottawa, 30. — (D.N.C.) Très peiné de la mort de l'hon. Charles Marcil, le très hon. William Lyon Mackenzie King, premier ministre du Canada, a fait, hier soir, la déclaration suivante aux journalistes :

"La nouvelle de la mort de l'hon. Charles Marcil créera partout les plus profonds regrets. Ainsi disparaît de la vie publique de notre pays un de ceux qui en furent le plus bel ornement.

"Le vide se fait donc de plus en plus dans les rangs de ceux qui ont commencé leur carrière politique avant le commencement du présent siècle et qui furent les compagnons d'armes de sir Wilfrid Laurier.

"L'hon. Charles Marcil appartenait à l'une des plus vieilles familles de la province de Québec. Il possédait ces qualités de chevalerie et de courtoisie qui sont les caractéristiques de sa race. Il était le doyen de la Chambre des Communes. Il y avait été élu pour la première fois en 1900. Il fit partie de dix parlements, ce qui est probable-

(Suite à la page 25, 3e col.)

Décédé

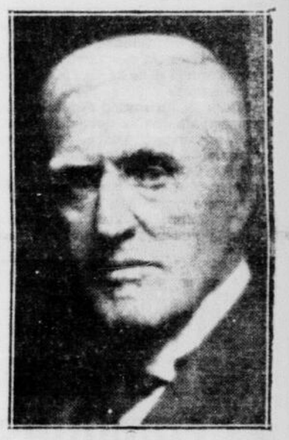

L'honorable CHARLES MARCIL, député fédéral de Bonaventure, est mort hier soir, à Ottawa, à l'âge de 76 ans. Siégeant aux Communes depuis 1900, il en était le doyen.

Une centaine de victimes

La tempête continue de semer la mort et de causer des ravages dans toute l'Europe occidentale.

Londres, 30. (P.C.-P.A.)—La tempête effroyable qui s'est abattue sur l'Europe jeudi, n'avait pas diminué de violence hier, et le nombre de ceux qui ont péri en mer pendant la tourmente augmente toujours.

On croit que près de 100 personnes ont perdu la vie. La neige et la pluie ont causé de considérables dégâts en France, et des vagues géantes continuent de s'écraser avec fracas sur les côtes anglaises.

Les vents qui ont souffle avec une force extraordinaire sur la mer du Nord ont mis plusieurs navires en péril. Les routes qui bordent la côte anglo-écossaise sont transformées en véritables patinoires, et la tempête fait rage au sud de l'Angleterre.

Il y a au moins 74 personnes qui ont péri en mer, et l'on pense que le nombre des navires en détresse ou dont on ne connait plus la position exacte, va augmenter encore considérablement.

Les dernières nouvelles annonçaient que tout l'équipage du navire hollandais "Jonge Jacobus" avait sombré au large des côtes du Portugal. On n'a pas pu préciser cependant combien il y avait de marins à bord.

Ont également péri, le capitaine et les 16 hommes d'équipage du frêteur "Olifer" qui a coulé à pic au

(Suite à la page 25, 4e col.)

Réduction dans les livres des valeurs actives des C. N. R.

Les défenses françaises

L'armement sans limite de l'Allemagne et de l'Italie l'incite à renforcer davantage ses défenses.

Paris, 30. — (P.C.-P.A.)—La France accélère présentement ses plans d'une armada navale pour renforcer ses défenses.

Des avions amphibies en devoir sur la frontière allemande, la construction de deux croiseurs cuirassés de 35,000 tonnes, deux porte-avions et plusieurs autres vaisseaux de guerre sont compris dans le programme immédiat.

Parlant à la Chambre des Députés, hier, le ministre de la Marine, M. aGsnier-Duparc, déclara: "L'armement sans limite de l'Allemagne et de l'Italie, les ententes conclues entre l'Allemagne et l'Italie et l'Allemagne et le Japon, et les événements qui se déroulent en Espagne nous imposent d'organiser cette nouvelle force."

Des avions amphibies seront assignés aux lacs voisins de la frontière allemande, ce qui renforcera les défenses terrestres le long de cette frontière, expliqua à son tour M. Pierre Cot, ministre de l'Aéronautique. Il ajouta que les lacs de l'est français et de la région des Alpes conviendront mieux comme bases aériennes que les aéroports terrestres qui pourraient être bombardés par l'ennemi du haut des airs.

Le comité naval de la Chambre soumettra bientôt une mesure concernant la flotte de guerre. En plus des croiseurs cuirassés et des porte-avions, le programme de construction comprendra deux croiseurs de 8,000 tonnes, trois destroyers, 12 sous-marins et plusieurs vaisseaux auxiliaires.

Cette construction sera commencée en 1937, mais son coût de $480,000,000 sera réparti sur plusieurs années.

Le Pape se livre à une grande activité

Cité Vaticane, 30. — (P.C. P.A.)— Sa Sainteté le Pape Pie XI a pu passer la plus grande partie de la journée d'hier, installé dans sa chaise roulante, prenant part plus activement que jamais depuis qu'il est malade, à l'administration des affaires de l'Eglise.

On croit que c'est la température ensoleillée qui a contribué à redonner des forces au souverain pontife.

Les autorités du Vatican ont même déclaré qu'à l'heure actuelle le pape est "plus un convalescent qu'un malade", et il semble aussi que la circulation du sang dans les jambes de l'auguste malade est devenue plus normale.

Le ministre des Transports présente un bill à cet effet à la Chambre des Communes. — La comptabilité du réseau montrera le capital global engagé, mais en faisant abstraction des actions ordinaires sans valeur et des sommes avancées pour combler les déficits ou payer les intérêts.

Ottawa, 30. (D.N.C.) — La Chambre des Communes a adopté hier en première lecture le bill du ministre des Transports, M. Howe, proposant une réduction comptable des valeurs actives du C. N. R. La mesure veut que la comptabilité du réseau montre le capital global engagé par le fédéral dans cette entreprise ferroviaire, mais fasse abstraction des actions ordinaires sans valeur et des sommes avancées pour combler les déficits ou payer les intérêts.

Le chef conservateur, M. Bennett, déclara qu'il considérait le plan du ministre comme financièrement solide. Il affirma d'autre part que l'important était de voir à ce que toujours le bilan démontre la somme que les contribuables du Canada ont engagée dans le réseau.

M. Howe expliqua que le changement ferait disparaître un dédoublement de $1,500,000,000 dans les comptes du réseau et ceux du gouvernement. Ce dédoublement exagère la dette totale du Canada et peut constituer une menace pour le crédit du pays et du chemin de fer. La dette totale du pays, si on la calcule en ajoutant les dettes du gouvernement à celles du réseau, est de $5,750,000,000, alors que les obligations réelles du Canada ne s'élèvent qu'à $4,250,000,000.

La réduction comptable des valeurs actives du C. N. R. comporte ce qui suit:

1—L'abandon des réclamations gouvernementales pour les avances consenties au réseau pour combler des déficits de $361,244,349.

2—L'abandon des réclamations gouvernementales pour les intérêts de $495,030,137 sur ces avances.

3—Le maintien des réclamations gouvernementales, au total de $284,-

(Suite à la page 25, 3e col.)

Dans le doute

"Est-ce vous qui demandez un compagnon pour partager les frais d'un voyage dans les pays chauds ?"

(Lickty, dans le "Brooklyn Eagle")

Mort d'un journaliste

Sir Percival Phillips, l'as des reporters de guerre anglais, est décédé hier à l'âge de 59 ans.

Londres, 30. — (P. C. — Câble) La presse anglaise a perdu hier l'un de ses correspondants de guerre les plus distingués et l'un de ses meilleurs reporters des activités politiques étrangères avec la mort de sir Percival Phillips, décédé à l'âge de 59 ans des suites d'une névrite contractée récemment au Maroc.

Durant toute une vie consacrée au journalisme, sir Percival voyagea à travers le monde et il relata la majorité des plus grosses nouvelles de ces quarante dernières années. Lorsque la guerre éclata, quand des révolutions survinrent, partout où un événement important attira l'attention du journalisme, on trouva sir Percival sur les lieux.

Né aux Etats-Unis, il fit son premier entrainement dans les journaux américains. Il vint en Angleterre au début du siècle et il fit des stages successif dans les trois grands journaux de Londres, le Daily Express, le Daily Mail et le Daily Telegraph. Il finit par se faire naturaliser citoyen britannique.

Sir Percival visita le Canada à plusieurs reprises. Ce fut lui qui fit le reportage de la tournée du Prince de Galles à travers le Dominion immédiatement après la grande guerre, en 1919. En 1926, le Daily Mail l'envoya aux Etats-Unis en mission commerciale spéciale. Dans la suite, il parcourut de nouveau le Dominion. Il était de nouveau en Canada vers la fin de 1936.

Une contre-attaque des rebelles est repoussée.

Madrid, 30. — (P. C.) Les armées socialistes, fortement encouragées par des succès récents lors des escarmouches du parc de la Cité Universitaire, ont réussi à repousser une contre-attaque des insurgés hier, après avoir été considérablements renforcées.

Six morts dans une collision de navires

Melbourne, Australie, 30. — (P.C., Câble) — Deux fréteurs sont venus en collision hier dans les eaux de la Baie Philipp, et le "Kakariki" a coulé à pic entrainant à la mer 6 marins de l'équipage qui avaient été tués par le choc. Le fréteur "Caradale" qui frappa le "Kakariki" a pu sauver les 16 autres marins du fréteur naufragé. A bord du "caradale" il n'y eut pas de pertes de vie, ni d'hommes blessés.

L'ARTISTE CANADIEN-FRANCAIS SUZOR-COTE EST DECEDE

Daytona Beach, Floride, 30. — (P.C.-P.A.) — Marc-Aurèle De Foy Suzor-Côté, célèbre peintre et sculpteur canadien-français, est mort ici, hier soir, à sa résidence, après avoir éprouvé plusieurs attaques de paralysie. Il était âgé de 66 ans.

Suzor-Côté vint s'établir ici en 1929 à la suite d'une première attaque qui lui avait immobilisé la main gauche et le côté gauche. Il habitait alors Montréal.

Né dans le village d'Arthabaska, Québec, Suzor-Côté étudia à Paris où il se révéla en gagnant le Grand Prix de l'exhibition annuelle du Salon de Paris alors qu'il n'avait que 28 ans.

Après avoir obtenu des succès répétés dans les capitales artistiques de l'Europe, il rentra dans sa province natale et il ouvrit un studio à Montréal en 1907. Il y a trois ans, il épousa Mlle Mathilde Savard, qui avait été son infirmière et sa compagne depuis sa maladie.

POUR LES TRAVAILLEURS

Edition revisée du code des lois ouvrières

Le gouvernement vient de publier une nouvelle édition des lois provinciales qui affectent les travailleurs. — Important ouvrage complètement revisé et augmenté. — Volume utile. — Création d'une nouvelle organisation ouvrière catholique. — Siège social à Montréal. — Le conseil central des syndicats catholiques est mécontent d'une déclaration du ministre du Travail.

Assemblée des employés municipaux lundi

Le gouvernement provincial vient de publier une nouvelle édition du "Code des Lois Ouvrières et Industrielles de la province de Québec et de certaines lois fédérales, ainsi que les réglements concernant leur application".

Cet ouvrage, complètement revisé et augmenté, devrait se trouver dans tous les foyers ouvriers. Il contient sans doute mille choses que le travailleur doit connaitre, ce qui l'éclairera sur les avantages et les droits qui lui reviennent dans le champ d'action où il exerce ses activités. Il est inutile d'écrire un long préambule sur l'opportunité de ce code. Nous nous contenterons de donner le début de la préface de ce volumineux recueil, tout à fait à point pour la classe ouvrière.

"Le Recueil des Lois ouvrières que nous avons, cette année encore, l'honneur d'offrir au public, peut à juste titre se nommer: "Le Code du Travail de la province de Québec".

"Il suffira de jeter un coup d'oeil sur l'index pour constater le travail et la perte de temps qu'entraînerait la recherche des lois et des textes divers condensés dans ce livre qui, nous pouvons l'affirmer, est unique en son genre et indispensable au juriste, au patron et à l'ouvrier, car il renferme non seulement toute la législation sociale de la province de Québec mais aussi les lois ouvrières adoptées par le Parlement fédéral, de même que les réglements qui y ont été ajoutés à titre complémentaire et qui n'apparaissent ni dans les statuts refondus, ni dans les documents sessionnels.

"Nous attirons également l'attention bienveillante des intéressés sur la loi des pensions de vieillesse qui a été adoptée lors de la dernière session de la Législature de Québec et qui est maintenant en vigueur. Il y a eu aussi un changement important apporté à la loi de l'observance du dimanche.

"Dans la législation fédérale, nous remarquons une loi nouvelle traitant de l'assistance-chômage, de l'encouragement à l'agriculture, de la réhabilitation, du développement, de la conservation et de l'amélioration des ressources naturelles."

Il est entendu qu'on peut se procurer le nouveau code gratuitement au ministère du Travail, au Parlement de Québec.

CONVOCATIONS

IMPORTANTE ASSEMBLEE

Lundi soir, à 8 heures, au Club des Marchands, dans les salles des Unions Internationales, il y aura une assemblée à laquelle sont invités tous les employés municipaux. Cette assemblée est sous les auspices de l'Union Fédérale des Travailleurs et il est de l'intérêt de tous les employés d'être présents. D'importantes questions seront discutées. Les salles des Unions sont situées au No 356 boulevard Charest.

UNE NOUVELLE ORGANISATION

Une nouvelle organisation ouvrière catholique vient de naître. Elle a même sa charte provinciale et ses activités commenceront bientôt. Elle a pris le nom de Ligue catholique des ouvrières des industries de l'aiguille de la province de Québec. On comprend que dès que la Ligue aura groupé suffisamment de membres dans toutes les industries de l'aiguille elle s'affiliera au Conseil central des syndicats catholiques.

L'objet de la Ligue est l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques sociaux ou moraux des ouvrières, spécialement d'aider ses membres à percevoir les salaires fixés par ordonnance de la commission du salaire minimum des femmes de notre province, des patrons refractaires à la loi et aussi de protéger les jeunes filles contre les entreprises immorales dont elles sont parfois l'objet. Le siège de la Ligue sera à Montréal.

MECONTENTEMENT DES SYNDICATS

Montréal, 30. — (Spécial à L'Evénement) — Les délégués au Conseil Central des syndicats catholiques de Montréal, réunis en séance régulière, ces jours derniers, sous la présidence de M. Philippe Girard, ont protesté contre l'intention du gouvernement du Dominion de voter des crédits pour les armements et se sont surtout déclarés mécontents d'une déclaration du ministre du Travail, l'hon. William Tremblay, à l'effet que "les syndicats catholiques ne pouvaient exiger l'incorporation obligatoire pour les unions ouvrières dans la province de Québec".

Bien qu'ils reconnaissent ce qu'a fait le gouvernement provincial depuis qu'il est au pouvoir et bien qu'ils aient appris avec satisfaction l'intention du premier ministre d'exiger l'incorporation de toutes les compagnies dans Québec, ils trouvent curieuse la déclaration du ministre du Travail, faite à propos de rien. Les syndicats donnent maintes raisons qui motivent l'amendement qu'ils suggèrent à la loi des contrats collectifs.

Le conseil s'opposa fortement aussi à ce que des crédits soient votés à Ottawa pour l'achat d'armements et protesta contre la politique d'immigration du Parlement anglais. Des communications seront adressées à qui de droit pour faire connaitre l'opinion des délégués à ce sujet. Les délégués ont approuvé en dernier lieu la requête du maire de Montréal-Est, M. Napoléon Courtemanche, qui demande la construction d'un pont pour les véhicules et les piétons afin de remplacer les voies insuffisantes et démodées qui existent aujourd'hui entre le Bout-de-l'Ile et la rive nord du St-Laurent.

A une certaine époque, le parlement de la Grande-Bretagne rendit un arrêt défendant d'employer pour ensevelir les morts, d'autres étoffes que celles de laine. Cette ordonnance avait pour but l'encouragement des manufactures de draps qui constituaient une des plus importantes industries des trois royaumes.

Rhumes de cerveau chroniques

Otites, Sinusites, Surdité

La muqueuse nasale, très sensible, s'irrite facilement au changement de température, se congestionne, secrète des mucosités qui obstruent les narines et gênent la respiration. Dès le premier éternuement, usez de Nazinette qui arrête les rhumes en un clin d'oeil. Chez les personnes prédisposées, ce rhume s'installe à demeure, il devient chronique, avec mouchage purulent, nez bouché ou débouché sans raison, enchifrènement persistant, diminution de l'odorat, bouche pâteuse et sèche, etc., et dégénère rapidement en catarrhe nasal. Le malade est alors particulièrement exposé aux otites et à la surdité (90 pour cent des cas de surdité ont une origine nasale). Le catarrheux chronique ressent un perpétuel besoin de débarrasser son arrière-gorge des mucosités qui l'encombrent. Nazinette, nouveau et efficace baume nasal chargé d'essences végétales volatiles, soulage immédiatement et fait disparaître peu à peu les rhumes, sinusites et catarrhes chroniques les plus anciens.

Procurez-vous un tube de 65c de Nazinette chez votre pharmacien ou écrivez à l'agent canadien: G. A. Lapointe, 1690 Blvd Saint-Joseph, Montréal. 1P

NAZINETTE

LA CONTINENTAL ACCUSE DE

GROS PROGRÈS SOUS QUATRE CHEFS EN 1936

ACTIF TOTAL		REVENU TOTAL	
1936	$8,817,441	1936	$1,741,123
1926	5,086,403	1926	1,273,520
1916	2,220,166	1916	460,350
Augmentation en 1936	$ 473,176	Augmentation en 1936	$ 67,848

Réserves pour Polices		Assurances en Vigueur	
1936	$7,594,212	1936	$38,369,821
1926	4,464,149	1926	30,169,012
1916	1,913,424	1916	10,565,849
Augmentation en 1936	$ 366,282	Augmentation en 1936	$1,512,819

Les paiements aux assurés et bénéficaires, en 1936, se sont élevés à $789,952.

Le surplus aux assurés (y compris le capital souscrit) a augmenté et s'établit à $680,330.

Sur demande nous enverrons un rapport complet de l'année 1936.

MELVIN D. PELTON
GERANT PROVINCIAL
Bureau Provincial, 610, rue S.-Jacques Ouest, Montréal.

L.-RENE LAPOINTE, Gérant de district,
J.-W. PEACHY, Surintendant au service français, pour Montréal
Bureau Provincial, 610, rue St-Jacques Ouest, Montréal.

The Continental Life INSURANCE COMPANY

JOHN W. HOBBS, Président — NEWTON J. LANDER, Directeur-gérant.

Une compagnie entièrement canadienne. *Fondée en 1899*

NOUVELLES DE LEVIS

DERNIER MOIS POUR LES TRAVAUX DE CHOMAGE

Le mois de février sera le dernier mois consacré aux travaux remédiateurs au chômage, dans notre ville et dans toute la province. C'est ce qui a été annoncé par M. J.-T. Larochelle, M.P.P., de Lévis, lors de la dernière réunion qu'il eut avec les membres du conseil municipal de Lévis.

Comme nous l'avons dit dans le temps, les municipalités sont autorisées à faire les travaux qu'elles jugent bons. Mais ces travaux devront être terminés pour le 1er mars prochain, après quoi ces travaux seraient continués à la charge seule de la municipalité concernée.

A Lévis, de forts groupes d'ouvriers sont actuellement à travailler au parachèvement de la terrasse du parc Shaw et un autre groupe aux travaux de drainage dans la rue Saint-Omer. On ne sait encore quelle sera la durée de ces travaux. Toutefois, ceux de la terrasse du parc Shaw pourront encore donner de l'ouvrage à plusieurs jusqu'à la fin du mois. Toutefois, les travaux de drainage seront peut-être terminés avec ceux de la rue Saint-Omer.

Une quinzaine d'ouvriers travaillent encore à la restauration de l'hôtel de ville de Lévis. Ce travail consiste à faire les améliorations au deuxième et au troisième étages, de façon à organiser des salles qui seront mises à la disposition de différentes organisations. On construira également un escalier extérieur donnant accès à ces deux étages.

BIENVILLE, LEVIS — Maisons à vendre ou à louer, situées rues Barras et St-Dominique, 4 et 5 chambres, à bas prix. Références exigées. S'adresser 309 ARAGO. 30janv.-1fs-N. de L.

FLAT chauffé, 2ème étage, 6 chambres, plus chambre bain, garage, situé 16 rue Wolfe, Bienville. $26.00 par mois. S'adresser EDMOND LAMONTAGNE, 1 rue J.-K. Laflamme, Lévis. 27janv.-6fs N. de L.

LOGEMENT chauffé, 6 chambres, plus chambre bain, eau chaude, situé no 5, rue Victoria, S'adresser EUG. ROY., 1 rue Victoria, Lévis. 30janv.-6fs-N de L.

Photos Mystérieuses du
FRERE ANDRE
10c chaque — 50c la douzaine — Ecrire: La Photo Mystérieuse Enrg., 1200, rue Bleury, Montréal.
Agents Demandés

Tel. : 595 LEVIS
Dr Roméo Baribeau
Chirurgien-Dentiste
AVENUE LAURIER
HOTEL-DIEU tous les jours de 1h. à 2h. p.m. — Hrs de BUREAU 9h. à 12h. a.m. 2h. à 5h. p.m.

COMMISSION SCOLAIRE DE VILLEMAY

Une nouvelle séance de la commission scolaire de Villemay sera tenue ce soir, à 8 heures, pour la nomination d'un nouveau commissaire devant remplacer M. J.-B. Renaud, démissionnaire. En pareil cas, le choix du commissaire est fait par la commission et non par les contribuables. On ne croit pas qu'il soit question d'autre chose ce soir.

NEUVAINE A SAINT FRANÇOIS-XAVIER

Les exercices de la neuvaine à saint François-Xavier, ce soir, à Notre-Dame de Lévis, auront lieu à 7 heures pour tous les fidèles.

Il n'y aura pas de prédication afin de faciliter les confessions. Celles-ci sont commencées depuis jeudi soir et se continueront jusqu'à ce soir.

La clôture de la neuvaine aura lieu demain.

MORT DE Mme JOSEPH BERNIER

Nous avons le regret d'apprendre la mort de madame veuve Joseph Bernier (née Eugénie Morency), survenue hier matin à l'Hôtel-Dieu de Lévis, où elle avait été transportée d'urgence jeudi soir. La défunte était âgée de 72 ans et demeurait au No 37 rue Samson, à Lévis.

Elle laisse dans le deuil deux fils, M. Joseph Bernier, de Lévis, contremaître pressier aux ateliers du "Soleil", et M. Edouard Bernier, de Bienville, surintendant de la division de Lévis du Quebec Power; quatre filles, mesdemoiselles Marie et Yvonne Bernier, de Lévis, Mme Onésime Carrier (Alexina), de Lévis, et Mme Alphonse Nolin (Marie-Jeanne, de Lauzon.

Les funérailles auront lieu lundi matin, à 9 heures, en l'église Notre-Dame de Lévis, suivies de l'inhumation au cimetière Mont-Marie.

A la famille en deuil nous présentons l'expression de notre plus sincère condoléance.

AVIS AUX ZOUAVES DE LEVIS

Lundi, le 1er février prochain, il y aura revue générale de la compagnie par M. l'abbé J.-E. Carrier, V. F., curé de Notre-Dame de Lévis. Que tous les membres de la compagnie se fassent un devoir d'être présents pour 8 heures précises, à la salle St-François-Xavier, en uniforme et gants blancs.

Il y aura distribution de certificats de sous-officiers par le capitaine J.-A. Lamontagne.

On compte sur la présence de tous.

Le Comité de régie

UN GROUPE DE RAQUETTEURS A OTTAWA

Les officiers et membres des deux clubs de raquettes, Le Lévis et Le Voltigeur, avec leur corps de clairons, sont partis hier soir, à 11 heures, de la gare du Palais à Québec, par train spécial, pour la convention internationale de la raquette à Ottawa. Ils ont quitté leur chalet respectif vers 9 heures hier soir. Ils passeront la journée d'aujourd'hui et de demain dans la capitale du Canada où il y aura plus de 75 clubs canadiens et américains. Nos raquetteurs nous reviendront lundi matin.

VISITE A LA FROMAGERIE PERREAULT

Un bon groupe de jeunes, en majeure partie membres de la Chambre de Commerce Junior, de Lévis, se rendront cet après-midi visiter la fromagerie Perreault, rue Commerciale, à Lévis. Cette visite industrielle sera conduite par M. Paul Dion, vice-président de la Chambre et président du comité des visites industrielles.

Tous ceux qui désirent faire cette visite sont priés de se rendre au restaurant "Rendez-Vous", côte du Passage, à Lévis, pour 3 heures moins quart. La visite a été fixée à 3 heures précises.

Si votre enfant est irritable, nerveux, est arriéré, c'est qu'il a des vers. Les chocolats du Dr Charles le débarrasseront vite de ses vers et il se développera rapidement et promptement.

En vente partout
Boite de 15 chocolats 45 cts.
CHOCOLATS du Dr CHARLES

Contre la TOUX... médicamentées avec des ingrédients du VICKS VAPORUB
PASTILLES VICKS

A la radio

(Suite de la page 24)

12.00 p.m.—Musique de danse.
12.15 p.m.—Chansonnettes.
12.30 p.m.—Cotes des bourses. — Langevin & Cie.
12.45 p.m.—Musique du diner. — Laiterie Laval.
1.15 p.m.—Musique d'orchestre.
1.30 p.m.—Salade musicale.
2.00 p.m.—L'orgue enchanté.
2.15 p.m.—Régal artistique.
2.30 p.m.—Les demandes spéciales.
3.00 p.m.—L'heure et nouvelles Boswell.
3.30 p.m.—Souhaits de bonne fête.
4.30 p.m.—L'heure et sommaire.
4.32 p.m.—Succès d'hier.
5.00 p.m.—Concert varié.
5.30 p.m.—Cocktail musical.
6.00 p.m.—Musique d'orchestre.
6.05 p.m.—La Parade. — P. Ferland.
6.10 p.m.—Miettes musicales.
6.15 p.m.—Variétés. — Compagnie Légaré Ltée.
6.30 p.m.—La chanson choisie.
6.45 p.m.—Causerie sportive par M. Maurice Descarreaux.
7.00 p.m.—Musique de danse.
7.15 p.m.—Programme de choix.
7.30 p.m.—Causerie. — Conseil général Syndicats Catholiques.
7.45 p.m.—L'orchestre de concert du Château Frontenac.
8.00 p.m.—La Parade Québecoise.
8.30 p.m.—Chansons de Cow-Boys.
8.45 p.m.—Musique de concert.
9.00 p.m.—Les Montagnards Laurentiens.
9.30 p.m.—Au foyer.
10.00 p.m.—Danses modernes.
10.15 p.m.—La Petite Comédienne.
10.45 p.m.—Orchestre Marimba.
11.00 p.m.—Le reporter de la Brasserie Champlain.
11.15 p.m.—Les rêveurs.
11.30 p.m.—O Canada, fin des émissions.

DIMANCHE, 31 JANVIER

11.57 a.m.—L'heure et sommaire.
12.00 p.m.—Régal artistique. — Pharmacie Brunet.
1.00 p.m.—Variétés.
1.15 p.m.—Chansonnettes.
1.30 p.m.—Concert varié. — St-Cyr & Frère.
2.00 p.m.—Cocktail musical.
3.00 p.m.—Emission sportive. — Cigarette Sweet Caporal.
4.30 p.m.—L'heure et sommaire.
4.32 p.m.—Divertissements.
5.00 p.m.—L'heure Dominicale.
6.00 p.m.—Le Graphologue. — Gin Pills.
6.15 p.m.—Orchestre & Chant.
6.30 p.m.—La chanson choisie.
6.45 p.m.—Causerie sportive par M. Maurice Descarreaux.
7.00 p.m.—Les mémoires du Dr Lambert.
7.15 p.m.—Joson & Josette.—Cie B. Houde Ltée.
7.30 p.m.—En dînant.
7.45 p.m.—Danses modernes.
8.00 p.m.—Les bonnes soirées de chez-nous. — Sirop Mathieu.
9.00 p.m.—Radio-Revue.
9.30 p.m.—Récital concert.
10.00 p.m.—L'heure Slumber.
10.30 p.m.—Le violon qui chante.
10.45 p.m.—La petite comédienne.
11.00 p.m.—Le reporter de la Brasserie Champlain.
11.15 p.m.—Les rêveurs.
11.30 p.m.—O Canada, fin des émissions.

L'HEURE DOMINICALE

L'Heure dominicale (de Québec, le dimanche, 31, à 5 heures p.m., sera diffusée de l'église Notre-Dame du Chemin, sous la direction artistique de M. l'abbé Jules Rancourt. M. Henri Vallières dirigera la chorale mixte avec M. Henri Gagnon à l'orgue.

Voici le programme de l'émission :

Messe "O Magnum Mysterium", Victoria
a) Kyrie
b) Gloria
c) Sanctus
d) Benedictus
e) Agnus Dei
La Chorale.

Causerie par M. Léo Pelland, avocat.

Allegretto de la 4ième Sonate . . . . . Mendelssohn
Allegro Vivace (de la même sonate) . . . . . Mendelssohn
M. Henri Vallières, organiste.

Chronique de l'actualité par le docteur Jules Dorion.

Nous t'adorons, Dieu tout-puissant . . . . . Haendel
(extrait de l'Oratorio "Judas Machabée"
Cantate Domino . . . . . Bouichère
Motet du XVIIIe siècle . . . . . .
La Chorale.

AU POSTE CKAC

SAMEDI, 30 JANVIER

8.00 a.m.—L'heure Black Horse.
9.00 a.m.—Fred Feibel à l'orgue. — CBS.
9.30 a.m.—Mellow moments. — CBS.
10.00 a.m.—L'heure Black Horse.
10.00 a.m.—Press-Radio News. — CBS.
10.05 a.m.—Bluebirds. — CBS.
10.15 a.m.—Richard Maxwell. — CBS.
10.30 a.m.—The Time Jugglers. — W.T.
11.00 a.m.—Conservatoire de musique de Cincinnati. — CBS.
12.00 p.m.—Captivators. — CBS.
12.15 p.m.—Orientale. — CBS.
12.45 p.m.—Le programme Bee Hive.
1.00 p.m.—L'heure Black Horse.
1.30 p.m.—Buffalo présente. — CBS.
2.45 p.m.—Le choeur impérial. — W. T.
3.00 p.m.—L'heure Black Horse.
3.00 p.m.—Down by Herman's. — CBS.
4.00 p.m.—Captivators. — CBS.
5.30 p.m.—L'heure Black Horse.
5.45 p.m.—Eton Boys. — CBS
6.15 p.m.—Hudson's Bay Co.
6.30 p.m.—L'heure Black Horse.
7.15 p.m.—Voyage autour du monde.
7.30 p.m.—L'école de hockey de l'air.
8.00 p.m.—L'heure Philip Morris.
8.00 p.m.—Les maitres modernes — CBS.
10.00 p.m.—L'heure Philip Morris.
10.30 p.m.—Lud Giuskin et orchestre. — CBS.
11.00 p.m.—Reporter sportif Molson.
11.10 p.m.—Benny Goodman et orchestre. — CBS.
11.30 p.m.—George Olsen et orchestre. — — CBS.
12.00 a.m.—Henry King et orchestre. — CBS
12.30 a.m.—The Fiorito et orchestre.

DIMANCHE, 31 JANVIER

9.55 a.m.—Nouvelles Press-Radio. — CBS.
10.30 a.m.—Romany Trail. — CBS.
12.45 a.m.—Programme Kik.
2.45 p.m.—Récits de voyages Cooks. — CBS.
3.00 p.m.—Orchestre symphonique de New York — George Enesco, directeur — CBS.
5.00 p.m.—L'heure catholique.
8.30 p.m.—L'heure Philip Morris.
7.15 p.m.—Le programme tabac Alouette.
9.00 p.m.—L'heure Dominicale Ford.
10.00 p.m.—L'heure Philip Morris.
10.00 p.m.—Original Gillette Community Sing. — CBS.
10.45 p.m.—Radio-Journal Westinghouse.
11.00 p.m.—Le reporter sportif Molson.
11.15 p.m.—Roger Pryor et orchestre. — CBS.
11.30 p.m.—Abe Lyman et orchestre. — CBS.
12.00 a.m.—Vincent Lopez et orchestre. — CBS.
12.30 a.m.—Isham Jones et orchestre. — CBS.

LE QUATUOR ALOUETTE

Le Quatuor Alouette chantera à son récital de folklore, le dimanche, 31 de 6 h. 45 p.m., à 7 heures p.m., les airs suivants :

Dans tous les cantons . O'Brien-Gautier
Le grand chasse-poutre . . . . . O'Brien
Le petit cordonnier . . . . . Gautier
Vivons heureux . . Weckerlin-O'Brien
Youpe, youpe sur la rivière . . . . . O'Brien - Gautier

HEURE CATHOLIQUE
au poste CKAC, de 5h. à 5h.45

La causerie à l'Heure Catholique du 31 janvier, organisée par le comité des oeuvres catholiques de Montréal, sous le distingué patronage de S. Exc. Mgr Gauthier, archevêque-coadjuteur, sera donnée par le R. P. Adrien Malo, O. F. M., professeur au studium franciscain de Rosemont. Les causeries de l'Heure Catholique sont consacrées cette année aux directives pontificales. Le conférencier exposera les directives pontificales sur l'Action catholique spécialisée.

Cette causerie, irradiée par le poste CKAC, commence à 5h. précises, à 5h.20 programme musical exécuté par M. Eugène Lapierre, organiste de la paroisse St-Stanislas-Kostka qui donnera un récital d'orgue.

AU POSTE CHNC

DIMANCHE, 31 JANVIER

10.00 a.m.—Service de l'église presbytérienne.
11.00 a.m.—Mélodies d'orgue.
11.30 a.m.—Variétés instrumentales.
3.00 p.m.—La Philharmonique de New York.
5.00 p.m.—L'heure Dominicale.
6.00 p.m.—And it came to pass.
6.30 p.m.—Review of the News.
6.45 p.m.—Le Quatuor Alouette.
7.00 p.m.—L'Ame solitaire.
7.30 p.m.—Rex Battle et son orchestre.
8.00 p.m.—Music for to-day.
8.30 p.m.—Jewels of the Madona.
9.00 p.m.—Forgotten Footsteps.
10.00 p.m.—Nocturne atlantique.
10.30 p.m.—William Morton.
10.45 p.m.—Radio-Journal.
11.00 p.m.—L'heure précise.

LUNDI, 1re FEVRIER

8.00 a.m.—Radio-Journal bilingue.
8.15 a.m.—T. Watermabe.
8.30 a.m.—Chansons de danse française.
8.45 a.m.—Concert de musique de fanfare.
9.00 a.m.—Variétes instrumentales.
11.00 a.m.—Musique en dinant.
11.18 a.m.—Variétés.—J.-Alf Ouimet Ltée.
11.30 a.m.—Danse française.
11.45 a.m.—Danses populaires anglaises.
12.00 p.m.—T.-Anson Weeks.
12.15 p.m.—Radio-Journal bilingue.
4.00 p.m.—T. Harmony Isle.
4.15 p.m.—Musique de danse.

(Suite à la page 17)

kino petrol Supprime les démangeaisons à la chûte des cheveux. détruit les pellicules

TOUX BRONCHIQUE

"Je toussais jusqu'à une demi-heure sans répit. Souvent il me semblait impossible de reprendre ma respiration Avant que fût finie ma première boîte de RAZ-MAH, je pouvais respirer facilement et les sifflements, la toux, les démangeaisons d'yeux et de nez avaient cessé."—M Georges Hepburn, 7489, Querbes, Montréal.

• • •

Surmontez votre toux ou votre asthme en prenant les Capsules RAZ-MAH. Soulagement avec une boîte de $1 ou argent remis.—50c et $1 aux pharmacies. 378KF

RAZ-MAH
AUTHENTIQUE DE TEMPLETON

FRANCE

Pour aller au pays de vos ancêtres prenez la ROUTE ENSOLEILLEE DU SUD. L'hiver elle est idéale. A bord des navires de la Ligne Italienne, vous jouissez à la perfection d'un climat estival et des beautés de l'océan. Ces transatlantiques n'ont pas leurs pareils pour le plaisir et le confort des voyages océaniques modernes. Ils ont surtout pour objet de vous procurer tous les agréables avantages de la ROUTE DU SUD.

REX C.di SAVOIA

Direct à Villefranche—6 fév.—13 fév.—27 fév.—6 mars.

Pour avoir renseignements et réserver vos places, adressez-vous à toute agence autorisée ou à notre bureau. 1133 côte Beaver-Hall, Montréal, Canada.

Italian Line

QUEL SERA LE VERDICT DES JURES

Par L. Allen Heine

FEUILLETON DE L'EVENEMENT

LA BOULE DE NEIGE

Par O'Nevès

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres

No 26

—J'ai cru devoir vous attendre, Milady, dit-elle.

—M'attendre ? Pourquoi ? Qui êtes-vous ? Oh ! pardon. J'étais troublée. Je n'ai besoin de personne, merci.

—Je pourrais brosser vos cheveux.

—Non, merci. Je préfère rester seule, tout de suite, s'il vous plait.

Elle la suivit jusqu'à la porte qu'elle ferma à clé. Alors, elle se laissa glisser à genoux près de son lit et sanglota éperdûment.

—Oh ! Reggy ! Reggy ! si tu savais !

Madame Fleeming, arrêtée dans le couloir, entendit le bruit des sanglots.

—Mon Dieu ! Mon Dieu, gémit-elle, que s'est-il passé entre eux ? Qu'elle est agitée ! Pourquoi pleure-t-elle déjà, la pauvre enfant !

Ainsi finit le jour de mariage de la petite fleur de Nouvelle-Ville Royale.

. . . . . .

Peu à peu ses sanglots s'apaisèrent et Flore, pelotonnée dans un fauteuil, réfléchit à sa position. La chambre dans laquelle elle se trouvait — sa chambre — était meublée avec un luxe, un raffinement dont elle n'avait encore jamais eu l'idée. Sur la table, elle vit un magnifique nécessaire de toilette dont chaque objet était marqué à son chiffre par un blason. C'était vrai qu'elle était la marquise de Ferndale. L'homme, dont les reproches venaient de la blesser si cruellement, était un grand seigneur, de la plus haute noblesse, et pair du royaume et elle était sa femme.

Elle se rappelait chaque mot de l'accusation. C'était vrai qu'elle avait manqué de franchise. Comment aurait-elle pu lui avouer les craintes qu'avait fait naître la pénible visite de Lucelle Stanford ? Il lui avait retiré son amour—s'il le lui avait jamais donné. Tout ce que cette femme qui se vantait de si bien le connaître lui avait affirmé était vrai. L'amour de ce haut personnage était un caprice, déjà passé ; une ombre l'avait fait s'évanouir. Une amertume, voisine du désespoir, la submergea.

Elle était jeune : elle se redressa. "Il ne m'aime pas . . Mais il tient à son nom et il redoute que je fasse rejaillir du scandale sur lui. Il n'a rien à craindre. Moi aussi âe suis orgueilleuse. Je saurai me souvenir que je ne suis plus l'insignifiante petite Flore Bertram, mais la marquise de Ferndale. Il craint que ses gens ne devinent la rupture entre lui et moi. Il verra que je sais tenir ma place. Flore, Flore, si tu as de l'énergie, c'est le moment de le prouver."

Ses mains menues s'étaient crispées et ses sourcils rapprochés formaient une ligne droite au-dessus de ses yeux, comme lorsqu'au gouvernail de la "Cloche d'Argent", résolue, les lèvres serrées, elle franchissait la barre dangereuse de la baie.

Elle était désormais une femme du monde dont chaque mot, chaque geste seraient épiés. Eh bien, il verrait comment elle tiendrait la place que lui-même lui avait assignée.

Elle avait cessé d'être une enfant. Elle était une femme, une femme envers laquelle on avait commis une injustice, à laquelle on avait fait une grave injure.

Si Vane l'avait vue à ce moment, il aurait reconnu la jeune fille qu'il avait si souvent admirée sur la baie, ses yeux clairs regardant la mer, et il eût, sur-le-champ, fait tomber la barrière entre eux. S'il l'avait vue, son front blanc penché dans l'effort de résoudre le problème de leur avenir, il l'eût immédiatement résolu lui-même.

Pendant qu'elle combattait contre l'angoisse qui lui déchirait le coeur, lui, triste, plein de remords, laissait passer le moment précieux de la réconciliation. Ainsi perdue, l'heure unique s'écoula...

DEUXIEME PARTIE

XXI.—Sous le vernis des apparences.

Deux jeunes gens en costume de chasse, le fusil en bandoulière, remontaient le coteau surmonté de la masse, sans grâce, mais très imposante, de l'ancienne abbaye de Nugent, transformée en château. Un des jeunes gens, insouciant comme un écolier en vacances, était le même Charlie, un des promoteurs de la mode dans les cercles mondains qui avait, neuf mois passés, quitté son ami, le marquis de Ferndale, devenu Vane Vernon, à la gare de Nouvelle-Ville Royale, en riant de son caprice.

L'autre était Clarence Fitzjames.

—Qu'il fait chaud, on se croirait en juillet plutôt qu'en septembre, dit Charlie s'arrêtant pour s'éponger le front.

—Nous avons beaucoup déambulé, répondit Clarence changeant sa gibecière d'épaule.

—On se laisse entraîner. J'ai peur que Ferndale et sa femme ne soient arrivés avant nous. Je ne connais pas encore lady Ferndale. Et vous, l'avez-vous rencontrée ?

—Non, je ne connais ni l'un ni l'autre. Ferndale, un grand seigneur, hautain, je crois ?

—Ferndale ? Il n'y a pas de plus gentil garçon... quand on le connaît. Le premier abord un peu raide, peut-être, et aussi un grain d'originalité. Au demeurant, le meilleur ami. Je suis ravi de sa venue. Il y a neuf mois que nous ne nous sommes vus. La plus amusante fantaisie dont on ait entendu parler...

—Chut, interrompit Clarence, une compagnie de...

Il leva son fusil et visa.

—Et sa femme ? Comment est-elle ? demanda le chasseur en enfouissant ses victimes dans sa gibecière.

—Sa femme ? Chacun dit qu'elle sera la beauté de la saison. On dit qu'elle est délicieuse entre toutes. Aussi spirituelle et aimable que belle. Rare assemblage de mérites, n'est-ce pas ? Car chacun sait que les plus jolies sont presque toujours les plus ennuyeuses. La jeune marquise est l'exception qui confirme la règle. Ferndale a de la chance.

Les jeunes gens avaient traversé la pelouse et entraient.

—Quelqu'un est-il arrivé cet après-midi ? s'enquit Charlie.

—Lord et lady Ferndale, my lord. Lord Ferndale est dans son appartement.

Charlie bondit dans l'escalier, le monta deux marches à la fois et frappa à la porte de l'appartement affecté à lord Ferndale et à sa femme.

—Ah ! mon cher vieux, que je suis content de te voir, dit-il, secouant avec vigueur la main de son ami. Laisse-moi te regarder, que je sois bien sûr que tu es le même homme.... Je t'ai vu mieux en forme, il me semble.

—Je suis en assez bonne santé, dit Vane prenant sa brosse à cheveux et s'en servant avec énergie devant le miroir. En fait, je suis très bien.

—Et la marquise ? C'est d'elle que j'aurais dû m'informer tout d'abord. Un accroc de plus au protocole. Je ne les compte pas. Et maintenant, je te présente mes plus vives congratulations. Par jupiter, j'étais prophète quand j'annonçais que cette cure de solitude à Nouvelle-Ville finirait par une catastrophe.

—Une catastrophe ? dit Vane, avec un léger sourire.

—Eh ! ne t'es-tu pas passé la corde au cou ? Sérieusement, mon cher, on dit que tu es le plus heureux des hommes, et ta femme la plus belle et la plus parfaite de toutes. Tu es né pour la chance.

—Oui, dit Vane. Oui !... Ainsi la renommée embouche sa trompette en faveur de ma femme ?

—C'est un concert de louanges. Wentvorth qui est ici nous en parlait hier au soir sur le mode lyrique. C'était si beau que j'ai failli fondre en larmes. Il a été ton hôte à Ferndale ?

—Il l'a été. Qui as-tu encore ici ?

—Une maison pleine. La maman a pensé que pour faire honneur à la belle épouse il fallait lui rassembler une cour, et je l'ai laissée faire ce qu'il lui plaisait. Il y a Wentvorth, Darlington et lady Caroline ; et— il vaut mieux que je te le dise— lady Lucelle fait partie du paquet.

Vane changea de couleur, puis, se forçant à l'indifférence :

—Elle est ici ?

—Ce n'est pas de ma faute. La maman ne m'a pas consulté et quand j'ai vu sa liste, il était trop tard, les invitations étaient lancées. Je ne pouvais, sans soulever un scandale, prier la beauté de rester chez elle.

—Pourquoi l'aurais-tu fait ? Il m'est indifférent de la revoir.

Charlie poussa un soupir de soulagement.

—All right! alors. Je ne savais pas trop ce que tu penserais et, pour mon compte, je me serais bien passé de sa société. Mais tu te rappelles, elle a la réputation d'être une ressource pour une maîtresse de maison. Elle a de l'allant, elle met de l'entrain. Je ne pense pas qu'elle t'occasionne d'ennuis car elle s'est lancée sur la piste du vicomte Lane.

Vane tressaillit et gâta irrémédiablement la cravate blanche qu'il nouait.

—Lane ? Tu parles de Clarence Fitzjames ? Il est ici ?

—Oui. Ce n'est pas un mé

L'EVENEMENT

vous apporte, avec votre petit déjeuner, les dernières nouvelles du monde.

L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

Les rubriques de L'Evénement

Elles sont vivantes, bien présentées, par des collaborateurs compétents.

70ième ANNEE No 198 — QUEBEC, SAMEDI 30 JANVIER 1937 — DEUX SOUS LE NUMERO

Les placements de la cité de Québec

Avec Veichi Nimura

L'on trouve avec plaisir au début d'un livre inconnu une préface qui nous situe la question et nous donne un avant-goût de sa compréhension ; cet accueil nous prépare sans heurt aux problèmes ou aux beautés qui nous livreront assaut dans un moment. C'est une de ces préfaces que nous sommes allé demander hier soir à Veichi Nimura, l'artiste japonais qui donne un récital de danse, ce soir, au Palais Montcalm.

"Mon art est essentiellement, dit-il, l'expression de mes sentiments personnels. Je vise à exprimer dans la danse les émotions véritables qui me possèdent ; j'oublie alors l'auditoire. Quand vous êtes le plus près de vous-mêmes, vous êtes aussi le plus près de ceux qui vous environnent et qui communient avec vous dans l'universalité des sentiments humains."

Tout le secret de la chorégraphie de Nimura réside dans cette adéquation des concepts mentaux avec la diversité suggestive des mouvements physiques. La composition de ses danses révèlent ce soucis d'extériorisation ; l'artiste ne vise pas simplement à flatter la vue par un ensemble de gestes peut-être harmonieux, mais vides de sens ; il ne se soucie que d'une façon lointaine de l'apparat usuel des ensembles chorégraphiques américains ou des ballets ; le costume, le décor, la musique ne sont pour son art que des accessoires, (brillants, il est vrai). Nimura n'est pas un automate ; il est un artiste.

C'est en tant qu'artiste qu'il cherche à nourrir toute la symphonie des mouvements physiques d'une idée ou d'un sentiment. Cette mobilité du geste, ces tressaillements des muscles, toute cette activité du corps n'atteint la perfection toujours approximative de l'art, qu'à la condition d'être, pour ainsi dire, la configuration immédiate de l'âme qui l'anime.

—Non, je ne me limite pas aux danses orientales, quoiqu'elles se

(Suite à la page 21 3e col.)

On veut amender la loi municipale de façon à donner plus de latitude à nos administrateurs dans le placement des argents du fonds d'amortissement. — L'achat des obligations de la Commission scolaire.

L'intérêt de la ville

L'achat par la cité de Québec d'une tranche d'obligations de la Commission scolaire avec les argents du fonds d'amortissement, comme notre journal l'annonçait en primeur il y a quelques semaines, a remis en lumière la nécessité d'amender la loi municipale pour donner plus de latitude à nos administrateurs et les amendements à la charte règleront cette question dès cette année, dans le meilleur intérêt de la cité.

On trouve en effet, dans le bill de Québec de 1937, un amendement de grande importance que l'on veut apporter à l'article 320 de la charte de la cité. Cet amendement se lit comme suit:

320-A.—Nonobstant toute loi générale ou spéciale à ce contraire, il sera loisible à la cité de déposer tous ses fonds d'amortissement dans une ou des banques constituées par une charte de la cité de Québec ou de placer les argents de tous ses fonds d'amortissement de manière à leur faire rapporter un intérêt et, à cette fin:

1o—Acheter avec ses argents des débentures ou obligations de la cité de Québec alors émises ou à l'être, au taux courant du marché;

2o—Acheter avec ses argents d'autres débentures ou obligations, tel que prévu à l'article 981 du code civil et suivants, pourvu toutefois qu'une commission composée du maire, du trésorier et d'un échevin seule puisse faire tels placements et qu'elle tienne les minutes de toutes ses transactions ; ces minutes devront être soumises au comité administratif sur demande.

Nous publions l'amendement tel que rédigé mais il nous paraît qu'il n'y a pas de banques "constituées par une charte de la cité de Québec". On veut évidemment dire "dans une banque à charte, dans la cité de Québec". A noter que l'article 981 du code civil donne le droit de faire des placements hypothécaires.

Voici ce que dit l'article 981:

981o—Excepté dans le cas d'exécuteurs testamentaires, autrement autorisés par le testament, dans celui grevé de substitution, autrement autorisés par le document créant la substitution, et dans celui de fiduciaires, aussi autrement autorisés par le document créant la fiducie, le grevé de substitution à quelque de-

(Suite à la page 21 1ère col.)

Accident à Champigny

Deux hommes ont failli être ensevelis vivants dans un puits de gravier.

M. Albert Beaumont, domicilié dans la 4e avenue, Québec-Ouest, et M. Mandoza Lachance, 106, de Mazenod tous deux employés du département de la Voirie, ont failli être ensevelis vivants dans un puits de gravier, hier après-midi, à Champigny, où se poursuivent des travaux de voirie.

Les deux hommes travaillaient à charger un camion de sable lorsqu'il se détacha une masse considerable de terre du plan presque perpendiculaire où ils prenaient le sable.

C'est grâce aux cris qu'ils eurent le temps de lancer et du bruit que fit l'éboulis que leurs compagnons se portèrent assez tôt à leur secours. Ils les dégagèrent de l'épaisseur de pierre et de gravier qui les recouvrait presqu'entièrement et les transportèrent dans une maison voisine où le Dr W. Brown, appelé sur les lieux, leur donna les premiers soins.

Les deux blessés furent transportés à l'Hôtel-Dieu par l'ambulance de la maison Sylvio Marceau. Ils souffrent de contusions et de fractures aux membres.

L'HON. M. DUPLESSIS

L'hon. M. Maurice Duplessis présidera cet avant-midi une réunion du conseil des ministres. Il est probable que les membres du cabinet se réuniront de nouveau au début de la semaine.

Une dizaine de marchands de tabac de la ville ont eu une entrevue hier, avec l'hon. M. Joseph Bilodeau. Ils lui ont fait part de certaines difficultés qui s'élèvent dans leur commerce. Le ministre a promis d'étudier attentivement la question.

MGR LEMIEUX PART LE 12 FEVRIER

Son Excellence Mgr M.-J. Lemieux quittera Québec pour Ottawa, Vancouver et le Japon vendredi, le 12 février prochain. Il sera accompagné, dans sa traversée sur l'"Empress of Canada", du T. R. P. André Bibaud, provincial des Dominicains au Canada, qui fait cette année sa visite canonique au Japon.

Demain, S. S. Mgr M.-J. Lemieux prêchera à toutes les messes en l'église St-Dominique et sera l'objet d'une belle cérémonie de départ le soir, à 7 heures 30. Il y aura chant de circonstance par les chorales paroissiales et Mgr Lemieux présidera la bénédiction solennelle du T. S. Sacrement. Dimanche, le 7 février, l'évêque de Sendai prêchera à N.-Dame de Grâce de Montréal et le 14 en la cathédrale d'Ottawa. Il s'embarquera à Vancouver le 20 février.

Aux obsèques du détective Châteauneuf

Les funérailles auront lieu, ce matin, à 9 heures 30, dans l'église de Jacques-Cartier. — L'ordre du cortège. — Le défilé en marche à 9 heures.

Les funérailles du détective Léopold Chateauneuf auront lieu, ce matin à 9 heures 30, à Jacques-Cartier. Le cortège sera dans l'ordre suivant, à partir de la résidence du défunt, à l'angle des rues Caron et des Commissaires: l'entrepreneur de pompes funèbres; les landaus de fleurs; la police municipale de Québec; les détectives municipaux de Québec; les agents de la R. C. M. P.; la police municipale de Montréal; la police municipale de Lévis; la police du C. N. R., en uniformes et en civil; la police du C. P. R., en uniformes et en civil; les agents de la circulation; la police du port de Québec; les pompiers de Québec; la fanfare du 22e Régiment; le lieutenant-colonel Léon Lambert, le chef Trudel, les autres chefs de police et les représentants des associations de police; la police provinciale; les confrères du défunt, détectives en civil; le corbillard et les porteurs, les détectives Montcalm Galibois, Moise Gauvin, Willie Mitchell, Aimé Pettigrew, J.-B. Verret et Emile Moffet; les proches parents du défunt; le premier ministre, l'hon. Maurice Duplessis, l'hon. Oscar Drouin et quelques autres ministres; les juges et les hauts fonctionnaires les fonctionnaires du département du procureur-général; les députés.

(Suite à la page 21 3e col.)

L'évasion donnera lieu à une enquête générale sur toutes les prisons

Nous apprenons de bonne source que le gouvernement ordonnera bientôt une enquête complète dans toutes les prisons de la province, sur leur organisation, leur tenue, la condition des prisonniers et la protection des gardiens. — On étudiera le cas des vieilles prisons. — Mesures à prendre pour la rééducation des détenus et leur réadaptation à la vie civile.

Mesure qui sera prise bientôt

A la suite de l'évasion de Bernard et Fontaine, le gouvernement a décidé de faire faire une enquête complète dans toutes les prisons de la province, avons-nous appris hier de source très sûre. De façon ou d'autre, cette enquête devait avoir lieu d'ici quelques mois, mais le procureur-général aurait décidé de la faire immédiatement, et on croit que les commissaires enquêteurs seront nommés dès la semaine prochaine.

Lorsque le juge Archambault, qui préside une enquête fédérale sur les pénitenciers et les prisons, a eu une entrevue avec l'hon. M. Maurice Duplessis, celui-ci a déclaré que la province entendait garder le contrôle des prisons, parce que cela fait partie de son autonomie. En faisant cette déclaration aux journalistes, le premier ministre avait annoncé qu'il y avait des réformes à faire dans ce domaine.

Cette enquête sera très longue et complète. On étudiera les conditions hygiéniques et morales des prisons, leur système d'administration. On en profitera pour examiner attentivement tous les édifices où sont logés les prisonniers afin de voir les améliorations qu'ils nécessitent.

Il y a une quinzaine de prisons dans la province. Plusieurs de ces constructions sont très vieilles et trop petites. Dans certains cas, il est presqu'impossible d'installer les perfectionnements modernes, parce qu'ils ne peuvent s'ajuster aux conditions de lieux. Il y aurait des mesures à prendre pour prévenir les communications des détenus avec les gens de l'extérieur et la protection des gardiens.

En même temps, le gouvernement fera sans doute étudier le système des écoles de réforme et les moyens à prendre pour la rééducation des prisonniers. Notre province, qui s'intéresse beaucoup aux questions sociales, est certainement en retard à ce point de vue : que fait-on pour protéger ceux qui sortent de prison ou des pénitenciers?

Toutes les décisions relatives à cette enquête ne sont pas encore prises, mais nous avons appris que le gouvernement en a décidé la tenue le plus tôt possible.

LA POLICE EN CHARGE DE LA PRISON

Une rumeur qui circulait en ville depuis une couple de jours a pris de l'ampleur, hier : elle veut que M. L.-M.-J. Thibault, le nouveau gouverneur de la prison, ait été suspendu en attendant l'enquête sur l'évasion de dimanche soir.

Il est très difficile de savoir exactement ce qui s'est fait à la prison, depuis cet incident, mais nous avons appris de façon très sûre que M. Thibault continue à remplir ses fonctions de gouverneur. Cependant, c'est un officier de la police provinciale le sergent Cloutier, qui a pris charge de la prison, au point de vue surveillance, et il est assisté par quatre détectives dans l'accomplissement de son travail. Il est possible qu'à l'avenir la direction de la prison soit confiée à la police provinciale.

Le maire décidera en dernier

Les montants votés dans le budget ne seraient plus soumis aux échevins avant leur paiement par le trésorier. — Le maire déciderait seul en dernier lieu.

Si la Législature accorde à la cité de Québec les pouvoirs qu'elle demande, dans ses amendements à la charte, spécialement à l'article 299, le comité administratif et le conseil de ville perdront de leurs prérogatives quant à ce qui concerne le paiement des sommes votées dans le budget. L'amendement projeté donnerait au maire seulement le contrôle de la dépense, ce qui veut dire que les montants votés dans le budget ne seront plus soumis aux échevins avant leur paiement par le trésorier. C'est le maire seul qui décidera en dernier lieu.

L'article 299 se lit comme suit : Le comité administratif aura la surveillance de la trésorerie et de la comptabilité, et nulle somme d'argent, sauf dans les cas où il en est autrement décrété par la loi, ne pourra être payée sans les signatures du maire et de deux membres du comité nommés par le conseil.

L'amendement se lit comme suit: "Le comité administratif aura la surveillance de la trésorerie et de la comptabilité et sauf dans les cas où il est autrement prescrit les appropriations votées par le conseil, soit par le budget, soit à même le produit des emprunts ou autrement, ne seront employées qu'aux seules fins pour lesquelles elles ont été votées. Ces appropriations seront sous le contrôle du maire quant à la dépense".

Le R.P. Duprat à Prince-Albert

L'ancien supérieur du couvent des Dominicains à Québec est nommé administrateur apostolique du diocèse de Prince-Albert. — Il était prieur du couvent de Notre-Dame de Grâce.—Premier pas vers l'épiscopat.

Sa carrière

La démission de Mgr Henri Prud'homme comme évêque de Prince-Albert, Saskatchewan, laisse le diocèse sans évêque pour quelque temps mais les autorités de l'Eglise nomment pour l'intérim un administrateur apostolique qui a la même juridiction qu'un évêque mais n'a pas la dignité épiscopale.

L'administrateur apostolique du diocèse de Prince-Albert sera le R. P. Reginald Duprat, O. P., prieur du couvent des Dominicains à Notre-Dame-de-Grâce, qui fut supérieur du couvent de la même communauté à Prince-Albert, de 1928 à 1934. Le R. P. Duprat n'est pas inconnu à Québec où il fut supérieur du couvent dominicain de 1925 à 1928.

Le distingué religieux à qui revient aujourd'hui un tel honneur est un des plus brillants fils de saint Dominique au Canada. Il est né le 28 août 1877 et entra chez les Dominicains en 1899. Il fit profession le 3 août 1900 et fut ordonné prêtre le 15 février 1904. Le R. P. Duprat avait fait ses études secondaires au collège Ste-Thérèse et au collège des Sulpiciens à Montréal.

En 1916, il fut nommé prieur du couvent de Notre-Dame-de-Grâce à Montréal. On le chargea ensuite des mêmes responsabilités à Fall-River, où il fut quelques années. C'est de là qu'il vint à Québec pour être supérieur trois ans du couvent de sa communauté. En 1928, il nous quitta pour l'Ouest canadien qu'il reverra précisément après trois ans seulement d'absence, puisqu'il fut supérieur au couvent de Prince-Albert de 1928 à 1934.

La distinction et les responsabilités qui reviennent aujourd'hui au R. P. Duprat réjouiront d'autant plus ses amis qu'elles marquent généralement le premier pas vers l'épiscopat.

BEAU TRAIT D'HONNETETE

On nous signale un beau trait d'honnêteté de la part de M. Joseph-A. Asselin, 374, rue Arago. Ces jours derniers, M. Asselin a trouvé une épinglette de grande valeur appartenant à Mlle Madeleine Massé, garde-malade à l'hôpital de l'Enfant-Jésus et il s'est empressé mettre à sa propriétaire. Son geste de faire des démarches pour la retes et de ceux qui honorent un honnête homme.

"Siegfried" à la radio

Cet après-midi, à partir d'une heure et quarante, Radio-Canada diffusera par relais de la "National Broadcasting Company", l'opéra "Siegfried" qui est, comme on le sait, un des quatre drames de la "Tétralogie" de Wagner. Demain après-midi, les radiophiles pourront écouter le concert de la Symphonie de New-York dirigé par le célèbre violoniste et compositeur Georges Enesco.

Il est intéressant de signaler qu'à partir d'aujourd'hui, les annonceurs du poste CROM feront une narration française des diverses scènes de l'oeuvre. Il en sera ainsi chaque samedi : commentaires, descriptions, explications des textes, etc., se feront en français. Ce travail a été confié à M. Romain-Octave Pelletier, critique musical bien connu à Montréal.

"SIEGFRIED"

Il serait assez ingrat de faire ici l'analyse de "Siegfried", dont l'action, réduite d'ailleurs à peu de chose, fait suite à la "Walkyrie".

Pour la comprendre, il faut d'abord se souvenir que l'or est, en dépit de Wotan, devenu la propriété de Fafner, le géant... puis que le roi des dieux pour punir la walkyrie Brunnehilde, sa fille, de sa désobéissance, l'a condamnée à demeurer endormie, sur un rocher entouré de flammes, jusqu'à ce qu'un héros au coeur pur vienne la délivrer. Ce héros sera Siegfried.

LA DISTRIBUTION

Siegfried . . . . . Lauritz Melchior, ténor
Mime . . . . . Karl Laufkoetter, ténor
Le voyageur . . . . . Ludwig Hofmann, basse
Alberich . . . . . Edouard Halch, baryton
Fafner . . . . . Emanuel List, basse

(Suite à la page 21 3e col.)

La cause est en délibéré

Aucun jugement n'est rendu à la première séance du tribunal-école.

La première séance du tribunal-école des étudiants a été tenue hier soir, à la Salle des Promotions de l'Université Laval, sous la présidence de Me Robert Taschereau, professeur de droit criminel à la faculté de droit. On sait que le sujet du débat légal était l'opportunité pour le Canada de maintenir une délégation à la Société des Nations.

Le débat donna lieu à une belle joute entre les procureurs de la Couronne et les représentants de la poursuite. Les premiers étaient MM. Henri Lizotte et Jacques Flynn, et les adversaires de la Société de Genève, MM. Paul-Emile Brazeau et Bertrand Tremblay. Il y eut comparution de nombreux témoins, une dizaine, qui rendirent témoignage devant les jurés.

Les membres du jury avant délibéré n'osèrent pas trancher la question et s'en remirent au juge. Me Taschereau prit la cause en délibéré et promit de rendre jugement dans un mois.

COURS DU DR SORREL

Le docteur Etienne Sorrel donnera ce matin à 10 heures et demie un cours clinique à l'Hôtel-Dieu de Québec. Les étudiants sont tenus à y assister et tous les médecins sont invités.

M. Cloutier au club Kiwanis

M. J.-E.-A. Cloutier sera le soliste au concert de demain après-midi.

Si la série des concerts symphoniques dominicaux, que le club Kiwanis offre aux mélomanes de Québec depuis plus de deux mois, tire à sa fin, les derniers programmes n'en seront pas moins d'un goût excellent. Demain, la Petite Symphonie de Radio-Canada sera dirigée par M. le professeur Robert Talbot, D.M., et le comité des concerts kiwaniens a invité comme soliste d'honneur M. J.-E. Cloutier, basse chantante. M. Cloutier n'est pas inconnu à Québec et il a eu plusieurs fois l'occasion de faire applaudir le timbre agréable de sa voix.

Il va sans dire que les kiwaniens s'attendent à ce que tous les habitués de leurs concerts symphoniques se rendent demain après-midi, au Palais Montcalm, avant 3 heures. On s'en tiendra, comme lors des auditions précédentes, au système de cartes qui permettent l'accès à l'intérieur de la salle avant 3 heures. C'est alors que les autres personnes seront admises. On nous prie de redire que ces cartes peuvent toujours s'obtenir gratuitement aux endroits que nous indiquons plus bas.

Le concert commencera à 3 heures 15 et voici les détails du programme que la Petite Symphonie exécutera demain avec le concours de M. Cloutier.

1o—Rosamonde . . . . . Schubert
2o—Chants:
a) De son coeur j'ai calmé la fièvre (Mignon) . . Thomas
b) Sérénade de Don Juan . . . . . Tschaikowsky
M. J.-E.-A. Cloutier
3o—Danses de Nell Gwynn, German
a) Danse campagnarde
b) Pastorale
c) Joyeux compères

INTERMEDE

4o—Orchestre:
a) La garde montante, Eilenberg
b) Alla Polka . . . . Smetana
c) Danse Circassienne Delibes
5o—Chants:
a) Asleep in the deep . . Petrie
b) Vallon de l'Helvétie (Le Chalet) . . . . . Adam
M. J.-E.-A. Cloutier
6o—Espana . . . . . Waldtaufeld

(Suite à la page 21 2e col.)

Le Dr Darveau est décédé

Il est mort, hier midi, à l'âge de 51 ans et onze mois.

M. le Dr Victor Darveau, qui avait été frappé de paralysie dimanche dernier, est décédé à sa résidence, hier midi, à l'âge de 51 ans et 11 mois. Les funérailles auront lieu mardi matin en l'église de St-Sauveur, à 9 heures.

M. le Dr Darveau, qui avait fait ses études au Séminaire de Québec et à l'Université Laval, laisse pour le pleurer : son épouse, née Clara Létourneau ; son fils, M. Gaston Darveau, E.E.M. ; ses deux filles, Mlles Georgette et Bérengère Darveau ; sa mère, Mme Victor Darveau ; son frère, M. Alfred Darveau, mécanicien du C. N. R. ; ses soeurs, Mme Pierre Bertrand (Bernadette), Mme Roland Gagnon (Fernande) et Mlle Clara Darveau; sa belle-soeur, Mme Alfred Darveau et son beau-frère, M. Pierre Bertrand, M.P.P.

Le Dr Darveau était depuis quelques mois un des deux médecins de la prison.

A la famille en deuil, "L'Evénement" offre l'expression de ses plus sincères sympathies.

M. le Dr Louis Grégoire, secrétaire de la Société Médicale de St-Sauveur, nous communiquait, hier soir, la résolution suivante que venaient d'adopter les médecins du quartier de St-Sauveur :

"Les membres de la Société Médicale de St-Sauveur ont appris avec un vif regret la mort de leur confrère, le Dr Victor Darveau. Médecin humble mais averti, Darveau savait faire le bien sans faire de bruit. Il se dépensa avec un égal dévouement pour le riche et pour le pauvre, plus souvent même pour ce dernier.

"Compagnon agréable et sincère, ancien président de notre société, Victor Darveau s'était fait une place qui ne sera pas facilement comblée.

"Les médecins du quartier de St-Sauveur désirent exprimer à sa famille leurs sincères condoléances et l'assurer de leur profonde sympathie.

"Il est résolu que les honoraires d'une grand'messe et de cinq messes privilégiées soient versés pour le repos de son âme".

(signé) **Louis Grégoire**, secrétaire.

Secours aussitôt après le travail

LES LOGEMENTS DE LA VILLE

La décision du comité administratif de faire payer loyer aux employés municipaux qui occupent des logements appartenant à la ville aurait rapporté une somme de $2,916, d'après un rapport soumis hier soir aux échevins par M. le trésorier Barry. Avec l'approbation du maire, on a cependant convenu de ne charger que la moitié du loyer d'ici au mois de mai, étant donné qu'on avait donné aucun avertissement aux intéressés, et l'échevin Jules Gingras est intervenu pour faire donner justice à tous les employés à qui on avait enlevé l'allocation qu'ils recevaient pour leur loyer. Ces employés recevront la moitié de la somme qu'ils retiraient auparavant, et ce jusqu'au mois de mai.

LE BARREAU

Le Conseil du Barreau s'est réuni hier soir au Palais de Justice, sous la présidence de M. le bâtonnier Lucien Moraud, C.R. Plusieurs questions de régie interne ont été mises à l'étude.

Les officiers de l'Association des ouvriers unis demandent aux autorités municipales d'accorder les secours directs immédiatement après que les chômeurs ont fini de travailler. — Une réponse officielle, lundi.

MM. Bertrand et Morin

M. J.-G. de Croiselles et ses officiers de l'Association des ouvriers unis, sont venus au comité administratif hier demander au maire et aux échevins d'accorder des secours directs aux ouvriers immédiatement après que ces derniers ont fini de travailler, lorsqu'ils ont eu la chance d'avoir de l'ouvrage. Le président des ouvriers unis a expliqué qu'il avait rencontré l'honorable William Tremblay, ministre du Travail, à ce sujet et que ce dernier lui avait déclaré que les ouvriers de Québec avaient droit au même traitement que ceux de Montréal et qu'ils devaient rencontrer le conseil de ville à ce sujet.

Le secrétaire, M. C.-A. Ferland, a donné lecture de la requête présentée au ministre du Travail et le maire a déclaré qu'il étudierait cette question et donnerait une réponse après avoir eu l'assurance que le gouvernement provincial paiera sa part dans cette augmentation de dépenses.

L'échevin Bertrand a appuyé la demande des ouvriers avec l'échevin Emile Morin. Le député de St-Sauveur a expliqué que le gouvernement provincial entendait aider les ouvriers avec les travaux de chômage et non pas les retarder dans leur récupération économique et l'échevin Emile Morin a parlé dans le même sens. M. Morin a déclaré que les syndicats catholiques sont favorables à cette ligne de conduite parce que les travaux de chômage sont donnés pour aider à la réhabilitation de l'ouvrier en chômage.

M. Eugène Barry fit à ce moment une mise au point et expliqua que l'échelle de réhabilitation accorde environ $18. à l'ouvrier qui a gagné $25. par semaine aux travaux de chômage. Après cinq semaines, par exemple, le chômeur ne perd que $10. et M. Barry a ajouté qu'il conviendrait d'avertir les chômeurs qui travaillent de ménager pour combler cette différence. M. Barry a été chargé de régler cette affaire avec le gouvernement provincial et le maire espère donner une réponse officielle à M. de Croiselles lundi.

LES TELEPHONES DES FONCTIONNAIRES

La question des téléphones payés par la ville aux employés municipaux a été soulevée de nouveau hier soir par l'échevin Hubert Simard au comité administratif et le représentant de Limoilou a proposé d'avertir tous les employés qu'à partir du mois de mai la cité ne paiera plus cette dépense. Des échevins ont trouvé cette mesure draconienne parce que des employés n'ont le téléphone que pour le service de la ville.

M. Simard a rétorqué qu'il voulait faire établir le principe, quitte à donner des augmentations de salaire aux employés qui sont dans ce cas. L'échevin Pierre Bertrand a proposé en amendement de faire enquête dans chaque cas avant de décider de cette question et le maire a voté en faveur de l'amendement avec les échevins Bertrand, Dinan et Martel, les échevins Gingras, Jobin et Simard votant contre.

PLUSIEURS REUNIONS AURONT LIEU

La grande assemblée du 20 janvier dernier en faveur du Deuxième Congrès de la Langue française n'était que l'inauguration d'une ardente campagne dans le même esprit campagne qui sera poursuivie dans toutes les paroisses de la ville et dans la plupart des campagnes environnantes. Le Comité d'organisation du Congrès a tenu hier soir une assemblée régulière où il fut questin du projet de ces assemblées. On soumettra ce projet au Comité local d'organisation constitué des diverses sections de la Société St-Jean-Baptiste. On prévoit que chaque section organisera ensuite une ou plusieurs assemblées de propagande dans toute la ville. Quant aux paroisses environnantes, des délégations du Comité central verront probablement les officiers de chaque comité régional.

Détails inédits sur l'évasion

Fontaine et Bernard devaient fuir une semaine plus tôt avec deux autres prisonniers. — Les fuyards sont réellement descendus à Limoilou. — Ils vont dans des hôtels. — Ils marchent dans la rue St-Jean pour se rendre chez Darveau.

L'état de Bernard

L'évasion de la prison de Québec d'Honorat Bernard et d'Arthur Fontaine devait se produire une semaine plus tôt, soit le dimanche 17 janvier. Le complot avait été fait entre les deux bandits et deux autres individus de Matane, portant les noms de Brasseau et de Bujeau, qui ont passé quelques jours à la prison locale, en route pour le pénitencier St-Vincent de Paul, après avoir été condamnés à 15 années de détention pour vols avec effraction. Les quatre détenus avaient alors préparé tout un plan et devaient tenter un coup semblable à celui opéré dimanche soir dernier. Bujeau et Brasseau ont cependant été dirigés vers Montréal le samedi qui a précédé le jour fixé pour l'évasion. Au départ prématuré de leurs deux compagnons, Honorat Bernard et Arthur Fontaine ne se sont pas comptés pour battus et ils ont continué à s'organiser pour fuir.

Depuis dimanche soir dernier plusieurs versions ont été données autour de la fuite des deux bandits. Nous sommes en mesure, ce matin, de donner des détails inédits, sur la fuite des deux hommes qui ont parcouru plusieurs endroits en taxis, ont loué des chambres dans deux hôtels de la partie basse de la ville, ont marché dans la rue St-Jean avant de pénétrer dans le logement de Wilfrid Darveau, 547 et trois quarts, rue St-Jean. Les deux bandits étaient toujours dirigés par Cyrille Emond, le boiteux, qui a eu plusieurs entrevues avec Bernard et Fontaine dans la prison après avoir été aperçu le 3 janvier, avec Simone Bacon, l'amie de Fontaine, en dehors des murs de la prison lançant des paquets par-dessus la muraille.

DES ENTREVUES

Les vendredi et samedi qui ont précédé l'évasion de dimanche soir dernier, Honorat Bernard et Arthur Fontaine ont reçu la visite de Cyrille Emond et de M. Paul Lesage, avocat. M. Lesage qui était leur procureur depuis quelque temps vint

(Suite à la page 21 7e col.)

L'ELECTION DE LA BEAUCE

On parle de plus en plus dans les cercles politiques des élections prochaines du comté de Beauce. De source assez certaine nous apprenons que la date en est fixée, sans qu'elle soit cependant officiellement connue.

Chose certaine, elles auront lieu avant la prochaine session dont la date d'ouverture a été fixée au 24 février.

La rumeur veut qu'il y ait abondance de candidatures. Mais celles qui semblent davantage se dessiner et que l'on considère actuellement comme sérieuses sont celles de M. Wilfrid Jacques, arpenteur, de St-Joseph de Beauce, de M. Emile Perron, d'East-Broughton, comme représentant de M. Duplessis, et celle de M. Paul Lizotte, de St-Joseph de Beauce, ancien agent de circulation, comme libéral-national.

A L'INSTITUT MILITAIRE

L'Institut militaire de Québec a eu mercredi soir dernier sa réunion annuelle au mess des officiers du Royal Rifles of Canada. On adopta les rapports du président et du trésorier avant de procéder à l'élection des nouveaux officiers dont nous donnns les nms ci-dessous :

Président : Lt-col. C.-A. Young, M.C.V.D. ; vice-président : major George Shink ; secrétaire-trésorier: capitaine J.-Gavan Power ; comité exécutif : les lieutenants-colonels J.-V. Boswell, G.-E.-A. Dupuis, E. Légaré, J. Chaloult, J. Matte, le lt-com. O'Dowd et le major S.-E. Gudgeon.

Un grand nombre de membres étaient présents à cette importante séance.

BANQUET REMIS

Le banquet que les amis de M. L.-M.-J. Thibault devait offrir le 3 février à l'occasion de sa nomination comme gouverneur de la prison de Québec est remis à une date ultérieure à cause de la mort du détective Léopold Chateauneuf et du Dr Victor Darveau médecin de la Prison.

Les étudiants en médecine sont présentement très préoccupés par leurs examens semestriels. C'est en effet aujourd'hui qu'ont lieu les premières séances qui se continueront lundi. Le programme de tous les examens est compris dans ces deux jours.

NOTRE EXPOSITION AU COLISEE

se continue toujours avec le choix le plus considérable d'automobiles de toutes marques, réunies sous un même toit.

Demandez à voir notre **spécial de chaque jour**

Important rendez-vous à 25 ou 33 de la Couronne, Nous vous transporterons

GRATUITEMENT au Colisée—qui est ouvert de 10 h. 30 du matin à 5 heures p. m. chaque jour.

Les nouveaux modèles de **camions FARGO et MACK** sont présentement en montre.

Universal Auto Ltd. **Can. Auto Sales Reg'd.**
25 à 39 de la Couronne, Québec

C'est le temps d'acheter un

Auto usagé

Gratis Entreposage jusqu'au printemps

Maintenant vous épargnez de l'argent

Venez voir nos valeurs exceptionnelles

Exigez cette marque

★ ★ ★ ★
"Quatre Etoiles"

FACILITES DE PAIEMENT

J-L. Drolet Ltée

Le foyer des chars usagés en bon ordre
450 boul. Charest

L'ÉVÉNEMENT

Fondé en 1867

Membre de l'Audit Bureau of Circulation et de l'Association Canadienne des Quotidiens

Rédacteur en chef : Georges Léveillé
Chef de l'information : J.-C. Bonenfant

Personnel du service de l'information: MM. Francis DesRoches, informations étrangères; Maurice Turgeon, chroniqueur financier; Bruno Lafleur, chroniqueur parlementaire; Lorenzo Paré, chroniqueur du Palais; Lionel LeBel, chroniqueur sportif; J.-Thomas Larochelle, chroniqueur de l'Université; Joseph Hardy, nouvelles générales.

Services de nouvelles :
La Presse Canadienne, la Presse Associée (E.-U.) l'Agence Reuters et l'Agence Havas (Europe)

Représentants
J.-B. Rathbone Montréal et Toronto, Ont.
Gilman, Nicoll & Ruthman, New-York, Chicago, Boston, Philadelphie Detroit Seattle et San Francisco
The Clougher Corporation Limited, Londres, W. C. 2, Angleterre.

QUEBEC, 30 JANVIER 1937

Pas d'immigration

Des nouvelles venues hier soir d'Ottawa laissent entendre que le gouvernement n'a pas du tout l'intention d'ouvrir toutes grandes les portes du Canada à une immigration intense.

Ces nouvelles sont consolantes pour les contribuables que les récents discours de MM. R.-B. Bennett, sir Edward Beatty, et autres, tant au Canada qu'en Angleterre, avaient laissés rêveurs. En effet, sous prétexte que la population du pays n'est pas assez "balancée", ces messieurs prêchaient le retour à une politique plus large de la part du gouvernement fédéral en matière d'immigration, sans tenir compte des besoins actuels des habitants.

Que le gouvernement de M. King agisse sagement en conservant les restrictions actuelles, l'opinion saine du pays n'en peut douter. Alors qu'un dixième des citoyens canadiens sont encore en chômage et qu'il n'y a pas de signes que l'industrie puisse les absorber de sitôt, il serait fou de faire venir au pays de pauvres gens qui viendraient grossir les rangs des secourus, aux frais de la nation endettée. On dit bien que la crise est finie, que nous sommes à la veille d'une ère de prospérité sans précédent, mais le dire et surtout, prouver que tout le monde a senti les effets de ce renouveau, sont deux choses tout-à-fait différentes.

Il est évident que s'il y avait plus de monde au Canada, plus de monde au travail, bien entendu, plus de monde ayant un pouvoir d'achat, cela irait beaucoup mieux. Il y aurait plus de contribuables, partant, les dettes du pays se paieraient plus vite, nous pourrions développer davantage nos ressources naturelles, et bien d'autres choses. Mais, s'il venait actuellement plus de monde, atteindrait-on ce résultat? Non. Le contraire se produirait. Nous aurions plus de chômeurs, donc plus d'assistés, des impôts plus lourds, une plus grosse dette. Autrement dit, nous ne ferions qu'augmenter la misère et ce ne sont pas les crève-la-faim qui feraient vivre les chemins de fer et les industries.

Commençons donc par mettre de l'ordre dans notre maison, par donner à chacun un emploi rémunérateur, et ensuite nous pourrons demander aux autres de venir nous aider à faire du Canada un pays plus peuplé et plus riche.

Le chant grégorien

L'initiative prise récemment par les Révérends Pères Bénédictins de mettre à la disposition du public une musique religieuse enregistrée sur disques, vaut, de ce temps-ci, à cette très sympathique communauté de Saint-Benoît-du-Lac une excellente presse. L'autre jour, c'était M. Henri Girard qui, dans Le Canada, félicitait les Pères Bénédictins de leur splendide travail, et dimanche, le 22novembre, c'était au tour de M. l'abbé Maurice O'Bready, professeur au séminaire de Sherbrooke, à donner, dans le Messager de Saint-Michel, une solide et limpide appréciation des disques déjà enregistrés par les moines bénédictins. Voici la conclusion de l'article de M. l'abbé O'Bready:

"En résumé, édification et renseignement, voilà les étiquettes qui caractérisent cette double collection. On ne saurait trop la recommander aux professeurs de chant et aux maîtres de chapelle qui cherchent des suggestions nouvelles et sensées, aux chorales paroissiales, auxquelles on doit proposer des modèles à imiter, aux classes de chant, qui y trouveront une belle application des principes solesmiens.

La collection ne rendra pas de moindres services (la première partie surtout) au public en général, à tous ceux qui désirent s'isoler, de temps à autre, de leur siècle de trépidation et prendre une leçon de calme bienfaisant, de piété reposante. Notre chant liturgique est encore celui qui exprime le mieux la prière et qui répond le plus adéquatement à notre besoin de tranquillité. Les protestants eux-mêmes l'admettent. Et ces cantilènes onctueuses ont toutes les chances de nous apporter la quiétude après laquelle nous soupirons, lorsqu'elles sont exécutées par des chantres qui puisent leur vie spirituelle et leur idéal à la source du Beau et qui vivent en étroite union avec Celui qui a promis sa paix aux hommes de bonne volonté.

"Pax", c'est la devise des moines bénédictins. Une fois de plus, leur apostolat aura élargi le sens de cette devise en faisant rayonner l'apaisement et l'ordre jusque dans vos foyers. Ecoutez donc prier ces âmes monastiques . . . pour que la paix soit avec vous!"

Que les moines bénédictins de Saint-Benoît-du-Lac veuillent bien accepter aussi nos respectueuses félicitations et croire que la Tribune souhaite une large diffusion aux disques de musique religieuse qu'ils ont mis récemment à la disposition du public. Leur oeuvre est édifiante autant que magnifique.

(La Tribune).

Tu as oui dire aux philosophes qu'il faut être ferme et constant dans ses résolutions, et sur cela tu t'opiniâtres à demeurer ferme dans tes faux préjugés, dans tes erreurs, dans tes folies. Mais, mon ami, la première chose, c'est qu'il faut que les résolutions soient bonnes; c'est-à-dire qu'elles soient prises avec prudence, vérité et raison. Je te dis qu'il faut qu'un homme ait des nerfs; mais il faut que ce soient les nerfs d'un corps sain, d'un athlète vigoureux et robuste, et tu me montres des nerfs enflés, des nerfs d'un frénétique; ce ne sont pas là des nerfs, c'est faiblesse de nerfs.

Epictète.

Les réflexions du noctambule...

Le premier ministre, qui aime les bons mots et en réussit parfois, souhaite à ses députés de s'hameliorer, mais dans le bon sens.

* * *

Si vous trouvez que nos ministres se déplacent trop souvent, souvenez-vous qu'ils sont en place depuis bien peu de temps.

* * *

D'ici quelques jours, il y aura à Montréal dix ou douze comités formés en vue de la suppression des taudis. A Québec, on se contente de chercher noise à ceux qui veulent les faire disparaître...

* * *

D'après un révérend, les célibataires sont deux fois plus nombreux dans les prisons que les hommes mariés. Le révérend ne se trompe pas. Il n'y a pas de meilleure prison que le mariage et ce sont tous des célibataires qui y sont enfermés pour la vie.

* * *

Le maire est devenu casuiste. Il accorde une longue entrevue pour établir la différence qu'il y a entre "pouvoirs extraordinaires" et "complément de pouvoirs". Ses remarques sont très justes. Libre à lui de discuter sur les mots, mais ce qui intéresse avant tout les citoyens de Québec, c'est que le premier magistrat ait suffisamment de pouvoirs pour diminuer les taxes, épurer les finances municipales et relever les affaires de la ville. Ce n'est pas lui en vouloir que de lui souhaiter du succès.

* * *

Le gouvernement a acheté un lot au cimetière St-Charles pour l'inhumation du regretté détective Léopold Chateauneuf. Les journaux annoncent que ce terrain servira pour l'inhumation des détectives morts au champ d'honneur. Il est très beau d'honorer les héros, mais il est préférable de prendre les précautions nécessaires pour que les bons policiers ne se fassent pas tuer par les bandits.

* * *

Le débat soulevé autour de la peine capitale, à Ottawa, devrait se résumer à cette question : la mort par le gaz est-elle une punition suffisante pour retenir ceux qui veulent tuer? Si se châtiment est aussi salutaire, pour la prévention des crimes, que peut l'être la pendaison, pourquoi ne pas l'adopter? Si l'on tient absolument à ce que l'exécution ait un caractère macabre et infâmant, c'est très facile : le bourreau n'aurait qu'à pendre le cadavre de l'asphyxié. Et le législateur n'aurait qu'à enlever les mots "jusqu'à ce que la mort s'en suive", pour d'autres tels que : "serez pendu par le cou dès que la mort sera constatée..."

* * *

Nos plus belles figures canadiennes-françaises disparaissent peu à peu... C'est la loi ineluctable de la vie... ou de la mort.

* * *

Une Allemagne anxieuse attend l'imminente harangue de son Fuhrer. Durant trois heures d'affilée, Hitler va tenir tout un peuple suspendu à ses lèvres... Quel poids!... Et surtout quand ce peuple est armé comme il ne l'a jamais été...

LE NOCTAMBULE.

Glanages dans les meilleurs anas

LE RIRE EN DEHORS

Le tragédien Maubant, une des gloires de la Comédie-Française, avait le masque immuablement sévère. Jamais le rire n'avait épanoui cette face que Sophocle eût rêvée pour ses sombres héros.

Le jour même de son mariage, alors que la joie aurait dû déborder de son coeur sur son visage, Maubant n'eut pas un sourire. Son collègue Thiron en plaisantait devant les autres sociétaires:

—Il doit rire en dedans, cet animal-là, et c'est heureux pour sa femme, car un homme qui rit en dedans ne peut être qu'un homme d'intérieur.

Le propos vint aux oreilles de l'intéressé, qui promit de s'en venger.

A quelques jours de là, Thiron jouait devant une salle comble, un marquis bretteur. A la fin du premier acte, ce marquis, insulté par un jeune fat, lui dit avec hauteur:

—Votre impertinence mérite une leçon; l'épée de mon père va vous la donner.

Et, aussitôt, il tire sa lame du fourreau. Mais voilà la salle qui éclate d'un rire incoercible, car l'épée de Thiron était... en bois.

C'est Maubant l'impassible qui, dans la journée, avait fait cette farce à son camarade. Il s'en confessa après la représentation. Thiron n'en revenait pas:

—Mais dans quel but m'avez-vous ainsi ridiculisé devant le public?

Et Maubant, qui se tordait depuis cinq bonnes minutes:

—J'ai voulu vous prouver, mon cher Thiron, que je ris quelquefois en dehors.

Désobéissance aux lois

Les Français semblent avoir accepté assez facilement d'être la risée de l'Europe: la grande majorité d'entre eux manifestent un répugnant consentement à l'esclavage. La petite minorité, elle-même, qui commence à comprendre que l'état d'hostilité déclarée à l'égard de la société et du régime existants sont désormais une exigence de dignité impérieuse et élémentaire, cette petite minorité ne semble pas avoir pris conscience de ses tâches révolutionnaires dans toute leur étendue et dans leurs dernières conséquences.

Bon nombre de Français savent qu'il n'y a, pour leur pays, aucune chance, si petite soit-elle, de renaître à la grandeur, ou seulement de durer, tant que les hommes actuels seront au pouvoir et les lois actuelles inscrites dans le code: mais, par habitude, par faiblesse, par timidité intellectuelle, ils continuent à pactiser tous les jours avec le régime, à se prêter au jeu de la démoralisation et de l'asservissement progressifs du peuple français. Ils savent que la France a perdu son énergie, sa noblesse, sa volonté de vivre. Ils savent que la politique française a partie liée avec les peuples qui, dans la société internationale, correspondent assez exactement à ce que, dans la société nationale, on appelle le "milieu". Ils connaissent enfin cette vérité terrible qu'une guerre est imminente et que, dans cette guerre, la France et la civilisation ne seront peut-être pas dans le même camp.

Mais leur volonté de changement reste tantôt théorique et abstraite, tantôt confuse, fragmentaire, instinctive. Ils n'ont pas fait l'effort de se désolidariser entièrement, irrévocablement, de cette société française, de ce gouvernement français qui sont, qu'on le veuille ou non, la France officielle et visible. Ils n'ont pas encore reconnu que, de même que la seule possibilité d'existence résulte pour leur pays de la destruction de son système actuel de gouvernement et de vie, la seule possibilité de dignité individuelle pour chacun d'eux, en attendant, est le refus de ce même système, la volonté de le détruire.

Un régime ne tombe, une société ne change que lorsqu'un certain nombre d'hommes déterminés ont accumulé, à l'égard de ce régime et de cette société, la puissance de rupture nécessaire. Il n'est donné à personne de vivre *en dehors* du régime. Mais on peut y vivre privilégié ou résigné, ou l'on peut au contraire s'y comporter comme un corps étranger et destructeur, comme une charge de dynamite à l'intérieur d'un édifice. N'est véritablement capable d'une action insurrectionnelle efficace que celui qui, bien avant l'insurrection est déjà, en esprit, un *hors-la-loi*.

Qu'on nous entende bien. Nous ne cherchons pas à exciter contre M. Blum, ou contre la Chambre des Députés, ou contre les Trusts, ou contre les Salons, ou contre la Sorbonne une haine stérile. Le peuple français, peuple éloquent, se grise et se satisfait volontiers d'invectives. Nous n'avons pas à haïr les hommes du régime, les institutions du régime, les puissances du régime. Nous avons à les *nier*.

Or, l'important est que cet effort de négation ne se borne pas aux hommes politiques, qui se sont assez acharnés à se déconsidérer eux-mêmes pour qu'aucun respect inutile ne s'attache désormais à eux; qu'il ne se borne pas même à la Constitution, — les constitutions n'étant respectées et respectables en général que sous bénéfice de révolution. Il faut aller plus loin. Il faut tuer en nous les habitudes de vénération, de considération, d'acceptation au moins qui s'attachent à la structure sociale, aux grands corps de l'Etat, à la Justice, aux valeurs même sur lesquelles ces grandes machines vénérables fondent aujourd'hui leur majesté: la structure sociale est pourrie, les grands corps sont pourris, la justice est pourrie. La France actuelle, liée inextricablement au régime qui la gouverne, aux moeurs qui y règnent, aux institutions qui y sont dépositaires de cette autorité, cette France là est pourrie. Il faut qu'il soit bien entendu que c'est à une autre France que nous appartenons.

Un ministre de la République, un député de la République, un magistrat de la République, un préfet ou un commissaire de police de la République ne peuvent donc plus être, en tant que représentants de l'autorité de la République, que des fantoches assez risibles, et totalement dénués d'existence réelle, pour tout Français soucieux de sa dignité. Les lois, qu'ils incarnent ,doivent être considérées comme nulles, aucune obligation, aucun devoir ne s'y attachent, et si elles sont momentanément respectées, ce ne peut être qu'en vertu de considérations tactiques momentanées, ou, — dans un nombre de cas extrêmement restreint — en vertu d'un intérêt national supérieur. Le premier moment venu n'est pas propice à l'attaque de front, au renversement de l'édifice légal existant. La désorganisation, le sabotage de l'action gouvernementale, tâches nécessaires dans la période prérévolutionnaire, sont elles-mêmes des armes qui ne doivent être maniées qu'au moment voulu, et en vue d'objectifs valables. Dans nombre de cas, et de façon réticente et provisoire, il est même bon d'obéir aux lois, pour ne pas donner à la répression des occasions trop belles et des prétextes trop faciles. Mais l'esprit de désobéissance aux lois doit régner, lui, de façon permanente, dans le parti révolutionnaire français.

C'est là que s'impose à nous un

(Suite à la page 26, 1ère col.)

Tribune libre

L'Evénement ne prend pas la responsabilité des lettres ou communications qui paraissent sous cette rubrique. Nous ne publions que des lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée par une personne responsable et portant une adresse authentique.

Québec, le 29 janvier 1937.

Monsieur le rédacteur en chef
de L'Evénement.

Cher monsieur,

Votre journal nous a rapporté qu'au cours d'une séance du comité administratif tenue ces temps derniers, un échevin aurait demandé au maire si la nouvelle annonçant la nomination d'un expert électricien, depuis six mois, et l'achat de machines pour faire des analyses du courant électrique, était exacte. Le maire aurait répondu dans l'affirmative, ajoutant qu'il aurait désiré garder le secret, et que les journaux n'avaient appris la chose que par les indiscrétions de certains employés.

Pourquoi cette cachette? Pourquoi une nouvelle dépense sans mettre les administrateurs au courant et le public dont les administrateurs sont les mandataires? Où veut-on en venir? C'est là, évidemment, un commencement de municipalisation de l'électricité à Québec. On nous dit que les machines achetées à grands frais serviront à analyser les voltages, les compteurs, à pointer les factures adressées aux consommateurs. Mais, il ne faut pas perdre de vue que toutes ces vérifications, que l'on veut recommencer en cachette, ont été faites par la première commission d'enquête nommée par le conseil en 1930 et que les résultats de cette enquête ont été publiés dans le rapport que la commission a soumis et auquel toute la publicité possible a été donnée. Pourquoi alors recommencer à grands frais une enquête sur une question que tout le monde connait? Pourquoi aussi payer des vérificateurs jusqu'à $20 par jour pendant des mois pour étaler devant le public le désastre de la politique des logements ouvriers quand il existe déjà un rapport exposant la situation financière exacte en vertu de la loi des logements salubres en date du 30 avril 1934? On se souvient que ce rapport avait été préparé par le vérificateur Leclerc, nommé par le maire actuel, M. Grégoire, et payé par la ville pour faire ce travail.

Pour connaître les pertes subies depuis trois ans? Mais nous ne les connaissons que trop! Nous savons que nos administrateurs ont laissé encore s'aggraver la situation depuis trois ans qu'ils ont en mains les rênes du pouvoir; on sait bien que rien n'a été tenté pour au moins tirer parti des quelques valeurs qui restaient!

Le maire déclare qu'il attend toujours le rapport des vérificateurs pour "connaître" les finances de la cité. Nous sommes donc en présence d'un gérant qui administre une affaire depuis trois ans et qui n'en connait pas la finance. C'est joliment cocasse, on l'admettra. S'il n'en connait pas la finance, c'est qu'il ne s'est pas occupé de la connaître, il avait évidemment trop d'autres chats à fouetter ailleurs. Lorsque la cuisinière n'est pas à sa marmite, la soupe brûle, ou bien reste froide parce que le poêle est "mort".

A l'hôtel de ville, actuellement, on se contente de constater le mal lorsqu'il est fait. On "vérifie", on ramasse autant de "pertes" et de "dettes" que l'on peut pour les étaler sous les yeux des gens, des financiers de Québec et de l'étranger. La plupart de nos édiles sont pris d'un mal épidémique, celui de crier fort, de ruiner complètement le crédit de Québec déjà si avarié. On crie sur tous les toits que la ville est aux portes de la faillite, qu'elle "coule à pic". Depuis six mois, il y a une petite armée de vérificateurs à l'hôtel de ville. La seule consolation que Baptiste aura sera, comme toujours, de payer pour apprendre des choses qu'il sait déjà et auxquelles on se garde bien de remédier, car cela ne ferait plus aussi bien dans le tableau politique. Si par hasard nous avions un changement d'administration, et cela, c'est du domaine des choses probables, les successeurs des administrateurs actuels enverraient les machines à vérifier à la ferraille, les remplaceraient pas d'autres plus modernes, vérifieraient à leur tour les pertes, les dettes, les déficits *plus modernes* que leur aurait laissés l'administration actuelle, et Baptiste paierait encore. Quand cessera-t-on, une bonne fois, d'administrer purement et simplement dans un but politique?

Mais revenons aux machines à vérifier la tension électrique, etc. Je me demande si le maire avait bien à sa disposition les fonds nécessaires pour couvrir cette nouvelle dépense encourue pour la création de ce nouveau département de l'électricité, l'achat de machines à vérification, etc. Je ne le crois pas, puisqu'au mois de novembre dernier, il déclarait lui-même que la ville n'avait pas le sou pour payer les employés, le budget étant épuisé. On se souvient que la charte dit ceci :

"Nulle dette contractée par le conseil ou par ses officiers, et qui n'est pas couverte par un crédit régulièrement voté, n'est recouvrable de la corporation. Elle ne l'est que de l'officier ou des membres du conseil qui l'ont encourue ou en ont approuvé ou autorisé la création. Si le trésorier paie telle dette à même les fonds de la corporation, il en sera personnellement responsable du montant envers la corporation".

Y a-t-il eu un crédit régulièrement voté pour l'achat de ces machines à vérifier, par le maire? Je ne parviens pas à trouver aucune résolution votée par le conseil à cet effet. Si telle résolution n'existe pas, alors le conseil, pour la deuxième fois dans l'espace de quelques mois, baigne en pleine illégalité. Si un électeur s'avisait d'intenter une poursuite contre la cité, comme ce fut le cas dans l'affaire Plamondon, il pourrait arriver que le maire fut forcé de payer de sa poche l'achat de ces machines. Il lui faudrait alors trouver une porte de sortie, comme ce fut le cas la première fois, ou payer!

On se rappelle la poursuite intentée contre la cité il y a quelques mois par M. Lucien Plamondon pour faire annuler la résolution nommant le trésorier. Il prétendait que cette nomination était illégale parce que le trésorier aurait eu un intérêt direct ou indirect dans un contrat ou marché avec la cité, chose défendue par les règlements du conseil. Pour sortir de l'impas-

(Suite à la page 25)

BILLET DU MATIN

QUERELLES DE LANGAGE

Beaucoup de gens ont horreur de l'expression à nouveau, qui entre depuis un demi-siècle en concurrence avec de nouveau. J'avoue que son origine n'est pas noble. A nouveau appartient d'abord exclusivement au langage des lettres d'affaires; et c'est par invasion pure et simple qu'il est entré dans la nomenclature des adverbes de temps.

On peut dire toutefois qu'à nouveau exprime une nuance plus forte que de nouveau, et qu'ainsi il supplée l'adverbe derechef, qui est pratiquement disparu. A nouveau implique un recommencement total et non pas une simple réitération. Je ne dis pas que la distinction soit fondée en droit, mais l'esprit la perçoit assez facilement. Faisons cet exercice:

Recommencer un travail de nouveau *semble aujourd'hui un pléonasme, ce qui prouve que l'adverbe a perdu sa vigueur. Vous me direz qu'il y a des cas où le pléonasme nous choque justement parce que l'adverbe a gardé tout son sens. Exemple:* reculez en arrière! *Mais je ne puis pas expliquer, je constate, Nos aïeux, dès le XVIIe siècle, renforçaient déjà le terme simple en disant* tout de nouveau. *Il s'affaiblissait donc.*

A nouveau *s'emploie donc à présent lorsqu'on veut éviter une expresston longuette comme* encore une fois. *Il équivaut à peu près à* l'au temps! *(que l'on comprend et écrit parfois comme* autant!) *des moniteurs de gymnastique. Et certes, il est possible qu'il se flétrisse à son tour, qu'il soit peu à peu supplanté par un mot comme* "de bout en bout", *voire da-capo, si l'usage avait la fantaisie des métaphores musicales.*

Et ne croyons pas que le de soit essentiel dans ces tours où il s'agit de revenir à un point de départ. A comporte des sens temporels, dans à quand, à jamais, à demain, à échéance, à commandement *(qui avaient presque le même sens que* toutes les fois possibles). *Il ne faut donc pas se scandaliser si une expression bureaucratique est venue s'implanter dans le langage littéraire. A et de sont si souvent interchangeables qu'on ne peut délimiter leurs cantons respectifs avec exactitude. Nous disons bien* voisin de, *alors que* voisin à *fut classique et logiquement plus justifié.* A nouveau *ne choque pas plus qu'*à plusieurs reprises. *Son emploi est peut-être encore un vulgarisme, mais nullement une incorrection.*

André THERIVE.

(Les Nouvelles Littéraires)

NOUVELLES DU PALAIS

La prochaine session de la Cour d'Assises

Le rôle est assez chargé, mais il est probable que plusieurs accusés choisiront des procès expéditifs. — Honorat Bernard est déjà accusé de trois vols avec effraction. — Jugements en Cour supérieure. — Ordonnance de la Commission des services publics. — Une action en dommages, prise à la suite d'un procès, est renvoyée.

Pour un vol de "couvertes"

Le rôle de la prochaine session des Assises criminelles qui est fixée au 22 février est passablement chargé, mais plusieurs accusés choisiront probablement un procès expéditif devant un juge seul.

Les causes les plus importantes sont celle de Georges Grenier, accusé de manslaughter et d'avoir conduit une automobile alors qu'il était en état d'ivresse et celle de Honorat Bernard, qui est accusé sous trois chefs de vol avec effraction, soit chez Antoine Bernier, à la Canadian Optical et à la Quebec Steam Laundry. Il s'ajoutera à ces accusations, celles qui sont en relation avec le drame récent.

Voici les autres causes qui sont sur le rôle : F. W. Greenwood, C. Alton, A. N. Rose et W. S. Brown, conspiration séditieuse ; Arthur Maillette et John Gagnon, complot d'actes criminels ; Henry St-Amour, libelle ; Roméo Parent, Eudore Parent, Arthur Latouche et Charles Parent, blessures avec intention ; Robert Laberge, blessures illégales ; J. M. Riverin, parjure ; Roméo Parent, Eudore Parent, Charles Parent et Napoléon Boucher, attroupement illégal ; Raoul Pothier, conspiration ; André Lejour, effraction et vol ; Philippe Giguère, Raymond Delorantie et Donat Tanguay, vol avec violence ; Edouard Savard, vol ; Emilien Emond, effraction et vol ; Arthur Hamel, voies de faits ; Roméo Beaulieu, négligence criminelle et avoir conduit une automobile alors qu'il était en état d'ivresse ; J.-P. Deguise, commerce charnel ; Donat Huard, vol ; Peter Foran, vol par agent de banque.

JUGEMENTS EN COUR SUPERIEURE

L'honorable juge H.-A. Fortier, de la Cour supérieure, vient de rendre plusieurs jugements : dans la cause de Mlle F. Carrier, de St-Rédempteur qui réclamait $199. de dame Morneau, du même endroit, à la suite de propos diffamatoire, l'action a été maintenue pour $25.00.

L'action en dommages de dame Lortie qui réclamait $399. en dommages à la suite d'un accident d'automobile a été maintenue pour un montant de $358.50.

ACTION RENVOYEE

La réclamation de M. Milliard, de St-Grégoire de Montmorency contre la "Quebec Power Co." a été renvoyée avec dépens.

Le demandeur tient une boutique de mécanicien, il allègue que le compteur enregistrant sa consommation d'électricité fut brisé accidentellement et changé pour un autre par des employés de la compagnie. On l'accusa ensuite de vol d'électricité et d'avoir brisé les scellés du compteur : il fut condamné à $50 d'amende après son procès en Cour des sessions. La Cour d'appel renversa plus tard ce jugement et il fut acquitté.

Il a poursuivi la compagnie pour un montant de $2,000. pour l'indemniser des dommages subis à cette occasion où l'électricité lui fut coupée pendant plusieurs mois. Le juge a décidé que la compagnie avait agi de bonne foi et le demandeur a été débouté de son action avec dépens.

ORDONNANCE

La Commission des services publics a accordé la requête de Damase Soucy qui réclamait de Lucien Paradis, le service de l'aqueduc à un prix moindre que celui fixé par ce dernier qui en est le propriétaire.

M. Paradis demandait $14.00 pour le service d'eau, le requérant voulait l'obtenir pour $7.00. La Commission a ordonné à l'intimé de fournir le service à $7.50.

La Commission a refusé deux demandes pour construction de dépôts d'essence à Bonaventure, la première avait été faite par Léonce Gauthier et l'autre par Babin & Frères.

A LA PRISON

M. le juge Hugues Fortier, de la Cour des sessions de la paix, a condamné hier trois jeunes gens coupables d'avoir volé des couvertes dans des automobiles : deux ont écopé un mois, l'autre six semaines de prison.

UNE ACTION

Une action en dommages au montant de $134.25 a été inscrite par P. E. Latouche contre la "Canada Freight Terminal".

LE TELEPHONE A MATAPEDIA

Une requête intéressante a été présentée à la Commission des services publics par le conseil du comté de Matapédia contre la Cie du Téléphone National et le service télégraphique du gouvernement fédéral. Dans cette cause, la Commission a rendu une ordonnance conditionnelle, puisque sa juridiction est douteuse en ce qui concerne les lignes téléphoniques du gouvernement central.

Le 9 septembre 1936, le Conseil demanda à la Commission d'obliger la Cie du Téléphone à raccorder à son réseau et à exploiter les lignes téléphoniques rurales construites dans le comté de Matapédia par le gouvernement fédéral.

L'intimée a refusé, en alléguant que ces lignes n'étaient pas complètes et que par ailleurs, leur exploitation ne serait pas rémunératrice.

De son côté, le gouvernement fédéral ne veut pas exploiter lui-même ses lignes et il est prêt à les confier à un intermédiaire. Dans ce cas, il est disposé à compléter les travaux pour raccorder les lignes du comté de Matapédia aux centres les plus rapprochés. Dans ces conditions, la Cie du Téléphone National est prête à entretenir et à exploiter les lignes du comté, à raison de $100 chacune et des profits de l'opération.

La Commission a rendu son ordonnance conditionnelle dans ce sens.

LES CONCORDATS

La Commission de révision des concordats agricoles a siégé hier matin au Palais de Justice, sous la présidence de l'honorable juge Loranger. Quatre causes seront entendues par les Commissaires, celles de Roch Denis, de Thomas White, de dame Evangéline Baril et de dame Vve Philippe Giguère.

10 FAILLITES

Depuis le début du mois de janvier, un total de 10 faillites ont été inscrites en Cour de faillites.

LES SERVICES PUBLICS

La Commission des Services Publics siégera à Montréal le 12 février prochain.

3 MOIS DE PRISON

M. le juge Laetare Roy, de la Cour des sessions, a condamné hier matin à trois mois de prison un nommé Pierre Turcotte, 45 ans, coupable de tentative de grossière indécence.

NOUVEAU DELAI

Les procureurs dans la cause de Fortier & Al, ont obtenu un nouveau délai, jusqu'au 5 février, pour production du factum des appelants.

LA COUR D'APPEL

Les juges dont les noms suivent siégeront au terme de la Cour d'appel qui commencera lundi prochain : les honorables juges Tellier, Rivard, Létourneau, Galipeault et Walsh.

DANS LA BEAUCE

St-Joseph, 30. — (D. N. C.) Le greffier de la Couronne du Palais de Justice de St-Joseph de Beauce vient de recevoir avis du département du Procureur général que le terme des Assises criminelles dans la Beauce commencera le 2 mars prochain.

UNE RIPOSTE

On a beaucoup parlé de la réplique de M. Poincaré à M. Bergery, gendre de Krassine en secondes noces.

C'était donc à la Chambre:

La séance était assez agitée. La salle, dans une température orageuse, se ressentait de l'énervement qu'amène l'imminence des vacances. M. Bergery s'en prenait vivement à M. Poincaré, qui lui répondait sur le même ton.

Mais voici que le député de Mantes, lecteur de romans historiques, menace M. Poincaré de lui envoyer des témoins.

Des témoins! Comme si, à notre époque, on trouvait facilement de ces gens désuets dont les prédécesseurs, bien avant la guerre, étaient déjà bien ridicules!

M. Poincaré, correct et sec, n'est pas précisément "un rigolo." Mais il faut lui rendre cette justice qu'hier, il a, par sa riposte, détendu les nerfs de l'assemblée passablement surexcitée:

—Des témoins? Vous m'avez demandé autrefois d'être le vôtre, mais c'était à l'occasion de votre premier mariage.

BIENTOT
paraîtra
LEGIONNAIRE
Par : Henri Poullot.
Nouvelle édition
Réserver votre exemplaire immédiatement.
S'adresser par malle,
J.-H. Jobin, 80 rue St-Pierre, Québec, Qué.

OCCASION
pour représentant — vendeur agressif
A SALAIRE
Seront considérés de préférence les facteurs que voici : être Canadien-Français, âgé de 25 à 35 ans, parler anglais, posséder expérience de vendeur et savoir se créer relations dans tous les débouchés commerciaux suivants ou partie d'entre eux — marchands de matériaux de construction, quincailliers, marchands généraux de campagne, architectes, entrepreneurs généraux, institutions industrielles, etc., etc. Le candidat est prié de répondre en anglais et en français, mentionner son âge, s'il est marié ou non, son expérience ces cinq dernières années, son instruction, son adresse et son numéro de téléphone. Il devra pouvoir prendre rendez-vous pour jeudi ou vendredi de cette semaine. Notre organisation est au fait de cette annonce et toute réponse sera traitée en toute discrétion. Ecrire Case 828, "Le Soleil" et "L'Evénement".

Carnet Mondain

L'honorable juge Wilfrid Laliberté passe quelque temps à Rochester, E.-U.

L'honorable M. et madame J.-E. Perrault, d'Arthabaska, passent quelques jours à Montréal, où ils assisteront, ce matin, au mariage Perrault-Bender.

L'honorable M. Pierre-Emile Côté, qui a fait un court séjour à Québec, est retourné à New-Carlisle, accompagné de madame Côté, qui a passé plusieurs semaines à Québec, l'invitée de M. et madame Edgar Côté, avenue des Braves.

Le docteur et madame J.-Paul Roger recevront, cet après-midi, à un cocktail, en l'honneur du docteur et de madame Etienne Sorrel, de Paris, avant le dîner que donneront le docteur et madame André Simard.

Mademoiselle Frances Ross est actuellement à Ottawa, l'invitée du capitaine et de madame Murray Robertson.

Le docteur et madame André Simard recevront à un dîner, ce soir, à leur résidence, rue d'Auteuil, en l'honneur du docteur et de madame Etienne Sorrel, de Paris.

Madame Edgar Champoux recevra, cet après-midi, à un thé dansant, de 5 à 9 heures, à l'Hôtel St-Louis, en l'honneur de ses filles, mesdemoiselles Thérèse et Claire Champoux, à l'occasion de leur début.

Madame Duncan Douglas (Una Prower) a reçu à l'heure du thé, hier, pour la première fois depuis son mariage, à la résidence de ses parents, le brigadier et madame J.-M. Prower, rue St-Louis. Madame Prower, qui accompagnait sa fille pour recevoir, portait un modèle imprimé à fond sombre. Madame Douglas portait une robe en crêpe bleu marine, aux lignes simples, garnie d'une fleur française bleu et blanc. La salle à dîner était éclairée par des bougies bleues et jaunes posées dans des candélabres d'argent. Madame H.-A.-C. Smith et mademoiselle Fernande Landry servaient le thé.

Notre carnet

Nos lecteurs désireux de passer une note sociale au journal sont priés de s'adresser à notre collaboratrice, en téléphonant au No 2-5831, ou encore en adressant leurs communications écrites au numéro 247, avenue Laurier.

M. Arthur Lemieux, gérant de Renaud Ltd, est de retour de Montréal, où il était en voyage d'affaires.

Madame Jean Cartier passe la semaine à la Beauce, l'invitée de M. et madame Henri Renault.

Madame William Ross passe quelque temps à Halifax.

M. et madame W.-J. Brady, de St-Georges-de-Beauce, passent la fin de semaine au Château Frontenac.

M. et madame Ivan Sabourin, de Montréal, étaient de passage à Québec, hier.

Mademoiselle Rose Rioux-Duretre recevra, dimanche, à l'heure du thé, de 5 à 7 heures, Madame Adélard Godbout, madame W.-H. Delaney, madame Lucien-J. Drolet serviront le thé, aidées de madame Pierre Fugère, madame Paul Charrier, mademoiselle Françoise Sévigny, mademoiselle Jacqueline Lachance et mademoiselle Yvette Morency.

Madame (Dr) Florian Trempe recevait intimement à un thé, hier, en l'honneur de sa soeur, madame Antoine Cimon, de La Malbaie.

Les membres du Quebec Winter Club recevront à une danse, ce soir, en l'honneur des invités de Trois-Rivières qui sont venus jouer le badminton contre les membres du Winter Club.

Madame A. Knill recevait à l'heure du thé, hier, à sa résidence, avenue Galipeault.

M. et madame Louis Payette, de Québec, passent quelques semaines à Montréal, les invités du docteur et de madame Joseph Benoit.

Mademoiselle Charlotte Mercier, de Chicoutimi, est actuellement à Québec, l'invitée de mademoiselle Yolande Déslets, rue Ste-Famille.

Mademoiselle Marie Cimon, de la Rivière-du-Loup, passe une quinzaine de jours à Québec, l'invitée de mademoiselle Thérèse LeBrun.

M. et madame C.-J. Miller recevaient à leur résidence, rue Claire-Fontaine, à la suite de la conférence donnée au Palais Montcalm par le R. P. Yves Gautier, eudiste, sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste, section St-Coeur de Marie.

Mademoiselle Paule Desrochers passera la semaine à Ottawa, l'invitée de M. et madame Renault-Miville Dechêne.

M. et madame René Couture et leur fillette, Estelle, sont revenus de Montréal, où ils étaient les invités de M. et madame Jules Couture.

On annonce pour le 9 février, le mariage de mademoiselle Alberta Duplain, fille de M. et madame Albert Duplain, de Beauportville, avec M. J.-J.-Henri Bélanger, fils de M. R.-Raoul-V. Bélanger, décédé, et de madame Bélanger, de Beauportville.

Les jeunes filles dont les noms suivent s'occuperont de la distribution des programmes, de la collecte pour les pauvres et du vestiaire, demain après-midi, pendant le concert organisé par les Kiwaniens au Palais Montcalm : mesdemoiselles Marjorie Delaney, Gaby Larue, Dixine Cook, Marie Belleau, Madeline Boisvert, Louise Belleau, Jean Davis, Pauline Roy, Patricia Fraser, Frances Drouin, Helen Lee, Mavis Thomas, E. Boissette, J. McMillan, Pat. Brady, Marguerite Bélanger, Margaret Marnell, Gabrielle Blanchette, Pauline Bélanger, mademoiselle Champoux, mademoiselle Pouliot, mesdemoiselles Betty Byrne, Madeline Waters, Louise Waters, Marie Guimond, Denyse Leclerc, Mary Burns.

M. Lucien Gagné et madame Gagné (Cécile St-Laurent) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille née le 23 et baptisée le 24, en l'église du Sacré-Coeur, sous les prénoms de Marie-Angelina-Georgette-Jacqueline. M. et madame Ludger Gagné, grands-parents de l'enfant, agissaient comme parrain et marraine tandis que madame Joseph St-Laurent, grand'mère, était la porteuse.

Mademoiselle Yvette Lacroix, qui a passé quelques jours en ville, l'invitée de mademoiselle Marguerite Lemieux, est retournée à Trois-Pistoles.

Mademoiselle Juliette Ledoux, de Sherbrooke, est l'invitée de madame H.-R. Bouffard, avenue Holland.

M. Luc Verret, de Charlesbourg, était de passage à Joliette, récemment, l'invité de M. et madame J.-Hector Verret.

Madame J.-M. Elliott et sa fillette, Anne, font un court séjour à Montréal.

M. et madame Joseph Drapeau font un voyage de quelques semaines aux Bermudes.

Mademoiselle Stella Roy et mademoiselle Louise Moisan, de Québec, sont actuellement à Montréal, les invitées de mademoiselle C. Loiselle.

M. Maxime Fortin, de St-Raymond, passait quelques jours à Montréal, par affaires, dernièrement.

Mesdemoiselles Marguerite et Thérèse Pouliot recevaient, récemment, à l'heure du thé, à la résidence de leurs parents, rue St-Cyrille. Madame Didace Pouliot servait le thé, aidée de mesdemoiselles Cécile et Marie-Jeanne Lachance, Camille Dugal, Marie-Ange et Marie-Louise Pouliot.

Madame Venant Gauthier, de Port Daniel, était l'invitée de ses parents, au Lac-au-Saumon, ces jours derniers, avec ses deux enfants, Luc et Lucette.

Mademoiselle Jeanne d'Arc Faucher, de Lévis, passe quelque temps à Montréal.

Les personnes suivantes étaient enregistrées au Château Frontenac, ces jours derniers : M. F.-A. Small, M. Dana-H. Porter, Toronto; M. J.-S. Fisher, M. H.-R. McNaughton, Ottawa; M. O. Chevrier, Chicoutimi; M. Charles Chapais, St-Hyacinthe; M. Eugène Morin, Carleton; M. R. Algie, Moncton, N.B.; M. W.-E. Thompson, Winnipeg; M. H.-B. McGregor, Winnipeg; M. L. Lecours, Montréal; M. W.-H. Sauvé, M. Jacques Panneton, M. Eugène Poirier, M. Wilfrid Guérin, Montréal.

VOTRE BÉBÉ PERCE-T-IL UNE DENT?

VOTRE BÉBÉ doit percer ses dents, mais il n'est pas nécessaire qu'il ait de la fièvre.

Il n'en aura pas, si sa maman est avisée.

Voici ce que dit Mrs. B——, une maman avisée de Consecon: "Nous n'avons pas perdu une nuit de sommeil pendant la dentition de nos enfants car j'ai toujours employé les Tablettes Baby's Own. Elles valent leur pesant d'or."

Mme. P——, de Glenalmond, Qué., dit: "Mon bébé a cinq dents et, grâce aux Tablettes Baby's Own, il n'a jamais été malade depuis sa naissance."

Au premier signe de fièvre, donnez ces petites tablettes. Elles sont sucrées, faciles à prendre, agissent rapidement et peuvent être données au bébé le plus délicat. Certificat d'analyse sur chaque boîte.

Egalement efficaces dans les cas d'autres malaises infantiles. Constipation, Fièvre Légère, Diarrhée, Dérangements d'Estomac, Coliques, Léger Croup et Nervosité—tous sont promptement soulagés par les Tablettes Baby's Own. 25 cents la boîte.

Votre pharmacien vous remboursera si les résultats ne sont pas satisfaisants.

LA TERRE DU QUÉBEC EST FÉCONDE EN TRÉSORS IGNORÉS

Ces trésors, nos pères les appréciaient; ne les négligeons pas.

Nous savons, il est vrai, que du sol du Québec on extrait de l'or et d'autres métaux précieux. Mais nous avons oublié qu'un grand nombre de plantes bienfaisantes peuplent nos plaines, nos prés et nos bois, plantes qui jadis constituaient, pour une large part, la thérapeutique végétale naturelle et efficace de nos pères.

Bien avant l'arrivée des blancs au Canada, les sauvages connaissaient les propriétés médicinales de ces plantes avec lesquelles ils préparaient des tisanes pour le soulagement de leurs maux. Mais comme nous sommes toujours plus portés à estimer ce qui est rare et cher, que ce que nous possédons et voyons croître à nos pieds, ces plantes bienfaisantes furent bientôt remplacées par des produits chimiques à base de fer, d'arsenic, de mercure, etc., que nos organes délicats ne sont pas en mesure d'assimilier avantageusement et qui les détériorent et les détraquent plus souvent qu'ils ne les améliorent.

Toutes les plantes qui poussent dans notre pays n'ont pas les mêmes vertus thérapeutiques. Il y en a qui agissent sur l'estomac, d'autres sur l'intestin, d'autres encore sur le rein. Les gens de la campagne emploient encore couramment l'écorce de Bois blanc, contre la jaunisse, la Bardane contre le rhumatisme, le Chardon béni, comme tonique amer. Le Bouillon blanc, est encore employé contre les rhumes, le catarrhe ,etc. Le Chicorée sauvage, très commune dans nos campagnes, rend d'inestimables services dans les engorgements du foie et de la rate.

Mais c'est surtout pour le soulagement des maladies féminines que la Nature a été la plus prodigue en mettant à notre portée des plantes dont l'action bienfaisante sur les organes féminins est indiscutable. Ces plantes sont combinées dans les Pilules FEMOL de manière à constituer un remède très efficace contre les maladies féminines.

Toutes les femmes malades devraient employer les Pilules FEMOL car elles manquent rarement de soulager les cas les plus anciens et les plus rebelles. Les Pilules FEMOL sont inoffensives, purement végétales et peu coûteuses. Elles agissent rapidement, leurs effets bienfaisants se font sentir après quelques semaines de traitement et l'amélioration dans la santé se produit graduellement jusqu'à soulagement parfait.

Notre brochure médicale vous sera expédiée gratuitement sur demande.

Institut Cazo — —Dépt. E, — 18, Place Royale, Maotréal.

VENTE ANNUELLE DE JANVIER

20% à 40%

de réduction sur tous les corsets

Brassières 15%

GOSSARD

Mlle G.-A. ROY

187 St-Jean Tél.: 2-6598

LE PROGRAMME DE RUDOLF SERKIN

Le prochain concert du Club Musical des Dames aura lieu mardi, le 2 février, à 8 heures 30, au Château Frontenac. Nous publions le programme qui sera exécuté par le célèbre pianiste Rudolf Serkin :

I

Fantaisie en do mineur ..... Mozart
Adagio
Menuetto ré majeur ..... Mozart
Eine Kleine Gigue ..... Mozart

II

Sonate, C Major, opus 53 ..... Beethoven
Allegro con brio
Introduzione : Adagio molto
Rondo : Allegretto moderato

III

Trois Silhouettes, op. 53 ..... Reger
Deux Etudes ..... Debussy
(a) pour les notes répétées
(b) pour les accords

IV

Barcarolle Fa dièse majeur ..... Chopin
Polonaise (La majeur) op. 53 ..... Chopin

Programme préparé par madame Alfred Terreau et mademoiselle Ida Donohue.

UN CONCERT A L'INSTITUT LE 1er FEVRIER

L'Institut Canadien offrira à ses membres, lundi prochain, 1er février, à 8 heures 30, au Palais Montcalm, un grand concert au cours duquel ils auront le privilège d'entendre une brillante pianiste, Mlle Anne Merle, ainsi que le Quatuor Jacques-Cartier, composé de Mlle Rolande Dion, soprano, de Mlle Cécile Leroux, contralto, de M. Maurice Mongrain, ténor, et de M. Hector Bourassa, basse. Mme Payment-Costello remplira, avec le talent qui lui est bien connu, le rôle d'accompagnatrice. Sous l'habile direction de M. Maurice Mongrain, le Quatuor Jacques-Cartier s'est acquis depuis deux ans une très enviable réputation tout particulièrement dans ses concerts à la radio. Le récital qui aura lieu à l'Institut Canadien permettra au public québecois d'apprécier non seulement le Quatuor Jacques-Cartier mais d'entendre un solo de chacun des artistes.

Québec a déjà eu l'occasion de se féliciter de l'acquisition d'une artiste aussi remarquablement douée que Mlle Anne Merle. Après avoir étudié de longues années à Paris sous la direction des célèbres professeurs Philipp et Yves Nat, Mlle Anne Merle a pris des leçons de composition de Noël Gallon, Grand Prix de Rome. Dès l'âge de 11 ans, elle avait révélé son talent musical en remportant le Prix d'honneur du ministère des Beaux-Arts. L'année suivante, elle ne décrochait rien moins que le premier prix de piano au Conservatoire. Elle a cessé depuis de poursuivre ses études, et sa technique est aussi admirable que son sens artistique.

Mlle Merle interprétera lundi les oeuvres de Beethoven, de Debussy et de Listz.

Le programme du Quatuor Jacques-Cartier promet d'être tout aussi intéressant, et nous serons heureux de pouvoir le publier lundi prochain en même temps que celui de Mlle Merle.

La soirée de l'Institut Canadien commencera à 8 heures 30.

HOMMES FATIGUÉS EPUISÉS!

Si vous êtes surmenés, nerveux, si vous vous fatigues pour des reins et manquez d'ambition parce que vous n'avez pas la force et l'énergie voulues pour arriver au succès, ne vous découragez pas. La science sait maintenant que la cause en est souvent due au MANQUE D'IODE DANS LES GLANDES — dans ces glandes qui favorisent l'assimilation de vos aliments — qui règlent le métabolisme, procédé corporel consistant à convertir la nourriture ordinaire en force robuste, à enrichir le sang rouge, à vous donner l'énergie et l'endurance qu'il vous faut pour faire la conquête du monde. Vous pouvez avoir cet IODE VEGETAL NATUREL dans le Kelpamalt Seedol, nouveau concentré minéral tiré de la mer. (Ne confondez pas cet iode avec l'iode liquide ordinaire souvent toxique). L'IODE VEGETAL NATUREL du Kelpamalt Seedol met pour vous la nourriture à l'ouvrage au lieu de la laisser virtuellement passer sans profit dans votre organisme. Outre son précieux iode, le Kelpamalt Seedol contient encore 12 autres minéraux vitalement indispensables à l'organisme.

Essayez une semaine ce merveilleux nouveau concentré d'iode et de minéraux. Notez comme vous vous sentez mieux, comme vous dormez bien, comme votre appetit s'améliore. Remarquez comme vos nerfs usés, épuisés se calment vite et deviennent forts. Plus de 4,000,000 de personnes prennent chaque année du Kelpamalt Seedol. Son emploi coûte une bagatelle. Ne manquez pas de vous procurer les tablettes Kelpamalt Seedol d'origine. Elles sont en vente dans toutes les bonnes pharmacies.

LES MIETTES DE L'HISTOIRE

(30 janvier 1911)

La fête de la Mille et deuxième nuit.

En 1911 Paul Poiret imagina d'émerveiller ses contemporains par une soirée extraordinaire, qu'il baptisa : "La Mille et deuxième nuit", titre prometteur. Ce fut une fête costumée dans laquelle le travestis persan était de rigueur.

Personne n'était admis, même avec carte d'invitation sans avoir obéi à la consigne. Les contrôleurs postés à l'entrée ne plaisantaient pas, ils épluchaient soigneusement les invités. Poiret rapporte cette petite conversation entre visiteurs et contrôleurs :

—"Pardon, Monsieur, vous êtes en habit. C'est une fête costumée, vous ne pouvez pas être reçu.

—"Mais, monsieur, mon habit est recouvert d'un manteau chinois authentique.

—"Monsieur, nous ne sommes pas en Chine, nous sommes en Perse et votre costume n'a rien à faire dans ce cadre. Je ne peux donc pas vous laisser entrer, à moins que vous ne changiez de costume.

—"A cette heure-ci, c'est impossible.

—"Pardon, Monsieur, si vous voulez monter au premier étage, on peut vous improviser, avec des documents authentiques, un costume persan qui vous fera honneur et qui ne déparera pas l'ensemble de la fête."

Et Paul Poiret, l'organisateur de cette surprenante soirée ajoute :

"Je connaissais la négligence de quelques-uns de mes habitués et j'avais prévu le cas".

Ceux qui acceptaient la petite combinaison pénétraient dans les salons, les autres se retiraient un peu froissés sans doute et maugréant contre l'intransigeante consigne. La fête méritait d'être vue, les journaux à l'époque lui consacrèrent de longs échos et les petits hebdomadaires plus indiscrets donnèrent des détails amusants et presque incroyables. C'est ainsi qu'on apprit que certains arbres d'un jardin de rêve étaient couverts de fruits lumineux d'un bleu sombre, alors que d'autres portaient des baies de lumières vertes. Des singes gambadaient dans les branches et des perroquets vivants jacassaient éperdument. Des fontaines jaillissaient dans des vasques de porcelaine. En vérité, c'était le palais d'Aladin. Tandis que dans un harem parfaitement reconstitué, Mme Poiret représentait la sultane favorite dont M. Paul Poiret était le sultan somptueux, le grand tragédien de Max vêtu d'une gandoura de soie noire accroupi sur une montagne de tapis contait de sa belle voix grave, des histoires tirées des "Mille et une nuits". C'était le conteur oriental et hommes et femmes l'entouraient pour le seul plaisir d'entendre le magnifique tragédien. De Max étincelait, il portait à son cou ce soir-là des colliers merveilleux, il y en avait pour plusieurs millions, ces joyaux lui avaient été prêtés par une riche américaine.

Les trois cents invités du grand couturier ne s'ennuyèrent pas cette nuit-là, la musique, les danses, le bar et le buffet tenaient de l'enchantement. Comme dans toute grande fête mondaine d'alors, on rencontrait le coin des attractions, l'antre de la liseuse d'avenir, une femme étrange dont les dents éblouissantes apparaissaient incrustées de diamants, la baraque du tripier que tenait le peintre Albert Moreau en personne, celle du potier, un sculpteur, qui tournait de ravissants petits vases d'argile, suivaient les marchands d'orviétan vendeurs de baumes et de petits singes, gros comme le poing qui se livraient à d'horribles grimaces. Le bar était hallucinant si l'on en croit la description faite par Paul Poiret lui-même ! "....et voilà le bar ténébreux où les liqueurs seules étaient lumineuses. Quel alchimiste avait préparé cette fantasmagorie éclatante de laboratoire inquiétant ? Cent carafes à longs cols, cent alguières de cristal contenaient tous les breuvages dont la gamme s'étend des anisettes violettes et des bitters grenats aux peppermints d'émeraude et aux citronnelles d'or, en passant par les advocats laiteux et les grenadines aux cramoisis acidulés. Il y avait encore les cocos, les orgeats, les chartreuses, les gins, les vermouths, les orangeades, les kirschs et les prunelles. On entrait là et tous ces peintres qui étaient mes invités jouaient comme avec une palette de tous ces tons purs qu'ils mélangeaient à plaisir dans la transparence de leurs flûtes". On est presque effrayé aujourd'hui en relisant les détails d'une pareille fête et l'on se prend à supputer le prix atteint par une telle folie.

(31 janvier 1916)

L'espionnage au Parlement

Que sur six cents et quelques députés et trois cents sénateurs il y ait quelques malhonnêtes gens, quelques criminels même, cela est malheureusement certain, nous en eûmes des preuves irréfutables pendant la guerre et si on consulte les notes particulières et les "Souvenirs" de M. Poincaré, on aura la preuve indubitable (1916 p. 55) de ces faits lamentables.

Poincaré raconte tout au long dans une page douloureuse qu'ajres un déjeuner à l'Elysée auquel Freycinet, Bourgeois, Gallieni et Briand, Président du Conseil avaient pris part, ce dernier resta seul avec le Président de la République :

—"Je dois vous mettre au courant, lui dit-il, de faits graves. J'ai fait venir Richard, directeur de la Sûreté et l'ai prié de surveiller Gervais."

—"Le sénateur républicain ?"

—"Hélas ! oui, il est soupçonné d'indiscrétions coupables."

En racontant cet épisode, M. Poincaré se sert d'une périphrase ; en réalité Gervais, ancien officier d'artillerie, fut soupçonné et convaincu d'espionnage. On étouffa l'affaire, mais quelques jours après, ce malheureux mourait subitement ; il s'était suicidé.

Gervais père de famille s'était toujours régulièrement conduit, quand, entraîné par une maîtresse dont il était fort épris, il quitta sa famille, se livra à des dépenses exagérées, d'où le drame.

Dans cette même conversation, Briand rappela qu'en 1908, "un nommé Berton, arrêté et condamné pour espionnage, avait déclaré que Charles Humbert était un agent allemand mais que l'Allemagne le trouvait trop cher. On a enregistré sa déclaration et on n'a pas poussé plus loin les recherches. Clémenceau aurait connu l'accusation ; elle aurait été plus tard signalée à Millerand."

Et M. R. Poincaré ajoute :

"J'engage Briand à voir le dossier (de la Sûreté Générale) lui-même et à faire au besoin, interroger Berton qui est aux travaux forcés."

On sait la suite.

Charles Humbert, très riche, parvint à prendre la direction du "Journal" où il continua ses fameuses campagnes des canons! des munitions!" qui lui rapportaient de fructueuses ristournes ; il continua ses manoeuvres suspectes. Il fut arrêté, traduit devant un Conseil de Guerre qui l'acquitta à la minorité de faveur, acquittement déshonorant en pareille

(Suite à la page 23)

A LA RADIO

(Sutie de la page 14)

4.30 p.m.—Symphonie.
4.45 p.m.—T. Cleopatra.
5.00 p.m.—Radio-journal bilingue.
5.15 p.m.—Chansonnettes.
5.20 p.m.—Chansonnettes françaises. — Cigarettes Grada.
5.45 p.m.—Cotes de la bourse.
6.00 p.m.—"Tune Time".
6.30 p.m.—Variétés.—J.-Alf. Ouimet Ltée.
6.45 p.m.—Le disque pour tous.
7.00 p.m.—At the Organ.
7.15 p.m.—Les Cavaliers de La Salle.
7.30 p.m.—Radio-Journal.
7.45 p.m.—Jacques Fray et Mario (Barr) Braggiotti, pianistes.
8.00 p.m.—Femina.
8.30 p.m.—The Hitmakers.
9.00 p.m.—Melodie Strings.
9.30 p.m.—Rendez-vous.
10.00 p.m.—Strike up the Band.
10.30 p.m.—The British Trone.
10.45 p.m.—Radio-Journal.
11.00 p.m.—L'heure précise.

ONDES COURTES

SAMEDI, 30 JANVIER

GENEVE, 5.30 p.m.—Nouvelles de la Ligue des Nations. HBL, 31.2 m., 9.63 meg.

LONDRES, 6.30 p.m.—Scènes de Charles the King, drame de Maurice Colbourne. GSD, 25.5 m., 11.75 meg.; GSC, 31.3 m., 9.58 meg.; GSB, 31.5 m., 9.51 meg.

PARIS, 8.15 p.m.—Théâtre. TPA-4, 25.6 m., 11.72 meg.

LONDRES, 9 p.m.—Orchestre. GSD, 25.5 m., 11.75 meg.; GSC, 31.3 m., 9.58 meg.; GSB, 31.5 m., 9.51 meg.

LUPE VELEZ. — Cette actrice se fera entendre au poste WABC, à 9 h. du soir, samedi. Au même poste, à 9 h. 30, on entendra Armand Tokatyan, ténor.

DIMANCHE, 31 JANVIER

Budapest, 10 a.m.—Musique hongroise. HAS-3, 19.5 m., 15.37 meg.

BERLIN, 11.10 a.m.—Concert. DJD, 29.4 m., 11.77 meg.

PARIS, 1 p.m.—Concert. TPA-3, 25.2 m., 11.88 meg.

ROME, 2.05 p.m.—Variétés. 2RO, 31.1 m., 9.63 meg.

LONDRES, 7.30 p.m.—Concert. Alice Lilley, soprano et Ernest Hargreaves, ténor. GSD, 25.5 m., 11.75 meg.; GSC, 31.3 m., 9.58 meg.; GSB, 31.5 m., 9.51 meg.

HALIFAX, 10 p.m.—Atlantic Nocturne. CJRO, 48.7 m., 6.15 meg.; CJRX, 25.6 m., 11.72 meg.

LONDRES, 10.05 p.m.—"This is England". Causeries. GSD, 25.5 m., 11.75 meg.; GSC, 31.3 m., 9.58 meg.; GSB, 31.5 m., 9.51 meg.

NELSON EDDY. — Ce baryton chantera à 8 heures, dimanche soir, au poste WABC, avec Nadine Connor, soprano.

LUCREZIA BORI. —A WABC, à compter de 9 heures, on entendra Lucrezia Bori, soprano.

KIRSTEN FLAGSTAD. — Cette soprano du Metropolitan chantera à 10 h. à WEAF, dimanche soir.

CONCERT GENERAL MOTOR

Orchestre philharmonique de Rochester, le 31 janvier, de 10 à 11 à WEAF.

José Iturbi, chef d'orchestre; Kirsten Flagstad, soprano.

1.—Prelude de "Die Meistersinger" ..... Wagner
Orchestre
2.—"Leise, leise", de "Der Freischutz" ..... Von Weber
Kirsten Flagstad
3.—(a)—Prelude du 1er acte de "La Traviata" ..... Verdi
(b) Polka de "Scherwanda" ..... Weinberger
Orchestre
INTERMEDE
4.—Intermezzo de "Goyescas" ..... Granados
Orchestre
5.—(a) "Dich, teure Halle" de "Tannhaeuser" ..... Wagner
(b) "When I Have Sung My Songs" ..... Ernest Charles
(c) "Morning" ..... Oley Speaks
Kirsten Flagstad
6.—Extraits de "The Three-Cornered Hat" ..... De Falla
Orchestre

Service Gratuit

Eclairez - vous mieux
Epargnez vos yeux

Pour tous vos problèmes d'éclairage consultez notre spécialiste. Ça ne coûte rien.

Téléphonez à **5141**

Demandez le bureau d'éclairage.

QUEBEC POWER

Dernière Journée de la vente à 33 1/3% d'escompte

Spécial pour aujourd'hui

Toutes nos CRAVATES de 50 sacrifiées à .25

GAUVIN & GAUVIN

Le Magasin aux 1000 Cravates

336, rue ST-JEAN Tel. 2-1804

Vente au comptant annuelle de Jacques

20% d'escompte sur toutes les 20%

CHAUSSURES, SOULIERS ET PANTOUFLES

pour du comptant seulement

Wm. Jacques & Sons

42½, rue de la Fabrique Tél. : 2-3520

OCCUPONS NOS LOISIRS

Patrons Vennat

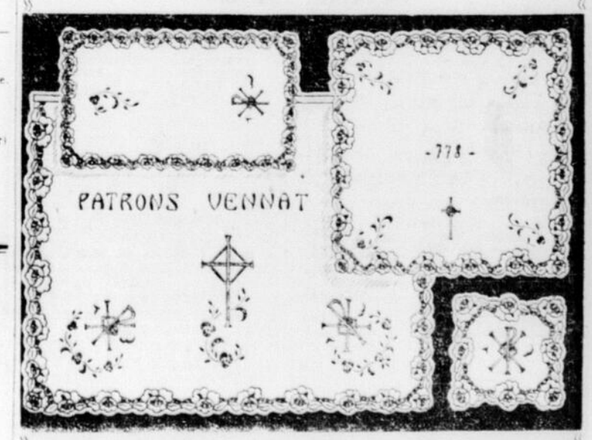

No 778.—SET D'AUTEL "LES ROSES" — Superbe modèle en broderie romaine. Patrons à tracer amict 25c., corporal 20c., 3 autres morceaux ensemble 30c. Perforé amict 50c., corporal 35c., 3 autres morceaux ensemble 50c. Au fer chaud amict 35c., corporal 30c., manuterge 25c., purificatoire 25c., pale 20c. Etampés les 3 morceaux ensemble sur toile fine, deux qualités $3.75 ou $4.75. Coton français lustré pour la broderie environ 75c.

Circulaire de baptême 5c. — Circulaire de nappes 5c. — Circulaire religieuse 5c. Abonnez-vous à notre revue mensuelle de broderie et musique 15c. par an.

COUPON VENNAT

L'EVENEMENT, Québec.

Ci-inclus ..... pour patrons Nos.....

Nom .....

Adresse .....

Adresser: L'EVENEMENT, coin des rues St-Vallier et de la Couronne.

BEBERT — Par **GEORGES MARCOUX**

Le roulement augmente dans les titres miniers à bon marché. - L'emprunt du Canadien National souscrit

LES ACIERIES ET LES AUTOMOBILES ENTRAINENT LA BOURSE

U. S. STEEL COTE UNE NOUVELLE CIME

Le titre commun du gros merger sidérurgique américain a monté à 94 1/2.

ACTIVITE MOINDRE

Les actions d'automobiles et de spécialités ont aussi réussi à monter.

New-York, 30. — (P. A.) Les efforts des haussiers ont porté hier sur les titres d'aciéries, d'automobiles et de spécialités à la Bourse de New-York. Plusieurs vedettes récentes se montrèrent nettement rétives. Les ordres d'achat furent tellement nombreux à un moment donné que le ticker prit même du retard. Ce fut un engouement qui ne dura pas et la plupart des gains furent réduits en clôture. Le cours moyen de 60 titres représentatifs a monté de 3-10 de point à 71.3. Le roulement total fut de 1,954,800 actions à rapprocher de 2,343,430 actions la veille.

U. S. Steel commun a établi une nouvelle cime à 94 1-2 en mieux de 2 7-8 points. Des gains intéressants furent aussi enregistrés par Bethleem Steel à 81 5-8, Youngstown Sheet & Tube à 81 1-2, National Steel à 77 1-2, General Motors à 68 1-8, Chrysler à 123, Louisville & Nashville à 90, Southern Pacific à 46 5-8, Atlantic Coast Line à 46 7-8, et International Hydro-Electric à 16 3-8.

Par ailleurs, des reculs furent subis par American Can à 108 1-4, American Telephone à 182 7-8, Western Union à 79 3-4, Paramount à 28 1-4, Warner Bros à 15, Goodrich à 32 3-4, Johns Manville à 123 1-2, Douglas Aircraft à 72 et Socony Vacuum à 17 77-8.

867 titres mobiliers firent leur apparition sur le tableau, 393 ont avancé, 282 ont reculé et 192 fermèrent inchangés. Voici les cours moyens compilés par la Presse Associée :

	30 Indus.	15 c. f.	15 Util.	60 Tot.
Hier	97.2	39.0	52.2	71.3
Avant-hier	96.6	38.7	52.4	71.0
Mois dern.	95.4	38.5	51.3	70.0
1936	77.9	34.6	47.9	59.6
1936-7 haut	99.3	43.5	54.0	72.8
1936-7 bas	73.4	30.2	43.4	55.7
1935 haut	76.3	31.2	44.7	56.1
1935 bas	49.5	18.5	21.6	34.8
1932 bas	17.5	8.7	23.9	16.9
1929 haut	146.9	153.9	184.3	157.7
1927 bas	51.6	95.3	61.8	61.8

Renseignements financiers

Aluminum Co of Canada

E. - H. Coleman, sous-secrétaire d'Etat, rapporte que des lettres patentes supplémentaires ont été données par le Secrétaire d'Etat du Canada à l'Aluminum Company of Canada Limited en date du 31 décembre 1936. Par ces nouvelles lettres patentes, la compagnie est autorisée à augmenter sa capitalisation de la somme de $5 millions à celle de $15 millions, ce qui représente une augmentation de $10 millions. Il sera émis 100,000 nouvelles actions d'une valeur au pair de $100 chacune.

Bons du Trésor

La Banque du Canada a vendu hier pour $30 millions de Bons du Canada remboursables dans trois mois, soit le 1er mai prochain. Ces Bons du Trésor furent vendus au prix moyen de 99.815, ce qui fait un loyer d'argent moyen de 0.759 pour cent.

Un emprunt français

La France a contracté à Londres un emprunt de $250 millions dont le produit sera affecté aux besoins financiers des chemins de fer de l'Etat français. Les chemins de fer français vont retourner une partie de cet argent à l'Etat pour acquitter une partie de leurs dettes envers lui. L'emprunt a été consenti par les banques anglaises et il porte intérêt au taux de 3 1-2 pour cent. Le remboursement se fera sous la forme de quatre versements échelonnés à tous les trois mois durant une période d'un an. Dans les milieux financiers, l'on dit que les banquiers britanniques ont exigé de l'or de la Banque de France comme garantie, et que l'emprunt est relié avec un projet de stabilisation des devises de la France, de l'Angleterre et des Etats-Unis.

Hommage à notre province

On mande d'Ottawa que le bureau de contrôle a accepté la recommandation de M. G. P. Gordon d'acheter pour $150,000 d'obligations en vue d'utiliser des fonds disponibles au fonds d'amortissement. Sur cet achat il y avait pour $100,000 d'obligations de la province de Québec. "La province de Québec a les obligations les plus prisées dans tout le Dominion", a déclaré M. Gordon.

Pacifique Canadien

La compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien détient 61 pour cent du contrôle de l'Associated Screen News Limited. Cette nouvelle a été donnée par le rapport fourni par le Pacifique Canadien à la Commission des Valeurs de Washington. A part cela, le chemin de fer détient 66.8 pour cent du contrôle de la Vancouver Island Transportation Company Limited.

Union Gas Company of Canada

Les recettes nettes de l'Union Gas Company of Canada Limited durant les neuf mois finissant le 31 décembre 1936 furent de $262,706 après la dépréciation mais avant l'impôt sur le revenu. Durant la période correspondante de l'année dernière, les recettes nettes de la compagnie avaient été de $99,397. Ces revenus tiennent compte de ceux des filiales de la société, Windsor Gas Company Limited et City Gas Company of London.

LE CANADIEN NATIONAL

Ottawa, Ontario, 30. — (P.C.) L'hon. Charles Dunning, ministre des Finances du Canada, a annoncé que les livres de souscriptions pour l'emprunt de $20 millions du Canadien National à 3 pour cent 15 ans avaient été fermés hier après-midi. Les livres avaient été fermés pour l'emprunt à 2 1-4 pour cent 7 ans quelques heures après leur ouverture.

DIVIDENDES

McColl Frontenac Oil, 20 sous par action payable le 15 mars aux actionnaires inscrits le 15 février.

Zimmerknit Company Limited, 3 1-2 pour cent par actino privilégiée plus 3 1-2 pour cent sur les arriérés, payables le 15 février aux actionnaires inscrits le 28 janvier.

PAIEMENTS AUTORISES

La Commission Municipale de Québec vient d'autoriser la ville de Jonquières à payer ses coupons d'intérêt du 1er février 1937. Elle a aussi autorisé la Commission Scolaire du Village de Jonquières à payer ses coupons d'intérêt du 1er février 1937. Les détenteurs de ces coupons pourront donc déposer immédiatement les coupons en question et ils seront honorés par la banque.

TABLEAU DES INDICES GENERAUX DES AFFAIRES

Compilé par Maurice Turgeon, rédacteur financier.

30 JANVIER 1937

TRANSPORT—	Chiffres les plus récents	Semaine précédente	Année dernière
Chargements de wagons	47,289	45,005	40,221
Recettes du C. N. (brutes)	$ 3,295,352.	$ 3,249,123.	$ 2,923,198.
Recettes du P. C. (brutes)	$ 2,371,000.	$ 2,328,000.	$ 2,168,000.
FINANCE—			
Compensations bancaires, ville de Québec	$ 4,270,438.	$ 5,152,925.	$ 2,919,391
Prêts aux courtiers de New York	$ 1,016,000,000 1%	$ 1,016,000,000 1%	$ 924,000,000 3/4%
Argent à vue à New York	$0.99 15-16	$0.99 29-32	$1.00 3-16
Dollar canadien à N. Y.	$4.90 9-32	$4.90 11-16	$4.99 11-16
Livre sterling à Montréal	$0.0466	$0.0467	$0.0667
Franc à Montréal		Semaine précédente	Année dernière
Dépôts d'épargne	$ 1,546,776,305.	$ 1,510,319,426.	$ 1,474,122,395.
Dépôts courants	$ 679,975,818	$ 664,281,664.	$ 613,269,891
Prêts à vue au Canada	$ 115,669,406.	$ 108,547,086	$ 95,901,988
Prêts courants au Canada	$ 692,647,974	$ 707,850,681	$ 856,839,840
Debits de banques	$ 3,404,591,886.	$ 3,302,581,645.	$ 2,932,303,651.
Débits banques Province de Québec	$ 1,058,974,901.	$ 1,087,962,853.	$ 813,388,339
Débits banques ville de Québec	$ 63,227,197.	$ 94,884,687.	$ 50,488,988.
Faillites	94	88	115
Faillites Province de Québec	43	38	4
Faillites ville de Québec	10	11	8
Passif des faillites	$ 929,225	$ 993,779	$ 1,859,458
Passif des faillites Province de Québec	$ 409,000.	$ 385,000	$ 896,000.
Ventes d'assurances	$ 36,637,000.	$ 37,534,000	$ 36,134,000.
Ventes d'assurances Prov de Québec	$ 10,549,000	$ 10,464,000.	$ 9,836,000.
Ventes d'obligations	$ 94,812,260.	$ 48,870,271	$ 119,929,500
Recettes totales des douanes et de l'accise, ville de Québec (déc.)	$ 510,010.73	$ 500,341.40	$ 417,721.47
Prêts aux courtiers de Montréal	$ 35,659,773	$ 30,942,022.	$ 18,591,925
TITRES DE BOURSE—		Semaine précédente	Année dernière
Ventes à N-Y parts (1 s.)	12,473,296	16,557,760	15,340,812
Vente à Montréal (sur les deux tableaux), parts (1 sem.)	2,270,323	2,260,592	—
Moyenne de 60 titres à N.-Y. (Presse Associée)	71.0	72.8	58.7
• Moyenne des titres à Montréal et Toronto	138.1	137.7	114.1
• Moyenne des titres miniers	177.9	175.2	143.3
• Moyenne des obligations du Dominion	117.7	118.0	113.6
INDUSTRIES FONDAMENTALES—		Mois précédent	Année dernière
Fonte (ts)	68,499	74,337	70,647
Lingots d'acier (ts)	103,952	98,534	98,888
Automobiles	20,411	10,812	13,718
Ventes d'automobiles	10,604	5,991	6,086
Permis de bâtir	$ 3,225,274	$ 3,030,425	$ 2,401,856
Permis de bâtir, Province de Québec	$ 895,203	$ 638,326	$ 928,230
Permis de bâtir, ville de Québec	$ 1,135.	$ 43,690	$ 27,180.
Contrats pour bâtir	$ 6,118,800	$ 13,840,400	$ 4,364,900.
Contrats pour bâtir Province de Québec	$ 2,132,200.	$ 7,512,400	$ 1,080,500
Charbon (Ts)	1,478,484	1,464,540	1,293,310
Coke	217,138	208,432	216,341
Chaussures (paires)	1,602,330	1,927,901	1,706,149
Energie électrique (1 h. k.)	2,324,915,000	2,261,979,000	2,156,525,000
Papier journal (Ts)	289,312	285,771	244,732
Ventes d'essence (gallons)	72,856,000	74,174,000	70,588,000
EMBAUCHAGE—			
• Indice gen. du Canada	110.1	111.0	104.6
• Ind. gén. Prov. de Québec	112.6	110.3	103.8
• Ind gén ville de Québec	95.2	97.1	99.0
AGRICULTURE—		Semaine précédente	Année dernière
Prix blé, mai, Winn. (Bu)	$1.17⅛	$1.22⅞	$0.86⅜
Stocks de blé elev. (Bx)	107,253,884	110,114,798	251,798,696
Exportations de blé (Bx)	3,747,123	2,385,654	4,293,812
Prix du beurre (lb)	$0.25¼-$0.25¾	$0.25⅝-$0.26	$0.23¾-$0.24
Prix du fromage (lb)	$0.13-$0.13¼	$0.13-$0.13¼	$0.12
Prix des oeufs frais aux détaillants A-1 gros (Du)	$0.32-$0.35	$0.32-$0.35	$0.37
Prix pommes de terre (Québec) (sacs)	$1.50	$1.40-$1.45	$1.05-$1.10
• Indice des prix de gros	81.4	81.9	72.9
		Mois précédent	Année dernière
• Indice du coût de la vie	81.8	81.7	80.5
METAUX—			
Or au Canada (onces)	319,265	334,080	293,317
Or Prov. Québec (onces)	55,674	60,011	47,132
Argent au Canada (onces)	1,580,405	1,328,661	1,323,659
Argent Prov Qué (onces)	82,474	94,837	125,837
Minolante Prov Qué (Ts)	37,088	38,231	28,528
Ciment Canada (barils)	866,940	701,763	517,219
Ciment Prov Qué (barils)	146,342	228,400	139,043
Cuivre au Canada (lbs)	37,031,762	34,652,376	34,824,933
Nickel au Canada (lbs)	18,053,755	12,741,986	12,181,930
Plomb au Canada (lbs)	28,260,126	29,128,356	32,956,982
Zinc au Canada (lbs)	31,686,437	31,133,738	27,575,751
COMMERCE ETRANGER—			
Importations de marchandises	$ 52,996,494	$ 66,169,416	$ 38,569,182
Exportations de marchandises	$ 99,406,665	$ 122,866,120	$ 79,244,502
Exportations de papier journal	$ 6,419,462	$ 6,830,185	$ 6,919,404
Importations de chaussures	$ 60,142	$ 32,556	$ 60,118
Import de charbon (Ts)	1,132,879	1,598,094	800,581
Exportations d'énergie élec trique (h. k.)	128,070,000	126,039,000	112,841,000

* Ces indices sont sur la base de 1926=100 — Bureau Fédéral de la Statistique.

NOUVELLES DU JOUR

Le dollar canadien a ferme à New-York à $0.99 31-32, le franc français à $0.0466 1-4 et la livre sterling à $4.89 13-16.

o O o

Les obligations du Dominion ont remonté de faibles fractions à Montréal, hier.

o O o

Les livres de souscription ont été fermés hier après-midi pour l'emprunt du Canadien National à 3 pour cent 15 ans.

o O o

La Banque du Canada a vendu $30 millions de Bons du Trésor du Canada à trois mois à un loyer de 0.759 pour cent. La vente précédente avait été faite à un loyer de 0.747 pour cent.

o O o

Les profits de Twin City Rapid Transit Company furent de $2 par action commune en 1936 au lieu de $1.19 en 1935.

o O o

La Banque Canadienne Nationale invite les spéculateurs à ne pas s'emballer, nonobstant la stabilité remarquable de la Bourse de Montréal.

o O o

Tableau des indices généraux des affaires pour la semaine finissant jeudi, le 28 janvier 1937.

o O o

Southern Canada Power Company Ltd annonce le remboursement de ses obligations de première hypotheque 5 pour cent au prix de 102 1-2 le 1er avril prochain.

Nous recommandons l'achat immédiat de

ROUTHIER-CADILLAC

et de

LeROY MINES

Circulaire envoyée sur demande

STERLING SERVICE
LIMITED
Valeurs de Placement
Etablie en 1929
267, O. RUE NOTRE-DAME
MONTREAL
Plateau 4106

RELEVEMENT DES BONS DE L'ETAT

Le mouvement de hausse fut très modeste toutefois. — Hausse des utilités.

LES PAPETERIES

Consolidated Paper a monté à 92 1/4 pour clôturer à 91 1/2 à Montréal.

Montréal, 30. — (P.C.) Les obligations de premier choix ont fait des gains modestes sur le marché de Montréal. Le ralliement, quoique de faible proportion, a commencé lorsqu'on apprit la fermeture des livres de souscription pour l'emprunt du Canadien National à 3 pour cent 15 ans. Les Dominion 3 pour cent perpétuels, les 3 1-4 pour cent 1966 et les 3 pour cent 1955 ont gagné 1-8 de point environ. Les fluctuations étaient peu importantes dans les valeurs du Canadien National.

Quelques valeurs de papeteries canadiennes ont monté un peu dans un marché paisible. Consolidated Paper a grimpé à 91 1-2 en clôture après avoir coté jusqu'à 92 1-4. Great Lakes Paper 5 pour cent a gagné 1-2 point. Abitibi Paper était inchangé. Canadian Vickers et Montreal Drydocks étaient un peu plus faibles.

Dans le compartiment des utilités publiques, Bell Telephone 1957 a monté d'un point et demi. International Hydro Electric monta de 3 1-2 points. International Power était un peu plus ferme de même que Montreal Tramways, Montreal Power, Gatineau Power et Shawinigan Power.

A NEW-YORK

New-York, 30. — (P.C.) Les obligations convertibles avaient tendance à monter à New-York à l'encontre des valeurs de premier choix qui montrèrent de la lourdeur. La plupart des bons de l'Etat ont cédé une partie des gains enregistrés au début de la semaine. Le roulement a diminué à $10,839,000. International Hydro Electric 6 pour cent monta de 2 1-4 points à une fraction du cours de 89. American Type Founders convertible 1950 haussa de 3 points à 175 et Youngstown Sheet & Tube 3 1-2 pour cent a gagné également 3 points à 131.

NOUVELLES MINIERES

O'Brien Gold Mines

J.-G. Dickenson, vice-président et gérant général d'O'Brien Gold Mines Limited, a décrit aux actionnaires réunis en assemblée annelle, hier à Montréal, la position actuelle de la mine O'Brien. Les profits d'exploitation durant les seize premières semaines de l'année fiscale courante furent de $240,000. Durant l'année finissant le 3 octobre 1936, la compagnie avait gagné des profits d'exploitation de $306,000. La production de la mine a augmenté à $92,000 durant les quatre dernières semaines. M. Dickenson a déclaré que l'augmentation dans la capacité du moulin permettra le traitement de minérai de moindre teneur. La teneur moyenne du minérai est présentement de 647.41 par tonne au lieu de $19.37 par tonne pour la dernière année fiscale. La compagnie a fixé comme objectif le traitement de minérai d'une teneur de $25 la tonne. Le moulin marche à la capacité de 85 tonnes par jour et cette capacité sera portée à 150 tonnes par jour. Les travaux ont été commencés hier à la station du niveau de 1,512 pieds. Le puits principal atteint une profondeur de 1,515 pieds. Les travaux de creusage de galeries aux niveaux inférieurs seront commencés dans trois semaines environ. M. Dickenson a déclaré qu'à la propriété de Cline Lake, on a répéré 300,000 tonnes de minérai d'une teneur de $14 la tonne. Il faudra exécuter beaucoup de travaux toutefois avant de décider de l'importance du moulin qui sera érigé à cet endroit. Les directeurs de la compagnie ont été réélus.

Preston East Dome

Preston East Dome a reçu le paiement de 100,000 actions au prix de 50 sous par action. Ces actions avaient été vendues sous option il y a un an. La capitalisation de la compagnie se trouve maintenant de 2,485,000 parts. Preston East Dome a encore 139,500 actions sous option au prix de 50 sous chacune.

Sarmac Gold Mining

On annonce officiellement que les travaux préliminaires sur la propriété de Sarmac Gold Mining dans la région de Thunder Bay, Ontario, sont actuellement en cours. Les ouvriers refont les constructions, ils vérifient l'installation de la machinerie et ils font une inspection complète du moulin. Les travaux avancent aussi pour l'assèchement du puits. Les soumissions ont été demandées pour l'exécution des forages au diamant, W.-J. Hacker, ingénieur résident, est en charge de tous les travaux en cours. Il a comme assistant S.-O. Smith. M. Hacker a déjà dirigé les travaux à Leitch Gold Mines et il est bien connu dans la région minière.

East Malartic Mines

La Petite Bourse de Montréal a inscrit hier 15,000 actions additionnelles d'East Malartic Mines d'une valeur au pair d'une piastre chacune. Ces actions ont été payées 80 sous chacune en vertu d'une option précédemment donnée. East Malartic a maintenant 1,675,246 actions en circulation. Il lui reste un million de parts en réserve (sous écrou), 224,754 actions sous option à 80 sous et 100,000 actions dans le trésor.

Boyd Kirkland Gold

Les travaux de surface se poursuivent sur la propriété de la Boyd Kirkland Gold Mines à Kirkland Lake; ils ont dégagé ce qui semble être une riche fracture et l'intérêt s'y concentre. On a creusé des trous d'exploration et le minérai qu'on en a retiré donne de $2 à $16 à la tonne. La semaine dernière, cette fracture a été découverte à 1,300 pieds à l'est du trou no 1 et la même minéralisation y existe. Cela donne une longueur totale de 3,750 pieds sur la fracture.

Le travail s'est confiné au côté sud du lit d'une crique qu'on croit être une faille importante; durant les derniers jours, on a trouvé du côté nord un nouveau filon parallèle dans une texture très cisaillée. La direction de la fracture est approximativement nord 70 degrés est, ce qui est analogue à la fracture à travers Kirkland Lake.

A cause de la largeur de la fracture, le gérant, M. Sirola, a recommancé d'entreprendre une vigoureuse campagne de sondage au diamant pour vérifier la largeur réelle du filon ou des filons et le prolongement en profondeur.

Comme la propriété possède la même formation géologique que les autres mines du district, les autorités de la compagnie anticipent des résultats favorables.

Paymaster Consolidated

Les travaux de forage au diamant au niveau de 1,575 pieds de Paymaster Consolidated Mines ont révélé l'existence d'une nouvelle veine de minérai. Le premier trou a traversé la veine à 300 pieds au sud de la galerie 1503. A cet endroit, la veine mesurait 30 pouces d'un minérai d'une teneur de $6 la tonne. Le deuxième trou a traversé la même veine plus à l'ouest indiquant une largeur de 42 pouces avec du minérai d'une teneur de $9 la tonne. Le troisième trou a traversé la veine encore 125 pieds à l'ouest indiquant une veine de 44 pouces de largeur et du minérai d'une teneur de $5.60 la tonne.

Nicola Mines Limited

Le contrôle de Nicola Mines & Metals Limited a été vendu, dit-on, à des financiers de l'Afrique-Sud et de la Colombie Britannique. La propriété de cette compagnie se trouve située dans la Colombie Britannique. On rapporte que les nouveaux acquéreurs veulent développer cette propriété pour qu'elle devienne un gros producteur.

McIntyre Porcupine

Les profits nets de McIntyre Porcupine Mines Ltd durant le dernier trimestre de 1936 furent de $842,157 après les frais de développement, les taxes et la dépréciation, soit l'équivalent de $1.06 par action. Les profits de l'entreprise avaient été de $979,403 ou de $1.23 par action durant le trimestre précédent et de $898,585 ou de $1.13 par action durant le trimestre correspondant de 1935.

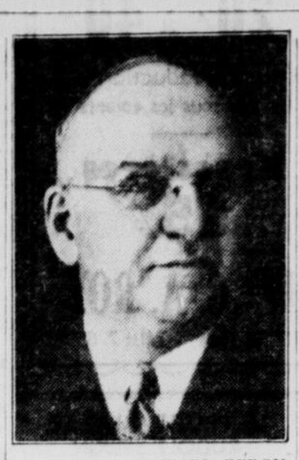

L'honorable G.-HOWARD FERGUSON, ancien premier ministre de l'Ontario, qui vient d'être nommé administrateur de la Crown Life Insurance Company.

TWIN CITY RAPID TRANSIT COMPANY

Les profits de cette compagnie furent l'an dernier de $2 par action commune au lieu de $1.19 durant l'année précédente.

Montréal, 30. — Les recettes nettes de Twin City Rapid Transit Company et de ses filiales durant l'année finissant le 31 décembre 1936 furent de $649,487 après l'intérêt, l'amortissement, la dépréciation et les taxes. Ces revenus nets représentent $2 par action commune sur une capitalisation de 220,000 actions communes sans valeur au pair, cela après le montant pour le dividende à 7 pour cent sur les actions privilégiées. Durant l'année 1935, les recettes nettes de Twin City Rapid Transit Company Limited avaient été de $472,075, ou de $1.19 par action commune.

Les arriérés sur le dividende à 7 pour cent sur les actions privilégiées s'élèvent maintenant à $21. par action.

Le 31 décembre dernier, l'actif réalisable immédiatement de la société était de $2,896,024, y compris $2,053,397 en argent. Le passif exigible s'élevait par ailleurs à $1,380,490. A la fin de l'année précédente, l'actif disponible était de $1,615,472 et le passif exigible de $1,102,527.

Les revenus bruts de Twin City Rapid Transit furent de $9,262,349 l'an dernier au lieu de $8,636,907 l'année précédente. Les revenus nets après les taxes ont été de $1,798,282 au lieu de $1,666,050 en 1935.

LES COURS DU BLE SE RALLIENT

Winnipeg a haussé d'un sou et quart à cause de meilleures ventes.

HAUSSE DES PATATES

Les pommes de terre Montagnes du Québec ont coté $1.50-$1.55 le sac.

Winnipeg, 30. — (P.C.) Après avoir fléchi durant quelques séances consécutives, le blé canadien s'est rallié hier à cause de l'intérêt que lui manifestaient les acheteurs étrangers. On estimait les ventes pour l'exportation en effet à plus de 500,000 boisseaux. Les cours ont monté d'un sou et quart à 1-2 sou le boisseau. L'option de mai ferma à $1.19 1-8, celle de juillet à $1.15 1-8 à 3-4 et celle d'octobre de $1.05 1-2. Voici les cours des options sur le marché à terme:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Mai	119 à 118¾	119⅜	118⅜	119⅛
Juil	116½ à ¾	116	115½a	115⅝ à ¾
Oct	104	106⅛	105¼a	105½
AVOINES:				
Mai	54⅛ à ¼	54¼b	53¾a	54¼
Juil	51⅝	51⅝	51¼a	51½
ORGE:				
Mai	79⅝ à ⅜	80⅜	79⅛	80⅜
Juil	68⅜	69⅜	68½	69⅜
LIN:				
Mai	167	168¾	167	167¼
Juil	167⅛	167½b	167	167⅛b
Mai	105½ à ⅝	106½	105¼a	105⅞
Juil	100½ à ⅝	101½b	100⅛	100¾
Oct	87⅞	87⅞	87¾a	87⅝a

A CHICAGO

Chicago 30. — (P.A.) On rapportait à Chicago que les ventes de blé canadien pour l'exportation avaient été hier d'un million de boisseaux. L'option de mai fut achetée contre des ventes de l'option de juillet. La nouvelle du règlement de la grève maritime a nui à l'avance du maïs. Le blé a monté d'un demi-solu à 1 1-4 sou le boisseau, le maïs était inchangé ou en recul d'un sou, les avoines ont haussé d'un quart de sou à 1-2 sou et les provisions ont baissé de 5 à 10 sous. Voici les cours des option sur le marché à terme:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Mai	127¼ à ½	127¾	127	127¼ à ⅜
Sep	108½ à ¾	108¾	107⅞	107⅞
MAIS:				
MAI:				
Nouv	107⅜ à ¾	107¾	105¾	106¼ à ⅜
Vieux	106	106	104⅜	104½
JUILLET:				
Nouv	102 à 102⅜	102⅜	100½	100⅝ à ¾
Vieux	99¼	99¼	98½	98½
Sep	97⅛	97¼	95½	95⅝ à ¾
AVOINES:				
Mai	49⅜	49⅝	49	49⅛ à ¼
Juil	44	44	43½	43⅝
Sep	41¼	41¼	40⅝	41
FEVES:				
Mai	157	157	155¾	156¼
Juil	155	155½	155	155¼
SEIGLE:				
Mai	110½	110½	109⅝	110⅛
Juil	100½	100¾	100	100
Sep	90	90¼	89¼	89¼
ORGE:				
Mai	84	..	..	..

LES DENREES

Montréal, 30. — (P.C.) Les pommes de terre se vendaient plus cher sur le marché des denrées, hier. Le beurre était un peu plus ferme et les oeufs se montrèrent irréguliers. Les oeufs classifiés se vendant par quantités de wagons ou moins ont coté 24 sous la douzaine pour A-gros, 22 sous pour A-moyens et 20 sous pour A-de poulettes. Les arrivages furent de 969 caisses. Le beurre a coté 25 1-2 - 26 sous la livre par quantités de wagons ou moins. Les prix pour les détaillants étaient de 27 sous et de 27 1-2 sous la livre. Les arrivages furent d'une boite seulement. Le fromage de l'Ontario a coté 13-13 1-4 sous la livre. Les arrivages furent de 350 boites. Les pommes de terre du Nouveau-Brunswick Montagnes ont coté $1.70 - $1.75 le sac de 80 livres et les Montagnes du Québec ont coté $1.50 - $1.55 le sac de 80 livres.

AVIS DE RACHAT

L'INSTITUT DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE (SOEURS DE LORETTE), TORONTO
(ACADEMIE DE LORETTE, HAMILTON)

Aux détenteurs $145,000.00 d'obligations première hypothèque 5½% de l'Institut de la Bienheureuse Vierge Marie (Soeurs de Lorette), Toronto (Académie de Lorette, Hamilton), émises conformément aux termes d'un acte de fiducie, daté le 15 août, A. D. 1933, (en faveur de Capital Trust Corporation, Limited, fiduciaire).

AVIS EST PAR CES PRESENTES DONNE que la susdite Corporation rachètera le 1er mai, A. D. 1937, au taux de 101% et intérêts courus, toutes les obligations 5½% en circulation en date du premier jour de mai, A. D. 1933, et émises conformément aux termes d'un acte de fiducie exécuté par la susdite Corporation, en faveur de Capital Trust Corporation, Limited, fiduciaire des détenteurs d'obligations en date du 15 août, A. D. 1933.

Les obligations devront être présentées pour paiement à toute succursale de la Banque de Montréal dans les provinces d'Ontario ou de Québec le premier jour de mai, A. D. 1937, à quelle date les dites obligations cesseront de porter intérêt et tous les coupons y annexés, pourvoyant à l'intérêt subséquent à cette date deviendront nuls.

CET AVIS est donné conformément aux termes de l'acte de fiducie que régit le tout.

Daté à Toronto ce 27e jour de janvier, A. D. 1937.

CAPITAL TRUST CORPORATION, LIMITED
100 ouest, rue Adelaide,
Toronto, Ontario
Fiduciaire des Obligataires.

Obligations — Actions industrielles — Valeurs minières

H.-F. de LOTTINVILLE & Cie

82-84 rue Saint-Pierre — Tél. : 4-4651
QUEBEC

LE DOLLAR CANADIEN

New-York, 30.—(P.A.) Le dollar canadien a monté de 1-32 de sou au cours de $0.99 31-32 sur le marché des changes étrangers, hier. La livre sterling a baissé de 3-16 de sou à $4.89 13-16, le franc belge a monté de .03 de sou, le franc suisse de .02 de sou et le franc français d'un quart de point à $0.0466 1-4. A Montréal, la livre sterling a baissé de 11-32 de sou à $4.89 31-32, le franc français était inchangé à $0.0466 et le dollar des Etats-Unis a baissé de 1-32 de point à une prime de 1-32 de un pour cent.

FORTE ACTIVITE DANS LES MINES

Les titres miniers à bon marché furent très actifs à la hausse à Montréal et à Toronto. — O'Brien se rallie en clôture.

Montréal, 30. — (P. C.) Le volume des transactions était beaucoup plus considérable dans le compartiment minier de la Petite Bourse de Montréal. Les gains furent nombreux dans ces titres. Les papiers étaient stables sur le tableau industriel et les autres valeurs se montrèrent irrégulières. General Steel Wares privilégié a monté de 5 points à 97. MacLaren qui se trouvait avoir gagné un point perdit ce gain et ferma en recul de 7-8 de point à 33 1-8. Fairchild a haussé d'un quart de point et Royalite a baissé d'un demi point. Home Oil céda 10 sous. Dans le groupe des papeteries, Consolidated a monté d'un demi point à 18. Donnacona Paper gagna 1-4 de point à 15 3-4 et les droits de Price Brothers ont haussé d'un demi point à 4 1-2. Le titre commun de Price Bros a baissé de 7-8 de point et le titre privilégié était inchangé.

Dans le compartiment minier, O'Brien qui avait été lourd à l'ouverture a remonté de 55 sous au cours de $9.70. Shawkey a gagné 15 sous, Francoeur 14 sous et Stadacona 19 sous. Falconbridge perdit 3-4 de point à 10 1-4. Sladen Malartic céda 9 sous à $2.33. Graham Bousquet, et Lamaque ont monté de six sous chacun.

A TORONTO

Toronto, Ontario, 30. — (P. C.) Les titres de mines d'or étaient un peu plus fermes hier à la Bourse de Toronto. Le roulement fut de 2,882,000 parts sur le tableau minier O'Brien recula à $8.95 à l'ouverture mais le titre ferma à $9.60 en mieux de 45 sous. Macassa a haussé de 25 sous à $7.60 en dernière heure. Shawkey, Temiskaming, Morris Kirkland et Lamaque Contact ont monté de 7 à 15 sous. Dome a gagné un point et McIntyre perdit 3-4 de point. Les actions de bas métaux étaient peu intéressantes. Noranda a monté d'un quart de point. Le ton était à peine meilleur dans Waite Amulet, Pend Oreille, Chromium et Aldermac. La tendance était un peu irrégulière dans les titres d'huile. Royalite Oil céda 1-2 point et Home Oil recula de 10 sous.

A LONDRES ET PARIS

Londres, 30. — (P.A.) Les valeurs de premier choix ont continué à baisser, hier, mais les titres mobiliers se stabilisèrent en fin de séance, à la Bourse de Londres. Le volume des affaires était restreint parce que les spéculateurs attendent la session du Reichstag allemand aujourd'hui. Les valeurs industrielles n'ont pas fait grand'chose. Les distilleries étaient faibles et les titres miniers étaient fermes. Les valeurs à marché international étaient peu recherchées à l'exception généralement fermes. Les obligations étrangères étaient ternes. A la Bourse de Paris, les prix étaient généralement fermes. Les actions de banques et les valeurs à marché international ont baissé cependant. Les rentes étaient inchangées ou en mieux de 40 centimes. Les actions de la Banque de France ont monté de 225 francs. Royal Dutch a haussé de 25 francs.

BANQUE DU CANADA

Ottawa, Ontario, 30. — (P.C.) Les dépôts du gouvernement fédéral à la Banque du Canada durant la semaine du 27 janvier 1937 ont augmenté de $732,523 par rapport à la semaine précédente. En même temps, les dépôts des banques à charte ont augmenté de $3,367,767 comparativement à la semaine précédente. La proportion entre la réserve nette et les billets et dépôts était de 65.50 pour cent au lieu de 66.65 pour cent la semaine précédente.

JAMAICA PUBLIC SERVICE

DECEMBRE

	1936	1935
Recettes brutes	$85,517	$85,280
Recettes nettes	40,451	38,815
Surplus après charges	32,178	30,183
12 *mois finissant le 31 décembre*	1936	1935
Recettes brutes	$875,425	$859,397
Recettes nettes	345,754	350,575
Surplus après charges	242,466	247,638

LA COULISSE EST FERME A MONTREAL

Les actions de fabriques de matériel ferroviaire ont gagné du terrain.

BRIDGE A 54

Les distilleries s'alourdirent et les papeteries étaient plus faibles.

Montréal, 30 — (P.C.) — Le ton était ferme en coulisse sur la Bourse de Montréal, hier, mais les prix des titres mobiliers ont fluctué irrégulièrement. On notait des gains dans les fabriques de matériel ferroviaire et dans les industries de la construction. Les utilités publiques ont fait bonne figure à l'encontre des papeteries et des distilleries.

International Power a monté de 2 1-2 points au cours de 11. Power Corporation a gagné 1-4 de point et Brazilian Traction 1-8 de point. Canadian Hydro Electric privilégié était en recul d'un point à 78 et Shawinigan a baissé de 5-8 de point à 30 3-4. National Steel Car a monté à 55 avec un gain d'un point. Canadian Car commun a gagné 1-4 de point de même que le titre privilégié. Bathurst Paper recula de la même fraction dans le compartiment des papeteries. St Lawrence Corporation a reculé d'un huitième de point.

Dominion B

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, membres de la Bourse de Montréal, 70 rue St-Pierre, Québec. — Tél. : *2-1521

SEANCE DU 29 JANVIER 1937

Ventes	Titres	Ouv.	Haut	Bas	Fer.
10	A. P. Gr. A	6	6	6	6
50	Bawlf Gr.	4¼	4¼	4¼	4¼
275	Bat. Pa. A.	19⅛	19⅛	18⅞	19
85	Bell Tel.	161	161	161	161
2231	Braz. Trac.	21⅞	21⅞	21⅜	21⅞
1093	B. C. Po. A	37¾	38¼	37½	38¼
700	Do B	10¾	10¾	10⅜	10⅜
120	Bruck Silk	10½	10½	10¼	10¼
20	Big Pro. A.	63	63	63	63
1590	Can. Car.	20	20½	20	20⅜
765	Do priv.	30	30½	30	30¼
535	Can. Cel.	25⅜	26	25⅜	26
225	Do priv.	122¼	122½	122¼	122½
20	Do Drts.	21	21	21	21
386	Can. Cem.	15⅞	16	15⅞	16
10	Do priv.	106½	106½	106½	106½
5	Can. Cot.	71	71	71	71
5	C. For. In.	28	28	28	28
55	C. Forg. A	19	19	19	19
195	C. Hy E. p	78	78	78	78
1304	C. In. A. A	7¼	7¼	6½	6½
285	Do B	7	7	6	6
135	C. Nor. Po.	27½	27½	27	27
2319	Can. Pac.	15½	15½	15¼	15¼
205	C. Steams.	3½	3½	3½	3½
573	Do priv.	7¾	7¾	7	7
430	Cock. Plow	16	16¼	16	16⅛
250	Cons. Sm.	77	77	76⅜	76¾
235	Can. Loco	23	23¼	23	23
20	C. Cork S.	21	21	21	21
156	D. Bridge	56	56	54	54
60	D. Coal p.	20¾	20¾	20¾	20¾
2505	D. Steel B.	14⅞	15	14⅜	14⅜
110	Dryden Pa.	15¼	15¼	15	15
95	Dist. Seag.	26	26⅛	26	26⅛
10	Electrol.	23	23	23	23
365	Founda.	27	27¼	27	27¼
4225	G. Steel W.	16⅛	17⅛	16⅛	17⅛
75	Gurd	11¾	11⅞	11¾	11⅞
340	Gypsum	15⅞	15⅞	15½	15½
151	H. Bridge	16	16	16	16
2352	Hollinger	15⅝	15⅝	15	15⅜
1310	H. Smith.	23	23	22⅜	23
1427	Imp. Tob.	14¼	14¼	14¼	14¼
440	Int. Nickel	62	63	62	62½
737	Int. Power.	8	11⅛	8	11
20	Do priv.	96½	96½	96½	96½
370	Ind. Acc.	36½	36¾	36½	36½
217	Lake of W.	41	41¼	40	40
185	Lindsay	13½	13½	13½	13½
435	M. Harris	8⅝	8⅝	8¼	8¼
447	McColl Fr.	13⅞	14	13⅞	14
1387	M. Power.	35¾	36	35¼	35½
5	M. Tram.	98	98	98	98
728	Nat. Brew.	41½	42	41⅛	41⅛
925	Nat. Sti C.	55	55½	55	55
150	Nia. W. W.	50	50	50	50
305	Noranda.	74½	74½	74	74½
	Ogilvie	265	265	265	265
15	Ott. Po. p.	104	104	104	104
20	Penmans.	63¾	63¾	63¾	63¾
175	Pow. Corp.	28½	28½	28¼	28½
290	Q. Power	22¼	23	22¼	23
840	Rol. P. v.t.	28	29	28	29
110	Reg. Knit.	10	10	9¾	9¾
629	Shawin.	31¼	31¼	30¾	30¾
107	Sher. Wil.	26	26½	26	26½
45	Do priv.	130	130	130	130
20	Simon	15½	15½	15½	15½
220	So. Can. P.	16½	16½	16¼	16¾
3155	S. L. Corp.	11¼	11¼	11	11
1040	Do priv.	29⅝	29¾	29⅝	29¾
263	S. L. Pa. p	74½	74½	74	74½
305	Steel of C.	82	82½	82	82½
2	Do priv.	77	77	77	77
12165	Un. Cor. S.	9	9½	9	9½
465	Win. El. A	8¼	8¾	8¼	8¾
110	Do B	8½	8½	8½	8½
180	Wood M. p	80	82¼	80	33¾
	BANQUES :				
10	Canada	58	58	58	58
2	Can. Nat.	154½	154½	154½	154½
9	Comm.	203½	203½	203½	203½
61	Montréal	236	236	236	236
9	N.-Ecosse	332	332	332	332
22	Royale	225	225	225	225
	OBLIGATIONS :				
$ 6,000	M.P. 3½	39	51½	51½	51½
250	McNish	350	350	350	350

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par BARRY & McMANAMY, membres de la Bourse de Montréal, 79-81 rue St-Pierre, Québec. — Tél. : *2-7006

SEANCE DU 29 JANVIER 1937

Titres	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Adams Exp.	17⅝	18	17⅝	18
Alaska Jun.	14½	14¾	14½	14¾
Allid Chemic.	235	235½	234	235
Allis Chalmers	78⅝	78⅝	77½	77¾
Alleghany Corp	4	4	3⅞	3⅞
Am. Brake S.	69	69	69	69
American Can	109¾	109¾	108	108¼
Amn Car & F.	62	62½	62	62½
Amn. Com. Alc.	27	28	27	28
Am. & For P.	12	12¼	12	12
Amn Loco	50	51	49½	51
Am. M. & F.	23⅛	23¼	23	23
Am. Radiator	28¼	28⅝	27⅝	28⅜
Am. Rol. Mills	34⅜	34⅞	34¼	34⅞
Am. Smelting	90⅛	90½	89	89⅝
Amn Sugar	43¼	43¼	43¼	43¼
Amn T. & T.	184	184½	182⅝	182⅝
Amer Tobac.	99¼	99¼	99	99
Am. Water W.	25¾	26⅛	25⅝	25⅝
Amn Woolen	13⅝	14¾	13⅜	13⅝
Do priv.	74½	75	73¾	74½
Ametada	107⅛	107½	107½	107½
Anaconda Cop.	52⅜	53½	52⅛	52⅞
Ass. D. Gds	20¼	20¼	20	20
Atchison Ry	73	73	72	72½
Atl. Refining	34¾	35	34¼	34½
Auburn Auto	31	31	31	31
Baldwin Loco	9⅞	11¼	9¾	11¼
Do priv.	99	101	99	101
Balt. & Ohio	22½	22¼	21⅝	22
Barnsdall A.	32½	33½	32½	33½
Bendix Aviat.	27	27½	26⅜	27¼
Bethleem Steel	81¼	81⅞	79⅜	81¾
Borg. Warner	80½	80½	79¾	80
Briggs Mfg	56	56⅜	55	56⅜
Bklyn M. T.	50	50	49⅞	50
Burroughs Ad	33½	33½	33⅛	33½
Byers A. M.	31	31	29	30½
Do priv.	86¾	86¾	86¾	86¾
Bohn Al'nium	44¼	44½	44¼	44½
Bulova Watch	58¾	58⅜	57¾	58
Canada Dry	29⅞	30½	29¾	30⅛
Can. Pac.	15½	15½	15¼	15⅜
Case J. I.	152	152	152	152
Cel. Corp. of A	30⅞	30⅞	30	30
Cerro de Pas.	67¼	68⅜	67¼	68
Ches. & Ohio	64⅛	64½	63½	64
Chrysler	120⅜	123⅞	119⅞	123
Coca-Cola	129¼	129¼	129¼	129¼
Colgate-Palm.	46⅛	46½	46⅛	46⅝
Columb. Gas.	17⅝	18	17⅜	17¾
Com. Solvents.	19⅝	20⅛	19¾	19⅞
Con. & South	3½	3⅝	3½	3⅝
Congoleum	39⅞	40⅛	39½	40
Cons. Gas.	46½	46¾	46⅛	46½
Cons. Oil Corp.	16¾	16¾	16⅜	16½
Cont. Can.	62¼	62¼	61⅜	61½
Corn Products	69½	69½	68½	69⅛
Crucible Steel	57	58⅜	57	57¼
Curtis Wright	7⅛	7⅛	7¼	7¼
Do A	21⅜	21⅝	21¼	21¼
Crane Corp	52¼	52¼	51⅞	51⅞
Del. & Lackw.	17⅞	18⅛	17¾	18
Dupont de Nem.	169¾	173	169¾	173
N. Y. Dock	11½	12⅛	11½	11⅞
Do priv.	23½	24¾	23½	24
Eastman Kod	168	169	167¾	169
Elec Auto Lite	41⅛	42¾	41¾	42½
Elec. P. & L.	22	22¼	21⅜	21¾
Elec. & Mus.	5⅞	6⅛	5⅞	5⅞
Erie	14⅞	15	14⅞	15
Firestone	34½	34½	34⅛	34½
Freeport Texas	29⅛	29⅞	28¾	29⅛
Gen. Asphalt	37⅛	37⅞	37¼	37½
Gen. Elec.	62¾	63¼	61¾	63⅛
Gen. Foods	43	43¼	42¾	43¼
Gen. Gas	3¼	3¼	3⅛	3⅛
Gen. Motors	66⅛	68⅜	65¾	68
Gen. Ry Sig.	63	63	62	62¾
Gillette Saf.	32	33	31⅞	32⅛
Goodyear Tire	32¾	33⅜	32¼	33⅜
Graham Paige	4	4⅛	4	4⅛
Houston Oil	16⅜	16⅜	15¾	16
Hud. Motors	22	22⅜	21⅝	22
Hupp Motors	2⅜	2⅜	2¼	2⅜
Int. Harvester	105¾	105⅞	105¼	105½
Int. Hv Elec.	15¼	16⅛	14¾	16⅜
Int. Nickel	62¾	63	62½	63
Interboro	12¾	12¾	12⅜	12⅜
Int. Paper A	18⅜	19	18⅜	18⅞
Do B	13	13	12⅝	12⅞
Do C	6⅝	6⅝	6¼	6½
Do priv.	101	102½	100¼	100¾
Int. Shoe	48⅜	48¾	48⅜	48½
Int. Tel & T	12¾	12⅞	12½	12¾
Johns Manv.	145	145	143	144¾
Kans. City S.	21¼	21¼	21¼	21¼
Julius Kayser	26¼	26¼	26¼	26¼
Kennecott	57	58	56¾	58
Kroger Groc'y	22⅜	22⅜	22½	22½
Lambert Co.	21½	21¾	21	21
Lehigh Valley	17½	18¼	17½	18¼
Loew's Inc.	71⅞	73	71	72⅝
Loose Wiles	42¾	42¾	42¾	43¼
Lorillard Tob.	23½	23½	22¾	23⅜
U. S. Leather	7⅛	7⅛	7⅛	7⅛
Do A	15½	15⅝	15½	15¾
Mack Trucks	47¼	47¾	46⅝	47⅛
McKeespt T. P.	84¾	84¾	84	84
Mid Metro 4½	45	45½	44⅜	44½
Do 4 1947	101	101½	101	102¾
Rails et navigation:				
C P R 4 1949	106¾	108¾		
Can SS 6 1941	70	72		
Do 5 1943	104½			
Utilités publiques:				
Beauhar 5 1973	57	59		
Bell Tel 5 1960	123	126		
Gat Pow 5 1956	103	105		
Do 6 1941	101½	103½		
Int H El 6 1944	90	92		
M L H & P 3½ 1956	101½	103½		
Mtl Tram 5 1955	85	87		
Shaw 4½ 1970	104	106		
Do 4 1961	100	102		
United Secs 5½ 1952	80½	82½		
Industrielles:				
Abitibi 5 1953	95½	97½		
Brown & Co 5½ 1946	85	87		
Can Cem 4½ 1951	104	106		
Can Vick 6 1947	99½	101½		
Con Paper 5½ 1961	91	93		
Donn P 4½ 1956	87	90		
Fraser Co 5 1950	102	104		
G S Wares 6 1952	104	106		
Great L Pap 5 1956	93½	95½		
Minn & Ont P 6 1945	71½	73½		

BOURSE DE TORONTO (mines)

Cours fournis par BAIN, POOLER & CO., agents de change, 72, rue St-Pierre, Québec. Téléphone: 2-4091.

Séance du 29 janvier 1937

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
1935 Anglo H.	730	745	730	745
10900 Acme	17	17	15¼	15¼
16100 Afton	9⅛	9¾	9	9
24000 Alex	4	4	4	4
13725 Aider	140	150	148	150
36700 Algoma	8	8	6	7½
3031 Argosy	115	117	112	113
4275 Arnt	106	106	104	105
3100 Ashley	12	12	10	11
114550 Astoria	15½	16	15	15½
112200 Bagam	8	8	8	7¾
4500 Base M	26¼	27	26¼	27
1850 Beattie	142	148	140	148
29509 Bidg	149	155	133	140
2205 Big M	60	60	60	60
29165 Bobjo	24½	25	24¼	25
705 Bral	890	890	865	865
150 B R X	9	9	9	9
350 Buff A	12	12	11⅞	11⅞
2175 Cal & E	350	350	340	350
10925 Cal Oil	95	95	92	95
6100 Can Mal	202	205	202	203
70 Carib	160	160	160	160
3450 Cas T	155	160	153	155
8425 Cent Pat	435	445	430	440
500 Chem R	120	122	120	122
4975 Chrom	130	130	129	129
4300 Clericy	7⅛	7½	7	7
4000 Coniagas	330	330	330	330
1550 Conlar	190	190	190	190
9010 Cons Ch	226	227	222	225
2000 Dark	255	258	244	245
1145 Dome	50¾	50⅞	50½	50⅞
500 Dom Ex	9⅞	9⅞	9⅞	9⅞
20400 Dorval S	74	75	70½	72
19000 East M	196	199	188	198
4955 Eldor	245	245	240	243
10200 Franco	128	142	123	141
1227 Falcon	103¾	103¾	103⅜	103⅜
217620 Fed Kir	53	54	48	49
20100 Glenora	24½	26½	24	26½
3860 God's L	93	93	93	93
13900 Goldale	45	45½	43	44
16100 Goodf	17	17	16	16
116650 Grah	24	30	24	27
24450 Grana	38	40	36	40
27400 Greene	38	38	35	35
1300 Gunnar	113	114	111	114
9190 Hard R	280	290	275	290
40360 Harker	26	28	26	27
1310 Holling	15½	15¼	15⅛	15¼
3300 Homest	68	68	65	65
2800 Howey	63	63	63	63
15700 J. M. Cons	53	53	50	53
1950 Kirk H	199	200	199	199
13985 Kirk L	120	122	120	121
9500 Laguna	100	100	97	100
1476 Lake S	56¾	56¾	56½	56½
290400 Lam Cont	18	26	18	25
1600 Lava C	82	82	82	82
32700 Lebel	29	30	28	30
6100 Lee Gold	5¾	6½	5¾	6½
1840 Lit L L	800	815	800	810
2440 Macassa	735	755	730	755
29321 MacL	375	400	355	395
20900 Man & E	11	11½	11	11½
24710 May Sp	30	34	30	34
1835 McInt	40	40	39¼	39¼
7050 McKen	189	189	185	187
1500 McMill	15	15	15	15
5400 McVitt	23	23½	22	23½
10100 McWatt	95	95	90	95
13157 Min Corp	385	390	380	390
3000 Minto	25¼	25¼	24¾	25
8480 Moneta	160	160	155	160
6350 Morris	66	72	66	72
20500 Murphy	6	7	6	7
8700 Newbec	6	6	5½	5½
125000 N Gold	123	123	120	120
1500 Nipis	325	330	325	330
1067 Noranda	74⅜	74¾	74	74¾
1600 Nor Can	76	76	76	76
10400 Norgold	15½	15½	14	14
12345 O'Brien	910	970	895	960
66343 Omega	123	123	112	118
350 Pamour	365	365	360	360
68470 Paymas	115	117	111	111
68470 Perron	238	240	235	239
3375 Pick Cr	880	890	875	880
1820 Pion	650	650	640	650
4605 Prem	400	405	400	400
4920 Preston	138	140	136	139
800 Pros Air	126	126	125	125
1825 Read A	575	580	570	580
13700 R Lake	125	125	120	122
2500 Rapid	127	128	122	123
15000 Roche	41	42	41	41¼
885 Royalite	49	49	48½	48½
810 San Ant	230	230	225	225
90750 Shaw	88	102	88	102
1500 Sheep C	68	70	68	68
8500 Sherr	300	300	296	300
6650 Siscoe	615	620	610	610
9100 Sladen	245	245	233	235
6400 Sou Tib	4½	4½	4¼	4¼
60085 Stada	137	185	135	155
25025 St Anth	27½	28½	27	27
235 Sud Bas	570	570	570	570
6000 Sud Cont	38	38	36	37
6945 Sulliv	200	204	200	200
4175 Sylvan	450	450	440	440
44915 Tashota	24½	24½	23	24
2615 Teck H	595	595	590	595
2800 Texas	225	225	216	218
875 Toburn	410	410	405	410
2250 Towag	135	135	133	135
4960 Venture	290	295	285	295
1300 Waite A	325	330	325	330
3100 Ways	6¼	6½	6¼	6½
2800 White E	3⅝	3⅞	3⅝	3⅞
7900 Wil C	14	14	13	13
3065 Wri H	795	800	790	800
3800 Ymir	45	45	42	42
31950 Wood Cad	54	57	54	55
HORS-LISTE:				
2500 Brett	16	16	16	16
110 Co Cop	575	575	575	575
8100 Cen Man	18	20	18	19½
4500 Chur H	5¼	5¼	5	5

ALLEZ VISITER

L'EXPOSITION AVICOLE

Janvier 30-31 et 1er Février (après-midis et soirs)

Salle PATRONAGE Laval

40, Avenue Bigaouette

Instructif — Intéressant

ADMISSION .10c

Tirage "Gratis" chaque soir

Sous les Auspices de la

"SOCIETE AVICOLE DU DISTRICT DE QUEBEC INC."

J.-N. DUMAS, président. Tél. : 3-0125

3800	Cobalt	2½	2½	2½	2½
7100	East Cr	21	22	21	21
2125	Dal Oil	268	268	260	265
2000	Home O	375	375	360	360
9033	Hud B	33¼	33¼	32¼	33¼
14100	Oil Sel	9	9¼	8¾	8¾
13800	K Town	38	42	38	42
11600	Lake M	6⅞	6⅞	6½	6¾
27500	Malro	4¾	4¾	4¼	4¾
33200	N Hawk	4¼	4¾	4¼	4¾
13500	Nordon	36	38	35	38
2100	Park H	23¼	23¼	22½	22½
41800	Pawnee	5¼	5¾	5	5½
1500	Pend Or	320	325	320	325
750	Por Cro	7¼	7¼	7¼	7¼
2300	Ritchie	8	8½	8	8
3800	Robb M	10	10¼	9¾	9¾
5320	Temiska	42	52	39	48¾

Ventes: mines: 2,882,000.

Obligations canadiennes

(Cours fournis par l'ASSOCIATION des courtiers en obligations de Montréal)

Séance du 29 janvier 1937

Obligations du Dominion:

	Off.	Dem.
2½ 1 Juin 1943	101⅛	102⅛
2½ 15 Oct 1939	102¼	103¼
3 1 Juin 1950-55	99¼	100¼
3 15 Oct 1942	103½	104½
3 perpétuelles	95¼	96¼
3½ 1 Juin 1956-66	100¼	101¼
3½ 15 Oct 1944-49	104	105
4 15 Oct 1943-45	108	109
Do 1939	105¾	106¾
4½ 1 Sep 1940	108	109
4 15 Oct 1947-52	107⅝	108⅝
4½ 15 Oct 1944	111⅛	112⅛
4½ 1 Fev 1946	111⅛	112⅛
4½ Nov 1946-56	110⅝	111½
Do 1947-57	110⅝	111½
Do 1948-58	110⅞	111⅝
Do 1949-59	111	112
5 1 Mars 1937	100	100⅛
5 15 Nov 1941	111⅛	112½
5 15 Oct 1943	112½	113½
5½ 1 Dec 1937	03¼	104
Garanties par le Dominion:		
C N R 2 1938	100	101
Do 1943	97½	98½
Do 3 1944	102¼	103¼
Do 1945-50	99	100
Do 1948-53	98	99¼
Do 4½ 1951	113¼	114½
Do 1956	113¾	115¾
Do 1957	113	114¼
Do 4¾ 955	116	117¼
Do 5 1954	117	118¼
Do 1949-69	118¾	120
Do 1955	118¾	120
Provinciales:		
Alberta 4 1954	56	61
Do 4½ 1956	60	65
C Brit 5½ 1945	99½	101½
Do 4½ 1953	96½	99
Manitoba 6 1947	87	92
Do 4½ 1956	84	89
N Bruns 3 1961	96½	98½
Do 4½ 1961	109¾	111¾
N Ecosse 3 1950	96½	98½
Do 4½ 1960	112½	114½
Ontario 4 1962	106¾	108¾
Do 4½ 1949	110¼	112¼
Québec 4 1954	106½	108½
Do 4½ 1963	112½	114½
Saskatchewan 4 1954	71	76
Do 4½ 1951	85	88
Municipales:		
Montréal 4 1945	101	103
Do 4½ 1971	105¾	107½
Québec 4½ 1950	101½	103½
T Rivières 4½ 1956	103¾	105¾
Mtl Cath Sch 4 1948	101	103
Mtl Metro 4½ 1962	104	106
Do 4 1947	101	102¾
Rails et navigation:		
C P R 4 1949	106¾	108¾
Can SS 6 1941	70	72
Do 5 1943	104½	
Utilités publiques:		
Beauhar 5 1973	57	59
Bell Tel 5 1960	123	126
Gat Pow 5 1956	103	105
Do 6 1941	101½	103½
Int H El 6 1944	90	92
M L H & P 3½ 1956	101½	103½
Mtl Tram 5 1955	85	87
Shaw 4½ 1970	104	106
Do 4 1961	100	102
United Secs 5½ 1952	80½	82½
Industrielles:		
Abitibi 5 1953	95½	97½
Brown & Co 5½ 1946	85	87
Can Cem 4½ 1951	104	106
Can Vick 6 1947	99½	101½
Con Paper 5½ 1961	91	93
Donn P 4½ 1956	87	90
Fraser Co 5 1950	102	104
G S Wares 6 1952	104	106
Great L Pap 5 1956	93½	95½
Minn & Ont P 6 1945	71½	73½

Petite Bourse de Montréal

Séance du 29 janvier 1937

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
7191 Abitibi	9	9¼	8¾	9
1255 Do Pri	53	53¼	52	52½
22 Asbes	101	101	101	101
210 Bath B	8¼	8¼	8	8
175 Beauhar	6⅝	7	6¾	6¾
100 Bic Corp	3⅛	3⅜	3⅛	3⅜
90 Do Pri	18¼	18¼	18¼	18¼
1255 B A Oil	25¼	25½	25¼	25¼
75 B C Pack	17¼	17½	17½	17½
200 Can Malt	37	37	37	37
12932 C Paper	17⅜	18¼	17⅜	18
60 Cdn Vic	13½	14	13½	13½
10 Do P	55	55	55	55
50 Dom Tar	16	16	16	16
984 Donn A	16	16	15¾	15¾
320 Ford A	27	27⅜	27	27¼
105 Fraser	30	31¾	30	31¾
351 Do Vt	31½	31½	31	31½
1310 Home O	380	380	360	365
1123 Imp Oil	21¼	21½	21⅜	21½
355 Int Pete	35½	35½	35½	35½
350 Int Ut B	2	2	2	2
10 Melch B	4½	4½	4	4½
250 Mitch	27½	28	27½	27½
1725 Price	37⅞	38	36½	37
637 Do P	137	139	136	137½
325 Walk Br	2¾	2¾	2¾	2¾
MINES:				
6000 Alex	4	4	3⅝	3⅝
10 B Metals	27	27	27	27
2800 Beaufor	50	50	50	50
2300 Big Miss	61	61	60	60
15850 Bous Cad	61	62	60	62
15000 Brown	12	12½	10	10
500 Can Mal	203	204	202	204
9100 Cart Mal	35	35	34	35
1600 Cent Pat	435	435	430	435
3400 Clericy	7½	7½	7	7
800 Cons Ch	225	225	222	222
14400 Dunara	6½	6½	6¼	6¼
475 Eldor	245	245	240	243
385 Fal Nic	10¼	10½	10¼	10½
6200 Franco	128	140	125	139
37450 Gr Bousq	24	30	24	29
6800 Greene St	38	38	36	36
2500 Homes	68½	68¼	65	65
10700 J M Con	52	52	51	51
420 L Shore	57	57	56¼	56¼
290400 Lam Con	57	57	56¼	56¼
2700 Lebel	29	30	28	28½
5600 Lee	5¾	6	5½	6
2800 McWatt	95	95	92	95
45100 Moff H	6½	8	6½	7
1100 Murphy	6½	6½	6½	6½
7765 O'Brien	910	970	900	970
3200 Parkh	22	22½	22	22
600 Perron	240	240	239	239
400 Pick Cr	885	885	880	880
400 R Auth	575	575	575	575
11500 Ritchie	8	8

Les Canadiens essaieront de vaincre les Quebec Aces, demain

L'Arena sera rempli à sa capacité demain après-midi, alors que les spectaculaires Canadiens feront leur dernière apparition de la saison sur la glace locale. — confortablement installés en quatrième position, les "Tricolores" chercheront désormais à déloger les Aces de la troisième. — La mise au jeu à 2 heures 30.

BRODEUR JOUERA

Ce sera probablement devant un amphithéatre rempli à sa pleine capacité que les Canadiens feront leur dernière apparition sur la glace locale, demain apres-midi.

Confortablement installés en quatrieme position, les Canadiens n'entendent pas en demeurer là, et ils livreront certainement une lutte de géants à nos As, afin de se rapprocher de la troisieme position qu'ils convoitent ardemment.

Les trois rencontres précédentes entre ces deux équipes se terminerent toutes au pointage identique de 3-2 pour les As, mais on sait qu'au moins en une occasion, les locaux furent chanceux de s'en tirer avec une victoire.

L'équipe ultra-rapide des visiteurs de demain mettra tout en oeuvre pour remporter une victoire. Si cette éventualité se produit, la lutte sera chaude entre les Aces et les Canadiens pour la possession définitive de la troisieme place.

Les Aces ont actuellement 23 points contre 19 pour les Canadiens, mais ces derniers ont joué deux parties de moins. Il faut donc que les hommes de Magurn gagnent coûte que coûte cette partie pour consolider leur emprise sur la troisième position.

Gérald Brodeur, qui n'a fait que quelques brèves apparitions dimanche dernier, sera employé comme régulier demain, et il rendra de precieux services à son équipe.

La mise au jeu sera faite à 2 heures 30 précises.

LE DOG-DERBY DE MONTMAGNY

Le dog-derby annuel de Montmagny aura lieu, cette année, les 27 et 28 janvier. Cet important événement sportif sera sous la direction de MM. Georges Langlois et Jean-Louis Taschereau, sportsmen avantageusement connus dans le comté de Montmagny.

La superbe coupe National Life Assurance Co. sera l'enjeu. De nombreux prix en argent et en marchandises seront également remis aux meilleurs figurants. Le prix de l'inscription sera le même que celui de l'an dernier.

Les mushers sont invités à s'inscrire le plus tôt possible, en s'adressant à l'un ou à l'autre des organisateurs sus-nommés.

"2019 AU MARONI" A L'ACADEMIE MERCREDI

On parle beaucoup à Québec de "2019 au Maroni", mélodrame en 3 actes qui sera interprété à l'Académie Commerciale, le 3 février prochain.

On ne tarit pas d'éloges, et avec raison, au sujet de cette pièce déjà connue d'un bon nombre. Mais ce qui la rendra particulièrement captivante, ce sera le choix des acteurs, la mise en scène et les décors.

L'Harmonie de la Salle exécutera pendant les entr'actes quelques beaux morceaux de son répertoire.

Tous ceux qui voudront passer une très agréable soirée, mercredi, devront se rendre à l'Académie Commerciale, pour assister à "2019 au Maroni".

Les prix d'admission sont très minimes.

Les recettes de la soirée seront versées dans la caisse de la ligue de classes de l'Académie.

DEFI DE L'AIGLON

L'Aiglon lance un défi à tout club alignant des joueurs de 15 à 21 ans pour jouer demain après-midi.

Pour informations, Henri Paquet, tél.: 2-4844.

LE BALLON AU PANIER

Les Commisioners rencontreront les St-Pats ce soir, dans une partie régulière de la ligue de ballon-au-panier de la cité.

Le club de hockey de la Taverne Belley rendra visite au St-Louis de Courville, demain après-midi.

Le "cross country" du district réunira des skieurs de six de nos clubs demain

Treize juniors partiront à une minute d'intervalle, à compter de midi, pour se disputer le championnat de leur classe, sur une distance de quatre milles. — Gordon Dale et Georges Gauvreau, de la Voirie, sont les favoris. — Vingt seniors prendront ensuite part au "cross country" de douze milles, la plus longue course de la saison, à date. — Le champion Conrad Delisle aura, comme dangereux concurrents, Marcel Lavoie, Jacques Leclerc, Pierre Levesque, Eddie Berryman et DuBerger Simard. — Ces courses attireront plusieurs centaines de personnes au lac Beauport.

LA NEIGE EST BELLE AU LAC BEAUPORT

Le "cross-coutnry" de douze milles, pour le championnat de la cité et du district de Québec, sera disputé demain après-midi, au lac Beauport.

Vingt skieurs, représentant tous les clubs de la Zone, prendront part à la plus longue course de la saison, à date, cependant que douze juniors se disputeront le championnat de leur classe sur une distance de quatre milles.

Le tirage a été fait hier soir, au Château Frontenac. La chance a favorisé le champion, Conrad Delisle, car il partira une minute après son plus dangereux rival, Marcel Lavoie. C'est-à-dire que Lavoie devra se dépenser pour ne pas se faire dépasser et que Delisle n'aura qu'à le suivre. Il lui faudra cependant compter avec les autres skieurs inscrits dans cette course, qui feront leur possible eux aussi, pour négocier la distance dans le moins de temps possible. Jacques Leclerc, de la Voirie, Pierre Lévesque, de l'Athlétique, Eddie Berryman et DuBerger Simard, du Québec, ne sont des concurrents que Delisle et Lavoie ne peuvent ignorer. DuBerger Simard, pour un, aura l'avantage d'être l'avant-dernier à partir.

Les juniors seront les premiers à prendre possession de la piste. Le premier départ sera donné à midi. Les autres suivront à une minute d'intervalle dans l'ordre suivant:

LESS JUNIORS

1—Stuart Law, Voirie,
2—H. A. Dutil, Etchemin,
3—Henri Picard, Voirie,
4—Gordon Dale, Voirie,
5—Guy Angers, Voirie,
6—An. Côté, Laval,
7—Léo Brown, Voirie,
8—Bernard Murphy, Snowsbirds,
9—Paul Paradis, Québec,
10—Ernest Morency, Voirie,
11—Arthur Simard, Voirie,
12—Guy Vandry, Voirie,
13—Georges Gauvreau, Voirie.

LES SENIORS

14—Adrien Hébert, Québec,
15—Phil. Lainé, Athlétique,
16—J. - P. Lévesque, J.-Cartier,
17—Pierre Lévesque, Athlétique,
18—Marcel Lavoie, Athlétique,
19—Conrad Delisle, Voirie,
20—Ern. Cloutier, Athlétique,
21—Eddie Berryman, Québec,
22—Jos. Neelan, Snowbirds,
23—Paul Chandonnet, Athlétique,
24—Maurice Francoeur, J.-Cartier,
25—R. Garneau, Montagnard,
26—Jacques Leclerc, Voirie,
27—Hayward Turner, Snowbirds,
28—Laurent Robert, Athlétique,
29—Dermot Conway, Snowbirds,
30—R. Mathews, Québec,
31—R. Samson, Etchemin,
32—DuBerger Simard, Québec,
33—Paul Blais, Athlétique.

Les autobus partiront du Palais Montcalm à dix heures, demain matin et à 1 heure 30 de l'après-midi.

On a décidé hier soir de ne pas tenir le concours de sauts cet après-midi.

Chronique du Ski

Par DuBerger Simard

DuBerger Simard

Il y a de ça bien des années, je marchais sur la rue St-Joseph, à St-Sauveur, lorsque je vis quelques paires de skis dans une vitrine d'un marchand de meubles. Les skis m'intéressaient déjà, aujourd'hui ils me fascinent. Une paire de skis parfaits ayant une grande flexibilité, chose assez rare mais on en voit de temps à autre, me donne autant de plaisir qu'un bijou bien ciselé. A côté des skis chez le marchand de meubles de St-Sauveur, était un assortiment de cire avec l'étiquette "Job". Je pénètre dans le magasin, examine les skis et les cires et demande au patron quel était le prix des cires. — "Vous voulez des cires, et bien, je les ai en assortiment depuis deux ans et je n'en ai encore jamais vendues. Une piastre va emporter le lot; je veux m'en débarrasser à tout prix", me répondit le propriétaire. Le marché fut conclu. Durant deux années, je pratiquai toutes sortes d'expériences avec mes cires acquises pour une pitance. Mes skis étaient toujours couverts d'une épaisse couche de cire, trop épaisse même, mais néanmoins j'étais devenu un des meilleurs cireurs de skis du temps. De nos jours, tous nos bons skieurs font usage de cire avec un bien meilleur resultat que celui obtenu par moi à mes débuts.

Bien appliquées les cires ont ceci de singulier : Elles ont deux effets principaux et complètement opposés : **Avancer plus rapidement et empêcher le recul dans les montées.** De plus une couche de fond rendra le ski imperméable et en empêchera l'usure.

Vous trouverez sur chaque boite de cire son mode d'emploi, mais il y a certains principes généraux qu'il ne faut pas oublier et que l'expérience seule vous fera acquérir. L'entretien d'aujourd'hui traitera donc de cette expérience. Ma méthode n'est peut-être pas orthodoxe, mais je n'en connais pas d'autre. Je n'ai jamais rien lu de précis à ce sujet, tant il semble que les experts dans l'art de cirer les skis en connaissent tellement l'importance qu'ils ne veulent la communiquer aux autres.

Je crois que dans le cirage des skis comme dans tout autre travail d'ailleurs, on doit d'abord user de "gros bon sens". Ignorant les composés de chacune des cires, j'ai donc été obligé de faire certaines observations qui m'ont révélé les constatations qui suivront.

Les skis devraient d'abord être polis au moyen d'un liquide qui les rendra imperméables, empêchera la neige de coller sur leur surface et en préservera le bois. Cette opération devra se répéter trois à quatre fois par saison:

La première précaution à prendre avant chaque cirage est de bien nettoyer ses skis en enlevant la vieille cire et tous les corps étrangers qui y ont adhéré, tels que : grains de sable, charbon, terre, etc., en un mot tout ce que vos skis ramassent, surtout si vous avez la mauvaise habitude de skier sur la rue et sur les trottoirs. On procède à ce nettoyage après avoir laissé les skis à une température assez élevée pendant un certain temps. Il est recommandable de délayer la vieille cire avec de l'huile de lin ou de l'huile crue et de l'enlever avec un grattoir ou de la paille d'acier. On doit ensuite bien assécher le ski avec un linge. Il est recommandable de faire chauffer légèrement la cire avant son application.

Plusieurs se servent de la gazoline pour nettoyer leurs skis, mais cette méthode n'est pas recommandable; car ce liquide assèche trop le ski et peut causer de légères fissures au bois.

On applique deux couches de cire. La première est une cire de fond et la deuxième une cire de surface convenant à la neige et aux conditions de la température pour une journée de marche.

Ces conditions varient à partir de la neige sèche à la neige mouillée et sur cette dernière neige le sport du ski ne pourrait se pratiquer sans l'aide de la cire.

Sur une belle neige nouvellement tombée par une température moyenne qui dépassera quelque peu le point de congélation, vous aurez là la neige idéale pour le ski. Or comme la neige offre moins de friction par une température douce que par un temps plus froid, votre ski exige une couche excessivement mince de cire. Celle-ci alors s'usera peu sur une neige très douce et trop de cire vous retarderait. Cependant, il y a exception pour la neige collante et ce point sera expliqué plus loin.

Pour les températures très froides ou sur la neige durcie, vous devez être plus libéral et appliquer une plus forte couche de cire, car elle s'usera plus vite. Sur la croûte et sur la glace comme nous en avons eu pendant un mois, vous devez encore augmenter la quantité de cire.

C'est la neige collante qui exige la plus forte couche de cire surtout pour ce qui concerne la couche de fond, car elle empêche le ski de se mouiller. Si votre cire est trop mince, elle disparaitra rapidement, votre ski se mouillera et dans quelques instants il deviendra couvert de glace. Il en sera de même si votre ski n'est pas ciré. C'est donc pour les neiges mouillées que la cire est non seulement un avantage, mais encore une nécessité.

La couche de cire de fond devrait toujours être aussi mince que possible suivant le degré de température et les conditions de la neige que j'ai expliqués plus haut.

Il vous faudra aussi tenir compte de la durée de la randonnée que vous vous proposez d'accomplir. C'est un facteur important qui déterminera la quantité de cire à appliquer.

La cire devrait être appliquée avec la paume de la main ou le pouce et être bien unie et lisse. Le ski doit toujours être ciré de haut en bas.

Après la couche de fond vous appliquez une des nombreuses cires qui conviennent à la température de la journée. Faites bien attention de ne pas mêler cette cire de surface avec celle du fond, mais posez-la de manière qu'elle soit une autre couche superposée à la première, comme une deuxième couche de peinture ne doit pas se mêler avec la première. N'appliquez jamais vos cires la veille du jour où vous vous servirez de vos skis, mais quelques minutes avant votre départ. Une fois votre travail terminé, que vous n'abandonnerez que lorsque la cire sera bien unie et lisse, laissez vos skis dehors, debout, à l'ombre, une vingtaine de minutes environ, afin que la cire soit à la même température que celle de l'atmosphère.

J'ai dit qu'il était préférable que les cires soient posées à la main, mais il y a exception pour une certaine cire de fond, allemande, qui ne se pose qu'avec un fer chaud. Cette cire, une fois posée, est lustrée comme la vitre. Elle rend donc le ski tout à fait imperméable et donne d'excellents résultats surtout lorsque la neige est collante.

Il y a une cire dont on se dispense de deux applications, c'est la "Tento". Toutes les "Tento" sont des cires de fond qui n'exigent pas de cire de surface, de plus elles sont toutes liquides. Certaines "Tento" cependant se complètent au moyen de "Voks", sorte de cire en paquet.

Je ne me prononcerai pas sur la valeur de chacune des cires, car je fais usage d'à peu près toutes les cires, suivant les conditions atmosphériques. Elles me semblent toutes efficaces, quoique je suis prêt à admettre quelquefois mes erreurs dans leur choix et dans leur application.

Les cires les plus difficiles à choisir et à appliquer sont celles pouvant convenir à une neige froide en certains endroits et collante dans d'autres. Ces conditions se rencontrent vers la fin de l'hiver lorsque la neige fond sur une colline ensoleillée à l'abri du vent et qu'elle gèle dans les endroits exposés au vent, comme sur les lacs. Si vous croyez pouvoir rencontrer ces températures, soyez très généreux pour la couche de fond. Je me suis déjà fait prendre deux fois dans de telles conditions et je ne veux pas en subir une troisième.

La cire qui était très peu employée autrefois l'est aujourd'hui par tous les skieurs d'expérience et même de tous jeunes skieurs vous appliquent les cires avec un succès étonnant. Tous les skieurs devraient faire usage de la cire, car un bon cirage augmentera leur efficacité d'au moins 25%. Vous n'obtiendrez pas, dès les débuts, des résultats parfaits, mais persistez et vous serez agréablement surpris de votre succès. Le travail que vous occasionnera le posage de la cire sera doublement compensé par la facilité avec laquelle vous skierez et les fatigues que vous éviterez, surtout lorsque la cire sera appliquée de manière à éviter le recul dans les montées.

L'époque la plus agréable pour pratiquer le ski est vers la fin de l'hiver et le printemps. Grâce à la cire, vous pouvez prolonger la saison du ski pendant un mois et par de belles journées ensoleillées escalader nos Laurentides. Là, vous jouirez non seulement du merveilleux spectacle du réveil de la nature, mais vous bénéficierez de salutaires bains de soleil, vos forces se renouvelleront et vous acquerrez la résistance nécessaire pour supporter les lourdes chaleurs de l'été. Ne remisez pas vos skis à la fin de l'hiver, skiez tout le printemps, vous trouverez toujours de la neige jusqu'au mois de mai en vous éloignant quelque peu des centres de ski d'hiver et en gagnant les montagnes situées un peu au nord.

DuBerger Simard

DANS LA LIGUE DU SEMINAIRE

Lors du programme présenté jeudi dernier par la ligue classique de hockey du Séminaire, l'Abeille a défait le Verdun par 3-2 dans la première rencontre, puis les Jésuites annulèrent contre le Cartier au score de 3-3.

Voici les positions des équipes :

	J	G	P	N	PP	PC	Pts
Jésuites	6	2	0	4	29	21	8
Abeille	6	2	2	2	17	18	6
Verdun	6	1	2	3	20	21	5
Cartier	6	2	3	1	18	24	5

CURLING

AU QUEBEC

Voici les résultats des parties qui ont été jouées hier soir, au Quebec Curling Club:

Trophée du Président

L. C. Hoffman		L. Pollack
F. T. Chartier		E. S. Burroughs
W. Herman		G. D. Jackson
Dr McKinnon skip 8	vs	J. A. Brady skip 8

Trophée Larry Wilson

Tom Banks		P. D. Woods
G. E. Clegg		T. J. Kelly
W. L. Bennett		B. S. Kaine
C. H. Handley skip 9	vs	John Thomson skip 7

x x x

Un "spoon competition" sera tenu aujourd'hui, les parties devant être jouées à 2 heures, 4 heures et 8 heures. Le dîner hebdomadaire du club sera servi à 6 heures 30.

A huit heures il y aura un match dans la compétition "challenge" du club entre les "rinks" de C. H. Handley et de "Bob" Morton:

W. Lawrence		W. F. Aves
J. K. Hackett		S. E. Gudgeon
H. Slater		Peter Dale
C. H. Handley skip		R. W. Morton skip

AU VICTORIA

Une seule partie a été jouée hier soir, au Victoria Curling Club. En voici le résultat:

Trophée Laird

W. H. Ross		J. H. Lemoyne
Col. Boswell		G. A. Ross
W. A. Dall		Capt. McCooey
Capt. Rattray skip 6		A. S. Cook skip 11

x x x

Cet après-midi, à une heure et quinze, aura lieu le lunch du club. Le conférencier invité sera M. E. C. Woodley, du département de l'Instruction publique.

A 2 heures 30, il y aura des "medal shots" et des parties amicales.

Les deux matchs suivants sont également à l'affiche pour cet après-midi et ce soir:

Ecusson Boswell

Capt. Rattray skip	vs	Colonel Bell skip

Trophée Pell

Hon. W. G. Power skip	vs	Lionel Roy skip

AU JACQUES-CARTIER

L'équipe de Réal Talbot a encore une fois défendu victorieusement la coupe "challenge" Pinsonnault, hier soir, au Jacques-Cartier, contre le "rink" d'Arthur Egan:

Léo Dugal	Jos. Cauchon
Luc. Boulet	Alex. Grenier
Aimé Déry	Henri Côté
Réal Talbot skip 12	Arthur Egan skip 10

x x x

Cet après-midi on offrira aux membres un programme de "Variétés" qui sera suivi d'un bon souper, puis de quelques parties amicales.

Les membres sont invités à ne pas manquer cette excellente occasion de s'amuser ferme.

GENIE FORESTIER CONTRE DROIT

Une autre partie de la cédule régulière de la ligue de hockey de l'Université Laval sera disputée ce soir, à l'Arena.

Elle commencera à huit heures, et mettra aux prises le Droit et le Génie Forestier.

LE ST-GERMAIN

Tous les membres du club St-Germain sont priés d'assister à l'assemblée qui aura lieu demain matin, à 10 heures, au local du club.

Le St-Germain profite de l'occasion pour remercier tous ceux qui ont contribué au succès de son euchre.

L. AUCLAIR, publiciste.

RECEPTION A F. GIGUERE

L'ami Fernand Giguère sera le héros d'une belle réception lundi soir prochain. Les directeurs et les membres du club de hockey "Castor National" ont organisé une soirée en son honneur à l'Association Sportive de Québec. Tous les amis et supporteurs sont cordialement invités à assister à cette soirée, qiu commencera à 9 heures.

AU ST-JACQUES INC.

Tous les membres du club sont priés de noter que l'assemblée régulière du club sera tenue demain matin, à 10 heures 30, au chalet, 26, rue Racine. Comme les questions qui seront discutées sont importantes, on demande à tous de faire leur possible pour assister à cette réunion.

ROSAIRE

Dernière Journée
de la vente à 33⅓% d'escompte
Spécial
pour aujourd'hui
Toutes nos
CRAVATES
de .50 sacrifiées
à .25
GAUVIN & GAUVIN
Le Magasin aux 1000 Cravates
336, rue ST-JEAN Tél. 2-1804

Le Derby Populaire de Beauport demain

Neuf mushers prendront part à cette épreuve qui sera disputée sur une distance de 12 milles environ.

LA COUPE SLATER

C'est demain après-midi que sera couru le Dog-Derby Populaire pour la coupe Slater. Cette classique d'hiver dans le comté de Québec intéresse tout le monde et les organisateurs espèrent que, comme par les années passées, une foule nombreuse assistera au départ et à l'arrivée des équipes.

La magnifique coupe qui sera mise en compétition a généreusement été offerte par la Slater Shoe de Montréal, et nul doute que les mushers se livreront une lutte serrée pour s'approprier ce trophée.

La distance à parcourir sera d'environ 12 milles ; le départ se fera au Garage Lapointe, et les équipes suivront ensuite le parcours que voici : Route du Monument, Traverse St-Michel jusqu'à la route St-Jean Baptiste, puis l'Avenue Royale jusqu'à l'hôtel de ville de Beauport, lieu d'arrivée.

Les officiels de la course seront: Son Honneur le maire A. Chrétien, Léon Therrien, J. A. Pelletier, J.-O. Nadeau, Dr Hector St-Amand, P.-E Lapointe, A. Beaumont.

Voici les noms des mushers qui prendront part à la course et l'ordre dans lequel ils partiront :

2.00—Lebel ou Longchamps (Laiterie Bégin)
2.02—W. Dubeau (Indépendant)
2.04—Art. Grenier (R. V. Bélanger, Ent. de Pompes Funèbres)
2.06—E. Laperrière (Indépendant)
2.08—Létourneau (Cie Paquet No 2)
2.10—G. Plante (Aimé Dinel)
2.12—D. Morin (Cie Paquet No 1)
2.14—Emilien Légaré (J. P. Légaré)
2.16—Marc Dorval, Ste-Claire de Dorchester.

AUTRES NOUVELLES EN PAGE 23

A GIFFARD

Le C. D. G., de Giffard, continue ses activités avec succès. Il a annulé sur son terrain, lundi dernier, avec le Restaurant Godbout au score de 2-2.

Mercredi, il a livré une lutte superbe au "Laiterie Bégin", qui l'emporta finalement par 4-3.

Le C. D. G. invite ses amis à se rendre nombreux au festival d'amateurs, organisé pour mardi prochain, à la salle paroissiale. Maurice Beaupré sera maitre de cérémonie, et il aura à ses côtés une brillante troupe d'amateurs: madame Jos. Paquet au piano d'accompagnement, Toussaint Beaupré, chanteur tyrolien, et le comédien Ti-Bé seront au programme.

Le C. D. G. lance un défi à tout club pour jouer les dimanches, lundi mercredi et vendredi.

Pour informations, appeler Maurice Lafrenière, tél.: 4-5016.

A CHARLESBOURG

Demain après-midi, à 2 heures 30, le Charlesbourg recevra la visite du club "Laiterie Bégin".

Mercredi, 3 février, le Charlesbourg recevra le Loretteville pour la troisième partie de la série trois dans cinq, pour la coupe offerte par "Le Moulin des Remèdes brevetés", de Loretteville.

MANTHA A LA PLACE DE MORENZ, CE SOIR

Montréal, 30. — (P.C.) Georges Mantha prendra la place de Howie Morenz au centre de la première ligne d'attaque des Canadiens, ce soir, quand les Habitants rencontreront les New York Americans.

Polly Drouin, rappelé du New-Haven, patrouillera une ligne avec Jack McGill et Rod Lorrain comme ailiers.

New-York, 30. — (P.C.) Alfie Moore, gardien de buts des Aigles de New-Haven, sera dans les filets des Amerks, ce soir, contre les Canadiens. Moore remplacera temporairement Lorne Chabot qui s'est fait déjouer 15 fois dans les deux dernières parties.

LES ANNEAUX

LE CLAIRE-FONTAINE

Le bureau de direction du club d'anneaux Claire-Fontaine tiendra une grande assemblée demain matin à 10 heures, à 1042 1-2 St-Vallier, chez M. Alfred Moisan, sr. Tous les intéressés sont priés d'être présents.

ALFRED MOISAN, président.

LIGUE AMATEUR INDEPENDANTE

Une seule partie est à l'affiche pour demain dans la classe "B" : Damase Blais vs Ste-Thérèse.

LE FRADETTE DEFIE

Le Fradette et Frères lance un défi à tout club alignant des joueurs de 15 à 18 ans, principalement au Blue Shirts et aux As de St-Sacrement.

Informations, E. Miller, tél : 4-1218.

Allez faire du sport à
CHATEAU-RICHER OU BEAUPRE
TRAIN RAPIDE
et PRIX SPECIAUX
le Dimanche
Départ de Québec 9.45 a. m.
Départ de Beaupré 5.15 p.m.
Départ de Baker Inn 5.25 p. m.
$1.00 pour Château Richer
$1.25 pour Beaupré
y compris de lunch à Baker Inn Château Richer ou Hôtel Morel, à Beaupré.
Les billets sont aussi valables sur tous les trains réguliers le dimanche.
Téléphone : 2-7031
J.-A. COTE, Surintendant.
Magnifiques endroits pour SKIEURS et RAQUETTEURS

En marge de L'ACTUALITE SPORTIVE par Lionel Lebel

Les responsabilités financières des Aces

Les cinq ou six mille amateurs de hockey de la Vieille Capitale étaient heureux, l'automne dernier, lorsqu'ils apprirent que les Quebec Aces avaient été admis dans le Groupe Senior. A l'heure actuelle, ils sont pleinement satisfaits de la tenue de leur équipe, dans le plus important circuit de hockey amateur de la province de Québec, mais la plupart d'entre eux ignorent probablement les responsabilités financières que la direction des Aces a assumées pour faire partie du Groupe Senior.

Sait-on...

Que chaque club montréalais qui vient jouer à Québec reçoit une somme de $350.00 ?

Que les Sénateurs d'Ottawa se contentent de $50.00 ?

Que les Aces n'ont droit à aucune part des recettes à Ottawa ?

Que les Aces, quand ils jouent à Montréal, ne reçoivent que le quart de la recette, tout comme les trois autres clubs au programme ?

Pour accepter une telle situation, il fallait donc que les Aces fussent réellement décidés à entrer à tout prix dans le Groupe Senior.

N'eût-ce été le magnifique encouragement que les amateurs de hockey de Québec ont prodigué aux Aces, jusqu'ici, le déficit actuel des Aces atteindrait facilement $3,000.00.

C'est précisément ce que nous disait le président Jack Latter, hier, alors que nous causions de la situation financière de l'équipe. "Vous pourrez écrire", dit-il, "qu'au nom des directeurs des Aces, je remercie sincèrement les amateurs de hockey de Québec qui nous aident à maintenir une équipe dont ils ont raison d'être fiers. Notre plus grand désir sera de leur donner une série de championnat intéressante au cours de laquelle ils pourront voir les Aces dans toute leur force, pourvu que nous soyions assez chanceux pour ne pas avoir trop de blessés d'ici là".

Howie Morenz et Eddie Shore sont blessés

En l'espace de deux jours, deux des plus grands joueurs de hockey de la dernière décade viennent d'être blessés, et tout indique qu'ils ne chausseront plus les patins cette année. Peut-être ces accidents marqueront-ils aussi la fin de leurs carrières comme joueurs de hockey.

L'absence de Shore et de Morenz se fera certes sentir chez les Bruins et les Canadiens. Shore fut le prototype du joueur de défense complet à tous points de vue. Les meilleurs joueurs professionnels qui ont eu l'opportunité d'encaisser les solides "body checks" de Shore sont unanimes à proclamer qu'il peut être classé avec les meilleurs joueurs de défense de tous les temps. A l'offensive, Shore était également brillant. Rapide patineur, en dépit de son poids, et habile manieur de bâton, il se distingua aussi comme compteur.

Howie Morenz, que l'on a nommé à juste titre "le météore de Stratford", a inspiré des milliers de joueurs de hockey en herbe, non seulement au Canada, mais aux Etats-Unis. Il sera classé comme l'un des plus rapides joueurs de l'histoire du hockey.

Cette fracture de la jambe gauche veut dire que Morenz ne pourra plus jouer cette année. Son absence désorganisera le désormais fameux trio Morenz - Joliat -Gagnon, dont la performance, cette année, fut la principale raison des nombreux succès remportés par les Habitants.

MAURICE GOSSELIN CONSERVE SON CHAMPIONNAT A LA TOUR

Près de trois cents personnes n'ont pu pénétrer à l'intérieur de la Tour, hier soir, pour pouvoir assister au match pour le championnat provincial, à 142 livres, qui mettait en présence le puissant gladiateur local, Maurice Gosselin, et l'ex-chapion Arthur Proulx, de Montréal.

Proulx s'empara de la première chute, après 28 minutes de lutte Gosselin retourna au combat, et ne prit qu'une minute et cinq secondes pour s'emparer de la seconde chute, lorsque son adversaire tomba en bas de l'arène en interceptant un "tackle". Gosselin prit la chute décisive en une minute.

C'est l'échevin Tancrède Gignac qui présenta la ceinture "Lion d'Or" au champion Gosselin, qui venait de la défendre si brillamment.

En semi-finale, Willie Dubeau a gagné contre Jacques Trudeau, de Montréal. Dubeau s'assura de la première chute en 9 minutes et 45, et se vit concéder la victoire, après 13 minutes et 8 secondes, dans le second engagement, lorsque l'arbitre Jack Labrie disqualifia Trudeau.

Paul Descoteaux a défait George Gagney en 19 minutes et 50 secondes. Ce fut un engagement passablement rude.

Al Tabah et Jack Théo annulèrent la première préliminaire qui était limitée à 20 minutes.

RAFLE DU F. D'ERABLE

La direction du club de ski Feuille d'Erable nous prie de publier que Mlle Colette Dallaire est l'heureuse gagnante d'un $2.50 en or raflé pendant le concours de popularité.

DEFI AU CRESCENT

Le club de hockey "Laliberté Shoe" lance un défi au club Crescent pour jouer sur la patinoire de l'Académie Commerciale.

Pour informations, communiquer avec R. Beaulieu, tél.: 3-0218.

Réclamez !
PORTER
"Champlain"
c'est un vrai pain liquide
Fabriqué par
la seule brasserie canadienne-française et indépendante

Un vieux favori
GIN BOOTH
"HIGH & DRY"
Bouteille de 25 onces $1.80
Bouteille de 40 onces $2.70
Fabriqué et embouteillé au Canada sous la surveillance même de
BOOTH'S DISTILLERIES (CANADA) LIMITED, MONTREAL
BHD3F

L'enrôlement sera défendu

Décès de M. I. Demers

Un citoyen de Notre-Dame du Chemin est mort, jeudi dernier.

Un citoyen en vue de Notre-Dame du Chemin vient de disparaître en la personne de M. Idolphe Demers, rentier. M. Demers est décédé jeudi dernier à sa résidence, 126 Des Franciscains, à l'âge de 76 ans. Il a succombé à une longue maladie.

Né à St-Nicolas, M. Idolphe Demers, après de longs séjours aux Etats-Unis et en Ontario, vint s'établir définitivement à Québec il y a une quarantaine d'années. Il était un citoyen très estimé de notre ville et un paroissien modèle.

M. Demers laisse dans le deuil son épouse, madame Demers, née Anna DesRochers; ses filles, mademoiselle Emma Demers, madame Thomas Roy (Adélaïde), madame Roméo Savary (Jeannette); ses fils, MM. Louis-Adolphe et Georges-Henri Demers; sa soeur, madame veuve Elzéar-P. Couture; ses belles-soeurs et beaux-frères, madame Georges Demers, madame Louis-G. Demers, M. Adolphe DesRochers, M. Albert St-Cyr.

Les funérailles auront lieu lundi matin, à 9 heures, en l'église de Notre-Dame du Chemin.

UN CAS DE DIPHTERIE DANS UNE PRISON

St-Joseph de Beauce 30. — (D. N.C.) — La prison de St-Joseph de Beauce est fermée pour quelque temps par suite de la découverte d'un cas de diphtérie chez les prisonniers. C'est au cours d'une visite qu'il a faite ce matin à la prison que M. le docteur Ephrem Lessard, médecin de la prison, a donné cet ordre. Il était venu visiter le prisonnier Rouleau, indisposé depuis quelques jours. A la suite d'un examen minutieux, il constata qu'il s'agissait d'un cas de diphtérie. Bien que les autres prisonniers soient en bonne santé, il avertit le gouverneur de la prison, M. Wilfrid Poulin, que par mesure de prudence il fallait fermer la prison, c'est-à-dire n'y laisser entrer pedsonne.

Le docteur Lessard avertit aussitôt l'Unité sanitaire qui aura le soin de la prison. M. le docteur C. Pomerleau, médecin de l'Unité sanitaire à Beauceville, vint hier après-midi rendre à son tour visite à la prison. Il y viendra tous les jours jusqu'à ce que Rouleau soit rétabli et que tout danger de contagion soit disparu. Il y a quinze prisonniers à la prison, à l'heure actuelle. On considère ce cas de diphtérie comme grave et il est même possible qu'il n'y ait pas de terme de la Cour du magistrat la semaine prochaine.

AUDITEURS A LA BANQUE DU CANADA

L'hon. Gordon Scott, C. L., et M. Maurice Samson, nous apprend une dépêche d'Ottawa, viennent d'être nommés auditeurs conjoints à la Banque du Canada.

L'hon. M. Scott est un financier bien connu à Québec où le ramènent chaque année ses fonctions de Conseiller législatif et sa nomination est bien accueillie comme celle de M. Samson, notre concitoyen, qui est vice-président de l'Association des Comptables agrégés. Nos félicitations aux auditeurs conjoints de la Banque du Canada et aux ministres qui ont le mérite de ces nominations.

AU REGIMENT DE LEVIS

Le lieutenant-colonel Arthur Gaboury, secrétaire de la Ligue de Sécurité de la province de Québec, sera l'hôte du commandant et des officiers du Régiment de Lévis, ce soir, à l'arsenal de Lévis.

MISE AU POINT

Le maire Grégoire a fait une mise au point sur la nouvelle que nous avons publiée hier au sujet des pouvoirs que lui accorde l'article 189 de la charte de la cité de Québec. Son Honneur a nié que cet article vise spécialement certains marchands de charbon.

LES PLACEMENTS

(Suite de la page 15)

gré que ce soit et de quelque manière que la substitution soit établie, l'exécuteur ou l'administrateur, en vertu d'un testament, et le tuteur, le curateur ou le fiduciaire, ayant à ce titre la possession ou l'administration de biens appartenant à autrui ou dont ils sont saisis pour l'avantage d'un autre, qui sont obligés par la loi de faire le placement de l'argent dont ils sont saisis, doivent le faire:

A—Dans les fonds ou les obligations (débentures) de la puissance ou de toute province de la puissance ; ou

B—Dans les effets publics du Royaume-Uni ou des Etats-Unis d'Amérique ; ou

C—Dans les fonds ou obligations garanties par le gouvernement de la puissance, ou par celui de l'une des provinces de la puissance ; ou

D—Dans les fonds ou obligations (débentures) des municipalités de la province ; ou

E—Dans les bons ou obligations (débentures) de toute corporation scolaire de toute cité et ville en cette province ; ou

F—Dans les obligations émises par ceux autorisés par la loi à contracter des emprunts pour la construction et la réparation, en cette province, des églises, presbytères ou cimetières ; ou

G—En biens-fonds dans cette province ; ou

H—Sur premier privilège ou première hypothèque sur des biens-fonds dans cette province à un montant n'excédant pas les 3-5 de l'évaluation municipale.

L'hon. M. Ernest Lapointe a annoncé, hier, que le gouvernement présentera une loi dans le but d'empêcher l'enrôlement des Canadiens dans les armées étrangères. — Le conflit espagnol. — Aucun passeport depuis quelques mois.

La loi anglaise

Ottawa, 30. — (D. N. C.) Une loi sera soumise bientôt à la Chambre basse dans le but de prohiber l'enrôlement des Canadiens dans les forces armées d'un pays étranger particulièrement en ce qui a trait au conflit espagnol. C'est la nouvelle annoncée hier aux Communes par M. Ernest Lapointe, ministre de la Justice en réponse à MM. Wilfrid Gariépy, libéral des Trois-Rivières, et J. Coldwell, C. C. F., de Rostown-Biggar.

Le gouvernement n'a pas adopté de décret et ne se propose pas d'en adopter pour déclarer que la loi anglaise de 1870 de l'enrôlement pour l'étranger s'applique à la guerre civile en Espagne. Il a étudié la question de l'enrôlement et considère que la loi anglaise est déjà en vigueur au Canada. En Angleterre, on a soutenu qu'elle ne s'appliquait pas aux guerres civiles. De plus, le gouvernement y a adopté un décret disant qu'à son avis, elle s'applique au conflit espagnol. Le Canada n'est pas représenté au comité de nonimmition formé d'états européens qui travaillent à empêcrer les volontaires de s'enrôler pour l'Espagne. Après avoir étudié toute la question ainsi que celle de l'exportation des munitions, le gouvernement a décidé de rédiger un bill qui sera soumis sous peu au Parlement.

La question proposée par M. Gariépy était basée sur le rapport d'un discours prononcé à Trois-Rivières, par le premier ministre du Québec, M. Duplessis, dans lequel celui-ci disait : "J'affirme qu'on a fait dans notre province du recrutement communiste, qu'on a enrôlé des jeunes gens pour aller combattre pour les communistes en Espagne, qu'on leur a procuré des passeports canadiens pour les ports en Espagne, et ce, non à un ou deux jeunes gens, mais à plusieurs personnes, ce qui montre l'organisation qui existe et ce qui indique qu'il y a quelque part quelque chose qui manque".

M. Lapointe réplique que depuis plusieurs mois, aucun passeport accordé n'a désigné l'Espagne comme étant un pays devant être visité par le requérant. De plus, aucun passeport n'a été accordé aux personnes exprimant l'intention d'aller en Espagne.

L'AFFAIRE CANTIN VS LA VILLE

L'affaire Cantin vs la Cité de Québec n'a pas fini d'occuper les tribunaux. Jeudi, la Cité portait la cause en appel et nous avons appris hier que Me Gaston Esnouf, qui occupe pour Cantin & Frères, en appelle également du jugement de la Cour supérieure qui condamnait la ville à payer à ses clients la somme de $4,432.21.

L'appelant allègue que le montant accordé par la Cour n'est pas suffisant, car il réclamait dans son action une somme de $11,000. Comme on le sait, il s'agit d'une réclamation de Cantin & Frères, manufacturiers de cuir de la rue Marie de l'Incarnation, qui prétendent que la poussière provenant du moulin d'asphalte de la cité endommage considérablement les produits de leur fabrique.

AVIS AUX JEUNES DE ST-SAUVEUR

Tous les jeunes en bas de 35 ans du comté de St-Sauveur qui veulent joindre la Jeunesse Nationale de St-Sauveur sont priés de venir s'enregistrer aux salles de l'Association sportive de Québec, 1090 1-2, St-Vallier, en s'adressant à M. Elzéar Guay entre 7 h. 30 et 10 h. tous les soirs.

Ceci est important parce que notre député M. Pierre Bertrand exigera à l'avenir la carte de membre de notre Association à tous les jeunes qui désirent recevoir de ses faveurs.

AU PETIT SEMINAIRE

Les élèves du Petit Séminaire de Québec commencent aujourd'hui leur deuxième semestre. Ils ont passé leurs examens au cours des dernières semaines, ont eu leurs lectures de notes mardi et mercredi, sont en congé depuis deux jours, jeudi, pour le congé des examens, et hier, à l'occasion de la fête de St-François de Sales, deuxième patron du Séminaire de Québec.

LES CHEVALIERS DE COLOMB AUX FUNERAILLES

Les Chevaliers de Colomb des deux Conseils de Québec, assisteront aux funérailles de leur regretté confrère, J.-Léopold Chateauneuf, (du Conseil Laval) mort en héros, dans les circonstances que l'on sait.

Les Grands Chevaliers du Laval 2721 et Québec 446, invitent tous leurs membres à se rendre demain matin à 9 heures à l'encoignure des rues Caron et Des Commissaires, afin de lui donner un dernier tribut d'hommages.

M. CLOUTIER AU KIWANIS

(Suite de la page 15)

Et les kiwaniens espèrent que ce programme de choix donnera lieu à une large charité pour les oeuvres du club Kiwanis, qui veut surtout alléger la misère des enfants de Québec qui sont déshérités du sort.

Les cartes d'admission sont toujours en dépôt aux endroits suivants:

Gérald Martineau, 76 rue St-Pierre; Jos. Lemieux, 377 1-2 rue St-Jean; J.-A.-Y. Bouchard, 9 rue Buade; pharmacie P.-H. Soucy, coin Cartier et St-Cyrille; Paul-A. Lallberté, 174 rue St-Jean; J.-E. Giguère, 233, rue St-Joseph.

56 victimes des maladies contagieuses

Au cours de la dernière année, 1.570 cas de maladies contagieuses ont été rapportés au directeur du service municipal d'hygiène, le Dr V. Martin.

Cinquante-six personnes ont succombé aux maladies contagieuses à Québec durant l'année terminée le 31 décembre 1936, et 1,570 cas ont été rapportés durant le même temps au Dr Valmont Martin, directeur du service municipal d'hygiène, selon le rapport préparé par le secrétaire du département, M. J.-L. Beaumont, et présenté hier après-midi au chroniqueur municipal de notre journal.

C'est la diphtérie qui a causé le plus de décès bien qu'il y ait eu plus de cas de fièvre scarlatine à Québec et 25 personnes ont succombé à la première durant les douze derniers mois. La coqueluche a causé douze décès, le croup sept, la scarlatine quatre, l'érysipèle quatre, la fièvre typhoïde trois et la méningite cérébro-spinale un. En 1935 il y avait eu 31 mortalités par la diphtérie sur un total de 306 cas et le nombre des décès avait été de 40 durant l'année pour 1,483 cas rapportés.

La plus grande partie des malades ont été soignés à l'hôpital civique et M. Beaumont rapporte que 1,194 personnes ont été hospitalisées à cet endroit, soit 608 du sexe masculin et 586 du sexe féminin. Comme conséquence de cette affluence, l'hôpital civique a dû fournir 23,014 jours d'hospitalisation, dont la plus grande partie a été consacrée aux malades de la fièvre scarlatine.

AVEC VEICHI NIMURA

(Suite de la page 15)

rapprochent le plus de ma conception de la danse puisque plus spirituelles que les danses occidentales. A ces dernières, j'emprunte la technique, que j'adjoint à celle en usage dans les danses de mon pays. Mais l'agencement de mes danses est individuel et propre à chacune d'elle ; quand je danse, c'est toute ma vie qui s'exprime, avec mes observations, mes pensées et même, mes espoirs. Cela peut être parfois terrifiant ou sinistre, mais j'y trouve de la beauté . . . ."

A ce moment, le "manager" américain de l'artiste se mêle à la conversation. Rondelet, pratique et vêtu du traditionnel complet bleu à rayures blanches, il nous dit : "Vous devriez interroger monsieur Nimura sur ses costumes, il en a une caisse et ils sont merveilleux !"

Nimura nous dit que la richesse de ses costumes ne l'intéresse pas : il les dessine pour qu'ils soient en conformité avec l'idée et la signification de sa danse. "Ce n'est pas le costume qui doit attirer l'attention et l'occuper, c'est la danse elle-même qui doit suggérer l'éveil de toute l'intelligence." L'artiste dit qu'il en est presqu'ainsi pour la musique qui l'accompagne.

Nimura nous avait si bien parlé de l'universalité de l'art auquel il est voué, que nous nous risquons à peine à l'interroger sur ces contingences que l'on appelle politique, pays, gouvernement . . . Mais il nous avait si bien convaincu qu'il était uniquement l'interprète de sentiments humains, nous ne fûmes pas étonné lorsque nous nous apperçûmes qu'il avait surtout retenu de ses voyages l'ennui des bagages, des passe-ports et des douaniers.

"SIEGFRIED" A LA RADIO

(Suite de la page 15)

Brunnehilde . . . . . Kirsten Flagstad, soprano
Erda . . . . . Kerstin Thorborg, contralto
Un oiseau, ... Stella Andreva, soprano
Chef d'orchestre : Artur Bodanzky.

GEORGES ENESCO

C'est Georges Enesco, violoniste et compositeur qui dirigera, le dimanche, 31, le concert de la Symphonie de New-York, diffusé par Radio-Canada. Il dirigera également le concert du dimanche, 7 février. On lui doit plusieurs oeuvres d'une remarquable inspiration, entre autres, sa Rhapsodie roumaine, son Poème roumain et ses Symphonies.

Au concert de dimanche prochain, on entendra deux extraits d'un opéra de son compatriote Nonna Otesco "De La Matei Citire" ("Selon Mathieu"). Le reste du programme sera consacré à Mozart et à Schumann. Du premier, on jouera l'Ouverture du Mariage de Figaro, la Symphonie No 40 en sol mineur et, du second, la Symphonie No 2 en ré majeur, op. 61.

Otesco est le directeur de l'Académie royale de musique et d'art dramatique à Bucharest.

AUX OBSEQUES

(Suite de la page 15)

conseillers municipaux et des fonctionnaires; les vétérans de la Grande Guerre; les Chevaliers de Colomb et les membres d'autres associations; des taxis "Red Diamond"; et le public.

Ces renseignements nous ont été communiqués par le lieutenant-colonel Léon Lambert, directeur de la Sûreté provinciale, qui aura la direction absolue des funérailles. Le chef Lambert demande à toutes les différentes unités policières et autres qui précéderont le corbillard de bien vouloir se placer entre les rues Caron et Dorchester dans l'ordre cité plus haut.

Le défilé se mettra en marche à 9 heures et suivra les rues des Commissaires, de la Couronne et St-Joseph jusqu'à l'église de Jacques-Cartier.

Les funérailles seront sous la direction de la maison Sylvio Marceau, qui à vu à la préparation de la Chambre mortuaire et au défilé. A la demande du Département du procureur-général, la maison Bouchard & Fils a pratiqué l'embaumement et a fourni le cercueil.

UNE SUBVENTION ANNUELLE DE $5,000 A LAVAL

Le conseil de ville de Québec veut être autorisé à verser chaque année à l'Université Laval une subvention de $5,000 et il demande à la Législature une autorisation à cette fin. Dans ce but, les échevins ont mis une clause spéciale dans le bill de Québec qui sera soumis aux députés provinciaux au mois de février et cette clause, qui est une addition à l'article 316, portera le numéro 316 B. et se lira comme suit :

"316 B. — Le conseil est autorisé à Payer une subvention annuelle n'excédant pas cinq mille dollars à l'Université Laval de Québec."

C'est l'une des clauses intéressantes du bill de Québec cette année et il est très probable que les députés l'accorderont à l'unanimité, dans l'intérêt de l'éducation supérieure dans la province de Québec et dans notre historique cité.

Notre croisière aux Antilles

Dix-huit jours seulement vous séparent du départ de notre voyage dans les mers du sud. — Magnifique voyage de vingt jours pour $262.50. — Visite de New-York, et croisière à bord du LaFayette à la Martinique, Trinidad, Grenade, Vénézuéla, le canal de Panama et Cuba.

Une aubaine qu'il ne faut pas manquer

Dix-huit jours nous séparent du départ de notre voyage aux Antilles. Cependant, la location des cabines du "Lafayette" se fait avec une telle rapidité que nous invitons les personnes désireuses de faire ce voyage de communiquer le plus tôt avec nous. Dans quelques jours, tout sera complet. Et alors.... Ce serait vraiment trop fâcheux, à cause d'un retard involontaire, de manquer cette croisière dans les mers du Sud. Comme nous l'offrons elle est, sous plusieurs rapports, très avantageuse. Rappelons encore ce que comprend le prix de l'excursion.

$262.50 couvrent tous les frais de voyage: passage aller et retour de Québec à New-York; place dans les wagons-lits; repas sur les trains ; croisière de dix-sept jours sur le "Lafayette"; escale dans de nombreux ports des Antilles. L'itinéraire de ce voyage est soigneusement tracé; tout est prévu. Notre agent de voyage s'occupe même du transport des bagages, ce qui enlève aux excursionnistes un souci considérable. Il se trouve cependant, malgré tous ces avantages, des personnes qui hésitent à entreprendre un voyage en groupe qu'ils imaginent gênant. On entend souvent dire : "Moi, je n'aime pas les voyages en groupe. Nous sommes obligés de suivre les autres et de nous mêler à des personnes souvent antipathiques...." Mais pas du tout. Nos voyages tels qu'ils sont organisés, laissent toute liberté d'action à nos excursionnistes. Sur les trains ils choisissent leur fauteuil. A bord du "Lafayette", ils possèdent leur cabine et leur table. Puis ils sont tout-à-fait libres de prendre part ou non aux jeux du bord, de descendre aux ports d'escale ou demeurer sur le navire. D'ailleurs, la popularité de nos précédentes croisières a suffi à prouver qu'un voyage en groupe, lorsqu'il est bien organisé, n'est pas du tout incommodant. Au contraire, il offre aux personnes qui n'ont pas l'habitude des voyages une grande sécurité et il leur permet d'économiser du temps puisque celles-ci, se laissant guider, n'ont pas, en arrivant dans une ville, à s'occuper de leur installation dans un hôtel, du transport des valises ou de mille autres détails concernant l'itinéraire du voyage. Nous sommes donc en mesure d'affirmer que notre second voyage aux Antilles plaira aux personnes même les plus exigeantes de confort. Quant à l'itinéraire de la croisière, il a été tracé de telle façon que nos voyageurs, en l'espace de vingt jours, puissent voir agréablement le plus de pays possible.

Jetons encore un coup d'oeil sur cet itinéraire.

Jeudi, 18 février. — Départ de Québec, gare du Palais, à 1.30 p.m. en wagon-salon.
Arrivée à Montréal, gare Windsor, à 5.30 p.m.
Diner à l'hôtel Queens.
Départ de Montréal, gare Bonaventure, par le "Washingtonian", du Central Vermont, à 8.40 p.m., en wagons-lits.

Vendredi, 19 février. — Arrivée à New-York, gare Pennsylvanie, à 7.50 a.m.
Séjour libre dans la grande métropole américaine.
Les repas à New-York ne sont pas compris.
Départ de New-York à bord du paquebot "Lafayette", de la compagnie Générale Transatlantique, à 11.00 p.m., quai no 88, au pied de la 48e rue-ouest.

Samedi, 20 février à mardi, 9 mars. Croisière aux Antilles à bord du luxueux "Lafayette". Divertissements variés du bord: concerts, danse, bals costumés, cinéma, courses de chevaux, tennis, palet et autres jeux sur le pont.
Escales aux endroits suivants:

24 février—Martinique, île des Antilles françaises. Le bateau fait escale à St-Pierre, puis à Fort-de-France, et les voyageurs peuvent débarquer à St-Pierre pour faire une promenade à travers l'île et remonter à Fort-de-France.

25 février—Trinidad, l'une des principales îles des Antilles anglaises. Le paquebot séjourne pour la journée entière et la soirée à Port-of-Spain.

26 février—Grenade—arrêt pour l'avant-midi dans cette perle des Antilles.

27 février—Vénézuéla—sur la côte nord de l'Amérique du Sud. Le "Lafayette" arrive le matin à La Guayra, d'où les voyageurs peuvent se rendre à Caracas, capitale du Vénézuéla, pour revenir au bateau vers la fin de la journée.

1er mars—Canal de Panama. Le "Lafayette" arrive le soir à Cristobal, qui se trouve à l'entrée du Canal de Panama, sur le versant de l'océan Atlantique. Les voyageurs se rendront pendant la journée du 2 mars jusqu'à la ville de Panama, sur le versant de l'océan Pacifique, pour revenir le soir au paquebot qui ne repart de Cristobal qu'à 8 heures.

5 mars—Cuba. Escale du "Lafayette" à La Havane surnommée "Le Petit Paris", depuis 8 heures a.m. jusqu'à 4 heures p.m., le lendemain.

9 mars—Arrivée du "Lafayette" à New-York, le matin. Départ de New-York, gare Pennsylvanie à 9.10 p.m. par le "Montrealer" du Central-Vermont, en wagons-lits.

10 mars—Arrivée à Montréal, gare Bonaventure, à 8.05 a.m. Déjeuner à l'hôtel Queens.

Comme on l'aura constaté, nos voyageurs auront encore une journée de libre dans la métropole américaine au retour. Cependant, ils pourront y prolonger leur séjour en prenant avec nos agents les dispositions nécessaires.

Les renseignements concernant notre croisière de vingt jours aux Antilles peuvent être obtenus soit de L'Evénement ou de M. A.-P. Bibeault, du Canadien National, 10, rue Ste-Anne.

Si ce voyage vous plait, ne retardez pas plus longtemps à vous laisser réserver votre cabine, car celles-ci s'enlèvent très rapidement.

Pas d'immigration intense au Canada

Le gouvernement King ne modifiera pas sa politique d'immigration. — Les restrictions imposées depuis 1930 à l'entrée des étrangers seront maintenues. — Le gouvernement prend une attitude ferme.

MM. Bennett et Beatty

Ottawa, 30. — On assure, dans les cercles politiques les mieux informés, que le gouvernement fédéral n'a pas l'intention de modifier la politique d'immigration mise en vigueur depuis 1930. C'est dire qu'il ne rouvrira pas les portes du pays à l'immigration intense. Les restrictions sévères imposées depuis quelques années resteront en vigueur. Les autorités fédérales estiment que les conditions économiques du Canada ne permettent pas l'arrivée de nouveaux immigrants en grand nombre. D'après un récent rapport, le nombre d'immigrants entrés au pays en 1934-1935 est de 12,136, tandis que ce nombre est de 11,103 en 1935-1936. Les chiffres pour la dernière année n'ont pas encore été publiés.

A son retour d'Europe, l'an dernier, l'hon. M. R.-B. Bennett avait parlé de la nécessité d'équilibrer la population des diverses parties de l'empire. Il avait insisté sur la population restreinte des dominions. Sir Edward Beatty avait parlé dans le même sens.

Les déclarations officieuses qui viennent d'être faites par le gouvernement sont donc de nature à calmer les craintes provoquées par les discours de l'ancien premier ministre tory.

Pour le retour à la terre

Réunion sous la présidence de l'hon. Auger, ministre de la Colonisation.

La Commission du Retour-à-la-Terre nommée par les gouvernements fédéral et provincial, et aussi par les deux chemins de fer, le Chemin de fer National du Canada et le Pacifique Canadien, a eu sa première réunion au ministère de la Colonisation, à Québec. Les membres de la Commission sont: M. J.-G. Russell, de Sherbrooke, représentant le gouvernement fédéral, assisté de M. Tapp; M. Alphonse Hardy, représentant le gouvernement provincial, assisté de M. J.-Sam Marcotte; M. J.-B. Lanctôt, représentant le Chemin de fer National du Canada et M. J.-E. Legault, représentant le Pacifique Canadien. Cette première réunion eut lieu sous la présidenec de l'honorable Henry - L. Auger, ministre de la Colonisation.

Il s'agissait d'expliquer aux membres de la Commision les principales clauses de l'entente entre les gouvernements de Québec et Ottawa, et d'élaborer un programme et des règlements découlant de l'entente conclue. Il s'agissait aussi de choisir les régions où seront réétablies les familles qui seront acceptées par la Commission du Retour-à-la-Terre. Il est probable que huit paroisses nouvelles seront organisées au cours de l'année si les familles désireuses de rester à la campagne ou de retourner y vivre, se présentent en assez grand nombre.

Les membres de la Commission ont étudié la question du recrutement des colons. Tel que le veut l'entente entre les divers gouvernements, le recrutement est sous la direction de la Commission du Retour-à-la-Terre. Les membres de la Commission verront, dans un avenir rapproché, à faire les arrangements nécessaires pour compléter l'organisation du recrutement des familles pour le retour à la terre. Il est bien entendu que seules des familles peuvent être acceptées, que ces familles doivent être en bonne santé et qu'elles doivent connaître la culture si non le défrichement.

Les pertes par le feu durant '36

Les incendies ont causé, à Québec, des pertes pour $388,288.74 dont la plus grande partie est couverte par les assurances. — Augmentation de $86,795.95.

Les citoyens de Québec ont perdu $388,288.74 par le feu durant l'année 1936 mais la plus grande partie, soit $374,343.19, était couverte par les assurances. Comme il y avait des pertes de $301,492.79 en 1935, il s'en suit une augmentation de $86,795.95 que l'on attribue au feu qui a détruit les établissements Kirouac au début de l'année 1936, suivant le rapport annuel présenté hier au conseil de ville.

Dans sa lettre explicative, l'assistant commissaire des incendies, M. Lorenzo Labrecque, qui a signé le rapport avec le directeur du service des incendies, M. Rosaire Beaulieu, déclare:

"S'il y a eu augmentation d'une façon générale en 1936 sur 1935, nous avons la satisfaction d'annoncer que, pendant les trois dernières années de 1934, 1935 et 1936, il y a eu une diminution assez appréciable de $1,189,563.65 sur les trois années antérieures de 1931, 1932 et 1933 alors que le grand total des pertes a été de $2,447,058.67 contre $1,257,495.02 de 1934 à 1937. Si l'on prend maintenant ce que cela représente par tête de population, l'on arrive nécessairement à la conclusion qu'il y a eu une amélioration que l'on ne saurait ignorer puisque, de $8.44 qu'elles étaient per capita en 1931, les pertes sont tombées en 1936 à $2.64. La moyenne totale des pertes par mois, en 1931, atteignait $106,319.96 ou $212,639.91 par quartier. Aujourd'hui, cette moyenne n'est plus que de $32,357.39 par mois ou $64,714.79 par quartier.

"Ce sont là des résultats dont on peut à bon droit être fier. A quoi cela est-il dû ? Aux méthodes plus modernes dont on dispose pour combattre les flammes, aux perfectionnements apportés dans le service de l'aqueduc, au sens mieux compris des citoyens sur la nécessité d'user de plus de prudence dans nos foyers et établissements de commerce ou industriels contre les dangers du feu. Il y a toutefois possibilité de faire mieux encore et le travail d'éducation populaire en faveur de la prévention se poursuit toujours activement dans l'intérêt général de la population.

"Au début de ce rapport nous disions que les pertes per capita, en 1936, n'avaient été que de $2.64. A ce sujet, il est intéressant de noter, si on regarde ou consulte les statistiques, que c'est la première fois dans l'histoire de Québec que les pertes par tête de population sont moins élevées que celles du Canada.

"Nous avons eu à déplorer quatre pertes de vie en 1936: en août, celle de Mme H.-L. Laliberté, rue Latourelle, et les frères Irénée et Arthur Vachon, de la rue St-Ambroise; enfin, en décembre, celle de Mlle Alma Gravel, rue St-Jean, mais il importe de faire observer que ces personnes n'ont pas, à proprement parler, péri dans les flammes: elles ont succombé aux suites de commencement d'asphyxie après avoir été sauvées par les pompiers et transportées à l'hôpital."

M. Labrecque ajoute que la cause principale des incendies fut la négligence des fumeurs et des fumeuses et il rend hommage au travail accompli par M. P.-A. Brodeur, de l'Association des assureurs, et par M. Roméo LeMay, l'enquêteur du département.

Les pertes de l'année 1936 se sont réparties comme suit:

Bâtisses commerciales	$ 59,356.44
Bâtisses privées	95,677.70
Marchandises	112,205.36
Ameublements	76,227.78
Machines	30,875.91
Total des pertes assurées	$374,343.19
Pertes non assurées	13,945.55
Grand total de 1936	$388,288.74

Voici le détail des pertes de 1931 à 1936 inclusivement:

	Total	Per capita
1931	$1,275,839.61	$8.44
1932	566,819.28	4.08
1933	604,399.78	4.26
1934	567,713.49	4.06
1935	301,492.79	2.12
1936	388,288.74	2.64

A la fin du rapport on trouve un résumé des activités du service des incendies. Durant l'année, 20,731 maisons ont été inspectées.

A VILLA MANRESE

C'est mardi, 2 février, qu'aura lieu à la Villa Manrèse la retraite fermée pour les paroisses de l'Ile d'Orléans. Les Exercices commenceront à 8 heures du soir, pour se terminer le vendredi soir, 5 février, à 4 heures.

Hommes et jeunes gens désireux de prendre part à cette retraite voudront bien s'adresser, sans retard au Rév. Père Directeur, 100, Chemin Ste-Foy, Québec. Téléphone: 5052.

DEPENSES DU CHOMAGE

Une courte séance du conseil de ville a eu lieu, hier soir, sous la présidence du maire Grégoire. Les échevins ont accepté un rapport venant du comité administratif autorisant le trésorier à dépenser une somme de $115,500 pour les dépenses du chômage au cours du mois de février.

Pour percevoir les arrérages

Le conseil de ville demandera à la Législature le droit de nommer une commission de trois membres qui s'occupera d'étudier la situation des contribuables qui doivent des arrérages de taxes. — Des ententes.

Enquêtes

Les arrérages de taxes sont l'un des principaux problèmes de l'administration municipale depuis quelques années, surtout depuis le commencement de la crise financière, et le maire et les échevins se préparent à organiser un département dont le devoir sera de percevoir les arrérages de taxes sans trop incommoder les contribuables aux prises avec des difficultés financières.

A cette fin, le conseil de ville demandera à la Législature provinciale le droit de nommer une commission de trois membres qui s'occupera d'étudier la situation des contribuables qui doivent des arrérages de taxes. Les trois commissaires auront le droit de faire des enquêtes et de soumettre des projets de règlement aux citoyens endettés envers la cité mais ils devront faire rapport au comité administratif de toutes les ententes intervenues.

Dans les amendements à la charte qui seront soumis cette année à la Législature, on trouve une clause à cet effet et une autre qui dit : "Cette commission est autorisée à faire comparaître devant elle tous les intéressés affectés par le non paiement de ces arrérages et à trouver avec eux les moyens de faire payer ces arrérages par versements ou autrement, de manière à éviter des procédures judiciaires qui conduiraient à la vente de ces immeubles".

Comme on le constate, cet organisme agira à la fois dans l'intérêt de la ville et dans celui des citoyens et la ville en retirera de grands bénéfices en diminuant plus rapidement les emprunts temporaires qu'elle fait aux banques en anticipation du revenu.

DETAILS INEDITS SUR L'EVASION

(Suite de la page 15)

les visiter à la demande de Cyrille Emond qui lui disait chaque fois que les deux détenus voulaient absolument le voir. Sans le savoir, Mtre Lesage était l'instrument des deux hommes qui cherchaient sans doute le moment propice pour s'évader.

La dernière fois que M. Lesage fut appelé auprès des deux hommes, ce fut dimanche soir dernier, vers les 6 heures. Comme les gardiens, Mtre Lesage fut aussi tenu en respect à la pointe du revolver par Fontaine.

PROVENANCE DU REVOLVER

Les autorités policières possèdent des informations importantes sur la provenance du revolver. Elles connaissent le moment ou l'arme, qui a servi à l'évasion, a été donnée aux deux détenus. Le sous-chef Tremblay n'a pas voulu nous faire aucune révélation à ce sujet.

L'EVASION

Au moment où eut lieu l'évasion, contrairement à ce qui se pratique dans les autres prisons, les gardiens se tenaient en-dedans des grillages et se trouvaient mêlés aux prisonniers. Si les gardiens s'étaient tenus à l'extérieur, les deux bandits n'auraient sûrement pas eu beau jeu avec les gardes et leur plan n'aurait pas été mis à exécution. A la prison de Québec, les visiteurs pouvaient s'approcher des détenus. Les uns pouvaient pénétrer dans l'enceinte tandis que les autres parlaient en travers d'un seul grillage. Normalement tous les visiteurs doivent parler en travers de deux grillages entre lesquels un gendarme doit continuellement exercer la surveillance. Depuis que le colonel Lambert a pris charge de la prison, un de ses policiers fait continuellement la surveillance entre les deux barrières de fer.

LA FUITE

En laissant la prison après avoir enfermé les gardiens et même leur avocat, Honorat Bernard et Arthur Fontaine se dirigèrent vers le garage Perreault, avenue Maisonneuve, où ils appelèrent un taxi de la compagnie 8123. C'est la voiture portant le No 85 et conduite par M. Arthur Ménard qui répondit incidemment. A l'arrivée du taxi, les deux individus montèrent précipitamment dans l'auto en demandant de se faire conduire dans la rue St-Olivier. Les deux hommes étaient nu-tête et portaient des petites blouses. M. Ménard crut qu'il s'agissait de deux employés de garage. A leur demande, il les attendit à la porte d'une maison qui n'était cependant pas celle où ils entrèrent. Bernard et Fontaine entrèrent au No 69, de la Côte d'Abraham. Quelques minutes plus tard, ils revinrent portant des chapeaux et des pardessus. Bernard était habillé en brun tandis que Fontaine portait des vêtements gris fer.

En reprenant l'automobile, Bernard et Fontaine se firent conduire dans la 4e avenue, à Limoilou.

NOMBREUX DETOURS

C'est à cet endroit que Fontaine et Bernard furent rejoints par un jeune homme dont la police a un bon signalement. Après avoir conversé quelques minutes, les deux fugitifs appelèrent un taxi et firent quelques courses dans Limoilou s'arrêtant ici et là pour faire quelques téléphones.

DANS DES HOTELS

A 10 heures 15, on retrouve Bernard et Fontaine à l'Hôtel National, ancien Neptune Inn, dans la Côte de la Montagne. Un individu, habillé en brun, correspondant bien au signalement de Bernard, entre dans l'hôtellerie, se dirige vers le bureau d'information et demande à louer une chambre. M. Paré, le gardien de nuit, lui demande alors de s'enregistrer. L'étranger signe les noms de M. et madame Hector Morin, de Laval des Rapides. Il tire ensuite un rouleau d'argent et pale avec deux dollars américains.

M. Roland Tanguay, le fils du propriétaire de l'Hôtel National, conduit ensuite l'étranger à sa chambre, au 3e étage. Pendant ce temps, l'individu le suit en tenant continuellement les mains dans ses habits. M. Tanguay ouvre la porte de la chambre. En pénétrant dans cette pièce, l'homme se dirige subitement vers une porte, située au fond de la chambre et qui conduit au grenier.

"Pourquoi ouvrez-vous si brusquement la porte ? lui demanda M. Tanguay.

"Ce n'est pas de tes affaires répliqua l'étranger. La chambre est un peu froid. Ça ne fait rien".

Quelques minutes plus tard, l'individu redescendait et demandait à M. Paré s'il ne pouvait pas trouver une femme qui téléphonerait pour lui. Sur la réponse négative du gardien, il fit changer de l'argent et se rendit à la boite de téléphone ou il resta quelques minutes seulement. Il sortit ensuite à l'extérieur en disant qu'il ne serait pas longtemps.

A 11 heures, le même individu revenait à l'Hôtel National. Il entra seul. Un homme l'attendait à l'extérieur. Il retourna subitement puis entra avec un compagnon.

"Il est trop tard pour recevoir de la visite", lui fit remarquer M. Paré.

"Nous ne serons pas longtemps" reprit l'homme.

Les deux individus repartaient ensuite pour ne plus revenir.

A L'HOTEL NOTRE-DAME

D'après les renseignements que nous avons obtenus, Fontaine et Bernard avaient aussi loué une chambre à l'Hôtel Notre-Dame. Ils voulaient ainsi trouver un endroit propice pour leur évasion dans une des hôtelleries de la partie basse de la ville.

DANS LA RUE ST-JEAN

A minuit, les deux hommes descendaient d'un taxi sur la rue St-Jean et continuaient leur marche à pied sur la rue St-Jean. Cyrille Emond était alors avec eux. Un moment donné, Emond vit venir un homme de police à leur rencontre. Bernard et Fontaine se séparèrent alors et prirent chacun leur côté de la rue. Dans leur nouvel accoutrement le policier ne les reconnut pas.

CHEZ W. DARVEAU

Vers minuit et quart, Cyrille Emond entrait chez Wilfrid Darveau et lui demandait de bien vouloir recevoir Bernard et Fontaine qu'il semble avoir pilotés dans leurs allées et venues depuis leur évasion de la prison. C'est alors que les deux fugitifs s'installèrent dans une chambre du soubassement de la Pension

AMUSEMENTS

Maurice Chevalier dans un film Français

BETTY STOCKFELD et MAURICE CHEVALIER, deux des interprètes du film Columbia français "LE VAGABOND BIEN-AIME", qui passera au Capitol, jusqu'à jeudi inclusivement, avec un autre grand film.

VICTORIA

LE FILM QUI VA SURPRENDRE ET EPATER TOUT QUEBEC ! !

Continu aujourd'hui sous les jours de 1 à 11 P. M.

Nouvelle année! Nouveau triomphe!

Une lumineuse constellation d'artistes

TINO ROSSI se fait entendre au cours de ce film avec l'orchestre ALFRED RHODE

Le roman d'une infirmière et d'un beau capitaine — Un film d'amour comme vous les aimez!

HARRY BAUR
P. RICHARD WILLM
ANNABELLA
SPINELLY

dans

Les NUITS MOSCOVITES

d'après une nouvelle inédite de Pierre Benoit

AUSSI A L'AFFICHE
PLUSIEURS SUJETS COURTS

SUIVEZ NOS ACTUALITES

1o—Solennel hommage rendu à Jean MERMOZ et à l'équipage de la "CROIX-DU-SUD". — 2o—Croisière en ALGERIE par plusieurs journalistes français. — 3o—Les Fêtes du Nouvel An à PARIS, sur la TAMISE, et à CANNES. — 4o—Visite du corps diplomatique au président de la FRANCE. — 5o—Grand bal des étudiants à CHELSEA, en ANGLETERRE. — 6o—Le trafic postal à PARIS durant les Fêtes.

CINEMA DE PARIS

LA TROUPE JOSEPH

dans Les Désaccords du Ménage

— A L'ECRAN —

L'HEROISME! LA TRAHISON! LE MENSONGE! LE DANGER!

UNE HISTOIRE CREPITANTE D'ACTION SUR LE PLUS DANGEREUX METIER AU MONDE

L'Espionnage

Tout cela avec

JULES BERRY
RENÉE ST-CYR

dans

LES LOUPS ENTRE EUX

avec une distribution éclatante

PIERRE RENOIR
GINA MANÈS
PIERRE MAGNIER
MARCEL VALLÉE
DE BUCOURT

D'aujourd'hui à vendredi le 5 février

En programme double avec

Armand BERNARD

dans L'ECOLE des JOURNALISTES

avec Colette DARFEUIL, Pierre STEPHEN, Milly MATHIS

Les folles aventures de deux journalistes amateurs

A L'EMPIRE

"MORE THAN A SECRETARY"

Haute comédie, assaisonnée du poivre de la satire, du sel de la farce et du sucre de l'idylle, voilà qui décrit le succulent divertissement qui passera au théâtre Empire, où le film Columbia, "More Than A Secretary", prend l'affiche aujourd'hui pour un engagement de 7 jours.

Ce sont Jean Arthur et George Brent qui jouent les rôles principaux, aidés et soutenus dans leur folle équipée par Lionel Stander, Ruth Donnelly, Reginald Denny et Dorothea Kent. Leurs folles collectives dans l'intérêt de la santé et de l'idylle constituent le clou de la saison au double point de vue des scènes romanesques et de la comédie désopilante.

Le dialogue est dû à la plume d'un corps d'écrivains, des as de leur métier, parmi lesquels se trouvent Matt Taylor, l'auteur de "More Than A Secretary" sur lequel ont calqué leur histoire originale Ethel Hill et Aben Kandel, et Dale Van Every et Lynn Starling, qui a façonné le scénario final.

Jean Arthur remporte encore de grands succès dans un rôle comique qui rappelle ses mémorables performances dans "Ex-Mrs. Bradford", "Mr. Deeds" et "Adventure in Manhattan". Brent, comme d'habitude, est un jeune premier qui fait battre les coeurs, dont l'excursion dans le comique de "More Than A Secretary" constitue un succès terrifique. Jamais on ne l'a vu sous un meilleur jour.

Le second film met en vedettes Warren Hull et Jean Muir. Il est intitulé "Fugitive in the Sky". Un film d'actualités et quelques sujets courts complètent le programme. Les représentations seront continues aujourd'hui et demain.—(Comm.)

L'OPERA DE NEW-YORK

La Troupe Columbia à Québec les 15, 16 et 17 février. Liste des principaux artistes.

La Troupe d'opéra Columbia de New-York, dont on nous annonce la visite pour trois jours commençant le 15 février, nous fera entendre de nombreux artistes dans un répertoire aimé. Cette troupe qui remporte les plus grands succès et joue devant des salles archi-combles à Philadelphie, Brooklyn, New-York, Rochester, Scranton, Reading, Springfield et ailleurs, est formée des artistes suivants:

Ténors: Mario Palermo, Joseph Kallini, Costante Sorvino et Alfonso Attanasio.

Sopranos: Luisa Caronina, Grace Bowman, Dilda Mustano, Carmen Roselle.

Barytons: Alfredo Chigi, Edeard Laye, Raoul Carrere.

Mezzo-sopranos: Louise Cassiotti, Gretchen Heller, Clara Brooks.

Basses: Foster Miller, Walter Hemmerly.

En plus de ces principaux artistes, l'orchestre de 20 musiciens sera dirigé par le maestro Walter Grigatis, et les choristes, tous de New-York, sont sous la direction de Ray Connell.

La scène sous la direction du metteur en scène Allessandro Angelucci.

La troupe comporte donc un personnel de plus de soixante artistes, musiciens et choristes qui nous présenteront le magnifique programme qui suit. Lundi le 15 février "Rigoletto"; mardi le 16 février, "Carmen"; mercredi en matinée le 17 février, "Lucie de Lammermoor" et mercredi soir "Faust".

Les billets seront en vente le 8 février au Palais Montcalm.—(Comm.)

AU CLASSIC

ETHEL MERMAN et EDDIE CANTOR dans "STRIKE ME PINK", au théâtre Classic à partir d'aujourd'hui.

RIALTO
AUJOURD'HUI

Edwige Feuillère, Claude Dauphin
'La Route Heureuse'

aussi

Jan Kiepura, Gladys Swarthout
"Give us this Night"

nouvelles et comédie

MATINEE: 10c — SOIREE: 15c

Palais Montcalm

Samedi soir, 30 janvier
Grand Gala de Danse

L'incomparable danseur japonais

NIMURA

et

LISANE KAY

"Le Gala de danse de Nimura et Lisane Kay constitue une attraction de danses réellement originales et captivantes".—Le Figaro.

Billets 75c à $1.50
en vente au Palais Montcalm

CLASSIC

Vous allez pouffer de rire à cette fête de folle joie!

Eddie Cantor, Ethel Merman
Sally Eilers, les Goldwyn Girls, dans
"STRIKE ME PINK"

Le roman de Sinclair Lewis dont la franchise a stupéfié le monde.

Pat O'Brien, Josephine Hutchison
Guy Kibbee, Louise Fazenda dans
"I Married A Doctor"

"Vitaphone Billboard", Vaudeville

FESTIVAL-CONCOURS DE MUSIQUE DU QUEBEC MONTREAL

Le Festival commençant le 5 avril est ouvert à tous les amateurs sans considération de nationalité ou de lieu de résidence. Il comprend les classes de concours suivantes:

Musique vocale, choeurs d'enfants, sociétés chorales, solistes, voix de femmes, d'hommes et d'enfants. Instrumentistes: ensemble et solistes pour le piano, le violon, le violoncelle et l'orgue.

La section anglaise comporte de plus des classes littéraires et d'art oratoire.

Les formules d'inscription et plus amples informations s'adresser au secrétaire honoraire:

Dr J.-Robert Talbot,
192, rue St-Cyrille, Québec

Les formules d'inscriptions doivent être adressées à la secrétaire, à Montréal, avant le 1er mars.

Sept hommes ... Une femme ... au Canadien

VERA KORENE et FERNAND GRAVEY les vedettes du film SEPT HOMMES... UNE FEMME... que le Canadien présente, cette semaine, en primeur avec la reprise d'un film musical populaire.

AU VICTORIA

C'est un programme de grande valeur qui prend l'affiche aujourd'hui au Victoria. Il a été choisi tout spécialement pour marquer le début d'une nouvelle année, une année de succès nouveaux et toujours plus étonnants!

Il s'agit du film "Nuits Moscovites", mettant en vedette les trois célèbres artistes Annabella, Harry Baur et Pierre Richard-Willm. Une distribution unique dans les annales du film français.

En outre de ces vedettes, il faut nommer Tino Rossi dans un intermède de chant accompagné par Alfred Rode et son orchestre tzigane; Spinelly, Roger Karl, Germaine Dermoz et Daniel Mendaille. Que pourrait-on demander de plus et de mieux.

Quant au film ..... c'est une palpitante histoire d'amour se déroulant entre une jolie infirmière, un brillant capitaine de l'armée russe et un marchand très riche, fiancé à la jeune fille. Mais celle-ci résiste au mariage que lui impose sa famille. C'est le beau capitaine qu'elle aime. Le marchand inventera alors la pire machination pour perdre le capitaine et il viendra bien près de réussir. Seulement les amoureux sont toujours protégés par le hasard. Une fois encore il mettra à jour la machination et les deux jeunes gens pourront goûter un bonheur sans mélange.

Annabella, Harry Baur et Pierre Richard-Willm sont tout simplement superbes. Que pourrions-nous dire de plus? Le film abonde en scènes dramatiques, en grands tableaux et en surprises de toutes sortes. Les décors sont vastes et beaux. Le metteur en scène Granowsky a bien servi Pierre Benoit qui est l'auteur de la nouvelle inédite qui a inspiré cette fresque de la vie russe en 1916. Bref, un autre grand succès du film français.

Pour compléter ce programme réellement magnifique et hors concours, la direction du Victoria a choisi un beau documentaire sur la Normandie, cette radieuse province de France et la comédie "Allo, Allo James" tirée de la chanson célèbre "Tout va très bien Madame la Marquise".

(Communiqué).

SEPT HOMMES... UNE FEMME... AU CANADIEN

Avec Tono Rossi dans Marinella sur demande populaire. — Vera Korene et Fernand Gravey sont les vedettes de Sept hommes... une femme...

Sept hommes... une femme... qui débute aujourd'hui au Canadien est un film qui passe pour la première fois à Québec directement du St-Denis de Montréal où il vient d'obtenir un succès énorme. C'est un film original qui rencontrera les goûts les plus différents, et dans lequel Yves Mirande a mis son esprit particulier, nuancé de finesse, une intrigue qui séduit, des artistes d'un talent sûr, animant des personnages originaux et qui ressemblent à tant de gens rencontrés tous les jours, des situations comiques, des scènes où l'humour domine, où plane parfois une émotion légère, une critique ironique des travers de chacun. Dans Sept hommes... une femme... on verra Vera Korene avec Fernand Gravey entourés de Larquey, Saturnin-Fabre, Maurice Escande, Robert Arnoux, Félix Oudart et Pierre Feuillère.

"MARINELLA"

L'autre grande attraction au programme d'aujourd'hui au Canadien est Marinella le grand succès de Tino Rossi. Il n'est plus nécessaire de faire l'éloge de Tino Rossi. Ce nom est sur toutes les lèvres; tous les jours la radio, à tous les postes, nous le fait entendre et sa voix si chaude, si prenante est aujourd'hui la grande vedette de l'actualité musicale. Marinella est non seulement un film, simple prétexte, pour le présenter au public mais une oeuvre charmante, originale, comique et dramatique à la fois qui donne à Tino Rossi l'occasion de prouver qu'il est aussi bon comédien que chanteur. — Communiqué.

CE SOIR AU PALAIS MONTCALM

Les danseurs fameux Nimura et Lisane Kay

Nous avons publié hier le superbe programme que danseront ce soir au Palais Montcalm les fameux danseurs de l'orient, Yeichi Nimura et Lisane Kay. Ce programme est tout ce qu'il y a de plus intéressant et d'attrayant, par sa nouveauté et son originalité. A ceux qui veulent des représentations artistiques du meilleur goût, un spectacle d'art ostrant vraiment de l'ordinaire et de la banalité, nous ne pouvons que conseiller d'être au Palais Montcalm ce soir pour ce remarquable récital de danse. C'est une soirée, croyons nous, qui va marquer et laisser le meilleur souvenir à tous ceux qui aiment les belles choses.

Le concert commencera à 8 heures et 30 précises. Il reste de bons sièges aux prix modiques de 75c à $1.50 en vente au Palais Montcalm.

(Communiqué)

AU CAPITOL

"LE VAGABOND BIEN-AIME", dernier film de Maurice Chevalier, est une comédie-romance d'un genre européen basée sur le célèbre roman de W. J. Locke et constituera la principale attraction au théâtre Capitol, pour cinq jours à compter du 31 janvier.

L'incorrigible Maurice, dans cette production française Columbia, est entouré d'une distribution impeccable de favoris internationaux, les principaux rôles étant remplis par Betty Stockfeld, Hélène Robert, Serge Grace, Madeleine Guitty (jamais dégrossie, soit physiquement soit dans ses manières et Fernand Ledoux, de la Comédie Française.

L'intrigue, dont les lecteurs du roman doivent se ressouvenir, nous fait voir devant les yeux le contraste bien démarqué qui existe entre les dessous de la vie courtisane londonienne et la vie paysanne française, toute d'optimisme et de bonne humeur. L'histoire concerne le gai et insouciant Gaston de Nérac (Maurice Chevalier), qui doit se résigner à renoncer à la main de Joanna Rushworth (Betty Stockfeld) en faveur de son riche rival le comte de Verneuil (Fernand Ledoux) qui tirera ainsi le père de Joanna de la ruine financière. En un effort pour oublier son idylle brisée, Gaston parcourt les routes romanesques de la France ensoleillée, rencontre la croquante Blanquette (Hélène Robert), se joint à elle et à son boheme Orchestre Paragot", chantant et dansant pour un peu d'or dans les rues et les auberges des villages de province.

Quand le Comte de Verneuil meurt, Joanna, qui découvre la vérité à propos du départ de Gaston, se met à sa recherche et elle le retrouve enfin dans un petit café-concert tout à fait français. L'idée des tourteraux séparés est encore de s'épouser, mais Gaston de Nérac, maintenant connu sous le nom de Paragot, décide au dernier moment que son vrai bonheur réside en Blanquette ainsi qu'en la vie heureuse de troubadour vagabond qu'il a connue depuis avec elle.

Les toilettes de ce film sont des créations nouvelles de Schiaparelli et de R.-E. Stern. Des modes nouvelles, mesdames!

Chevalier chante un bon nombre de gaies chansonnettes françaises, qui sont depuis la coqueluche de Paris, et composées spécialement pour ce film par MIREILLE et Heyman, avec orchestration de Darius Milhaud.

Comme second film, le Capitol présentera également "Hollywood Boulevard" avec John Hallday et Robert Cummings.—Communiqué.

ANNABELLA AU VICTORIA

PIERRE RICHARD-WILLM et ANNABELLA dans "NUITS MOSCOVITES" qui prend l'affiche aujourd'hui au Victoria.

A L'ARLEQUIN

Commençant samedi matinée. Programme extraordinaire

Harold Vance présente une grande Comédie Musicale Canadienne sous la direction de M. Oscar Valade, le plus populaire metteur en scène pour ce genre de spectacle intitulée SWIFTY FAIT SON DEVOIR avec comme principaux rôles Swifty, Paddy Shaw, Buster Brown, Oscar Valade, Pizzi Wizzi, Paulo Nantel, Rollande Labelle, Baloune, etc., en plus 2 sketches comiques par Swifty et Co. Spécialités chantées par Paulo Nantel et les principaux artistes de la troupe. En plus la Directeur a décidé de garder à l'affiche pour une deuxième semaine les 2 grands numéros de Vaudeville, le fameux Zamatof, Xylophoniste de premier ordre, et la fameuse accordéoniste Alice Jean, fils de Boston, dans deux numéros nouveau genre pour une journée supplémentaire seulement, 3 grandes Vues St-Louis Kid Mr. Deeds goes to town et Arizona Riders. Lundi à 12 minuit, Grande représentation avec toute la troupe. Lundi soir, grande Soirée d'encyclopédie $10.00 en prix, les questions doivent être sur l'histoire, de Géographie ou d'Arythmétique. Mardi et mercredi matinée et soirée Vaisselle. Vendredi, Grande Soirée d'encan nouveau genre, première fois à Québec, ne pas oublier changement complet de programme de vue mercredi en matinée, donc avec un programme aussi élaboré nous espérons voir le théâtre rempli à sa pleine capacité samedi et toute la semaine prochaine.

(Communiqué)

FILM PALPITANT AU CINEMA DE PARIS

RENEE SAINT-CYR et JULES BERRY dans "LES LOUPS ENTRE EUX", film palpitant d'action aujourd'hui même au Cinéma de Paris en programme double.

EMPIRE

COMM. AUJOURD'HUI

Cher patron,

Voici mon dernier avis: cessez de dicter et commencez à penser — à moi. Je suis ahurie de votre idée qu'une jolie fille est comme une maladie.

Avril est arrivé à Manhattan et je voudrais me faire aimer de vous — sinon!

Mat: 25c
Soir: 34c

JOYEUSE HISTOIRE:
La Belle et le Patron
— au rythme tendre et souriant de "Theodora Goes Wild"!

JEAN ARTHUR · GEORGE BRENT

dans les folles actions de la dame qui veut être plus qu'une secrétaire.

More THAN A SECRETARY

with LIONEL STANDER

aussi: WARREN HULL — JEAN MUIR, dans
"FUGITIVE IN THE SKY"
Comédie — Sujets courts — News

Il fait bon bâiller! L'idylle m'ennuie, mais les critiques disent que c'est là un film très comique!

CONTINUEL LES 2 PREMIERS JOURS DU PROGRAMME
VOUS NE REVERREZ PAS CES FILMS AVANT 6 SEMAINES

Capitol

5 JOURS!!!!

(Jusqu'à jeudi inclusivement)

Le grand film français d'optimisme et de bonne humeur.

Continu le 1er jour de 1 h. à 11 heures: "Vagabond bien-aimé" à 1. 3.55; 6.45, 9 h. 35.

Mat.: 25c (1er jour: 25-35c
Soirs: 30-40c

PROFITEZ DES RARES OCCASIONS D'ALLER VOIR UN FILM PARLANT FRANCAIS, AU CAPITOL, POUR ALLER VOIR

MAURICE CHEVALIER

dans un film COLUMBIA français

"Le VAGABOND BIEN-AIMÉ"

avec BETTY STOCKFELD
Hélène ROBERT, Serge GRAVE
Madeleine GUITTY et
Fernand LEDOUX
de la Comédie Française

SECOND FILM:
à 2 h. 25, 5 h. 20, 8.10 h. p.m.
"HOLLYWOOD BOULEVARD"
avec JOHN HALLIDAY
ROBT. CUMMINGS

Dernière Fois Aujourd'hui
Burgess Meredith et Margo
dans "WINTERSET" à 1 h., 4 h. 05; 6 h. 45, 9.50.
Aussi
Bobby Breen et May Robson
dans "Rainbow on the River" à 2 h. 20; 8. h. 10.

CANADIEN

COMMENCANT AUJOURD'HUI

POUR LA PREMIERE FOIS A QUEBEC
Directement du St-Denis de Montréal.

L'AME MASCULINE MISE A NU!

VENEZ FAIRE UNE ETUDE COMPLÈTE DE L'HOMME

Vera KORENE dans
7 HOMMES... UNE FEMME!
d'Yves MIRANDE
avec FERNAND GRAVEY
SATURNIN FABRE · MAURICE ESCANDE
PIERRE LARQUEY · FELIX OUDART
ROGER DUCHESNE · ROBERT ARNOUX
PIERRE FEUILLERE

Et pour répondre au désir de milliers de personnes . . .

"LE CHANTEUR"

TINO ROSSI

avec YVETTE LEBON et CARETTE

Les plus sensationnels révélation lyrique de l'année

dans MARINELLA

REP. CONTINUELLE TOUS LES JOURS . . .

HORAIRE:
"Sept Hommes" à 2.30, 5.30, 8.30,
"Marinella" à 1.00.. 4.00, 7.00, 10 hrs.
Bientôt: SACHA GUITRY dans PASTEUR

SAMEDI ET AUTRES JOURS DE SEMAINE
AVANT 5 HRS .21 TAXE .04

AMUSEMENTS

AU CARTIER

Amoureux dans le film et nouveaux mariés dans la vie réelle, DICK POWELL et JOAN BLONDELL figurent sur l'écran du théâtre CARTIER à partir d'aujourd'hui. Ils sont à la tête d'une distribution toute d'étoiles de la cinquième et plus grande édition de ce qui est devenu une institution nationale : "GOLD DIGGERS OF 1937".

PRINCESS

Il n'a pas son pareil ! C'est le plus grand comédien des temps modernes!

Charlie Chaplin

avec Paulette Goddard dans

"Modern Times"

(Titres en français)

Mystère... Intrigue... Idylle...laissent une trace de feu dans les joyeuses capitales de l'Europe.

"SECRET AGENT"

grand film d'espionnage avec Madeleine Carroll et Robert Young

"DARKEST AFRICA", ép. 11 — Fox News, "Vitaphone Headliners"

(Vaudeville)

FRANCAIS

• SPECIAL ! 4 ATTRACTIONS •

1ère fois dans le bas de la ville

"KING of the DAMNED"

MUTINERIE —3,000 hommes en révolte... une femme seule... et le "Roi des damnés" la condamne de force à l'épouser...

2.—UN GRAND CHEF-D'OEUVRE

KAY FRANCIS dans "THE

"WHITE ANGEL"

L'histoire sublime de l'immortelle héroïne dont le manteau de garde-malade noirci par la fumée des champs de bataille... devint le symbole sans tache du sacrifice des "Dames en blanc"!

3e LES 5 JUMELLES DIONNE dans "Dionne's Christmas Party"

4e Flash Gordon : Buster Crabbe

CINEMA DE PARIS

Après le succès du film "Deuxième Bureau", il est naturel que la sortie du film "Les Loups entre eux" (suite du premier) soit impatiemment attendue du public. Il prend l'affiche aujourd'hui même au Cinéma de Paris. Adapté au second roman de Ch.-R. Dumas, "Les Loups entre eux" s'apparente à "Deuxième Bureau" de plus d'une manière avec toutefois plus de légèreté, plus de fantaisie. Cette histoire d'espionnage a été adaptée avec adresse par le réalisateur qui y a joint de nombreux détails amusants, diverses aventures épisodiques qui corsent les grandes lignes plus sévères du sujet. Disons tout de suite qu'il n'est pas du tout nécessaire d'avoir vu "Deuxième Bureau" pour apprécier "Les Loups entre eux". Chaque film forme un tout complet et indépendant.

Toute l'action du film tourne autour d'une capsule de masque anti-gaz dont les espions allemands s'emparent en cambriolant un laboratoire militaire français. Cette capsule, le commissaire Rancourt ira la reprendre à Berlin, au domicile même du général von Raugwitz, chef de l'espionnage allemand il sera secondé dans sa folle aventure par une jolie espionne française dont la présence compliquera quelque peu les choses.

Félicitons les acteurs de ce drame à l'action bien menée, Renée Saint-Cyr si jolie ; Jules Berry comédien élégant et racé ; le distingué Georges Prieur, Jean Debucourt et Pierre Renoir toujours si consciencieux l'un et l'autre, Camille Bert, Pierre Magnier, Roger Duchesne et le fin et tendre Bernard Lancret.

Tous ont joué avec le bel esprit d'équipe si nécessaire au succès de ce genre de productions.

Le second film sera "L'Ecole des Journalistes" dans lequel Armand Bernard, Pierre Stephen et Colette Darfeuil se taillent un gros succès de rire qui sera apprécié du public amateur de films gais. Celui-ci l'est franchement et aussi longtemps qu'il dure à l'écran.

(Communiqué).

AUJOURD'HUI AU CINEMA RIALTO

EDWIGE FEUILLERE (à gauche) dans une scène du film "LA ROUTE HEUREUSE", qui prend l'affiche aujourd'hui en programme double au cinéma RIALTO.

CARTIER D'AUJOURD'HUI A MARDI

ALIGNEZ-VOUS. LE PLAISIR COMMENCE !

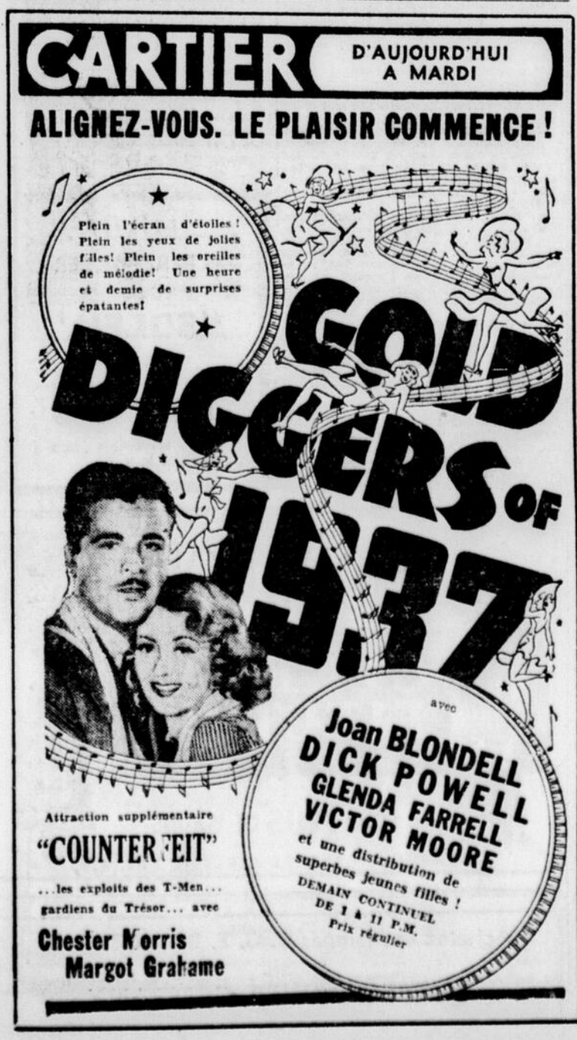

L. Stander, J. Arthur et Geo. Brent à l'Empire

Ces trois populaires artistes sont en tête de la distribution de "MORE THAN A SECRETARY" qui prend l'affiche de l'EMPIRE aujourd'hui, avec un autre bon film et plusieurs sujets courts.

AU PRINCESS

PAULETTE GODDARD et CHARLIE CHAPLIN dans "MODERN TIMES", au théâtre Princess jusqu'à mardi soir.

Line Zilgien à la Basilique mercredi prochain

Programme que donnera la jeune organiste virtuose.

Le concert d'orgue qui sera donné mercredi soir prochain à la basilique de Québec par Mlle Line Zilgien, organiste de St-Luis-en-l'Ile, de Paris, sera un véritable régal artistique.

La brillante jeune virtuose jouera le programme suivant qui est du plus grand intérêt pour les amateurs de musique d'orgue. Mais ce programme a aussi la rare qualité d'être très varié et à la portée même de ceux qui ne sont pas très au courant de la musique.

Voici ce beau programme :

I

Passacaille et Fugue . . . J. S. Bach
Chorals . . . . . J. S. Bach
a) O homme, pleure tes péchés.
b) Chrétiens, réjouissez-vous !
Symphonie de la 29e cantate, J. S. Bach

II

Rapsodie sur des cantiques bretons . . . . . Saint-Saëns
Esquisse en ré bémol . . . . Schumann
Sonate No 6 (Variations) . Mendelssohn

III

Scherzo de la 4e symphonie . Widor
La Nativité . . . . . Messian
a) Les bergers
b) Les Anges
Prélude et fugue en sol mineur. Dupré

Les personnes qui désirent assister à ce magnifique concert d'orgue, le seul à Québec cette année par une grande virtuose d'Europe, peuvent se procurer des billets chez M. G. A. Grondin, rue Buade, aux prix de 75c et 50c.

"KING OF THE DAMNED" AU FRANCAIS

NOAH BEERY et CONRAD VELDT dans "ROI DES DAMNES", au FRANCAIS avec le grand chef-d'oeuvre de "WHITE ANGEL" avec KAY FRANCIS.

ARLEQUIN OSCAR VALADE présente SWIFTY fait son devoir

COMEDIE MUSICALE CANADIENNE

OSCAR VALADE PIZZI WIZZI | PAULO NANTEL BUSTER BROWN | ROLLANDE LABELLE BALLOUNE, etc.

SKETCHES par

2 PIZZI WIZZI et toute la troupe **2**

PAULO NANTEL dans les plus nouvelles chansons — BUSTER BROWN dans un numéro SPECIAL

NUMEROS DE

2 VAUDEVILLE 2

(DEMAIN programme de vues SPECIAL) 3 grandes vues (Mr. DEEDS GOES TO TOWN) (Arizona Raiders)

ST. LOUIS KID representation continuelle

aussi lundi matin REPRESENTATION DE MINUIT avec toute la troupe.

BOB PASTOR A TENU LES 10 RONDES DEVANT JOE LOUIS

Le jeune poids-lourd de New-York a fait plus que tenir tête au redoutable boxeur de Détroit. — La Presse Associée émet l'opinion que Louis n'eut l'avantage que dans cinq rondes. — Quatre allèrent à Pastor, et l'autre fut nulle. — Le verdict des officiels, qui fut unanime, fut copieusement hué par l'assistance. — 18,864 personnes payèrent leur entrée.

UNE RECETTE DE $111,570.60

Par Alan Gould, de la Presse Associée.

Madison Square Garden, New-York, 30 —Devant plus de 18,000 spectateurs, Joe Louis a défait aux points Bob Pastor hier soir dans une bataille de 10 rondes qui présenta un des plus étranges spectacles encore offerts au Garden depuis plusieurs années.

Montant dans le ring avec les paris 10-1 contre lui, Pastor avait un désavantage de presque 25 livres. Mais il utilisa son jeu de pieds avec un tel succès qu'il dura les 10 rondes sans être sérieusement endommagé, et encore moins sans avoir été envoyé au tapis.

La Presse Associée donna seulement cinq rondes à Louis, les première, quatrième, cinquième, huitième et neuvième. Pastor prit la seconde, la troisième, la sixième et la dixième, tandis que la septième fut nulle.

L'arbitre Arthur Donovan et les deux juges, George Le Cron et Charley Lynch, furent unanimes à déclarer Louis vainqueur.

Les spectateurs, dont le nombre officiel fut de 18,864 avec une recette brute de $111,570.60, huèrent le verdict et raillèrent Louis quand ce dernier quitta l'arène.

Pastor, qui est le premier poids-lourd à durer la limite contre Louis depuis que Joe fut défait par Max Schmilling en juin dernier, ne perdit même pas le ruban gommé qu'il portait au-dessus de l'oeil gauche quand le combat commença.

Howie Morenz espère pouvoir jouer en 38

Le sensationnel centre des Canadiens est peiné de ne pouvoir terminer la saison, mais il croit qu'il pourra reprendre son poste l'an prochain. — Howie est dans la N. H. L. depuis 14 ans.

Montréal, 30. — (Par Sydney Gruson, de la Presse Canadienne) Gisant sur un lit d'hôpital pour au moins six semaines à cause d'une double fracture à la jambe gauche, Howie Morenz passa la main sur sa figure, qui montrait clairement les effets d'une nuit sans sommeil, et dit tranquillement :

"Ne me croyez pas encore fini. Cela prit 14 ans à m'arriver, et on ne m'a pas manqué. Mais je ne suis pas encore fini".

Howie, rayé de l'alignement des Canadiens au milieu d'une fructueuse campagne, sait qu'il est fini pour la saison; peut-être pour toujours. Mais, après une légère pause, il dit d'attendre avant de se prononcer.

"Je vais vous dire pourquoi. Toutes les fois que j'ai été blessé auparavant — et j'ai reçu passablement de coups — je me suis dit : "Ce n'est rien, ça reviendra". Et c'est ce qui est arrivé, et c'est ce que je fais encore cette fois-ci.

"Peut-être que ma jambe se rétablira et qu'elle sera aussi bonne qu'avant. Peut-être le contraire arrivera-t-il, et, alors..."

Howie se souleva sur le lit et fit un effort pour sourire. "Certes", dit-il, "j'aurais aimé terminer cette saison. J'étais de retour avec Cec (Cecil Hart, gérant des Canadiens) et avec les autres et tout allait bien. Si j'avais pu terminer cette saison, j'aurais été satisfait.

"Vous savez", rappela le Météore de Stratford, "Cec avait l'habitude de me dire : "Si tu avais seulement ma tête et tes jambes, quel joueur de hockey tu serais !"

"Et", d'interrompre la jolie Mme Morenz, assise près du lit, "la première chose que tu dis en revenant à toi, après l'opération, hier soir, fut : "Eh bien, Cec. Si j'avais seulement tes jambes et ma tête, je serais encore un joueur de hockey".

"Oui ?" murmura Howie. "Je ne me souviens pas".

Beaucoup de télégrammes se trouvaient près de Howie, venant de joueurs adversaires. Howie leur jeta un coup d'oeil ainsi qu'à quelques bouquets de fleurs, et il continua :

"Vous savez, il y avait quelque chose qui me manquait en moi-même quand je m'alignai pour d'autres clubs, les deux dernières saisons. C'est quelque chose d'ancien — vous savez ce que je veux dire — et je l'ai retrouvé quand je suis revenu avec les Canadiens. Et maintenant je dois rester ici deux mois.

"Cela fait plus mal que ma blessure, qui pourtant fait très mal".

Cette fracture à une jambe est la plus sérieuse blessure de Howie dans presque 14 ans dans la N. H. L. Il se cassa un pouce, il y a cinq ans, dans une partie de détail. Il reçut aussi différentes blessures aux jambes, mais jamais aussi sérieuses que celle qu'il s'infligea quand il tomba après que son patin se fut accroché à la rampe, jeudi soir.

"Ceci servira peut-être de leçon aux jeunes. Je ne me suis jamais servi de mes orteils pour patiner; si je l'avais fait, j'aurais probablement pu tourner. Alors je ne serais pas ici et j'aurais peut-être terminé la saison avec un autre club détenteur de la coupe Stanley".

"Mais les Canadiens la gagneront. Attendez et vous verrez. Et, souvenez-vous, ne me comptez pas encore comme fini".

DI MAGGIO EN GREVE

New-York, 30. — (P. A.) En refusant de signer son contrat, hier, Joe Di Maggio, sensationnelle recrue des Yankees, a porté à six le nombre des joueurs récalcitrants chez les champions du monde. Les autres sont Lou Gehrig, Johnny Murphy, Vito Tamulis, Jake Powell et George Selkirk.

A STE-CATHERINE

Dimanche dernier, l'équipe de hockey du 6e rang de Ste-Catherine a rencontré l'Ecole Forestière de Duchesnay et l'a blanchie au score de 7-0.

Malgré ce score élevé, la partie fut très intéressante.

Voici l'alignement des vainqueurs : Buts, Félix Beaumont; défenses, Jean-Marie Drolet, Louis-Arthur Drolet; centre, Martin Bowles; ailes, Lauréat Paquet et André Drolet. Substituts, Arthur Bowles, Lucien Drolet, Robert Savard.

HOCKEY

CE SOIR

DANS LA N. H. L.
Montréal à Toronto
Américains à Canadiens
INTER. AMERICAINE
Pittsburgh à Cleveland
Syracuse à Springfield
Providence à Philadelphie
GROUPE SENIOR
Royals à Ottawa

DEMAIN

DANS LA N. H. L.
Montréal à Chicago
Canadiens à Americains
Détroit à Boston
INTER. AMERICAINE
Cleveland à Syracuse
Philadelphie à Pittsburgh
Providence à New-Haven
GROUPE SENIOR
à Montréal :
Ottawa vs Verdun
Royals vs Victoria
à Québec :
Canadiens vs Quebec Aces
LIGUE INTERMEDIAIRE (détail)
Central à La Tuque

HOCKEY A L'ISLET

L'Islet, le 28 janvier 1937

Au rédacteur sportif,
"L'Evénement",
Québec.

Cher monsieur,

Seriez-vous assez bon de faire paraître les quelques lignes qui suivent dans votre journal.

Dimanche, le 24 janvier, avait lieu sur la patinoire du club "Fonderie de L'Islet", à L'Islet Station, une partie de hockey entre le Fonderie de L'Islet et le Bonsecours de L'Islet Village. Contrairement à ce que nos bons amis de la Station ont eu l'audace de faire marquer sur certain journal, Bonsecours remporta la victoire par le score de 4 à 3 sur son rival, qui n'avait rien évité pour s'assurer une victoire.

L'on ne peut en effet passer sous silence le fait que le club receveur avait averti l'arbitre, avant la partie, de se bien tenir sur ses gardes, car ils ne pouvaient admettre de défaite sur leur terrain. C'est ce qui explique qu'à deux reprises, lorsque l'arbitre voulut punir un joueur du club Fonderie de L'Islet tous les joueurs de ce club firent mauvaise figure à l'arbitre et le menacèrent de le sortir de la glace. Ceci explique aussi la façon peu cavalière de certains joueurs de ce même club qui lancèrent la rondelle dans la boîte des joueurs du club Bonsecours, espérant priver ce club de quelques-uns de ces joueurs et gagner la partie.

Malgré toutes ces basses manoeuvres, ils ne purent atteindre leur but ; mais ne pouvant admettre une si humiliante défaite, ils jugèrent bon, pour conserver le quelque peu de popularité qui leur reste, de faire annoncer par les journaux qu'ils avaient annulé.

Nous espérons que le club en question se servira de la voix de "L'Evénement", que je remercie de son hospitalité, pour rectifier son erreur volontaire, et nous sommes assurés d'avance que cette tactique lui ramènera quelques-uns des nombreux partisans qu'il a perdus.

A bon entendeur : salut.

Vous remerciant à l'avance,
Votre tout dévoué,
Joseph M.

LE POOL

Arthur Lachance, ancien champion de Québec au pool, a gagné son match contre Frs Simard, de Limoilou, au score de 500 à 318

La première partie eut lieu à la salle Leroux, et se termina par 250 à 193, en faveur de Lachance. L'autre rencontre fut disputée à la salle paroissiale de Limoilou, et Lachance l'emporta de nouveau par 250 à 125.

Communiqué.

LE BOURGEOIS A DISPOSE DES ACES JUNIORS, HIER SOIR, AU SCORE DE 6-3

Dans une joute régulière de la ligue Junior, le Bourgeois a disposé des Aces juniors hier soir, à l'Aréna, au pointage de 6-3, pour rester dans la lutte pour une position de détail.

Après cette rencontre, les Castors de la ligue Junior, et le Central, de la ligue Intermédiaire, joueront une partie d'exhibition qui se termina au score de 2-2.

SOMMAIRE

1re période:
1—Aces, Bélanger, (Doré) . . 5.00
2—Bourgeois, Thivierge (Maheux) 15.00
3—Bourgeois, Labrecque (Jalbert) 17.00
Punitions: Lachance, Savard, Turcotte, 2.
2e période:
4—Aces, Savard (Delisle) . . 17.00
Punitions: Jalbert (maj.), R. Bélanger (maj), J.-M. Bélanger, mineure et majeure) Reason, O'Doherty (maj)
3e période:
5—Bourgeois, Gagné (Labrecque —Jalbert) 4.00
6—Bourgeois, Nadeau (Maheux) 13.00
7—Aces, Kent (Brown) . . 16.00
8—Bourgeois, Labrecque (Butler) 18.00
9—Bourgeois, Labrecque (Maheux) 19.00
Punitions: Kent, Savard, (maj.)
Arbitres: Morency et Giguère
Chronométreur: Jos. Lapointe.

QUATRE SKIEURS SONT INSCRITS DANS LA COURSE DES TAVERNIERS

Quatre skieurs se sont enregistrés dans la course de huit milles du club Feuille d'Erable, qui aura lieu le 6 février prochain, lors du festival de l'Association des Tavernes de Québec.

Ce sont : Gilles Bélanger, Bernard Lacroix, Pierre Bélanger et Paul-E Marquis. D'autres entrées suivront sous peu.

x x x

On nous communique aussi que Pierre Asselin, de St-David, a inscrit une équipe dans la course de chiens de 20 milles, qui sera courue dimanche, le 7 février. Il paraît qu'il fera la vie dure aux mushers du district.

On a déjà mis en vente les billets pour le grand gala sportif qui sera présenté à l'Aréna, le 8 février.

Voici la liste des dépots : Taverne Jos. Clark, 851, St-Vallier, tél. : 3-0515 ; Taverne Centrale, 283, St-Joseph, tél. : 4-0101 ; Taverne Royale, 32, Dorchester, tél : 4-0071 ; Elp. Mallette, coin Ste-Geneviève et D'Aiguillon ; A. S. Q., 1,090 1-2, St-Vallier, tél. : 2-0215.

On pourra se procurer toutes les informations concernant ce festival en appelant Geo. Nadeau, de l'A. S. Q., tél. : 2-0215, après 7 heures du soir.

LES PICHENOLLES

OLYMPIQUE CHAMPION

Pour la troisième année consécutive, soit depuis la fondation de la ligue de St-Malo, l'Olympique a remporté le championnat. Après avoir perdu les trois premières parties d'une série de 5 dans 9, les champions se sont magnifiquement ralliés pour disposer du "runner-up" le Pepsi-Cola.

L'Olympique gagne ainsi la coupe Claire-Fontaine, emblème du championnat. Les deux parties qui décidèrent de la victoire furent gagnées par W. Hébert et P. Bélanger.

Voici les sommaires:

H. Gignac .15 0 0 15 5 10 0—50
W. Hébert 2 18 17 3 13 19 6 16-100
G. Légaré . . 5 0 0 0 10 1— 16
P. Bélanger .12 21 19 23 6 15—1000

PAUL.

DE RETOUR

Newark, N. J., 30. — (P. A.) Vince Dundee, ancien champion poids-moyen du monde, tentera une campagne de retour.

Inactif depuis 14 mois après plusieurs défaites, il a annoncé hier qu'il retournerait dans le ring dans deux mois, avec le titre qu'il a déjà détenu comme but.

LE GOLF

Winnipeg, 30. — (P.C.) Les tournois pour les championnats de golf féminins "open" et fermés au Canada en 1937 seront tenus à Winnipeg au mois de septembre, a annoncé hier Mme Douglas Laird, présidente de la branche manitobaine de l'Union de Golf Féminine du Canada.

La date et l'endroit n'ont pas encore été choisis.

VICTOIRE DU COURVILLE

Le St-Louis de Courville a défait le Notre-Dame-de-la-Recouvrance, hier soir, au score de 4-1.

Les miettes de l'histoire

(Suite de la page 17)

matière.

Le maréchal Lyautey, alors ministre de la Guerre, était fixé sur ces espionnages de parlementaires quand, dans une séance secrète de la Chambre, il s'écriait :

"J'ai au sujet des fuites de documents des renseignements pénibles et je refuse de m'expliquer ici, parce que je suis certain que le secret ne serait pas gardé."

Que tout cela est triste.

JEAN-BERNARD.

(reproduction interdite).

TARZAN et la DEESSE des MAYAS

Episode No 12

Par Edgar Rice Burroughs

(Copyright Edgar Rice Burroughs Inc.)

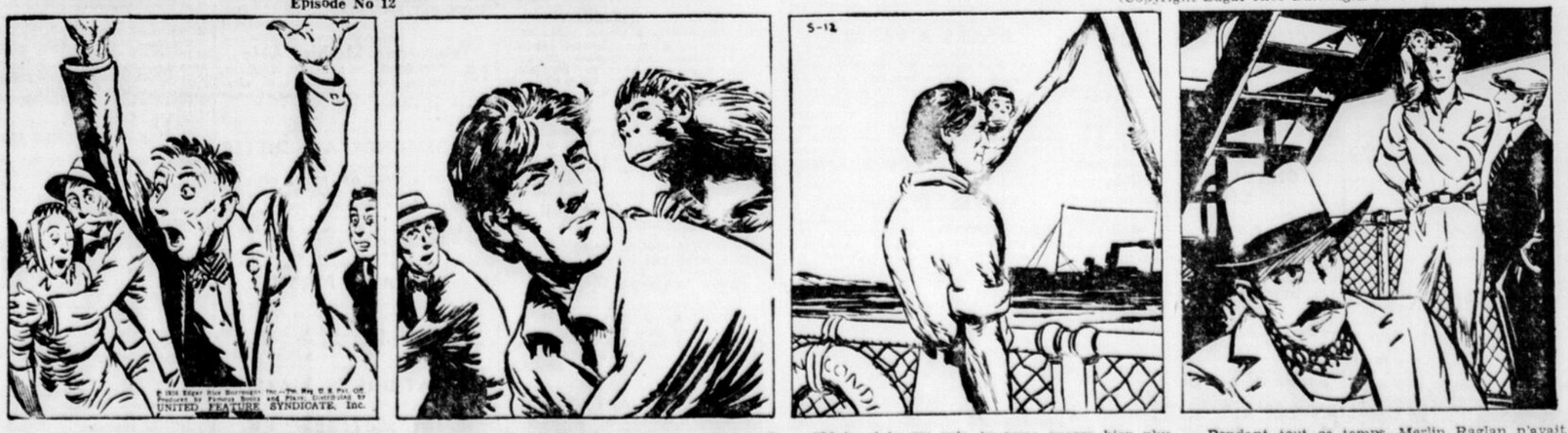

En apercevant ces deux yeux qui le fixaient dans l'obscurité, George prit la fuite en nuriant de peur. L'instant d'après, il était sur le pont, criant : "Des bêtes sauvages ! Des carnassiers !" Nkima—car c'est du petit singe qu'il s'agissait—pris de peur à son tour, grimpa sur le pont à la suite de George. Des femmes s'évanouirent ; d'autres se mirent à crier.

George continuait de fuir sur le pont, comme s'il avait été poursuivi par tous les fauves de la jungle. Mais Nkima s'arrêta bientôt. Ayant aperçu Tarzan, il sauta sur son dos et s'agrippa à son cou. "Nkima", lui dit le géant blanc en souriant, "que viens-tu faire ici ?" Ne t'avais-je pas défendu de me suivre ?" "Nkima avait peur seul dans la jungle", répondit le petit singe en pleurnichant.

"Mais, si tu me suis, tu seras encore bien plus en danger", répondit Tarzan. "Peut-être bien, mais si je dois mourir, je veux mourir près de Tarzan." Le géant blanc sourit de nouveau. "Comment as-tu donc pu monter dans la grande embarcation sans être vu ?" demanda-t-il. Le petit singe fit une grimace. "Les hommes sont stupides ; Nkima est fin !"

Pendant tout ce temps, Merlin Raglan n'avait pas perdu Tarzan des yeux. Il ne connaissait qu'un homme au monde capable de comprendre les singes et de se faire entendre d'eux. Martling s'était donc assuré des services de Tarzan pour aller à la conquête de la Déesse Verte ! Raglan frissonna. Puis, serrant les poings, il murmura : "Cette fois-ci Tarzan ne gagnera pas !"

Si vous avez des LOGEMENTS à louer publiez une petite annonce dans L'EVENEMENT

COMMERCE — PROFESSIONS — METIERS
LE GUIDE
Du service que vous désirez chaque jour

DENTISTE

Dr Emile Beaulieu
1, RUE SAINT-JEAN, téléphone: 2-7862.
26janv.-3mois-C.D.H

AMUSEMENT

On danse
BEAUCOUP A QUEBEC et dans les environs et beaucoup ne savent pas danser. Allez donc apprendre, en quelques leçons à l'Ecole Théâtre, 96, RUE ST-JEAN, directeur Jean Casino. Tél.: 4-4178.
3mars-H

CHAUSSURES D'OCCASION

Chaussures 25c et 50c
CHAUSSURES usagées, réparées à neuf, hommes 50c., 60c., 75c et 90c. ; femmes 25c., 35c., toutes pointures, mode du jour. Couvre-chaussures d'hiver pour dames 35c., 50c., 75c. Attention commandes par malle. Mandat bon poste seulement, transport frais acheteur. Demandez nos prix de gros. G. GIUMONT, 132, Bayard Téléphone : 2-4521.
4janv.-26fs-C.D.H

CAPOTS, MANTEAUX, HABITS

Grande Occasion
LINGE SECONDE-MAIN. Capots hommes $1.00 à $3.50. Manteaux dames 90 à $2.50. Blouse habit, 75c, enfant 50c. Robe 35c. Coutil 78c. Chapeau homme 55c. Cravate 09. Malle gratis. Linge pour défaire 10 lbs $2.88, 15 lbs $3.58. Satisfaction garantie. Escompte de 10% sur commande $10 et plus. La Maison Canadienne, 86 RUE ST-PAUL, Québec. 20janv.-20fs-C.D.H

HABITS, ROBES, MANTEAUX,

Sensation à 21 St-Joseph
MONTREAL JOBBING vous offre de vraies économies. Faites une visite. Notre stock d'hiver vient d'entrer: Capots, manteaux pour hommes, dames et enfants stock de $7,500.00. Prix très bas. Vendeurs prenez occasion de vous faire quelques plastres pour les fêtes en vendant pour vous, réduction de 35%. Catalogue fourni gratuitement sur demande. Linge de tous genres. Plus bas prix en ville. Montreal Jobbing, 21 RUE ST-JOSEPH, Québec.
27janv.-26fs-C.D.H

HUILE POUR BRULEURS

J.-L. Harton Enrg.
SERVICE IMPERIAL. N'hésitez pas quand vous aurez besoin d'huile pour vos brûleurs, appelez toujours la maison de confiance, J.-L. Harton Enr., 129 LATOURELLE, pour votre satisfaction. tél. : 4-4508.
4janv.-26fs-G.H

ARTICLES DE SPORTS

Achetez à crédit
CHEZ CHS-A. PARENT Enrg., où vous trouverez assortiment complet d'articles de sport; vaisselle, fantaisies, lampes-potiches, tapisserie, aluminium, granit. Paiements mensuels sans intérêt. Chs-A. Parent, 106 ST-JOSEPH, tél.: 4-2451.
23janv.-26fs-C.D.H

ATELIER DE SERRURIER

Coffres-forts et Clefs
ON OUVRE ET REPARE toute marque de coffre-fort. Aucune charge si l'ouvrage n'est pas fait à votre satisfaction. Confection de toutes sortes de clefs, aiguisage de patins, réparation de parapluies. Coffres-forts usagés à vendre. P. AUBUT, 174½, rue Du Pont, Québec. Tél.: 2-8440.
Sam.-lundi-merc.-au 30 avril 1937-C.D.H

CHAPEAUX POUR DAMES

La Mode Parisienne
REDUCTION DE 25% et 35% sur tous les modèles, français et autres chapeaux en magasin. LA MODE PARISIENNE, 9 rue St-Jean, tél.: 2-1971. 26janv.-6fs-C.D.H

CONFECTION POUR DAMES

30 à 50% de réduction
SUR PRIX DE GROS. Balance de manteaux d'hiver, garnis de fourrures, valeur de $10.75 à $30.00 à écouler de $4.75 à $15.00. Lot de robes de crêpe de soie à $1.25; lot de robes en crêpe de soie à $2.25; autre lot de robes en crêpe de soie à $3.25 et à $4.25. Aussi robes du soir et de toilette, chandails (pull-over) à prix très réduits. Une visite vous convaincra A.-D. SMITH, agent manufacturier, 3e plancher, immeuble Orkin, 64 St-Joseph, Québec.
7janv.-26fs-C.D.H

PLANCHER DE BOIS DUR

Sablage sans poussière
PLANCHER posé et sablé à la perfection. Seul représentant du fini le plus résistable et de la cire non-glissante imperméable. S'adresser E. DUFOUR, 99¾ d'Aiguillon, tél.: 3-3237.
21janv.-26fs-C.D.H

Sablage sans poussière
POUR PLANCHER IDEAL. — Dufour est sans rival. Posage, sablage planchers bois dur. Prix défiant toute compétition. E. DUFOUR, 99¾, D'Aiguillon, tél.: 3-3237.
Sam. au 26 déc.-H

"L'EVENEMENT" est édité et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "Le Soleil Ltée", Henri Gagnon, président.

TARIF des annonces classifiées L'EVENEMENT TEL.: 2-6412
Chef du Service :—
J.-A. MORISSET
Téléphone le soir 6719

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion, 6 insertions CONSECUTIVES pour le prix de quatre.
NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel, 1 centin.

23 SUCCURSALES
où vous pouvez donner les annonces au même taux qu'au bureau :

DEPT. DES PETITES ANNONCES DE L'EVENEMENT	Tél.: 2-6412
ALEXANDRE DELISLE, 117, rue de la Couronne	Tél.: 4-0553
ALLIANCE LIMOILOU, Ltée, 138, 5e Rue	Tél.: 4-0581
EUGENE PARENT, 29, Avenue du Collège, Ville Beauport	Tél.: 4-5373
M. EDGAR GAGNON, 766, rue St-Vallier	Tél.: 4-0422
J.-E. GIGUERE, tabaconiste, 233, rue St-Joseph	Tél.: 3-0738
J.-A. LEVESQUE, 146, 3e Rue	Tél.: 4-0320
RENE DION, 786, rue St-Vallier	Tél.: 4-0472
Mme L.-P. GARNEAU, 470, St-François	Tél.: 3-0032
Mlle R. CLOUTIER, 1131, rue St-Vallier	Tél.: 7840
Pharmacie J.-U. DEMERS, 430, rue St-Jean	Tél.: 2-6106
Mlle BIGAOUETTE, tabaconiste, 1251, rue St-Vallier	Tél.: 4-0431
M. TROTTIER, 595 de la Canardière	Tél.: 4-0081
JOS COTE (Ltée), Succursale No 2, 26, rue St-Jean	Tél.: 4-0574
Succursale No 3, 332 rue St-Jean	Tél.: 2-0203
Succursale No 4, 15, rue Buade	Public Tél.: 3-0288
Succursale No 5, 459, Saint-Joseph	Tél.: 4-0592
Succursale No 6, 321, rue St-Joseph	Public Tél.: 4-0082
Succursale No 7, 436, rue St-Jean	Tél.: 4-0431
Succursale No 8, 108, rue St-Joseph	Tél.: 4-0484
Succursale No 11, 176, 3e Avenue	Tél.: 4-0633
Succursale No 12, 27, rue St-Joseph	Public Tél.: 2-0395
Succursale No 13, 15, Chemin Ste-Foy	Public Tél.: 4-0262
Succursale No 14, 353, rue St-Paul	Tél.: 2-0111

CHAUFFAGE, BOIS, CHARBON

ACHETEZ LE COKE
LE SEUL combustible en sac dont la pesée est garantie. Prix 25c. le sac livré. La tonne (libre) $10.50. Appelez 8088 pour notre projet de chauffage. QUEBEC POWER Co.
23janv.-26fs-34H

Coke .25c la poche
POMMES pour cuire 5c la douzaine, petite morue, 3 lbs pour 25c, fletan 20c. lbs, filets blancs 15c. lbs, morue salée 8c. lbs, grosse jarre marmelade 25c. J.-NOE RONDEAU, 6 Lachevrotière, tél.: 2-0256.
23janv.-26fs-34H

Charbon frais miné
REÇU continuellement des mines dans chars fermés, net et sec, pas plus cher. Nous livrons aussi le charbon en petites quantités, pour l'accommodation des clients. L'ACHANCE & FRERE, 211 Dorchester, tél.: 3-3521. 27janv.-26fs-34H

COKE 20 cts
5 POCHES POUR $1.00, livré dans toutes les parties de la ville. S'adresser A PICHER, 221 Boisseau tél.: 4-0314.
4janv.-26fs-34H

DIVERS A LOUER

A vendre ou échanger
POUR PETITE MAISON seule, évaluation pas trop élevée, ou autres garanties et capital pour fournir le retour, une salle de pool et billard avec comptoir lunch et shoe-shine, qui rapporte des revenus de $25 à $30 par jour. Personne intéressée avec capital voulu, pourra prendre le tout immédiatement. S'adresser Salle Leroux, 385, ST-PAUL, édifice Château Champlain. 28janv.-5fs-36R

DIVERS

RADIO DEFOREST-CROSLEY, en parfait ordre. Costume de skis, bottes et skis pratiquement neufs. Occasion pour acheteur sérieux. S'adresser 2-1464.
30janv.-1fs-44B

EMPLOI DEMANDE, HOMME

UN HOMME, plusieurs années d'expérience dans la reliure de tous genres prendrait position comme tel ou tout emploi comme gardien de nuit, concierge, etc. Fournira bonnes références. Ecrire CASIER 234 L'Evénement. J.N.O.-47B

DIVERS A VENDRE

GRATIS. Demande 50 ou 100 paquets graines jardin, à 5cts, un joli cadeau est donné, tels articles de toilette, article de fumeur, lingerie, robe coton, pour femme, demoiselle, ustensiles en aluminium. Plus vous en vendrez plus la prime sera belle. J'accepte seulement bons poste ou argent avec commande, pressez-vous, donnez votre commande. EDOUARD PAQUET, St-Zacharie, Beauce 5janv.-26fs-43B

ELEVES DEMANDES

MLLE STURTON, 93 Crémazie, tél.: 9571 — Cours anglais. Spécialité heure au goût de l'élève, enseignement garanti, sténographie et clavigraphie illiguées. Traduction faite sur demande.
20mars-j p o.-46E

MISS ALLEN, professeur d'anglais, 196 St-Jean, Appt. 9, TEL.: 2-3331 enseignement rapide de la conversation anglaise et de la correspondance d'affaires. Leçons privées ou en petits groupes. L'anglais s'apprend en le parlant. Longue expérience à Toronto, Londres et 7 ans à Québec Merc.-sam.-lundi-26fs-46B

PERSONNES SERIEUSES désirant faire un cours privé d'anglais. Se présenter personnellement chez Mlle ARBIQUE, institutrice graduée d'Ontario, 2 rue Collins, Apt. 4.
mardi-jeudi-samedi-6fs-au 30janv.-46H

UNE INSTITUTRICE anglaise désire avoir des élèves pour l'anglais Méthode courte et rapide. Conversation, une spécialité, excellentes références si désirées. Miss L. ROCHE, 183, avenue des Erables, tél.: 5982, 30janv.-6fs-46H

FEMMES DEMANDEES

DAMES DEMANDEES pour couture légère chez soi. Bons solaires. Travail envoyé frais payés. NATIONAL MANUFACTURING Co., Dépt. 31, Montréal.
16janv.-7fs-52B

FOURRURES

MANTEAU EN SEAL, garni de martre d'Alaska, à vendre à bon marché S'adresser 38, RUE LATOURELLE.
21déc.-26fs-59B

HOMMES DEMANDES

AVEZ-VOUS UNE AUTOMOBILE? Vendez nos arbres de qualité garantie, produits connus partout, d'après notre nouveau système de coupons. Vendez pour 25% de plus. Vendez tous les jours, neuf tours hebdomadairement. LUKE FRERES, Pépiniéristes, Montréal. 9janv.-4fs-65B

HOMMES AMBITIEUX, 19 ans et plus demandés pour apprendre la profession de détective. Bons salaires. Récompenses. Intéressant cours d'étude par correspondance. Renseignements gratuits. Ecrivez à MAURICE-L. JULIEN, C. P. 25, Station T. Montréal. 9janv.-4fs-65B

HOMME DEMANDE pour territoire Rawleigh de 800 familles. Ecrivez aujourd'hui. RAWLEIGH'S Dept. ML, 595-SA-M, Montréal, Can. 29janv.-2fs-65B

LOGEMENTS A LOUER
HAUTE-VILLE

CHEMIN GOMIN — Logement 8 chambres, plus chambre de bain, propre, balcon, cour et cave, garage. Libre immédiatement si désiré. S'adresser E. BROUSSEAU, 255, St-Jean, tél.: 2-5768.
30janv.-6fs-73H

LOGEMENT MODERNE, chauffé, à louer, situé rue St-Jean. Bon poste pour médecin ou autre professionnel. S'adresser BOITEAU & TURGEON, notaires, 435 St-Jean, 2-3430. 27janv.-6fs-73B

LOGEMENT A LOUER, 7 chambres, plus chambre de bain, chauffé si désiré. S'adresser Mme HENRI ROYER, 125 ave Monk, tél.: 3-1858. 28janv.-6fs-73B

RUE CHARLEVOIX, No 15, logement du bas, 5 appartements plus chambre bain, chauffé, planchers bois dur. Prix spécial pour petite famille $30.00. S'adresser Dr A. DION, 24, Côte du Palais. Tél.: 2-2183, soir 2-6589. 25janv.-6fs-73H

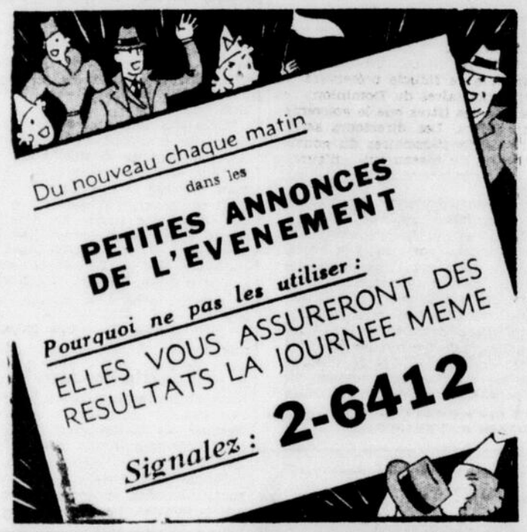

BELVEDERE

AVENUE BOUGAINVILLE, Chemin Ste-Foye, St-Patrice, Côte d'Abraham, logements 5-6-7 pièces, plus bain, chauffés, garage si désiré. S'adresser EMILE PRENETTE, 75 St-Laurent, tél.: 3-4840—7949—6933. 8janv.-26fs-73H

AVENUE MAISONNEUVE, No 66, logement 6 pièces, plus chambre bain chauffé, garage si désiré; 61 Lasarre, 5 pièces, plus chambre bain, appareil de chauffage. S'adresser LOUIS CAREAU, 127 Scott, tél.: 2-3088. 23janv.-26fs-73H

Appartement Ste Foye
COIN MURRAY, logements 5-6 pièces, plus chambre bain en tuile, glacière électrique, planchers bois dur, chauffés, eau chaude à l'année, service du concierge. Rue Saunders, nos 52-54, 5 pièces, plus chambre de bain, non chauffé. S'adresser sur les lieux. 12janv-26fs-73H

LOGEMENT A LOUER, 216 ave Brown, 8 chambres, plus chambre de bain, chauffé et avec garage. S'adresser à 218 AVE BROWN, tél.: 5349. 27janv.-8fs-73H

Quartier Belvedère
RUE CREMAZIE, 5 pièces, plus bain, chauffé, rue Bourlamaque, maison neuve, 4 pièces, plus chambre de bain, chauffé. Magasin à louer rue Bourlamaque. S'adresser ROSAIRE DUPUIS, 194 Ave Des Erables, tél. : 3-4217.
9janv.-26fs-73H

318 ST-CYRILLE, coin Manrèse, plain-pied, 10 chambres, plus chambre de bain, 3e étage, chauffé, eau chaude à l'année, fini moderne. Informations TEL.: 3-3412. 30janv.-6fs-73B

ST-ROCH J.-CARTIER

LOGEMENT A LOUER, 144 Blvd Charest, 12 appartements chauffés, bain, grenier, hangar, cour, $55.00 par mois. S'adresser ELZ. TURCOTTE, hôtel Clarendon.
25janv.-6fs-73H

LOGEMENT A LOUER, 7 chambres plus chambre de bain, avec électricité et gaz, situé à 311 St-Vallier. Pour informations s'adresser à 30 LOCKWELL, ou par téléphone 4-1963. 28janv.-6fs

S. JEAN-BAPTISTE

RUE ST-CYRILLE, No 533, logement 7 pièces, plus chambre de bain tuile, chauffé, eau chaude à l'année, amélioration modernes. S'adresser TEL.: 3-1208.
27janv.-6fs-73B

RUE ST-CYRILLE, rue Latourelle, Ave Des Oblats: logements 3-4-6 pièces, plus chambre bain, chauffés ou non chauffés. S'adresser 24 BOURLAMAQUE, tél.: 6779. Vend.-sam.-lundi-1fev.-73H

179 GRANDE ALLEE, maison à louer. Pour informations téléphoner M. GAUVIN, 4-3645 ou 3-4873.
27janv.-6fs-79B

MEDECIN

DOCTEUR CHS RINFRET, voies génito-urinaires, médecine générale et petite chirurgie. Traitements électriques. 59 ST-JOSEPH App. 101. Heure de bureau: 9 h. à 11 h. a.m., 2 h. à 4 h. p.m., le soir de 7 h. à 8 h. TEL.: 4-4061. 20janv.-26fs-H

Dr RENE PLAMONDON
E-ELEVE des Hôpitaux de Paris. Maladies vénériennes et de la peau, 15 RUE LACROIX. Tél.: 2-3052. Heures de bureau: 10 à 1 h. et 2 à 6 heures. Le soir sur entente. 8janv.-26fs-H

NETTOYAGE

TEINTURERIE DORCHESTER — Teinturerie, nettoyage, pressage de tête-ments pour dames et messieurs. Nettoyage de fourrures, tapis, etc. Attention spéciale aux commandes de la campagne. Nos 116-120, RUE DORCHESTER, tél.: 4-3484
2oct.-12mois-H

Teinturerie Mathieu Ltée
15 ST-ALBERT, tél.: 4-1600. Teinture, nettoyage à sec, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Service prompt et courtois. Acceptons commande par malle. 27janv.-26fs-Net-H

ON DEMANDE A ACHETER

ACHETONS VIEIL OR, VIEIL ARGENT, bijoux, montres, chaînes, dents, pièces d'or, argenteries diverses, payons plus hauts prix. Evaluations gratis. RAFFINERIE DE L'EST, 74, St-Joseph, chambre 10 Edifice St-Cyr, tél. : 3-4097
11 jan. 26fs-66H

ANIMAUX PERDUS

PERDU — Chien policier noir et jaune. Récompense promise si rapporté à 24 COTE DU PALAIS, ou téléphoner 2-1003.
30janv.-6fs-88B

REPARATIONS DE MATELAS

ROYAL MATTRESS CO.
NOUS REPARONS et stérilisons différentes qualités de matelas, feutre-laine, crin et matelas à ressorts. Attention spéciale aux appels téléphoniques TEL.: 3-0303. 167 Avenue Renaud. 11 jan-26fs-H

REPARATIONS DE MATELAS Faites réparer vos vieux matelas. Manufacturons matelas neufs. Réparations sommiers. LOUIS ROUSSEAU, 486, 3ème avenue, Limoilou, tél.: 4-1480. 31déc.-26fs-H

NON CLASSIFIEES

FEU REDUCTION 50%
LINGERIE, neuve et seconde main, endommagée par eau et fumée seulement. Tout sera vendu à 50% de réduction. Venez en foule prendre avantage de cet offre qui durera 8 jours seulement. Remarquez bien l'adresse MONTREAL JOBBING, 21 St-Joseph, Québec.
15janv.-12fs-115H

DENTISTE

Dr ALPHONSE DION
24 COTE DU PALAIS, Chirurgien-Dentiste, tél.: 2-2153 Heures de bureau : à 12 a.m., 2 à 5 p.m. Le soir sur appointement. 8oct.-12mois-n-o-H

IMMEUBLES

Emile Brousseau
IMMEUBLES-ASSURANCES
255 ST-JEAN — TEL.: 2-5768
COIN AVE PARK et Fraser, maison 8 chambres, plus bain, système chauffage, grand terrain, aucune rente terrain, prix d'occasion.
BERVEDERE. — Maison semi-détachée, 3 logements, très bien finie, donnant bons revenus, aucune rente terrain. Prix $10,000.
FAUBOURG ST-JEAN BAPTISTE Maison 4 logements, en bon état, grande cour. Vente prix modéré. 12janv.-26fs-114H

JOS ASSELIN
IMMEUBLES, Propriétés et terrains à vendre, dans toutes les parties de la ville. Plusieurs occasions en mains. S'adresser 311½ ST-JOSEPH, tél.: 3-3396.
21janv.-26fs-114H

Devenez propriétaires
P.-P. LALIBERTE, 245 St-Cyrille, tél.: 8281
A VENDRE MAISON seule de 10 chambres plus chambre de bain, payable comme loyer.
MAISON 2 LOGEMENTS, 8 et 9 chambres, plus bain, quartier Montcalm. Conditions très faciles. 22août-12mois-114H

LOGEMENTS A LOUER
LIMOILOU

PETIT LOGEMENT, 4 pièces, plus chambre bain, chauffé, éclairé, 1ère Avenue. Conviendrait pour nouveaux mariés. S'adresser 26 ST-AMADOUR, tél.: 4-3777.
29janv.-6fs-73B

QUARTIERS DIVERS

CHEMIN STE-FOY, No 389, 1er étage, logement 7 pièces, plus bain, frigidaire, chauffé, garage; avenue Des Oblats, 317-319, logements 5-6 pièces. S'adresser TEL.: 4-5498. 27janv.-6fs-73H

LOGEMENTS A LOUER, 7 chambres, plus chambre bain, chauffés, situés 638A St-Vallier. Non chauffés 4-6; appartements situés 11C d'Argenson, 252 Prince-Edouard. Informations, TELS: 2-6403 ou 3-1345, R. Labrie. 8janv.-26fs-73H

24 RACINE: 8 chambres et chambre de bain, non chauffé.
AVE DES LAURENDITES: 6 et 8 chambres, chauffées, eau chaude à l'année, glacière électrique. Garage chauffé si désiré. Un logement de 6 chambres pour possession le 1er février.
S'adresser à CHRYSANTHE JOBIN, 182 rue Latourelle, tél.: 5338. Le soir téléphones, 6985. 3-1701 et 2-5593.
16janv.-2ufs-73H

MATERNITE

ATTENTION.— Maternité licenciée. Honnête, tranquille, repas servis dans chambres. Prix spécial sur place retenue d'avance. Aussi plaçons bébés S'adresser 10 D'ARTIGNY, tél.: 2-1966.
7janv.-26fs-26H

MAGASIN A LOUER

CANARDIERE, No 31, magasin à louer, 2 vitrines, chauffé, avec logements. Autre logement 6 chambres et chambre bain, chauffé, bien éclairé, très propre. S'adresser 33 LA CANARDIERE.
8am.-lundi-mardi-6fs-76H

MAISON A LOUER

MAISON PENSION A LOUER, 12 appartements, chauffée, chambre de bain, grenier, hangar, etc. Situé 144 Blvd Charest. S'adresser ELZ TURCOTTE, hôtel Clarendon.
26janv.-6fs-79H

A la radio

AU POSTE CKCV

SAMEDI, 30 JANVIER

7.30 a.m.—Ouverture et horaire des programmes.
8.00 a.m.—Bonjour radiophiles.
8.15 a.m.—Le réveil.
8.30 a.m.—L'heure du déjeuner.
8.45 a.m.—Orchestre George Olsen.
8.55 a.m.—Boivin & Fils.
9.00 a.m.—Cocktail matinal.
9.31 a.m.—La boîte à musique — Demandes spéciales.
9.55 a.m.—La Gerbe d'Or, Ltée.
10.00 a.m.—Sucrerie Canadienne.
10.05 a.m.—Buanderie Lévis Ltée.
10.10 a.m.—Boîte à musique.
10.30 a.m.—Heure Sylvio Marceau.
10.30 a.m.—Originalités musicales.
10.45 a.m.—Au Bal Musette.
11.00 a.m.—Programme musical
11.30 a.m.—Nos chanteurs canadiens.
11.45 a.m.—Vapex.
11.50 a.m.—Avant-midi.
12.00 p.m.—R. Raoul V. Bélanger, Enr'g.
12.00 p.m.—Laboratoire Excel.
12.05 p.m.—Lemesurier Tobacco Co — Tabac Solex.
12.10 p.m.—Kik.
12.15 p.m.—Alp. Vaillancourt.
12.30 p.m.—Chanson française.
12.45 p.m.—Au Bal Musette.
12.48 p.m.—Pertussin Ltd.
1.00 p.m.—Arex Co.
1.01 p.m.—Les nouvelles du "Soleil".
1.13 p.m.—Morisset & Frere.
1.14 p.m.—La World Restaurant.
1.15 p.m.—Avant le théâtre.
1.30 p.m.—Heure Sylvio Marceau.
1.30 p.m.—Rex Battle — Réseau.
2.01 p.m.—Taxis Idéal.
2.16 p.m.—St-Jean & Frère.
2.30 p.m.—Originalités.
3.00 p.m.—Variétés.
3.30 p.m.—Bon après-midi, mesdames.
4.00 p.m.—Le relais.
4.05 p.m.—Gabriel Guimont.
4.30 p.m.—Chez Stan.
4.45 p.m.—Le Dilettante.
5.00 p.m.—Heure Sylvio Marceau.
5.00 p.m.—Le thé de 5 heures.
5.30 p.m.—Musique entraînante.
5.45 p.m.—R. Raoul V. Bélanger, Enr'g.
5.46 p.m.—Chanson lancaise.
5.48 p.m.—Théâtre Arlequin.
6.00 p.m.—Nouvelles CKCV.
6.05 p.m.—P. Ferland.
6.10 p.m.—Tango du soir.
6.15 p.m.—Paris-Peking.
6.20 p.m.—Musique du souper.
6.24 p.m.—Pertussin Ltd.
6.30 p.m.—Laiterie de Québec.
6.35 p.m.—Club de Ski St-Louis.
6.40 p.m.—Le relais.
6.45 p.m.—Chansonnette anglaise.
7.00 p.m.—Chanson française.
7.15 p.m.—Avant le théâtre.
7.30 p.m.—Au royaume de la chanson, Paul Létourneau.
7.45 p.m.—Les étudiants.
8.00 p.m.—Piano Jazz. — L. Bastien.
8.15 p.m.—Chroniqueur CKCV.
8.30 p.m.—Les grands succès.
8.45 p.m.—La Gitane.
9.00 p.m.—Taxis Royal 9494 prés. Wilf. Sylvain et ses Campagnards.
9.30 p.m.—L'Almanach.
9.45 p.m.—Portraits et paysages.
10.00 p.m.—Orchestre.
10.15 p.m.—J.-A.-T. Lambert.
10.20 p.m.—Cie Penco Oil.
10.25 p.m.—Boutet & Fils.
10.30 p.m.—Nouvelles.
10.40 p.m.—Intermède musical.
10.45 p.m.—Canadian Press News — C.C.R.
11.00 p.m.—Reporter sportif.
11.05 p.m.—Musique de danse.
11.15 p.m.—Fermeture.

"LE CHRONIQUEUR CKCV

On ne se lasse jamais des pittoresques causeries du "Chroniqueur CKCV c'est pourquoi nous pensons faire plaisir à tous nos lecteurs en leur rappelant qu'on l'entendra, ce soir même, à 8 heures 15, au poste CKCV.

DIMANCHE, 30 JANVIER

11.30 a.m.—Ouverture et horaire des programmes.
11.31 a.m.—Heure Sylvio Marceau.
11.35 a.m.—Avant-midi.
11.55 a.m.—Lemesurier Tobacco Co. — Tabac Solex.
12.00 p.m.—Cie G. I. Lachance.
12.15 p.m.—Nouveau garage Frontenac.
12.30 p.m.—National Mint Corp'n.
12.45 p.m.—Cie J.-H. Jacques & Fils.
1.00 p.m.—Entre nous.
1.30 p.m.—Avant le théâtre.
1.45 p.m.—La romance.
2.00 p.m.—Boîte à musique — Demandes spéciales.
4.00 p.m.—Heure Sylvio Marceau.
4.01 p.m.—Qualité et publicité.
5.00 p.m.—Radio-Petit-Monde.
5.30 p.m.—La romance.
5.45 p.m.—R. Raoul V. Bélanger, Enr'g.
5.46 p.m.—La chanson française.
6.00 p.m.—Nouvelles CKCV.
6.05 p.m.—Musique du souper.
6.15 p.m.—Quebec Power Co.
6.30 p.m.—Au Bal Musette.
6.45 p.m.—W. H. Perron et Cie Ltée.
7.00 p.m.—Old City Mfg Co.

SALONS de COIFFURE

Salon de Salaberry
AVIS. — Pour avoir une bonne coiffure et tout ce qui concerne la chevelure consultez nos experts. Soyez assurés d'une entière satisfaction. Mlles Pepin, Barrette, Dufour, M. MARCOTTE, Salon de Salaberry, 617, St-Jean Tél. : 3-4780
4janv.-26fs-H

Poils Superflus
ENLEVES pour toujours par la machine "Electrolyse Multiple", la seule méthode recommandée par les médecins. SALON DE SALABERRY, 617½, rue St-Jean, tél.: 2-4780. 22janv.-26fs-S.C.H

Salon Mlle Harris
397 ST-JEAN. Permanent Shelton, $1.50 et plus. Permanent Eugène $4.00. Ond. à l'eau 35c et $50., Komol 50c., Marcel 35c Pour appointement TEL.: 4-4318.
Sam.-mardi-jeudi-14mars-H

Garanti pour 12 mois
PERMANENT GARANTI à l'huile 12 mois, avec huile française, indéfrisable, $10.00 pour $1.50 pour 10 jours seulement, aussi $12.00 pour $3.00. Donnez votre appointement immédiatement. Machine sans fils ou autres. Salon LaRose, 87 DE L'EGLISE, coin St-Joseph, tél.: 8031.
20janv.-12fs-Sal.C.H

Au Salon Maisonneuve
196 MAISONNEUVE, tél.: 4-0185. Permanents avec nouvelle machine Acmé et Thermique $2.00 à $7.00. Ond. à l'eau et Marcel 35c. Komol 50c. Mlle GALLICHAND, Coiffeuse.
Sam.-mardi-jeudi-23mars-C.H

RADIO SERVICE
Spécialistes dans la Réparation de radios
PRIX MODIQUES
Cartier Electrique Enr.
69 ave. Cartier Tél.: 3-1889

Le voyageur . . Ludwig Hofmann, basse
Alberich . . Edouard Halch, baryton
Fafner . . . Emanuel List, basse
Brunnehilde . . Kirsten Flagstad, soprano
Erda . . . Kerstin Thorborg, contralto
Un oiseau . . Stella Andreva, soprano
Chef d'orchestre : Arthur Bodansky.

CRCK, RADIO CANADA QUEBEC

SAMEDI, 30 JANVIER
à 8 h. 30 p.m.

"La Petite Symphonie de Radio Canada"

La soliste au prochain concert de la Petite Symphonie de Radio-Canada à Québec — qui aura lieu ce soir, à 8 h. 30, sera Mademoiselle Anne Merle pianiste. Le capt. Chas. O'Neill, qui dirigera l'orchestre, a préparé le programme suivant :
1.—Ouverture : "L'Enlèvement au Sérail" . . . . . Mozart
2.—L'entr'acte "Swing Song" . . Barns
La Petite Symphonie
3.—Valse "Ninette" . . . . . Elyiott
4.—Concerto en Sol mineur opus 22 . La Petite Symphonie . . . . . Saint-Saëns
Anne Merle et La Petite Symphonie
5.—Caprice espagnol "Moraina". Espinosa
6.—Sélections de l'opérette "Katinka" . . . . . Friml
La Petite Symphonie
Cette émission sera diffusée par tous les postes du réseau national de Radio Canada.

DIMANCHE, 31 JANVIER

3.00 p.m.—L'orchestre symphonique de New York.
5.00 p.m.—L'heure dominicale.
6.00 p.m.—"En ce temps-là". Adaptation radiophonique de scènes bibliques (en anglais).
6.30 p.m.—Revue des événements de la semaine par M. H.-L. Stewart.
6.45 p.m.—Le quatuor Alouette.
7.00 p.m.—L'âme solitaire.
7.30 p.m.—Rex Battle et son orchestre.
7.45 p.m.—Regards sur le monde actuel. —Conférencier, M. René Guénette.
8.30 p.m.—"Music for to-day".—Emission du MBS.
8.30 p.m.—Les joyaux de la Madone.
9.00 p.m.—"Forgotten Footsteps".
10.00 p.m.—"Atlantic Nocturne".
10.30 p.m.—M. William Morton, ténor.
10.45 p.m.—Radio-Journal (bilingue).
11.00 p.m.—"Sweet and Low".

AU POSTE CHRC

SAMEDI, 30 JANVIER

8.00 a.m.—L'heure et nouvelles Boswell.
8.01 a.m.—L'horloge musicale.
8.30 a.m.—Sommaire et club du Cou-Cou.
10.00 a.m.—Musique militaire.
10.15 a.m.—Extraits d'opéras.
10.30 a.m.—Concert varié.
11.00 a.m.—Pot-Pourri musical. — L'Association des Aveugles.
11.15 p.m.—Poèmes symphoniques.
11.30 a.m.—Piano populaire.
11.45 a.m.—Variétés musicales.
(Suite à la page 14)

7.15 p.m.—La chanson française, présentation St-Cyr & Frère.
7.30 p.m.—Causerie. — Ligue des Propriétaires.
7.45 p.m.—Pierrot et Colombine.
8.00 p.m.—Les variétés musicales, prés. La Brasserie Champlain Ltée.
8.15 p.m.—Le médecin Mélomane.
8.30 p.m.—Le mystérieux Bernoso.
9.00 p.m.—Récital de piano Lucile Dompierre.
9.30 p.m.—Orchestre symphonique World.
10.00 p.m.—Orchestre Argentin.
10.15 p.m.—J.-A.-T. Lambert.
10.20 p.m.—Cie Penco Oil.
10.25 p.m.—Boutet & Fils.
10.30 p.m.—Nouvelles du soleil.
10.40 p.m.—Intermède musical.
10.45 p.m.—Canadian Press News. —C.C.R.
11.00 p.m.—Programme musical.
11.15 p.m.—Fermeture.

AU POSTE CRCK

VENDREDI, 29 JANVIER

5.00 p.m—L'orchestre du Château Frontenac.
5.15 p.m.—Horaire des émissions.
5.16 p.m.—Variétés.
5.30 p.m.—G. R. Markowsky et son orchestre.
5.45 p.m.—Cours de la bourse.
6.00 p.m.—En dinant.
6.30 p.m.—Le disque pour tous.
7.00 p.m.—La voix de la sécurité.
7.15 p.m.—Les Cavaliers de LaSalle.
7.30 p.m.—Radio-Journal français (première édition).
7.37 p.m.—Radio-Journal anglais.
7.45 p.m.—Le trio Lyrique.
8.00 p.m.—Cesare Sodero, ses chanteurs et son orchestre.
8.30 p.m.—Sérénade Acadienne.
9.00 p.m.—"Let's All go the Music Hall.
9.30 p.m.—Pirouettes.
10.00 p.m.—"Ye Olde Medicine Showe".
10.30 p.m.—Mademoiselle au piano.
10.45 p.m.—Radio-Journal français.
10.52 p.m.—Radio-Journal anglais (édition finale).
11.00 p.m.—L'heure exacte. Le courrier du nord.
11.30 p.m.—Fin.

SAMEDI, 30 JANVIER

1.50 p.m.—Opéra du Metropolitan de New York; relais de la NBC.
5.30 p.m.—Ozzie Williams et son orchestre.
5.45 p.m.—Cours de la bourse
6.00 p.m.—"Nickelodeon", relais de la NBC.
6.30 p.m.—Le disque pour tous.
7.00 p.m.—Gérald Duranleau, ténor.
7.15 p.m.—Enrico del Greco et son orchestre.
7.30 p.m.—Chant par Beart Pearl.
7.45 p.m.—Chronique bibliographique par Maurice Hébert.
8.00 p.m.—"Cotter's Saturday Night".
8.30 p.m.—La Petite Symphonie de Radio-Canada à Québec.
9.00 p.m.—"Mantilles et Castagnettes.
9.30 p.m.—Lu

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles.

BERGEVIN. — A Québec, le 29 janvier 1937, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Joseph-Alexandre Bergevin, époux de Maria Guy.
Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 8 rue Hébert, à 8 heures 45, pour la Basilique et de là au cimetière St-Charles.
30janv.-2fs

BERNIER. — A Lévis, est décédée, le 29 courant, à l'âge de 72 ans, madame Joseph Bernier, épouse de M. Joseph Bernier.
Les funérailles auront lieu lundi matin, à 9 heures, à Notre-Dame de Lévis.
Inhumation au cimetière de Lauzon.

DARVEAU. —A Québec, le 29 janvier 1937, à l'âge de 51 ans, est décédé M. le docteur Victor Darveau, époux de dame Clara Létourneau.
Les funérailles auront lieu mardi matin, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 68, Ave des Oblats, à 8.45 heures, pour l'église de St-Sauveur, et de là au cimetière St-Charles.
Il était membre du bureau médical de l'Union St-Joseph du Canada, Ottawa.
30janv.-2fs

DEMERS. — A Notre-Dame-du-Chemin, le 28 janvier 1937, est décédé, à l'âge de 76 ans et 6 mois, Idolphe Demers, époux de dame Anna DesRochers.
Les funérailles auront lieu lundi matin, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 126 rue des Franciscains, à 8 heures et 45, pour l'église N.-D.-du-Chemin et de là au cimetière Belmont.
29jan.-2fs

LACHANCE. — A Jacques-Cartier, le 28 janvier 1937, à l'âge de 72 ans et 1 mois, est décédée Dame Eugénie Lapointe, épouse de Sieur Arthur Lachance, employé du Syndicat de Quhgec.
Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 187, rue des Commissaires, à 8.45 heures, pour l'église de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles.
29janv.-2fs

MORASSE. — A St-Sauveur, le 29 janvier 1937, à la résidence de son grand-père, M. J.-B. Verret, à l'âge de 3 ans et 4 mois, est décédé Raymond, enfant de M. Adrien Morasse, employé du Quebec Power, et de dame Albertine Verret.
Les funérailles auront lieu lundi, à 4 heures.
Départ de la maison mortuaire No 756, rue St-Vallier, à 3.45 heures, pour l'église de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles.
30janv.-2fs

PARADIS. — A Québec, le 28 janvier 1937, à l'âge de 58 ans et 10 mois, est décédée Marie-Aglaée Turgeon, épouse de Jos.-Alphonse Paradis, ass-surintendant d'Assurance de la Province.
Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 416 rue St-François, à 8 heures 45, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.
29janv.-3fsB

ROUTHIER. — A l'hôpital St-Sacrement, le 29 janvier 1937, à l'âge de 41 ans, est décédée Dame Yvonne Beaulieu, épouse de Lauréat Routhier.
Les funérailles auront lieu lundi matin, à 9.30 heures.
Départ de la maison mortuaire, à 9.25 heures, pour l'église de Ste-Foy et de là au cimetière de la paroisse.
30janv.-2fs

TREMBLAY. — A Québec, le 28 janvier 1937, est décédée, à l'âge de 75 ans et 6 mois, dame Marie Martel, épouse de feu Charles Tremblay.
Les funérailles auront lieu lundi matin, à 8 heures.
Départ de la maison mortuaire, 63 Châteauguay, à 7 heures et 45, pour l'église de Notre-Dame-de-Grâce et de là au cimetière St-Charles.
28jan.-2fs

SERVICES FUNERAIRES

Réduction 33 1-3

AVIS. En plus de bas, chemises, chapeaux et tout article de deuil Le Magasin aux 1000 Cravates est renommé par ses cravates à 50c. GAUVIN & GAUVIN 336 St-Jean, tél.: 2-1804, rés. 7412.
15jan.-26fs-S.F

AU SALON FLEURI ENRG.

COURONNES MORTUAIRES corbeilles et décorations de toutes sortes, grandes variétés de fleurs naturelles et artificielles Spécialité fleurs pour Tag-Day 862, RUE ST JOSEPH tél 5068
au 30 janv 3?

TEINTURERIE LA SALLE

75-77, RUE ST-DOMINIQUE Vos travaux de teinture seront exécutés avec soin en cas de deuil Aussi pressage et nettoyage vêtements hommes et femmes Satisfaction à tous TEL. 2-4048
18déc 3mois-S.F.H

A VENDRE. Maison deux étages, en briques, 47 rue Déziel, 9 appartements, chambre de bain, chauffage eau chaude, cave, garage, cour, jardin, bonne condition. S'adresser 44 RUE FRASER, Lévis.
22janv.-6fs-80B-L

TRIBUTS FLORAUX
Prix modérés chez
McKenna
FLEURISTE
13, rue St-Jean Tél.: 2-6868

EON *le Fleuriste*
Morceaux mortuaires et Bouquets de Mariée à tous prix.
80, ST-JEAN Tél.: 4-2703

NON CLASSIFIEES

A VENDRE. — Park pour enfants, une paire de patins à tube, un carrosse anglais et une sleigh, ainsi que différentes choses à vendre. Pour informations s'adresser à M. J.-B. MORIN, 40 rue Lockwell, ou téléphone 2-6209. 1fs

HERNIE?

Mettez fin à ses tortures. Ni courroies jambières, ni emplâtres. Coussin Flexo. Tient en remontant et rentrant. Très léger et confortable. BON MARCHE Ecrire pour offre d'essai.

Smith Manufacturing Company
Dép't 194 — Preston, Ont.
Maison fondée en 1893

Tribune libre

(Suite de la page 16)

se, le conseil a cru devoir saboter les règlements, au mépris de tous les principes de saine administration. Par un amendement, il a décrété que les deux articles du règlement, l'un qui dit que le trésorier ne devra avoir aucune occupation autre que celle de trésorier, et l'autre qui décrète qu'aucun officier ne doit avoir d'intérêt direct ou indirect dans aucun contrat ou marché avec la cité, il a décrété, dis-je, que ces règlements ne s'appliquent pas au trésorier *s'il est nommé "pro tempore"*, c'est-à-dire à titre temporaire. A l'avenir, le trésorier de la ville de Québec, quel qu'il soit, pourvu qu'il ait été nommé "pro tempore", pourra donner deux heures de son temps par jour à la cité, posséder un commerce, et faire concurrence à ceux qui fournissent des matériaux à la ville, engager autant de vérificateurs qu'il voudra, avoir des intérêts directs ou indirects dans des contrats ou marchés avec la cité et personne n'aura plus rien à dire...

Cette question est bien d'actualité au moment où on se propose d'engager un trésorier permanent, avec un salaire de $12,000 par année et un contrat de quinze ans, et d'embaucher un assistant-trésorier. Les contribuables de Québec devront donc consentir à ce que la ville fasse un contrat qui lierait les administrateurs pour une somme de $180,000 pour une période de quinze années. On peut en penser ce que l'on voudra, moi je dis que cela serait odieux. Mais un gouvernement sans opposition peut tout faire. J'attire l'attention de mes concitoyens sur cette affaire et je les supplie d'avoir l'oeil ouvert pour surveiller leurs intérêts. Pour ma part, j'ai sonné la cloche d'alarme et j'entends bien continuer à la faire vibrer aux oreilles des Québecois aussi longtemps que vous me permettrez d'exprimer mon opinion dans votre journal.

Je vous remercie encore une fois, M. le rédacteur, de votre bonne hospitalité, et je vous demande encore un petit coin, la semaine prochaine, pour traiter d'autres questions intéressantes au plus haut point pour les citoyens de Québec.

UN PETIT PROPRIETAIRE.

NE PAS CONFONDRE

On est prié de ne pas confondre Mlle Maria Bacon, appartement 2, 34, rue St-Jean, avec Mlle Bacon actuellement détenue en rapport avec l'affaire Fontaine-Bernard.

MORT DE L'HON. C. MARCIL

(Suite de la page 13)

L'honorable Charles Marcil est né à Sainte-Scholastique dans la province de Québec, le 1er juillet 1860. Son père, feu Charles Marcil, était avocat. M. Marcil fit la grande partie de ses études à l'Université d'Ottawa qui lui conférait le titre de Docteur en Droit, (LL.D), en 1908. Le défunt avait embrassé la carrière de journaliste, à Montréal, dès 1880.

Il fit ses premières armes politiques dans le comté de Gaspé, où il se présenta comme candidat à la Législature provinciale contre feu l'honorable E. J Flynn, premier ministre du temps Il fut défait par 11 voix seulement; c'était au mois de juin 1897. L'année suivante, le jeune journaliste tribun subit une autre défaite lors de l'élection provinciale partielle aux Iles-de-la-Madeleine qui venaient d'être détachées du comté de Gaspé.

Mais en 1900, M. Marcil se faisait élire député fédéral de Bonaventure, et à partir de cette date, il fut sans interruption réélu aux Communes. En 1931, il remportait même la victoire avec une pluralité de 4,537 voix, ce qui était la plus considérable majorité jamais connue dans le comté. Vice-président de la Chambre en 1905, M. Marcil devenait Orateur en 1909, sous le gouvernement de sir Wilfrid Laurier. Et en 1921, il recevait l'insigne honneur d'être appelé à faire partie du Conseil privé de Sa Majesté le roi George V. Il fut assermenté à cet effet par Son Altesse Royale le duc de Connaught, gouverneur-général du Canada. L'hon. M Marcil s'occupa également pendant quelques années de la politique municipale de Montréal et il était élu échevin en 1918. Ce brillant politicien avait su gagner la confiance de ses collègues, qui l'élisaient président permanent du caucus libéral. Il occupa ces fonctions durant les sessions des trois derniers parlements.

M. Marcil avait été créé Chevalier de la Légion d'honneur en 1911. Professionnel éminemment doué, et politicien d'envergure, M. Marcil fut appelé au cours de sa féconde carrière à faire partie de plusieurs comités importants et il a pris part à des conférences d'intérêt national et même international.

A la suite de la mort de M. Marcil, il n'y a plus qu'un seul survivant du parlement de 1900. C'est l'honorable M Hugh Guthrie, ministre de la Justice dans le cabinet Bennett et maintenant président de la Commission des Chemins de fer du Canada.

ABERHART PERD UN COLLEGUE

(Suite de la page 13)

claré hier soir qu'il déplorait ce départ "en un moment critique pour les affaires de notre gouvernement, non seulement d'une manière générale, mais aussi parce que nous approchons de la session législative".

Comme celle-ci doit s'ouvrir le 25 février, on s'attend à ce que le vidé causé par le ministre démissionnaire soit comblé dans quelques jours.

UN COMPROMIS

(Suite de la page 13)

désappointement et son chagrin" devant l'attitude de l'armée.

"Je crois", dit-il dans ce communiqué, "que le Japon se trouve présentement à la croisée des chemins, et qu'il va avoir à choisir entre le fascisme et le gouvernement parlementaire".

Le général Hayashi accepta l'invitation de l'empereur à minuit, au cours d'une audience donnée au palais impérial. Dans les cercles politiques, on s'attend à ce que le premier ministre-désigné soit en mesure de former rapidement un cabinet. Son choix par l'empereur est considéré comme un compromis logique.

KING DEPLORE

(Suite de la page 13)

ment un fait sans précédent dans l'histoire politique du Canada. Il fut vice-président et président de la Chambre. Il était un des membres les plus en vue de la Chambre des Communes. Orateur éloquent, il maniait avec une égale aisance le français et l'anglais. C'était aussi un fervent de la politique et des principes du libéralisme.

"Il fut toujours aussi fidèle et loyal envers moi qu'il le fut envers sir Wilfrid Laurier. Sa mort m'affligе profondément".

REDUCTION DANS LES LIVRES

(Suite de la page 13)

283,105 sur les prêts capitaux, à titre d'intérêt de propriétaire ou d'actionnaire d'actions communes, au lieu d'une dette portant intérêt.

4—La cession par le gouvernement au réseau de $180,424,327 d'actions-capital au pair du C. N. R., dont $165,627,738 seulement paraissent au bilan.

5—Le transfert au réseau d'un capital social de $82,000,600 au pair Endu Canadian Northern Railway.

6—Le transfert au réseau d'un capital social de $18,000,000 au pair du Canadian Northern Railway, en échange de 1,000,000 d'actions sans valeur au pair du C. N. R. ayant une valeur initiale déclarée de $18,000,000.

7—Le rajustement de certains comptes ayant trait aux chemins de fer du gouvernement et au chemin de fer de la Baie d'Hudson.

8—La création d'un trust de valeurs devant détenir les titres cédés par le gouvernement et maintenir la part du gouvernement en cas de litige.

"Ce changement dans les valeurs actives, dit M. Howe, ne comporte aucun changement dans la dette nette du Canada. Toute réclamation contre le réseau au nom du gouvernement, qui est considérée comme un actif, est maintenue telle quelle.

"Le changement dans le capital ne comporte pas la disparition sur le bilan de toute somme qui fut dépensée pour fins de capitaux du réseau, c'est-à-dire qui a créé un actif vivant du réseau, bien que sa position soit changée d'un intérêt d'obligataire à celui d'une part de propriétaire".

De fait, le nouvel arrangement fait disparaître le capital social paraissant au bilan du réseau au nom du Grand Trunk Railway et du Canadian Northern Railway, qui furent fusionnés pour former le C. N. R.

Le bilan porte $165,627,738 comme étant les actions du C. N. R. détenues par le ministre des Finances. Ces actions furent émises pour remplacer les parts du Grand Trunk Railway qu'un tribunal-arbitre avait jugées sans valeur. Le gouvernement n'a rien payé pour cela et on les bifferait. Le capital du Canadian Northern détenu par le ministre des Finances est de $100,000,000 Un tribunal-arbitre a fait une valeur de $10,800,000 sur 60 pour cent de ces actions, ce qui donnerait au tout une valeur de $18,000,000. Le gouvernement a accepté l'évaluation et en conséquence, toute l'émission sera cédée et biffée pour être remplacée par une émission de $18,000,000 en actions communes du C. N. R. devant être détenues par le ministre des Finances.

Les déficits de l'exploitation devaient être traités comme des pertes, dit M. Howe, et on ne devait pas les laisser s'accumuler dans les livres de la Compagnie.

En 1932, il a été stipulé que tout déficit ferroviaire annuel devrait être comblé par le gouvernement mais aucune prévision n'a été faite pour l'intérêt sur les déficits avant celle qui continue de paraître aux livres du réseau comme étant des sommes dues au gouvernement.

Lorsque le bill sera adopté, l'intérêt du gouvernement dans le réseau sera celui de propriétaire et non pas celui de créancier ou d'obligataire. Tout surplus sur les opérations ferroviaires après paiement de l'intérêt sur les obligations dues au public sera versé au fonds du revenu consolidé du Canada.

En plus des autres réclamations contre le réseau cédées par le gouvernement, une réclamation de $15,142,633 plus l'intérêt représentant l'aide accordée au Grand Trunk Railway par la province du Canada avant la Confédération sera aussi cédée.

Il n'a pas été possible, dit M. Howe, d'effectuer la réduction des valeurs actives plus tôt à cause des réclamations légales des actionnaires de l'ancien Grand Trunk. Le Conseil Privé a récemment rejeté la cause contre le gouvernement et le réseau, mais a donné aux plaignants le droit de poursuivre le réseau en dommages-intérêts.

Pour se protéger contre toute réclamation future et maintenir le "statu quo", un trust de valeurs sera établi par le bill. Ce trust ou compagnie de fiducie préservera les droits prioritaires du Dominion et détiendra les titres que le gouvernement cédera. Les directeurs seront les hauts fonctionnaires du gouvernement et du réseau qui n'auront point de rénumération.

M. Bennett dit qu'il veut un bilan qui démontre combien d'argent la population du Canada doit payer chaque année pour tenir le réseau en fonctionnement. Il veut aussi que ce bilan montre clairement que la population a engagé un billion dans l'entreprise. Toute autre chose constituerait une tromperie, non délibérée si l'on veut, pour la peuple. Chaque fois que le C. N. R. n'honore point ses obligations, cela veut dire une imposition de plus sur le contribuable. Toute amélioration constitue un avantage pour le peuple en général.

UNE CENTAINE DE VICTIMES

(Suite de la page 13)

large de l'Ile de Borkum, dans la Mer du Nord.

A Lufthansa, les avions allemands de cette station aérienne ont reçu l'ordre de se rendre en hâte porter des vivres aux habitants des îles que l'on ne peut atteindre par mer. Plus de 100 écoliers attendaient ainsi les secours des avions.

La tempête fit rage également sur la Méditerranée, et c'est à Ajaccio, la capitale de la Corse, qu'elle s'abattit avec la plus de violence.

La neige mêlée de pluie a complètement obstrué les routes et les chemins à Metz en France, et près de Sédan, les convois de chemins de fer furent aussi retardés à cause de l'amoncellement de la neige.

On a dû se servir d'embarcations de pêcheurs, pour secourir les villageois d'une localité sise sur les bords de la rivière Allier, dans le midi de la France. Ce village est inondé. Et dans la vallée du Rhône, quantité de fermee et de routes sont aussi submergés par les eaux des rivières débordées.

DESINTOXIQUEZ VOTRE ORGANISME
avec les Herbes à "Triple Action"

Irritable, fatigué, nerveux, dyspeptique, rhumatisant, gaz et faiblesse de la vessie: débarrassez votre organisme des poisons dus à la constipation. Prenez, chaque soir, une Tablette d'HERBES INDIGENES de BLISS. Elles nettoient les intestins, les reins, stimulent la digestion. Ni drogue, ni cathartique. Action lente et sure. Supérieures aux laxatifs ordinaires. Ayez toujours à main une boîte d'HERBES INDIGENES de BLISS. Chez votre pharmacien, ou envoyez un timbre de 3c. pour échantillons gratuits de 4 jours. Dépt. Q4, Alonzo O. Bliss Medical Co., Montreal.

HERBES INDIGENES DE BLISS (Tablettes)

Désirez-vous un ameublement spécial à votre goût soit moderne ou de période
VOYEZ
E.-A. ROUSSEAU
LE MEUBLIER
et soyez assuré d'avoir satisfaction
159, du Roi - Tél. 4-4366

AVEC UNE IMPATIENCE

(Suite de la page 13)

Les officiers militaires, considérant ce que le régime nazi a accompli en quatre ans, discutent la question du service volontaire dans les colonies. La promotion est beaucoup plus rapide dans les colonies, et à tous les deux ans, ils peuvent passer un congé dans la mère-patrie.

Le peuple allemand, qui a suivi durant quatre ans son chef célibataire et moustachu, semblait être en fête hier soir. Tout indique qu'il est toujours prêt à acclamer le chancelier, même s'il décide que le moment n'est pas encore venu de satisfaire aux ambitions coloniales de l'Allemagne.

On s'attend à ce que le discours d'Hitler dure trois heures, et à ce que la plus grande partie de cette harangue soit consacrée à la politique étrangère. On dit que le procès actuel de Moscou, au cours duquel Karl Radek et les autres accusés de conspiration ont confessé qu'ils avaient recherché l'aide de l'Allemagne et du Japon pour renverser le régime soviétique, fournira à Hitler l'occasion de réitérer sa politique contre le communisme.

Il est plus que probable que le chancelier renouvellera à l'adresse de l'Angleterre ses promesses d'intentions pacifiques, et qu'il offrira peut-être des garanties concernant le respect de la neutralité de la Belgique.

TREIZE CONSPIRATEURS

(Suite de la page 13)

tes de trahison.

A.-A. Shestoff, l'un des défendeurs condamnés à mort, déclara devant le tribunal : "Tout ce que je demande, c'est d'avoir le courage d'affronter le peloton d'exécution avec le même calme avec lequel j'ai parlé devant vous. Mais si l'on me pardonnait, je servirais loyalement Joseph Staline et son régime".

Radek, soudainement vieilli et passant par des périodes de colère et d'abjection dans son ultime discours devant ses juges, admit ouvertement la trahison, mais il déclara qu'il n'avait commis qu'un crime politique, et rien de plus.

"J'admets la trahison", dit l'homme de lettres. "Je ne me défends pas. Il n'y a pas de circonstances atténuantes".

Dès que les sentences eurent été prononcées, des officiers de la police secrète environnèrent les prisonniers et, les ayant fait monter dans un camion fermé, les conduisirent à la prison Lubianka. Ils seront fusillés dans les quarante-huit heures, à moins que le comité exécutif central ne manifeste quelque clémence envers eux, ce qui semble peu probable. De plus, tous leurs biens sont confisqués au profit de l'Etat.

FAITS-DIVERS

L'Hydro en appel

Toronto, 30. (P. C.) — La Commission Hydro-électrique de l'Ontario a donné avis, de son intention d'en appeler d'un jugement du juge en chef H.-E. Rose condamnant la commission à payer à la Beauharnois Light, Heat and Power Company une somme de $573,750 en vertu des clauses d'un contrat passé en 1929.

Un service aérien pour les missions

Edmonton, 30. — Son Excellence Monseigneur Gabriel Breynat O.M.I., évêque de Mackenzie, vient de déclarer, qu'au début du mois de mars prochain, un service régulier de communication par avion avec les missions catholiques du Nord-Ouest serait inauguré.

Monseigneur Breynat a fait cette déclaration après une envolée d'inspection.

Journaliste condamné à l'amende

Toronto, 30. — (P.C.) — L'honorable juge Ainslie W. Greene a trouvé coupable de mépris de cour, M. Charles Gauthier, journaliste, rédacteur-en-chef du "Droit" d'Ottawa, pour avoir écrit un article faisant allusion au procès de Dorothée Palmer, d'Eastview, Ontario, propagandiste du contrôle de la natalité. M. Gauthier a été condamné à payer une amende de $100. et les frais encourus.

"Je ne spécifie pas directement si cet article a été écrit dans l'intention d'affecter le jugement du magistrat" dit le juge Greene, dans ses notes. Mais il me semble passablement évident qu'aucune des parties intéressées dans une cause légale non terminée, comme celle dont il s'agit ici ne devrait voir ses droits possiblement affectés par un article de cette nature."

Et le juge continue : "Je comprends fort bien que les opinions de M. Gauthier sur le sujet sont nettement tranchées, et c'est pourquoi, bien qu'il ait outrepassé la norme raisonnable, dans cet article, je crois qu'il a droit à de la considération."

Une critique

Ottawa, 30. — (D.N.C.) — M. R.-E. Finn, libéral de Halifax, s'en est pris, vendredi après-midi, aux Communes, à une déclaration de M. C. H. Carlisle, président de la Dominion Bank, publiée dans les journaux. "C'est une insulte à toute la députation de cette Chambre," a dit M. Finn. La dépêche en question attribuait à M. Carlisle les paroles suivantes : "La taxation excessive des classes peut être un actif pour la politique de parti comme moyen d'obtenir des votes mais elle retarde indubitablement le progrès et le développement nationaux." M. Finn croit qu'il est temps que les chefs de ces grosses compagnies sachent que les membres du Gouvernement font leur possible et ont des salaires beaucoup plus bas que ceux qui les critiquent. Aucun ministre n'a fait de commentaires.

Un départ forcé

Asbestos, 30. — (P. C.) — Cinq cents grévistes ont ordonné de bonne heure jeudi à M. C.-H. Shoemaker, gérant d'usine de la Canadian Johns-Manville Company, de quitter cette ville. M. Shoemaker sortit donc de la ville après que les grévistes l'eurent forcé d'abandonner une salle de réunion dans un hôtel, à la suite d'une discussion relative aux salaires, et l'eurent conduit à l'hôtel de ville, où on lui remit son ordre d'avoir à s'en aller.

L'état américain du Maine a reçu son nom des Français, en 1638, en souvenir de la province française du Maine; d'autres prétendent que Maine est un mot indien qui veut dire "terre principale".

Recette de famille pour faire cesser les toux pénibles

Très économique Pas de feu! Si facile!

Voici la vieille recette bien connue que des milliers de femmes ont trouvée sans pareille pour casser les toux de l'hiver. Elle se prépare en un moment, coûte une bagatelle mais soulage rapidement.

Procurez-vous à la pharmacie une bouteille de 2½ onces de Pinex, que vous verserez dans une bouteille de 16 onces à remplir de sirop de sucre granulé, fait de 2 tasses de sucre et de 1 tasse d'eau, agitées quelques instants jusqu'à dissolution. Pas besoin de feu — c'est facile. Vous faites ainsi 16 onces de remède très efficace et vous avez pour votre argent quatre fois plus de remède contre la toux. Il ne se gâte jamais, et les enfants en aiment le goût.

Ce mélange de famille soulage avec une aisance surprenante les membranes irritées de la gorge. Il détache le phlegme et calme la sensibilité d'une façon qui est vraiment surprenante.

Pinex est un composé contenant, sous forme concentrée du pin de Norvège, agent calmant bien connu et très recommandable pour les toux d'hiver. Argent remboursé s'il ne vous plaît pas sous tous les rapports.

Progrès

Les chiffres suivants extraits du rapport annuel de l'année qui vient de se terminer sont une preuve frappante du progrès de la Crown Life.

	1935	1936
	$	
Assurances émises augmentées de 6%	29,590,884.00	31,464,276.00
Assurances en vigueur augmentées de 8%	156,989,682.00	170,268,583.00
Actif augmenté de 15%	23,669,127.94	27,192,878.62
Recettes augmentées de 19%	6,601,180.01	7,836,444.21
Surplus libre augmenté de 20%	1,094,333.75	1,308,137.33

Actif

Premières hypothèques sur immeubles	34%
Bons du Gouvernement et de Municipalités	32%
Bons d'utilité publique et industriels	8%
Actions privilégiées et communes	4%
Prêts sur les polices de la Compagnie	12%
Edifice du Bureau principal et autres immeubles	3%
Argent en caisse et autre actif	7%
	100%
Taux moyen d'intérêt acquis	5.38%

Tous les bons, obligations et actions détenus par la Campagnie sont comptés d'après leur valeur au grand-livre, laquelle est $780,806.36 de moins—c'est-à-dire 6% de moins—que leur valeur réelle du marché.

La Compagnie d'Assurance-vie

CROWN LIFE

Etablie en 1900
Tr. Hon. Sir Robert L. Borden
Présdent

Bureau Principal, Toronto
H. R. Stephenson
Gérant général

Bureau du District de Québec, 105, Côte de la Montagne, Québec.
A.-A. METIVIER, Gérant de District.

GRAND EUCHRE

Euchre-Bridge, lundi soir à 8 h. 30 dans la salle des RR. PP. du Sacré-Coeur, 71 rue Ste-Ursule, Qué. Il y a de nombreux prix à gagner. Prix populaire.

BAZAR AU PATRONAGE LAVAL

Le bazar annuel du Patronage Laval a été ouvert, jeudi dernier, par Son Honneur le maire Grégoire et la bénédiction des tables a été faite par Mgr Boulanger, curé de la paroisse.

La salle du bazar est ouverte tous les jours jusqu'au 10 février, de 2 heures à 5 heures, et le soir de 7 h. 30 à 10 h. 30.

Tous les soirs il y a un prix de présence.

Des attractions de tout genre ont été organisées pour chaque veillée :

Dimanche, 31 janvier : à 2 heures : toutes de gouret suivies d'un banquet sportif.

Dimanche, 7 février : à 6 h. 30, banquet des citoyens.

On pourra donc en visitant le bazar s'y amuser très agréablement en même temps qu'en témoignant à l'Oeuvre du Patronage Laval, la sympathie et l'encouragement qu'elle mérite et dont elle a besoin.

Toute offrande, en effets ou en argent, sera reçue avec gratitude par le comité d'organisation du bazar.

Adresser : R. P. Francoeur, 40 avenue Bigaouette.

Salle des Chevaliers de Colomb

111, RUE FLEURY

Mardi, le 2 février, à 8 h. 30, p. m., sera donné au profit de l'Oeuvre des Vendeurs de Journaux, une soirée dramatique et musicale : "Les Deux Bossus", opérette en 2 actes, par les Anciens du Patronage, et "60 minutes ambassadeur au Japon", comédie par un groupe de l'Académie Commerciale sous la direction du Frère Raoul.

Intermèdes : M. Geo. Dubé, xylophoniste, et orchestre.

Intermèdes: M. Geo. Dubé, xylophoniste, Vendeurs de Journaux, 72 rue Ste-Hélène.

LE VERDICT DU JURY

Pour alcaliser l'indigestion acide rapidement

Les gens de partout adoptent cette remarquable méthode
"PHILLIPS"

Le moyen de soulager avec une rapidité presque incroyable les malaises d'estomac provenant de l'hyper-acidité, consiste à alcaliser l'estomac rapidement avec le Lait de Magnésie Phillips.

Vous prenez après les repas soit deux cuillerées à thé du Phillips liquide, ou deux tablettes de Lait de Magnésie Phillips. Presque instantanément, l'"indigestion acide" disparaît, les gaz de l'hyper-acidité, les "maux de tête nerveux"—pour avoir trop mangé ou fumé—et la nausée sont soulagés. Vous vous sentez refait en neuf—vous oubliez que vous avez un estomac.

Essayez cette méthode Phillips si vous souffrez de dérangements acide de l'estomac. Procurez-vous soit le "Phillips" liquide ou les remarquables nouvelles tablettes de Lait de Magnésie Phillips. Seulement 25c la grande boîte aux pharmacies.

FABRICATION CANADIENNE
LAIT DE MAGNESIE **PHILLIPS**

LE JUGEMENT
dans
"La terrible aventure de l'homme à la petite vérole"

(Suite de la page 14)

"...coupable !" Il fut trouvé coupable de traitement inhumain. Otto Jensen obtint jugement pour la somme de $2,500.

On doit se souvenir que cette affaire a eu lieu il y a nombre d'années quand les traitements pour les maladies contagieuses étaient loin d'avoir l'efficacité de ceux d'aujourd'hui. En ces temps-là, de telles maladies portaient le nom de peste et les populations étaient prises de panique quand apparaissait une victime de ces terribles fléaux.

Le juge qui avait présidé ce procès fut des plus durs à l'égard du capitaine. Il alla jusqu'à lui dire qu'il avait eu de la chance de n'être pas jugé par un jury. La preuve révéla que McVey s'inquiétait beaucoup plus de sa propre sécurité que de celle de ses hommes et qu'il ne s'était nullement préoccupé de celle des populations de la campagne voisine dans laquelle il avait expédié dare-dare le malheureux malade.

Tel est ce récit véridique. On aura tous les renseignements que l'on peut désirer en s'adressant à Bela Lanan, chroniqueur judiciaire.

La semaine prochaine.

Le procès de Ludwig Scultz, accusé de récel

Lisez ces récits. Suivez votre quotidien L'Evénement.

A LOUER

EDIFICE DE L'EVENEMENT
30-32 rue de la Fabrique
EN TOUT OU EN PARTIE
Superficie par plancher : 2900 pieds
Location centrale
pour
Commerce, Magasin, Salles d'échantillons, Petite industrie, Restaurant, etc.

Pour renseignements, s'adresser à

E. CASTONGUAY,
Edifice Le Soleil, Tél. : 2-6412
Québec

L'AGENT SECRET X-9

EPISODE No M-18

Par CHARLES FLANDERS

(Copyright King Feature)

Désobéissance aux lois

(Suite de la page 16).

effort particulier de réflexion sur les événements et sur nous-mêmes, parce que nous tenons des époques paisibles et des régimes acceptables l'idée toute faite que le bon citoyen est celui qui obéit aux lois. Aujourd'hui, la désobéissance aux lois s'impose au bon citoyen. Il doit être prêt constamment à ne pas faire ce qui est commandé, à faire ce qui est interdit, à divulguer ce que l'autorité veut tenir secret: il doit être en face d'elle l'*ennemi*, toujours mobilisé sinon toujours combattant. Dans les pays envahis, dans les pays colonisés, le peuple oppose son hostilité constante à la domination étrangère, il la paralyse par des obstacles incessants, il refuse de se sentir lié par ses commandements et de révérer ses symboles, il lui oppose, au besoin, la *désobéissance civile*. Les révolutionnaires français doivent considérer que la France est un pays colonisé, un pays soumis à une domination étrangère. Ce qui est au pouvoir, c'est *l'ennemi*. Lorsqu'on est le plus faible, tant qu'on est le plus faible, on peut céder à l'ennemi, mais cette concession n'entraîne aucune reconnaissance morale de l'autorité, aucun *loyalisme*, elle n'est qu'une victoire momentanée de la force, elle doit être considérée comme une humiliation.

Qu'on nous entende bien. Ce que nous demandons pour le parti révolutionnaire, ce ne sont pas les palmes, trop aisées à conquérir, de la persécution. Ce qui est le plus facile dans la guerre, c'est de fuir, mais il n'est guère plus difficile de se faire tuer. Ce qui est le plus facile dans l'action révolutionnaire, c'est de se soumettre, mais il n'est guère plus difficile de se faire fusiller. La vraie gloire est de vaincre.

Le vrai rôle du révolutionnaire n'est pas de se laisser mettre en prison, mais de mettre en prison les autres, et s'il doit aller lui-même en prison, il ne faut pas qu'il oublie que c'est pour préparer sa revanche. Nous avons horreur des gestes faciles du vaincu. Le but des révolutionnaires français n'est pas d'aller jouer les Girondins devant les tribunaux du régime, mais de préparer des cours martiales.

Cependant, miner autant que faire se peut les institutions du régime, exploiter contre lui tous les mécontentements, entraver ses fonctions, paralyser ses organes, préparer les moyens illégaux de sa subversion, cela peut conduire en prison, même si l'on ne cherche pas la prison. Les Français que l'action révolutionnaire mènera inévitablement à subir, un jour ou l'autre, le poids des forces répressives de cette société qu'ils ont condamnée à mort, ces Français ne doivent pas s'en émouvoir. Car ces Français là ne reconnaissent pas, ils ne respectent pas la justice de nos maîtres. Ce que nos maîtres appellent la Justice, c'est *leur* justice, non la nôtre, et l'appareil de cette justice, et les codes, et les robes et les prétoires de cette justice doivent être considérés avec la même indifférence amusée qu'un attirail de sorcier nègre. Sans doute, cette justice a le pouvoir matériel de frapper: cela ne lui confère aucune autorité morale: cela ne la prouve qu'en tant que force, en tant que fait. Les arrêts de cette justice ne sont pas plus respectables, pour celui qu'elle frappe, que ne serait respectable une cheminée qui lui tomberait sur la tête: et s'il se lève pour les entendre, c'est par force encore — parce qu'on l'y force — et non par respect. La justice du régime, nous n'avons même pas à la mépriser: à nos voeux, elle n'existe pas. Il n'y a pas en France une justice: il y a une force répressive. Si elle frappe, c'est qu'on la gêne, et qu'on est, provisoirement, le moins fort.

Encore une fois, il ne s'agit pas de s'exciter à la haine, à la colère, au mépris contre le système d'hommes, de moeurs, d'institutions, de valeurs qui règne actuellement sur la France: ces hommes, ces institutions, ces valeurs, il faut les combattre avec la même impitoyable sérénité avec laquelle on les supprimera, le jour venu. Ce sont des choses: on ne s'indigne pas contre des choses. Mais ce sont des choses ennemies, et qu'il faut fouler à ses pieds comme les cailloux du chemin.

Pas plus que nous ne sommes dupes du romantisme de la violence nous ne sommes dupes d'un certain romantisme antisocial. Nous n'avons pas le goût de la catastrophe. Ce qu'il faut faire, c'est une autorité, c'est une hiérarchie, c'est un ordre, c'est une société harmonieuse, cohérente et noble. Mais cette reconstruction n'est possible que si l'on affronte, avec le courage nécessaire, les subversions nécessaires. Elle n'est possible que s'il y a assez d'hommes, et assez énergique, pour vivre en état de rupture, pour se mettre d'eux-mêmes au ban du régime qu'ils veulent abattre, pour en ignorer systématiquement les commandements, les pompes, les tribunaux et les emblèmes, pour considérer ses difficultés comme leurs victoires, et ses triomphes comme leurs humiliations.

La justice régnante n'est pas notre justice. La morale régnante n'est pas notre morale. Il importe que nous nous forgions une justice et une morale irréconciliables, selon lesquelles les condamnations que le régime impose seront considérées comme des titres de gloire, et les distinctions qu'il confère comme des déshonneurs. Notre seule possibilité d'une existence honorable, en face de nos maîtres, est celle qui nous fera regarder par eux comme des criminels. Il faut ce qu'il faut.

La France est une nation envahie, une nation colonisée, une nation soumise à des lois étrangères. Il n'y a qu'une chance pour cette terre asservie, c'est que sur elle se lève et s'unisse un parti, une faction, une bande de héros de l'indépendance, obéissant aux seules lois de leur clan, fondus dans une solidarité invincible. Mais il faut que cette bande sache se couper de la société présente, des compromis et des conciliations qu'elle offre, assez complètement pour n'avoir rien de commun avec elle. Il faut que cette bande puise sa force dans sa solitude, il faut qu'elle se dise que la France, c'est elle et elle seule, que la France est contenue toute entière dans la petite armée de la reconquête. Au point où en sont les choses, il n'y a guère plus de France, que celle que l'on peut refaire. Nous sommes les citoyens d'une cité absente. Notre patrie est dans l'avenir.

THIERRY MAULNIER.

SAMEDI

Journée d'Adieu du Jubilé d'Or

Mais le clou . . . le bouquet de cette vente finale . . .
qu'est-ce donc? -- Une Vente unique . . . une vente à

ESCOMPTES de 10-15-20-25 et 33⅓%

dans tous les départements, sur tout le stock en général ---
Et pour ce dernier gala du Jubilé d'Or, un autre privilège encore:
3 bulletins de concours pour chaque dollar d'achat ---

De plus, chaque client recevra un porte-bonheur "Jubilé d'Or", en métal inaltérable --- Réclamez-le de votre commis --- Fouillez ce journal, vous ne trouverez aucune aubaine approchant celles-ci --- Alors c'est dit, vous viendrez tous, fêter cette dernière journée, cette journée d'adieu du Jubilé d'Or du Syndicat ---

Lisez attentivement les escomptes ci-dessous ; faites-vous une liste et soyez aux premières heures au Syndicat ---

Au Rayon de la chaussure--
Rez-de-Chaussée

Chaussures pour hommes et enfants. Couvre-chaussures et caoutchoucs pour hommes, dames et enfants **10%**

Chaussures pour dames **15%**

Sous-Sol. Sur tout le stock au complet..... **10%**

Au Rayon de la Confection--
3e Etage

Tous les manteaux garnis de fourrure, sans exception **35%**

Manteaux de fourrure **20%**

Robes de crêpe, de velours et d'étoffe. Costume de ski, coupe-vent et pantalon, pull-over et sweater **20%**

Au Rayon de la lingerie--
4e Etage — Annexe de la Couronne.

Corset, corselette, soutien-gorge, kimono de crêpe, de satin, de velours et d'édredon. Pyjama de crêpe, jupon-combinaison, bouffants, panties et chemise-enveloppe, en crêpe, satin et tricolette **15%**

Robes de nuit, en crêpe, satin et tricolette, ainsi que les pyjamas et robes de nuit de finette **20%**

Au Rayon des fillettes--
3e Etage — Annexe de la Couronne

Manteaux garnis ou non de fourrure, pour bébés et fillettes de 1 à 16 ans. **33⅓%**

Robes de jersey, crêpe de laine et tweed. De 1 à 16 ans. **20%**

Habits de laine, sweaters, pull-over pour enfants. Robes de crêpes et taffetas pour fillettes. Le même escompte sur toutes les lignes non énumérées.... **10%**

Merceries pour Dames--
Rez-de-Chaussée — Syndicat

Sur tous les bas. Des escomptes variant de .... **10 à 15%**

Gants et sacoches **20%**

Foulards, mouchoirs, collets **25%**

La balance du stock **10%**

Rayon des Etoffes et Soieries -
Rez-de-Chaussée — Annexe St-Joseph

Toutes les étoffes, soies et crêpes, satin dentelles et points **15%**

Toutes nos lampes potiches **25%**

Cotons à robes en général **15%**

Chapeaux pour Dames--
3e Etage — Syndicat

Nouveaux chapeaux de paille, taffetas, soie et paille **10%**

Tout le solde de nos feutres, modèles d'importation **50%**

Tous nos sous-vêtements de laine pour dames. Escompte général de **10%**

Garnitures de maison--
4e Etage — Syndicat

Toutes nos draperies **25%**

Sur la balance du stock **15%**

Sur tout notre stock du rayon de la mercerie pour bébés et fillettes **10%**

Au Rayon des Cotonnades--

Tout le stock des cotons à draps, coton jaune, etc **15%**

Tout le stock de nappes, serviettes, taies d'oreillers, etc **20%**

Tout notre stock de laine, sans aucune exception de marques **10%**

Sous-vêtements pour hommes--
Rez-de-Chaussée — Syndicat

Tous nos sous-vêtements ainsi que les pyjamas **10%**

Vestes de laine, pull-over et chemises de travail **10%**

Merceries pour hommes--
Rez-de-Chaussée — Syndicat

Toutes nos chemises. Escompte général de .... **10-15 et 25%**

Toute la balance de stock de la mercerie pour hommes **20%**

Chapellerie pour hommes--
2e Etage — Annexe de la Couronne

Chapeaux chinés et duvet argenté **25%**

Chapeaux duvet de fourrure et casquettes pour hommes et garçons **15%**

Manchons et formes de manchons **25%**

Confection pour garçons--
2e Etage — Annexe St-Joseph

Complets et mercerie en général **20%**

Paletots pour garçons **33⅓%**

Sous-vêtements pour garçons **10%**

Confection pour hommes--
2e Etage — Syndicat

Tout le stock de complets de couleurs fantaisie et paletots **25%**

Aux Grands Magasins à Rayons du

SYNDICAT de QUEBEC LTEE

Notre concours finit Samedi soir--Tous les coupons devront être déposés ou envoyés par la poste, avant minuit lundi 1er Février